# les propos du timide

## "Encore les élections"

Comme l'atmosphère est polluée de retombées électorales, il m'est apparu de mon devoir de donner bonne conscience aux faiseurs d'élections en les rassurant sur leur conduite ou leur inconduite.

A cet effet, j'ai extrait du "Lucien Leuwen" de Stendhal de courts passages où les analogies avec nos moeurs indigènes sont troublantes et rassurantes.

Les faits sont authentiques, car dans la préface, en date du 1836, Stendhal écrit : "si la police rend imprudente la publication de cet ouvrage, on attendra 10 ans".

Je cède la parole au ministre de l'Intérieur s'adressant à son maître des requêtes, lisez "organisateur".

"Mais la grande affaire c'est Caen ... Il faut à tout prix que M. Mairobert ne soit pas élu. C'est un homme de tête et d'esprit ; avec douze ou quinze têtes comme cela, la Chambre serait ingouvernable. Je vous donne à peu près carte blanche en argent, places à accorder et destitutions. Ces dernières seules pourraient être contrariées par deux pairs, des nôtres, qui ont de grands biens dans le pays. Mais dans tous les cas la Chambre des pairs n'est pas gênante.

"Nos faiseurs ordinaires MM C ... et F ... ont fait deux pamphlets, dont l'impression sera terminée ce soir à minuit. Tout cela n'est pas fort et coûte cher : le pamphlet de Desterniers qui est injurieux et emporte la pièce, m'a coûté six cents francs; l'autre, qui est fin, ingénieux et de bonne compagnie me coûte cinquante louis. Vous lancerez l'un ou l'autre de ces pamphlets ou tous les deux suivant les circonstances ...

"Si M. Mairobert est nommé, malgré vos bons et loyaux services, vous serez lieutenant. S'il n'est pas nommé, vous serez lieutenant d'état-major avec le ruban ... Je vous donnerai tout l'argent que vous voudrez. Si votre orgueil peut me permettre la gratification, vous l'aurez et considérable. En un mot, il faut réussir; mon opinion particulière est qu'il vaut mieux dépenser cinq cent mille francs et ne pas avoir Mairobert devant nous à la Chambre. C'est un homme tenace, sage, considéré, terrible. Il méprise l'argent et en a beaucoup. En un mot, on ne peut rien voir de pis. (Fin des citations)

La lecture de ce texte a fait surgir à ma mémoire ce vers du poète : "Jadis la France sur nos bords jeta sa semence immortelle" ...

ALBERT BRIE

**LE DUC D'EDIMBOURG** est accueilli à l'Université de Montréal : de gauche à droite, le recteur de l'institution MGR IRENEE LUSSIER, l'ancien gouverneur général M. VINCENT MASSEY ; M. RICHARD HYDE, président de l'Assemblée législative qui représentait le premier ministre Lesage, le Dr R. E. POWEL, chancelier de l'Université McGill, le Dr CYRIL JAMES, recteur, et de dos, le maire de Montréal, M. JEAN DRAPEAU.

photo LA PRESSE

# Le Canada : physionomie bien complexe

## — M. Vincent Massey

"Ceux d'entre vous qui viennent au Canada pour la première fois constateront que nous présentons une physionomie bien complexe. Si vous trouvez qu'il est difficile de vous faire une idée bien claire du pays que vous visitez, vous pouvez vous consoler en songeant que vous partagez peut-être certaines perplexités de ses propres habitants !"

M. Vincent Massey, ancien gouverneur général du Canada et président du Conseil de la Conférence d'étude du Commonwealth avait ce matin la tâche de présenter notre pays aux 300 délégués, de leur en brosser un bref tableau avant qu'ils ne jugent par eux-mêmes. M. Massey les a prévenus que le Canada est un pays difficilement saisissable dans son ensemble, complexe dans ses réalités. Issu lui aussi du régime colonial, le Canada a eu à faire face aux rudes conditions climatiques qui prévalent sur son sol, aux problèmes causés par les deux nations distinctes qui y cohabitent, et dernièrement aux effets d'une industrialisation accélérée.

"Les Canadiens ont dû se défaire d'une attitude pro-française ou pro-anglaise, d'un mélange d'orgueil et de subordination, et puis, plus tard, d'un nationalisme rigide et par trop péremptoire, a-t-il ajouté. Mais notre expérience a représenté quelque chose de plus profond que l'opposé ou l'inverse d'une mentalité coloniale. Elle a fait naître une psychologie commune d'endurance et de survivance.

M. Massey a décrit ensuite le régime économique qui prévaut chez nous, ce "capitalisme conservateur" souvent timide et sans imagination qui a forcé les grandes compagnies de la Couronne à agir dans maints domaines. Et pourtant des mots comme "planification gouvernementale ou contrôle gouvernemental" font peur ... paradoxes sur lesquels M. Massey a prié les délégués de ne pas porter de jugements hâtifs.

## En N.-Guinée

# Renforts pour les commandos indonésiens

HOLLANDIA, Nouvelle-Guinée, (PA) — Les Hollandais rapportent, aujourd'hui, que des commandos indonésiens soutenus par deux bombardiers Mitchell ont été parachutés près de Fak Fak, en Nouvelle-Guinée Occidentale, pour renforcer des commandos cernés par les forces néerlandaises.

Le communiqué précise que les bombardiers ont été repoussés mais au moins 40 autres parachutistes sont descendus au sud de Fak Fak. On a aussi largué du ravitaillement aux 50 commandos largués près de Fak Fak le 27 avril mais qui sont isolés par des soldats et des fusilliers marins hollandais ainsi que des volontaires papous.

Un Indonésien capturé a révélé que les parachutistes sont armés de mitrailleuses russes pouvant tirer 600 coups à l'heure. Le captif a dit que le premier groupe de commandos était censé établir une tête de pont afin de préparer les voies à une invasion indonésienne de ce territoire des Pays-Bas.

# Djilas condamné à 9 ans de prison

BELGRADE, (AFP) — Un tribunal spécial de Belgrade a condamné, hier, Milovan Djilas à 8 ans et 8 mois de prison pour avoir "divulgué des informations secrètes recueillies dans l'exercice de ses fonctions officielles". Plus précisément, l'intraitable Monténégrin a été condamné à 4 ans sous l'accusation précitée et il devra purger aussi les 4 ans et 9 mois qui lui restaient à faire au moment de sa libération "sous condition", en janvier dernier.

Djilas sera en outre déchu de ses droits civiques pendant cinq ans après l'expiration de sa peine.

L'ancien bras droit du maréchal Tito et l'un de ses principaux alliés dans l'établissement du régime communiste en Yougoslavie retourne donc en prison pour la troisième fois de sa vie.

Djilas avait été interné de 1934 à 1936 pour propagande communiste.

Tombé en disgrâce en 1954, sa vie n'a été depuis qu'une suite de défis aux autorités yougoslaves.

# 5,348,000 Québecois en avril

OTTAWA. (PC) — La population du Canada était de 18,508,000 au 1er avril dernier, d'après le Bureau fédéral de la statistique. Ce chiffre indique une augmentation de 270,000 personnes, soit 1.5 pour cent, sur celui du 1er juin 1961, date du recensement décennal.

C'est le Québec qui vient en tête avec une augmentation de 89,000 pour porter sa population à 5,348,000. Ce pourcentage de 1.7 est cependant moins élevé que celui du gain en Alberta, où l'augmentation de 31,000 (pour porter la population de la province à 1,364,000) représente un gain de 2.3 pour cent.

L'Ontario a obtenu un gain de 85,000, ou 1.4 pour cent, pour atteindre 6,321,000. Les augmentations des autres provinces sont les suivantes : Terreneuve, 10,000 (468,000), Ile-du-Prince-Edouard, 1,000 (106,000), Nouvelle-Ecosse, 7,000 (744,000), Saskatchewan, 3,000 (928,000) et la Colombie Britannique, 25,000 (1,653,000).

# Les Arabes ripostent en Algérie

ALGER, (PA) — A la suite de la contre-attaque lancée hier par des commandos du FLN, l'OAS a repris ce matin ses attentats à un rythme accéléré et les autorités algériennes craignent qu'une véritable bataille éclate entre les deux communautés.

Une vingtaine de musulmans, dont une femme, ont été tués à Alger aujourd'hui ; une dizaine ont été blessés. La plupart des attentats ont eu lieu dans le quartier de Hussein Dey. Quatre Européens ont également été tués et quelques-uns blessés par des commandos FLN.

La nuit dernière a été calme à Alger, par suite du couvre-feu imposé par l'armée après les attentats FLN qui ont fait 19 morts parmi les Européens. La police a tué quelques-uns des commandos terroristes et en a arrêté quelques autres. Deux magasins à rayons ont été incendiés par des cocktails Molotov lancés par des jeunes musulmans.

Malgré l'action des commandos FLN, les services d'ordre musulmans continuent de contenir la foule dans les quartiers indigènes en vue d'éviter toute représaille de masse.

## Le Dr Couturier

# Nous devons assurer la santé de la population

par Gilles DANSEREAU

Un montant encore inégalé dans l'histoire de la province de Québec, sera dépensé dans le domaine de la santé au cours de l'exercice financier 1962-63. Le Dr Alphonse Couturier a en effet rappelé hier soir que son ministère disposera de $164,563,800 pour la prochaine année, soit $28 millions de plus qu'au cours de l'exercice 1961-62.

Le ministre de la Santé, qui parlait devant les membres du Victorian Order of Nurses, réunis au restaurant Hélène-de-Champlain, a aussi annoncé que dans le seul domaine de l'assurance-hospitalisation les dépenses seront portées de $144,000,000 environ à près de $168 millions. On sait que les coûts de l'assurance-hospitalisation sont partagés par les gouvernements fédéral et provincial. De plus, le gouvernement augmentera de $6,709,000 les crédits affectés au traitement des maladies mentales.

"Dans une collectivité qui jouit déjà d'un niveau de vie supérieur, a dit le Dr Couturier, on ne saurait tolérer que des familles ou des individus soient, faute de rveenus suffisants, privés des soins infirmiers essentiels ... Si nous voulons que notre prospérité économique grandisse toujours davantage et que notre essor intellectuel se décuple, nous devons d'abord assurer la santé de notre population par l'établissement et le développement progressif de tous les services propres à la protéger".

Parlant en anglais, le ministre avait au préalable insisté sur l'importance de la garde-malade comme assistante et partenaire du médecin et a finalement exprimé le souhait que des sociétés comme le "Victorian Order of Nurses" collaborent avec les autorités du ministère de la Santé afin que la collectivité tout entière puisse en bénéficier.

# MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

Il est à remarquer que les recommandations qui précèdent occupent le douzième et quinzième rang compris dans le mémoire de l'association. Celle-ci accorde priorité au recrutement du personnel des services de santé. Viennent ensuite les subventions aux écoles de médecine, aux recherches; à la construction d'hôpitaux; aux hospices et maisons de convalescence; aux services de soins à domicile.

**Les services de réhabilitation**

L'association recommande d'améliorer "les services de réhabilitation, sous tous leurs aspects". Elle recommande un "nouveau départ" du traitement des aliénés, chaque hôpital se bornant à 200 patients, sauf les grands établissements régionaux. Elle propose d'étendre les prestations de l'assurance hospitalisation aux aliénés et aux tuberculeux, au service de la dette et aux frais d'amortissement des hôpitaux. Elle conseille "une attention spéciale aux hôpitaux enseignants."

L'association demande que l'administration fédérale des aliments et médicaments soit chargée non seulement du contrôle de la qualité de tous les produits pharmaceutiques, mais de l'instruction du public à cet égard, et d'une aide à l'épreuve des produits. Elle propose l'abolition de la taxe de vente fédérale sur les médicaments. Enfin, elle conseille d'étudier les moyens d'utiliser plus efficacement les services du ministère des anciens combattants.

# LE PRINCE

SUITE DE LA PAGE 1

Les participants, venant de 35 pays, vont durant les prochains 25 jours se rendre compte de ce qui a été fait au Canada pour concilier la vie des hommes avec l'industrialisation, étudier les dispositions prises pour aménager de nouveaux centres communautaires ou les fameuses "villes champignons". Le rythme accéléré de l'industrialisation des pays du Commonwealth, drainant vers des villes toujours plus considérables une foule de personnes déracinées, donne naissance à une foule de problèmes d'ordre sociologique ; que faire, par ailleurs, des populations agglomérées près de mines épuisées ou d'usines fermées ? comment aménager de nouvelles cités industrielles suivant un zonage "pensé", suivant un plan d'urbanisme permettant le plein épanouissement de ses habitants ? qui doit se charger de ces réalisations : la récréation, par exemple, est-elle en fait une responsabilité de l'industrie ou cette dernière devrait-elle aider les autorités civiles à fournir les moyens de récréation aux citoyens ?

**Responsabilités**

"Les gens chargés de ces développements, a dit le prince, ont une très sérieuse responsabilité. L'aménagement d'une agglomération a une influence sociale très profonde. La répartition de l'habitation par groupes d'âge ou selon l'emploi comporte toutes sortes de conséquences. Dans ces choses, il n'y a aucune division de responsabilité bien délimitée. Tout dépend de ce que ceux, qui ont des décisions à prendre, sachent bien ce à quoi ils doivent tendre. "L'industrialisation et la technologie ne sont qu'un facteur dans la vie d'un individu et de sa famille. "Des écoles pour ses enfants, ses loisirs, sa participation aux différentes formes de gouvernement sont aussi importants pour lui comme citoyen. A mon sens, c'est le noeud du problème, et c'est pour que vous puissiez formuler vos propres idées sur ce sujet que le Conseil a organisé cette deuxième Conférence."

# La météo

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa :** Nuages et éclaircies aujourd'hui et demain. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 55 et 70.

**Laurentides et Cantons de l'Est; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles:** Nuages et éclaircies aujourd'hui et demain; averses ou orages très dispersés demain. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Sainte-Agathe, 50 et 65; Sherbrooke, 45 et 65; Québec, 45 et 60; Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 45 et 55; Gaspé, 40 et 55; Baie Comeau, 40 et 50; Sept-Iles, 35 et 45.

**Pontiac, Témiscamingue, Abitibi et Mauricie:** Nuages aujourd'hui et demain; averses et orages dispersés cette nuit et demain. Chaud et humide. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 50 et 65; La Tuque, 45 et 60.

# LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

*un chef politique canadien-anglais s'exprimer en français de façon soutenue, sauf pour quatre ou cinq phrases.*

*Nous avons l'impression qu'il tentait lui-même l'expérience pour la première fois.*

*Il faut admettre qu'elle n'a soulevé aucun enthousiasme, quoique l'auditoire semblait un peu plus vivant que celui des assemblées où les chefs politiques se sont adressés à peu près exclusivement en anglais.*

*Et ceci nous permet d'observer un phénomène qui devient de plus en plus évident au cours de cette campagne.*

***Une très faible partie de la population assiste aux assemblées politiques, et ceux qui s'y rendent ne semblent y apporter que très peu d'enthousiasme.***

*Ce phénomène n'est pas particulier à la province de Québec. Les journalistes des autres provinces nous affirment que l'apathie règne ailleurs comme ici.*

*Les confrères des journaux anglais d'ailleurs faisaient remarquer que l'assemblée de Jonquière, avec son auditoire de 700 personnes, était une des plus belles à date.*

*Si l'on en est rendu à considérer comme une belle assemblée le ralliement de 700 personnes, dans une région qui en compte 200,000, il y a lieu de se demander si les Canadiens s'intéressent, même un peu, à la formation d'un nouveau Parlement canadien.*

*Nous en faisons la remarque à quelqu'un qui nous a répondu en guise d'explication : "Ah bien, c'est un bien mauvais soir pour une assemblée. Ici c'est le soir où les gens regardent le programme de télévision "La poule aux oeufs d'or."*

(Tous droits réservés)

Qui vit sans folie, n'est pas si sage qu'on croit.

LA ROCHEFOUCAULD, "Maximes".

**Si les pourparlers ne reprennent pas d'ici une semaine, les camionneurs seront invités à retourner au travail "aux conditions faites par les compagnies", déclarait ce matin, un porte-parole patronal.**

**Les huit compagnies en grève s'en tiennent à la décision majoritaire d'un tribunal d'arbitrage (qui n'a pas été paraphée par le procureur syndical). En vertu de cette sentence, estiment les syndiqués, les conditions de travail seraient inférieures à celles du contrat précédemment en vigueur.**

**Les compagnies soutiennent qu'en accédant aux demandes syndicales, elles cèdent leurs droits de la gérance, déjà passablement amochés par le contrat précédent, dit-on.**

# ROUTIERS

SUITE DE LA PAGE 1

lais prévus, comme on l'a fait à Montréal.

Le porte-parole syndical de Montréal ajoutait que la Fraternité des camionneurs a recommandé à ses membres des états du Michigan et de New York de refuser, à l'intérieur des Etats-Unis, le transport des cargaisons pour le compte des compagnies canadiennes présentement en grève. Il ajoutait même que ces camionneurs débrayeront pour appuyer leurs confrères canadiens, dans leurs revendications.

**Au point mort**

Aucune rencontre n'est prévue à Montréal entre les représentants des huit compagnies en grève et le syndicat. Les trois séries de séances de conciliation n'ont pas aidé à rapprocher les parties. Les procureurs, Me Ross Drouin, pour les compagnies, et Me Phil Cutler, pour la Fraternité, ne se sont pas rencontrés depuis une semaine.

Les compagnies ont offert finalement une augmentation de 22 cents l'heure pour trois ans. Le syndicat en désire 30, et tient à conserver au moins les conditions de travail prévues dans l'ancien contrat, tandis que les compagnies, de leur côté, optent pour la sentence arbitrale majoritaire.

# LAOS

SUITE DE LA PAGE 1

leur pays en vue d'une contre-offensive.

Un récent communiqué du gouvernement laotien donne à penser que les forces du Pathet Lao menacent maintenant très sérieusement Vientiane et Louang Prabang, les dernières places d'importance à conquérir.

**Une autre Corée ?**

Le général Emmett O'Donnell, commandant en chef des forces américaines du Pacifique, a déclaré que tout était en place pour organiser la résistance à l'agression au Laos si Washington l'ordonne.

A Paris, le leader neutraliste Souvanna Phouma, sur lequel on compte pour former un gouvernement de coalition et pacifier ainsi le Laos, a finalement annoncé son intention de couper court à ses vacances.

"Je crois, a-t-il dit candidement, que la situation s'aggrave à tel point que ma présence serait nécessaire pour rafraîchir les esprits."

Les Etats-Unis ont fait appel aux bons offices soviétiques, vainement s'il faut en juger par les déclarations faites hier soir dans les milieux officiels, à Washington.

M. Khrouchtchev n'aurait pas répondu de façon satisfaisante à la requête qui lui a été faite de faire jouer toute son influence pour rétablir le cessez-le-feu dans le royaume déchiré par la guerre civile.

# FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

l'époque du gouvernement personnel", sera-t-il écrit dans le mémoire, dans la partie qui a trait aux fonctionnaires provinciaux.

**La législation ouvrière**

**Les délégués ont passé une bonne partie de la journée à étudier les modifications à demander pour remédier aux anomalies, aux injustices et aux lois limitatives de la législation ouvrière pour un groupe de plus de 100,000 employés dans la province du Québec.**

**Me Robert Sauvé a préparé un projet de memoire que les divers syndicats ou associations étudieront dans le plus bref délai possible afin de présenter en juin ou juillet un cahier complet des revendications.**

**Les employés de la fonction publique tiennent à obtenir les droits reconnus à tous les autres travailleurs. Les sentences arbitrales obligatoires et le refus du droit de grève les privent d'un atout précieux dans la négociation collective.**

**En janvier dernier, le professeur Roger Chartier a démontré que la conception selon laquelle seuls les services publics sont toujours d'urgence nationale et que de travailler pour l'Etat (fédéral ou provincial, ou les gouvernements municipaux et scolaires, ou les régies d'Etat) est toujours essentiel à la vie nationale, ne résiste à l'examen. "Certains services privés où le droit d'association existe dans toute sa plénitude (y compris l'exercice du droit de grève) sont d'une importance tout aussi vitale pour la vie de l anation que des services régis par l'Etat et vice-versa", disait-il.**

**Le mémoire portera sur tous les articles des lois les concernant (municipales, scolaires, ouvrières ou autres) et des suggestions seront formulées pour les améliorer.**

**Les syndicats et associations participants à ce Carrefour sont les suivants : La Corporation des instituteurs catholiques du Québec; la Centrale professionnelle des employés des corporations municipales et scolaires; la Fédération des services de la CSN; l'Union nationale des employés des services publics; le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal; la Fédération provinciale des pompiers du Québec; la Fraternité de police municipale de la province de Québec; la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité; la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer; le syndicat des employés des services d'édifices; le Syndicat national des fonctionnaires provinciaux; l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé; le Syndicat des employés de bureau de la Shawinigan Water and Power; le Syndicat national des employés de Carrier et Frères Limitée; et le Syndicat national catholique du transport de Québec Inc.**

**En terminant leur assemblée, hier, les délégués ont nommé les membres d'un comité chargé de rédiger définitivement les textes des projets à soumettre au gouvernement provincial, après approbation par chacun des groupements intéressés. Ils ont aussi pour mission de préparer l'entrevue avec le gouvernement de M. Jean Lesage.**

# Eichmann : décision pour le 29 mai

(D'après AFP) — La décision de la Cour suprême au sujet de l'appel d'Adolf Eichmann contre la sentence le condamnant à la peine capitale sera annoncée le 29 mai, annonce-t-on officiellement à Tel Aviv.

Dans le cas où son appel serait rejeté, il ne demeurerait d'autre possibilité à Eichmann que de formuler un recours en grâce auprès du chef de l'Etat, M. Itzhak Benzvi.

**Un fils de M. Lesage dans le clergé**

— M. René Lesage, fils du premier ministre Jean Lesage, a décidé d'être prêtre. Il figure parmi neuf diplômés du Séminaire de Québec qui ont décidé de faire des études en vue de devenir prêtre. Ils se propose d'être séculier et fera ses études au Grand Séminaire de Québec.

L'homme est une marionette consciente qui a l'illusion de la liberte.

F. LE DANTEC, Science et Conscience.


Ogilvy's

SOULIERS PERFORÉS FRAIS ET LÉGERS

7.95

Cuir souple perforé et travaillé au point de vannerie; beige pâle pour l'été.

A) Talon étagé, empeigne unie, ornée d'une fine courroie.
B) Talon moyen compensé, effet de langue renversée sur l'empeigne.
C) Talon compensé, empeigne décorée d'une jolie tresse en cuir. (Non-illustré.)

Pointures AA, 6½ à 10; B, 6 à 10.

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711
Jusqu'à épuisement du stock
OGILVY'S — Salon du soulier, au deuxième

OGILVY'S

Ogilvy's

Rabais ⅓ à ½

COTON À LA VERGE UNI OU IMPRIMÉ

Régulier 1.98 à 3.98

.98 et 1.98

Décors unis aux teintes ravissantes, imprimés floraux ou motifs géométriques. Vous reconnaîtrez les fameuses marques telles que :

Liberty de Londres
Boussac de France
Horrockses d'Angleterre
Tootal d'Angleterre

Choix également de voile et de coton satiné venant de France, Italie et Suisse.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Cercle de couture, au troisième

OGILVY'S

POUR LE CONFORT DE BEBE

1. Couches Chix
de Johnson & Johnson. Gaze avant légères imperfections. Environ 21" x 40". Rég. 4.98 (si parfaites) 3.69

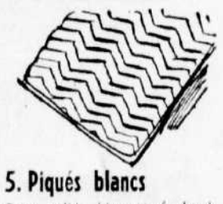

5. Piqués blancs
Coton solide bien piqué; bords surjetés prévenant effilage. Dimension : 17" x 18". Rég. .79 .59
Dimension : 18" x 27". Rég. .98 .79

2. Culottes plastique
Transparent imprimé d'étoiles. Taille et jambes élasticisées. Blanc, rose, bleu; petit, moyen, grand, très grand. 4 pour $1

6. Ens. 3 pièces
Pour cadeau. Robe de nuit et jolie couverture en flanellette, débarbouillette. Blanc/rose, blanc/bleu. Rég. 1.98 1.39

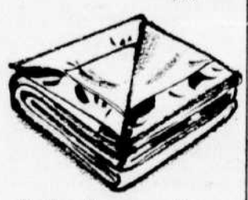

3. Chaudes couvertures
DIMENSION : 36" x 50"
Pour lit d'enfant. laine 50%, viscose 50%. Bordure satin 3". Blanc, bleu, maïs, rose; boîte individuelle. Rég. 4.98 3.98

7. Ens. de serviettes
Ratine 1ère qualité. Serviette 36" x 27", débarbouillette 9" x 9". Blanc, blanc/rose, blanc/bleu. Sac polyéthylène. Rég. 1.98 $1

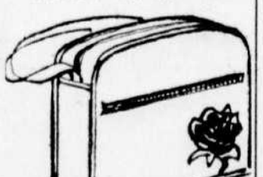

4. Sacs à couches
2 sections à glissière, bandoulière réglable; plastique blanc, bleu ou maïs imprimé floral. Rég. 1.98 $1

8. Coussins protecteurs
Protège 3 côtés d'un lit d'enfant. Rembourré "Vlafoam", solides attaches. Blanc imprimé fantaisie. 3.49

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

RABAIS 15% à 50% sur importations

a) Châles en tricot de laine, frange faite à la main. Rég. 5.98 à 19.98 ..... 4.98 à 10.98
b) Robes de baptême en fin coton. Rég. 24.98 à 39.98 ..... 19.98 à 24.98
c) Coquettes rotties en coton. Rég. 5.98 à 15.98 ..... 3.98 à 10.00
d) Culottes imperméables en laine. Rég. 2.49 ..... 1.49
e) Ensemble 2-pces en coton pour bambins. Rég. 56 à 9.98 ..... 4.98

SVP Pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Coin du bébé, au troisième

OGILVY'S

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

# La grève [illegible] routiers s'étendrait à l'Ontario

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, mardi 15 mai 1962 / saint Jean-Baptiste de LaSalle

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 178 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

par Jacques LAFRENIERE

**La grève des 1,300 camionneurs de Montréal, qui a réduit de 85 pour 100 le trafic routier entre le Québec et l'Ontario, s'étendra d'ici sept jours aux 2,000 camionneurs de Toronto, a prédit un porte-parole syndical de Montréal.**

En effet on ne s'attend pas que les compagnies et la Fraternité internationale des camionneurs de Toronto acceptent d'emblée la recommandation qui leur sera faite prochainement par le ministre fédéral du Travail. Ce dernier vient de prendre connaissance des rapports de chacun des trois arbitres nommés sur un conseil de conciliation.

Le représentant syndical recommande une augmentation de salaire de 31½ cents pour trois ans, le juge Anderson, 24 cents, et le representant patronal, 18 cents.

D'après les réactions tant du côté patronal que syndical, à Montréal, il sera impossible que l'un ou l'autre de ces rapports soit accepté à la fois par les deux parties.

La grève des camionneurs de Toronto devient donc non seulement probable, mais certaine, d'après eux. Pour être légal l'arrêt de travail ne pourrait avoir lieu avant le 21 mai, soit 7 jours après que les rapports des arbitres auront été déposés. Mais il est possible qu'à Toronto, les camionneurs se mettent en grève avant les dé-

Voir ROUTIERS en page 2

**DEPART BRUSQUE** — Le premier ministre et Mme Diefenbaker ont connu hier le supplice du départ brusque alors qu'ils se tenaient debout, sur la plateforme du dernier wagon. Ils s'étaient arrêtés en gare quelques minutes à St-Lambert, suivant la vieille coutume, et avaient été acclamés par 200 partisans venus les remercier d'avoir aboli le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Pendant le bref arrêt, on a distribué des tasses de café portant le slogan "Y'a pas d'erreur, Diefenbaker". Quand le train s'est ébranlé, Mme Diefenbaker n'a pu éviter de renverser un peu de café et le premier ministre la retint pendant la seconde où elle faillit perdre l'équilibre, n'ayant que le garde-fou pour point d'appui.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

## Pour revaloriser la fonction publique au Québec

# Groupement inter-syndical de 75,000 fonctionnaires

par Jacques LAFRENIERE

**QUEBEC — "La fonction publique, dans la province du Québec, coupit depuis trop longtemps dans un état de tutelle. La stagnation dans laquelle elle se trouve empêche l'Etat de se doter de cadres administratifs efficaces, à l'abri des vicissitudes politiques et où la fonction publique est considérée comme une partenaire véritable et essentielle dans les diverses tâches d'administration à accomplis."**

C'est par ces phrases que débutera le 'Statut de la fonction publique", mis au point hier, par des représentants de tous les syndicats et associations d'employés publics de la province dans le respect des allégeances syndicales. La réunion avait lieu à la Maison Montmorency.

Un groupement qui sera connu sous le nom de "Carrefour syndical de la fonction publique" vient de prendre officiellement naissance, bien que sa fondation remonte aux 22 et 23 janvier derniers, alors que les représentants de ces quelque 75,0C. syndiqués (avec une possibilité d'atteindre en tout 135,000 salariés) s'étaient réunis à Montréal, au restaurant Hélène de Champlain, pour jeter les bases de cette association extra-syndicale. Cet organisme qui un précédent au Québec. En groupe 15 syndicats ouvriers et corporations professionnelles est u nprecédent au Québec. En font partie les employés civiques, du transport, des hôpitaux, des utilités publiques et les professeurs et instituteurs.

### Projets immédiats

Le "Carrefour" veut tout d'abord revaloriser la fonction publique en demandant l'aide du gouvernement provincial. En même temps qu'un mémoire réclamant la modification de certaines lois ouvrières restrictives (pour cette catégorie d'employés), ils présenteront un projet intitulé "Statut de la fonction publique", tel que rédigé d'après leurs suggestions, par M. Emile Gosselin, professeur en Sciences sociales, à l'université Laval, de Québec.

Les employés publics sont d'avis que les citoyens, les partis politiques, les divers secteurs économiques et sociaux, les gouvernants de notre société québecoise doivent tout mettre en oeuvre pour doter notre province d'un appareil administratif apte à remplir aussi efficacement que possible les diverses tâches administratives qui lui seront confiées.

"Il faut revaloriser la fonction publique. Il faut redonner confiance aux membres de la fonction publique. Il faut faire confiance à une fonction publique qui soit bien recrutée, stable, bien gérée et dont les membres seront considérés comme de vrais citoyens, et comme de véritables partenaires dans l'oeuvre d'administration", ont déclaré les délégués. Fini l'amateurisme en ce domaine, fini le patronage : le recrutement au sein de la fonction publique doit reposer sur la règle de la compétence. C'est une des déclarations de principe.

### L'Etat-employeur

L'Etat doit reconnaître que s'il veut traiter avec équité les membres de la Fonction publique, il ne peut plus se contenter de traiter avec ses employés sur une base individuelle. "Il doit reconnaître qu'il est employeur d'hommes, même qu'il est le plus grand employeur de la société québecoise", estiment les syndicalistes.

"Les craintes que l'on entretient à l'égard du syndicalisme dans la fonction publique découlent d'une notion poussiéreuse et mythologique de la souveraineté selon laquelle le Souverain ne peut se lier vis-à-vis son serviteur. Nous ne sommes plus à

Voir FONCTIONNAIRES en p. 2

## *La démocratie au Canada*

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

### Pearson : premier leader anglophone vraiment bilingue

***Une des surprises de la campagne fédérale en vue des élections du 18 juin est le français de Lester "Mike" Pearson.***

*Le chef du parti libéral est non seulement capable de lire son texte de façon à être compris d'un auditoire canadien-français, il s'aventure même dans l'improvisation.*

*De mémoire d'homme il semble être le premier chef politique fédéral canadien-anglais capable de pratiquer le bilinguisme.*

*Certes, il est loin du bilinguisme quasi-naturel d'un St-Laurent ou de l'éloquence d'un Laurier.*

*Mais il a appris quelque chose du rythme du français. Même si un mot comme "plus" devient "pleu" et "coeur" devient "cur" l'auditoire peut suivre son discours sans trop de difficultés.*

*A Jonquière, hier soir, il a prononcé son discours à peu près entièrement en français. C'était la première fois que nous avions l'occasion de voir*

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

## *Sauf pour les indigents*

# 16,000 médecins rejettent l'assurance-santé d'Etat

TORONTO. (PC) — L'Association des Médecins du Canada (Canadian Medical Association), représentant à peu près 16,000 médecins de langue anglaise, a présenté aujourd'hui son mémoire à la commission royale d'enquête sur les services médicaux, que préside l'hon. Emmett Hall, juge en chef de Saskatchewan.

L'association met en garde contre "l'ingérence" de l'Etat dans la médecine et affirme que les Canadiens ne manquent pas de soins médicaux. Elle estime que seuls les indigents et ceux dont les ressources sont "à peine supérieures" à celles des indigents ont droit à l'assistance partielle, en faisant "la preuve de leur manque de ressources". L'établissement de ce système coûterait à peu près $100 millions par an au début. Il serait confié aux assureurs qui protègent actuellement certains citoyens moyennant prime.

Voir MEDECINS en page 2

## *Dissidence de 2 spécialistes*

TORONTO. (PC) — Les Drs A. J. Rhodes, directeur de l'Ecole d'Hygiène de l'université de Toronto, et J. E. F. Hastings, professeur suppléant de cette école, ont présenté hier à la commission royale d'enquête sur les services de santé un mémoire dans lequel, contrairement à la Canadian Medical Association, ils préconisent l'institution de l'assurance médicale pour tous les citoyens. Le système serait administré par les provinces, fortement subventionné par le gouvernement fédéral.

Les Drs Rhodes et Hastings affirment que pareil projet ne dépasse pas les ressources du Canada, pourvu seulement que le peuple soit disposé à débourser pour la santé autant que pour l'alcool, le tabac et les divertissements. Ils reconnaissent qu'il peut falloir vingt ans pour que le système soit complet. Le juge Hall, président de la commission, ayant exprimé des doutes sur la possibilité de plans à aussi longue échéance, à cause des risques découlant des changements de ministère, le Dr Hastings a répondu que, "hors le cas d'une catastrophe", un ministère pourrait difficilement cesser d'appliquer l'assurance santé un efois instituée.

# 10,000 cheminots en grève le 4 juin

OTTAWA. (PC) — La Fraternité des agents de trains a annoncé aujourd'hui que 10,000 de ses membres, au service des Chemins de fer nationaux, se mettront en grève le 4 juin, pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire.

Les porte-parole du syndicat se sont déclarés prêts à ouvrir dès maintenant des négociations avec les Chemins de fer nationaux en vue d'éviter la grève nationale. L'annonce de la grève a été faite par deux vice-présidents de la fraternité, MM. W. P. Kelly, d'Ottawa, et C. C. Gale, de Winnipeg. Ils ont révélé que les présidents locaux dans tout le pays se sont prononcés unanimement en faveur de la grève.

L'an dernier, le syndicat avait demandé une augmentation de 18 pour cent. Un tribunal d'arbitrage fédéral, présidé par le juge Robinson, avait recommandé une augmentation de 6½ pour cent, répartie sur une période de trois ans. Le représentant du syndicat au tribunal, le sénateur Roebuck, avait cependant soumis un rapport minoritaire dans lequel il recommandait une augmentation de huit pour cent répartie sur deux ans. Le contrat syndical est expiré depuis près d'un an.

Les dirigeants syndicaux ont fait savoir qu'ils étaient prêts à accepter l'augmentation de 8 pour cent.

En dehors du problème des salaires, il y a d'autres questions en cause. Il s'agit des questions des règlements d'atelier et des bénéfices marginaux, y compris les règles de juridiction et les droits d'ancienneté des cheminots dans l'est du Canada.

Ce groupe de cheminots est le dernier de trois groupes d'employés itinérants avec lesquels les compagnies de chemin de fer tentent d'en arriver à une entente. Les mécaniciens et les chauffeurs ont accepté un règlement qui prévoit une augmentation de 6 et demi pour cent échelonnée sur une période de trois ans.

## *A la Conférence d'étude du Commonwealth*

# Le prince Philip offre le Canada comme guide aux autres nations

Son Altesse le duc d'Edimbourg a inauguré officiellement la deuxième Conférence d'étude du Commonwealth, hier après-midi, par un discours aux quelque 300 délégués, réunis pour la circonstance dans l'amphithéâtre de l'Université de Montréal.

Ces 300 personnes, venant des quatre coins du monde, occupant ou susceptibles d'occuper dans un avenir prochain des postes-clé dans leur pays, le prince Philip voit leur rôle comme portant principalement sur une "comparaison" à faire entre ce qu'ils verront au Canada et ce qui est chez eux. Car si les techniques varient peu d'un pays à l'autre, les réactions des gens varient beaucoup, elles. Ainsi, ce qui est possible au Canada, ne le sera peut être pas aux Indes, par exemple. Lors de la première conférence, à Oxford en 1956, l'Angleterre avait été prise comme point de mire; cette année c'est le Canada.

Les participants devront voir ce qui se passe ici et, à leur retour comparer avec leurs propres réalisations nationales. "Cela veut dire, note le duc d'Edimbourg, que ceux qui vont visiter le Canada devront considérer l'expérience canadienne comme un guide et non pas comme un exemple direct. Le succès de cette conférence se mesurera à l'effet qu'il aura sur les décisions subséquentes de chacun des participants."

### Les buts

Définissant les buts de cette seconde conférence, le prince a fait remarquer que : "S'il n'est peut-être pas essentiel que tout le monde ait une idée bien claire de ce qui doit être accompli dans notre monde contemporain, à moins que ceux qui ont la responsabilité du sort de millions d'autres en aient quelque notion, nous continuerons d'avancer à l'aveuglette et persisterons à commettre les mêmes erreurs génération après génération." Les nombreux voyages que l'époux de la reine a effectués autour du monde, le grand nombre de secteurs industriels qu'il a visités partout dans le Commonwealth l'ont convaincu : "que les personnes qui sont dans l'industrie peuvent apprendre beaucoup les unes des autres, non pas seulement du point de vue de la technique, mais dans le concept plus large de la communauté industrielle."

Voir LE PRINCE en page 2

## *Le 1er juillet*

# Nouvelles réductions douanières des "Six"

BRUXELLES. (AFP-Reuters-PA-UPI) — Deux jours après leur conférence avec les ministres britanniques, les ministres des "Six" ont pris hier l'importante décision de procéder, le 1er juillet prochain, à une nouvelle accélération du désarmement douanier au sein de la Communauté économique européenne.

Cette décision portera à 50% pour les produits industriels et à 35% pour les produits agricoles la réduction des droits de douane intervenue depuis le 1er janvier 1957.

C'est donc avec deux ans et demi d'avance sur le calendrier initial prévu dans le Traité de Rome que les barrières douanières se trouveront, dans six semaines, abaissées de moitié, du moins pour les produits industriels. Ce résultat a été obtenu grâce à des concessions réciproques de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas.

Les négociations sur l'adhésion du Royaume-Uni et du Danemark à la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) s'ouvriront en juillet à Bruxelles.

"Si jamais la Grande-Bretagne était obligée de faire un choix définitif entre le Marché commun et le Commonwealth, c'est le Commonwealth qu'elle choisirait", affirme M. Duncan Sandys, dans une brochure intitulée "Le Commonwealth moderne". M. Sandys a ajouté : "Nous ne croyons pas que nos amis européens nous mettent en demeure de faire un choix aussi pénible".

### Réactions

Le premier ministre indien a déclaré au Parlement que "l'influence du Commonwealth diminuera si la Grande-Bretagne se joint au Marché commun". M. Nehru a précisé qu'il ne prédisait pas la fin du Commonwealth, mais que son influence serait grandement réduite.

Le journal officiel du gouvernement du Ghana se demande pourquoi la Grande-Bretagne insiste tant pour entrer dans le Marché commun. Il ajoute que le Ghana et les autres membres africains du Commonwealth ne se laisseront pas entraîner aveuglément et que la Grande-Bretagne assistera au démembrement du Commonwealth en adhérant au Marché commun.

### Autorisation d'en appeler accordée à la "B.C. Power"

OTTAWA. (PC) — La Cour suprême du Canada a décidé aujourd'hui d'accorder à la compagnie "British Columbia Power" l'autorisation d'interjeter appel contre la décision d'un tribunal inférieur qui avait levé le séquestre judiciaire de la société "British Columbia Electric", qui a été nationalisée par le gouvernement Bennett de la Colombie-Britannique.

Comme on le sait, cette dernière société était une filiale de la "B.C. Power" avant d'être nationalisée.

On s'attend que la Cour suprême entende la cause en juin.

La Cour d'Appel de la Colombie-Britannique a cassé une décision de la Cour supérieure de la même province qui avait placé la "B.C. Electric" sous séquestre judiciaire.

## Washington en alerte

# Les "G.I." se massent aux frontières du Laos

WASHINGTON (AFP-PA-UPI) — Les forces américaines ont commencé à se déployer en Thaïlande à proximité de la frontière du Laos à la suite d'un accord conclu par les représentants des Etats-Unis à Bangkok. Dans le golfe de Siam, la 7e flotte américaine est prête à débarquer plus d'un millier de fusiliers marins.

A Washington, le président Kennedy a convoqué aujourd'hui à la Maison Blanche les chefs de file du Congrès pour les mettre au courant, probablement, de ses décisions concernant le Sud-est asiatique et aussi pour les consulter sur ce qui pourrait être fait devant la progression communiste dans cette région névralgique.

Pour l'instant, les troupes américaines ont l'intention de tenter de rendre imperméables les régions thaïlandaises voisines du nord du Laos conquis par le Pathet Lao pro-communiste, ces jours derniers.

La ligne de défense sera établie le long du Mékong. Les débris des troupes royales laotiennes, battues à Nam Tha et à Houey Say, qui ont reflué en Thaïlande, sont acheminés vers de nouvelles bases dans

Voir LAOS en page 2

## SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 36
Comiques / 38
Courrier Confidences / 18
Décès, Naissances, etc. / 49
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 22
Immeuble / 13
L'Auto / 15
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 45
Mots croisés / 10
Radio et Télévision / 48
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 44 et 49
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 13

## LA MÉTÉO

CIEL VARIABLE, CHAUD — MIN. : 55 ; MAX. : 70

VOIR DETAILS EN PAGE 2

## Le procès Salan s'ouvre à Paris

**PARIS. (PA, AFP) — Le procès de l'ex-général Raoul Salan, chef de l'Organisation de l'armée secrète, s'est ouvert aujourd'hui, devant le haut tribunal militaire siégeant au Palais de justice de Paris. Ce procès est considéré comme le plus important, en France, depuis celui intenté au maréchal Pétain au lendemain de la libération.**

**Des mesures d'ordre draconiennes ont été prises aux abords du Palais.**

**(Voir détail de l'accusation en page 5).**

## Notre monde est dominé par le fait atomique --De Gaulle

PARIS. (AFP, Reuter) — Le président de la France, le général de Gaulle, a déclaré, au cours de sa conférence de presse d'aujourd'hui, que la création d'une force nucléaire moderne était l'une des clés de la politique extérieure de la France.

De Gaulle a souligné le fait que notre monde et notre temps sont dominés par un fait immense qui tient en suspens le destin de chaque peuple et de chaque individu: le fait atomique. Deux puissances détiennent les moyens de détruire les nations en quelques heures, a-t-il dit. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison fondamentale d'une sorte de doute que les générations d'à présent manifestent à l'égard des principes et des doctrines qui naguère suscitaient la foi et l'ardeur.

En affirmant que la France inspire sa politique autant que possible de sens pratique et de modestie, le général de Gaulle a établi les principaux objectifs de l'action internationale de son pays :

1) Se dégager vis-à-vis des peuples d'outre-mer des obligations politiques, économiques et militaires qui lui incombaient et que l'évolution générale rendait plus vaine et plus coûteuse et orienter ses rapports avec ces peuples vers une coopération contractuelle qui peut s'étendre à d'autres.

2) Contribuer à construire l'Europe dans le domaine de la politique, c'est-à-dire dans le domaine de la défense et de l'économie.

3) Créer une force nationale moderne.

### Les grandes lignes du programme du parti libéral

*C'est un peu flou, vous ne trouvez pas?*

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 15 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 178



## Les infirmières de Prévost s'insurgent

# Appel au gouvernement

Plusieurs infirmières de l'Institut Albert-Prévost sont sur le point de quitter leur travail pour protester contre la suspension indéfinie de l'une de leurs camarades.

Hier soir, les infirmières et les gardes-malades de l'institut ont envoyé un télégramme au ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier. Elles sollicitent des autorités gouvernementales une intervention prompte et efficace pour régler "la situation intolérable qui règne actuellement à l'Institut Albert-Prévost."

Les infirmières ajoutent que leur travail auprès des malades est rendu extrêmement difficile à cause des conflits qui résultent des récentes décisions du Conseil d'administration de l'institut.

L'infirmière psychiatrique qui a fait circuler le télégramme a été suspendue hier pour une période indéfinie, ce qui entraîne la suppression de son salaire et équivaut à une mise à pied.

Selon l'équipe professionnelle de l'Institut Albert-Prévost, les autorités administratives auraient eu vent de la démarche en cours et auraient mis cette infirmière en demeure de leur remettre le texte et les signatures, sans quoi une sanction sévère serait prise contre elle. Devant le refus de cette dernière d'obéir à ses directives, l'administration l'aurait suspendue.

Devant cette décision, le personnel infirmier a manifesté le désir de quitter immédiatement le travail. C'est grâce à l'intervention de certains membres du personnel médical que la décision a été reportée à plus tard.

L'infirmière dont il est question est aussi membre de la corporation de l'institut. Le mois dernier, elle avait protesté avec deux autres membres de la corporation contre le refus du conseil d'administration de discuter le rapport de la Commission Bédard lors de la dernière assemblée générale annuelle de la corporation.

Un autre membre de la corporation qui avait fait une semblable objection, selon l'équipe professionnelle de l'Ins-

Voir APPEL en page 6

## Requête d'hommes d'affaires

# Usines d'épuration jugées un urgent besoin à Ahuntsic

Dans un mémoire soumis à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Cité, l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic insiste particulièrement sur l'opportunité de construire des usines d'épuration à proximité de la rivière des Prairies.

"La santé de la population, la vie sportive du secteur d'Ahuntsic, la rentabilité du projet militent en faveur d'une action rapide en ce sens", ont noté les délégués dirigés par M. André Bédard, le président.

M. Saulnier a expliqué pour sa part que des études entreprises en vue de construire une importante usine d'épuration se poursuivent et que la Cité entend se prévaloir de l'aide offerte par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour réaliser ce projet.

Les délégués ont félicité les administrateurs pour les mesures prises en vue de construire un métro.

"Nous sommes convaincus que notre beau quartier d'Ahuntsic sera le premier à en ressentir les bons effets, notèrent les délégués qui ont toutefois demandé que le tronçon sud-nord qui doit actuellement prendre fin au boul. Crémazie soit plutôt prolongé jusqu'au terminus d'Ahuntsic.

Au sujet de l'élargissement de la rue Fleury, M. Saulnier a révélé que les travaux requis seront exécutés l'an prochain parce qu'il faut d'abord procéder à l'enfouissement des fils.

Après avoir dit que l'administration étudie présentement le problème du stationnement dans le voisinage de l'hôpital Fleury, M. Saulnier a expliqué que des travaux seront entrepris en vue d'améliorer les approches du pont Viau, que des négociations se poursuivent entre la Cité et la Commission des écoles catholiques de Montréal en vue de transformer le parc du Sault-au-Récollet en parc-école, et qu'une piscine sera construite l'automne prochain dans le cas du centre civique projeté dans le parc Ahuntsic.

Concernant les travaux de dynamitage exécutés dans des carrières sises en bordure du boul. Métropolitain, M. Saulnier a demandé que des cas précis soient portés à l'attention du comité exécutif.

## Drame politico-folklorique au conseil de St-Michel

# "Le conseil n'est pas assez sérieux; il devrait démissionner en bloc!"

-- M. J. Lagassé, échevin

(L.L.B.) — "Le conseil n'est pas assez sérieux; il devrait démissionner en bloc! Vous montrez à quel point vous êtes de pauvres administrateurs!"

Voilà l'essentiel de la sortie "un peu" virulente de l'échevin Jean Lagassé contre ses collègues et le maire après un caucus qui, normalement, aurait dû permettre au conseil de présenter un front uni devant les quelque 40 contribuables présents à la réunion d'hier. Le caucus a été sans effet et ces messieurs se sont enguirlandés à qui mieux mieux.

Depuis déjà deux mois, le conseil tente d'acheter d'une communauté religieuse une parcelle de terre afin d'agrandir un terrain de jeu devenu trop exigu; lors de la dernière rencontre entre le conseil et la communauté, cette dernière a présenté un ultimatum : ou la ville acquiert **toute** la terre, ou elle n'a rien du tout ! Le conseil, ne voulant pas acheter pour $1,000,000 parce que seulement $200,000 de ladite terre étaient nécessaires, a rejeté "l'offre" des religieuses; elles ont donc vendu la terre aux Entreprises Cherrier Inc.

C'est la présentation d'un plan de subdivision par les Entreprises Cherrier qui a servi de prétexte au caucus. Pendant cette "réunion intime", hors de portée des oreilles indiscrètes des contribuables et

Voir DRAME en page 6

## Commission Salvas

# Des documents n'avaient pas été déposés

La Commission Salvas a tenu une séance de cinq minutes ce matin, pour enregistrer officiellement comme exhibits cinq documents attestant que cinq sociétés financières ont acheté des actions de la classe "B" de la Corporation de gaz naturel. Ces documents n'avaient pas été déposés lorsque le cas de ces sociétés avait été examiné, parce que les procureurs de la Commission avaient alors jugé que ce n'était pas nécessaire. Par la suite, le juge Elie Salvas avait demandé que les documents fassent partie de la preuve.

## ANNEXION

# Montréal-Sud disparaît sur le plan scolaire

*(par T. C.) — Le gouvernement provincial a décidé de faire droit à la requête, tant des parents et contribuables de Montréal-Sud, que des autorités scolaires de cette ex-ville.*

*En effet, nous avons appris de très bonne source que d'ici le premier juin, la Commission scolaire de Montréal-Sud n'existera plus. La partie de la paroisse St-Jude, sise entre le pont Jacques-Cartier et la cité de St-Lambert, sera purement et simplement annexée à la Commission scolaire de St-Lambert.*

*Quant à l'ex-ville de Montréal-Sud, qui se situait entre le pont Jacques-Cartier et la cité de Longueuil, celle-ci passera sous l'autorité des commissaires d'école de Longueuil.*

*De ce fait, la Commission scolaire de Longueuil s'enrichira d'un apport nouveau d'environ 2,600 élèves. Par*

Voir ANNEXION en page 6

# On ne prolongera pas le métro pour le moment

**L'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic demandait également, dans un mémoire soumis au Comité exécutif, que le métro soit prolongé plus au nord. Mais le président Lucien Saulnier a coupé court aux aspirations des marchands en affirmant que le métro ne saurait être prolongé pour le moment.**

**Les hommes d'affaires de ce quartier estiment que le métro servira bien leurs intérêts, mais ils auraient voulu que la ligne projetée sur la rue Berri s'étende jusqu'au terminus Ahuntsic, à l'intersection des rues Millen et Henri Bourassa. Cette station, assurent les hommes d'affaires d'Ahuntsic, répondrait aux désirs des résidents de Bordeaux, Montréal-Nord, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, tout autant que d'Ahuntsic.**

**MOULIN ANCESTRAL ET EDIFICE MODERNE** — Cette photo, qui est l'oeuvre de Michel Giroux, de notre service de photographie, a été croquée sur le vif au coeur de la métropole. Contrairement aux légendes, cette fois c'est cet antique moulin qui a trouvé refuge à l'ombre du gratte-ciel de la Banque Impériale du Canada, sur le square Dominion. Le moulin à vent a été installé à l'occasion de la Semaine de l'embellissement.

## Contre le péage sur le pont Champlain

# Verdun part en guerre

par Luc BEAUREGARD

Le conseil de Verdun a résolu hier soir de faire pression auprès du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, et du ministre des Transports, M. Léon Balcer, afin d'obtenir qu'il n'y ait pas de péage sur le pont Champlain. Le conseil de ville a pris cette décision à la suite de l'intervention du conseiller Bryce Mackasey dans les délibérations.

Celui-ci a souligné que le pont Champlain avait été projeté d'abord et avant tout afin d'alléger la circulation sur les ponts Victoria et Mercier. "Mais voilà qu'en rendant le pont Champlain le seul pont à péage, de dire M. Mackasey, le gouvernement oublie la raison d'être du pont et le rend même inutile".

Le conseiller a déclaré que les citoyens de Verdun avaient droit à autant d'égards que ceux des abords des ponts Jacques-Cartier et Victoria . . . "Le péage sur le pont Champlain est une discrimination et une insulte pour la population de Verdun, a-t-il dit. Cela retardera et peut-être remettra à jamais le développement de l'île des Soeurs."

Le conseilelr a ajouté que beaucoup de jeunes couples attendaient le développement de l'île des Soeurs pour construire leur propre maison, parce que les prix de la construction dans Verdun même étaient trop élevés. "Mais avec des kiosques à péage sur le pont Champlain, de dire M. Mackasey, ces jeunes couples vont chercher à se bâtir ailleurs, car, pas plus que les citoyens de Saint-Lambert, ne sont-ils intéressés à payer sur les ponts. Pourquoi ces jeunes couples s'installeraient-ils sur l'île des Soeurs puisqu'ils peuvent le faire tout aussi bien ailleurs, sur la rive-sud, sans avoir à payer pour les ponts ?"

Le conseiller a signalé enfin que ce péage devenait au fait une taxation directe pour la ville de Verdun et qu'il était donc une mesure injuste pour la communauté verdunoise.

# Sur quels investissements calculer les tarifs du gaz ?

par Claude GENDRON

Quels investissements doivent servir de base (rate base) au calcul des tarifs du gaz naturel à Montréal ?

Doit-on considérer en entier les capitaux investis par la Corporation de gaz naturel, lors de l'achat du réseau gazier de l'Hydro-Québec en avril 1957 ?

Doit-on en soustraire les actifs que la Corporation de gaz ne possède plus ? Doit-on en soustraire également les investissements ultérieurs qui n'ont pas rapporté le rendement prévu en certains secteurs ?

Ce sont des questions de ce genre que les témoignages des experts de la ville de Montréal ont soulevées, au cours de la journée, hier, devant la Régie de l'électricité et du gaz. Et l'on se posait encore les mêmes questions à l'ajournement, en fin d'après-midi.

Pour les avocats de la CGN, les questions soulevées par la ville ne se posent pas. Selon eux, la loi (articles 3, 4 et 5 du chapitre 54, 5-6 Elisabeth II, 1956-1957) est claire. "Le prix effectivement payé pour ces biens (le réseau gazier de l'Hydro) est réputé être la juste valeur et faire partie des investissements . . . Quant aux autres biens engagés dans l'entreprise, la juste valeur en est estimée sur la base du coût de leur remplacement moins la dépréciation".

Mais, pour les avocats de la ville, ce n'est pas si clair. Et la Régie, pour apprécier à leur valeur les témoignages des experts de la ville et les documents que ceux-ci ont versés aux dossiers, leur a permis d'expliquer ce qu'ils comprenaient, eux, de la loi.

Dans la matinée, M. Pierre Mercier-Gouin, ing. p., a déclaré que, pour calculer les tarifs du gaz en vue d'assurer un taux de rendement raisonnable, il ne retenait des investissements que ceux qui étaient réellement faits et ceux qui étaient rentables actuellement.

Son témoignage ressembla à une longue conversation d'experts avec les trois membres de la Régie et porta surtout

Voir TARIFS en page 6

# LES ELECTIONS SUR LA RIVE-SUD

par Teddy CHEVALOT

**Saint - Basile - le - Grand.** — Le résultat des élections complémentaires d'hier a été totalement néfaste au maire de St-Basile-le-Grand, M. Jean-Charles Michaud.

Les trois candidats qu'il soutenait ont tous été battus par des majorités, dans l'ensemble, confortables.

De ce fait, il aura donc une opposition de trois échevins dans son conseil, et il est à prévoir qu'il devra user souvent de son vote prépondérant.

M. Roland Leblanc a triomphé de son adversaire M. Bernard Labelle, en obtenant 313 votes là où ce dernier n'en totalisait que 287. Pour sa part, M. Martial Lalande a évincé l'échevin sortant Roger Desmarais, avec 314 voix contre 286. Enfin, l'échevin Jean-Guy Robert a été facilement reporté au pouvoir, en obtenant 371 votes en sa faveur contre 229 pour son adversaire M. Henri Vandervoode.

Les deux tiers des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote sur un total d'environ 1,000 électeurs, quelque 618 se sont présentés aux urnes.

**Notre - Dame - du - Sacré-Coeur.** — Dans cette municipalité de quelque 2,500 habitants, le maire Stedman a lui aussi perdu hier le contrôle de son conseil municipal. Il nous a été impossible d'obtenir de chiffres, toutefois il appert que MM. Rowland Booker et Léopold Richard, deux échevins sortant de charge, ont facilement battu leurs adversaires MM. Roméo Pichette, autre échevin sortant et William Fournier. Quant à M. Walter Steele, nouveau venu dans l'arène municipale, et membre du groupe Booker-Richard, il a lui aussi remporté la victoire sur son adversaire M. James Darby.

**St-Lambert.** — Des élections scolaires se tiendront à St-Lambert le 11 juin. Parmi les commissaires sortant de charge, on trouve MM. Horace Bissonnette et Léo McCarthy.

Or, il se peut que St-Lambert, pour la première fois de son histoire, ait peut-être, au poste de commissaire d'écoles, une femme.

Celle-ci, Mme Marielle Brossard-Hosley, a accepté sa poser

Voir ELECTIONS en page 6

# M. Philip Fainer élu à Outremont

M. Philip Fainer a été élu hier pour un second mandat, échevin du quartier nord de la ville d'Outremont, avec une majorité de 49 voix sur son adversaire, M. Joseph Y. Nadler. M. Fainer a récolté 289 voix et son opposant, 240.

Lundi dernier, lors de la mise en nomination des candidatures dans deux autres quartiers, les quartiers sud et ouest, Me Jacques Trahan et le Dr Conrad Archambault ont été élus par acclamation : le premier, échevin du quartier sud, et le second, échevin du quartier ouest.

## Prochain témoin : un jésuite de la maison Bellarmin

*Intrigué par ce qu'il avait vu dans les journaux, le président de la Régie de l'électricité et du gaz, le juge Jacques Vadboncoeur, a demandé aux avocats de la ville si le prêtre qu'ils doivent amener comme témoin était bien un jésuite . . .*

*—Un jésuite de la maison Bellarmin, fit Me Pierre Cimon.*

*—Et ce n'est pas mon frère, Paul, qui est jésuite, ajouta-t-il.*

*—C'est peut-être le confesseur du maire? lança Me Edouard Angers, avocat de la CGN.*

# FAITS divers

### Trois morts dans une collision

La PP a dévoilé, en fin de matinée, l'identité des trois victimes de la collision d'un camion-citerne et d'une auto, survenue hier soir, sur la route no 78, au nord de Maniwaki.

Les victimes sont MM. Gilbert et Normand Thellend, deux frères âgés de 23 et 26 ans, domiciliés à Bourlamaque, comté d'Abitibi-Est; ainsi que Claude Florent, 17 ans, de St-Edouard, même comté.

M. Horace Fournel, de Val d'Or, conducteur du camion-citerne, propriété de la compagnie Gervais petroleum, du même endroit, est dans un état critique à l'hôpital St-Joseph de Maniwaki.

La violence de l'impact a provoqué l'explosion du camion et les trois occupants de l'auto ont été brûlés vifs.

L'identification des victimes a eu lieu à la morgue de Maniwaki, en présence du Dr Jean-Thomas L'Ecuyer, coroner, et de M. Roland Proulx, agent de la PP, chargé de l'enquête dans cette affaire.

### Heurtée par une auto

Une femme repose dans un état critique à l'hôpital Maisonneuve après avoir été heurtée

Voir FAITS DIVERS en page 6

# Fusillade dans les rues de Notre-Dame-de-Grâce

Une dizaine de policiers ont patrouillé les rues de Notre-Dame-de-Grâce afin de mettre la main au collet de deux individus, dont l'un aurait fait feu sur un agent, tôt ce matin.

Peu avant 1 h. 30, les agents des autos 14-1 et 14-7 ont été dépêchés à l'arrière du 6894, Ave Somerled, pour y appréhender des cambrioleurs.

Ce sont les agents Jean-Claude Gascon et Claude Picard, de l'auto-ambulance 14-7, qui sont arrivés les premiers à l'adresse mentionnée. Ils ont été suivis par leurs confrères Claude Lemay et Gaston Laroche, mais déjà le policier Gascon était à la poursuite des deux suspects.

A peine les fuyards avaient-ils fait cent pieds que l'un des deux a fait feu en direction de l'agent Gascon, mais le projectile ne l'a pas atteint.

C'est alors que quatre autres coups de feu ont retenti dans la nuit, mais ils provenaient de l'arme du policier.

Les deux suspects ont quand même réussi à disparaître derrière les buissons et la police est toujours à leur recherche . . .

SANDWICHES
ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES
Assortiment varié tel que JAMBON POULET OEUFS SMOKED MEAT en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.
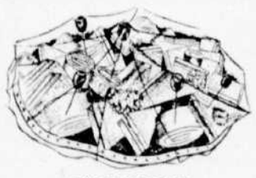
Une boite de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40
TELEPHONEZ
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
PEGROIDS VI. 4-3901

Maico
APPAREILS AUDITIFS
ils sont adaptables
• à l'oreille
• aux verres
• aux cheveux
• Aussi, modèles de type classique.
Réparation de toutes les marques d'appareil auditif. Piles disponibles.
TERMES FACILES
* Audiologistes diplômés en prothèses auditives.
1286, rue Berri (coin Ste-Catherine) VI. 9-6440
Bureau principal 1529 Sherbrooke O. WE. 5-5293

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

AUVENTS en CANEVAS et en ALUMINIUM

BELLO LA MARQUE DE QUALITE BRAND
POUR FENÊTRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, ETC.
LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA DE TISSUS ET DE COULEURS
Aussi: Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMES GRATUITS A DOMICILE
Tél. LA. 7-1555*
LOUAGE DE TENTES ET ACCESSOIRES DE CAMPING

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE

2 PAIRES
régulièrement $22.50
SPECIAL
$13.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
VI. 5-7251
QUANTITE LIMITEE
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

CHANGEZ VOTRE MOTEUR POUR AUSSI PEU QUE $3.45 par semaine

PAS DE COMPTANT
INSTALLATION en 8 heures
MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques
Vous aurez la performance d'une voiture neuve.
GARANTIE 3 mois ou 4,000 milles inspection gratuite
Aussi transmission automatique $2 par semaine
Delisle AUTOMOBILE LTEE 25 ans d'expérience à votre service
2815 est, SHERBROOKE à l'est d'Iberville LA. 6-2813

# PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

***En Saskatchewan, le nouveau premier ministre a fort à faire***

## M. Lloyd lutte contre les défections... et les médecins

par **Scott SCHILL**

REGINA. (PCF) — La mer politique de la Saskatchewan a été agitée au cours des six derniers mois, mais le premier ministre de cette province, M. Woodrow S. Lloyd, un homme qui a une volonté de fer, n'a pas changé l'itinéraire de son vaisseau.

C'est alors que se poursuivait à l'Assemblée législative de la Saskatchewan l'étude du projet de loi — si discuté — d'assurance-santé que la tempête à commencé. L'étude de ce projet de loi par la Législature à sa session spéciale d'automne n'était faite qu'à moitié lorsque M. Douglas quitta son poste de premier ministre.

En décembre, les forces du parti CCF-NPD subirent un revers lorsque le parti libéral remporta une élection complémentaire dans le comté de Weyburn dont M. Douglas avait détenu le siège durant 17 ans.

De plus, le nouveau premier ministre était alors aux prises avec les problèmes engendrés par la sécheresse de l'an dernier, dont les effets se faisaient sentir sur l'économie de la province agricole de Saskatchewan.

Il eut aussi à subir l'opposition des médecins au plan d'assurance-santé du gouvernement. Il a vu M. Hazen Argue passer au gouvernement libéral. Un des ministres de son cabinet, M. L. F. McIntosh, mourut le 17 mars dernier et, par surcroît, le ministre des Travaux publics, M. Walter Erb, démissionna comme ministre et du parti CCF-NPD.

M. WOODROW S. LLOYD, qui est âgé de 48 ans, était ministre depuis 1944 lorsqu'il a succédé au premier ministre Douglas.

### Ça ne le surprend pas

"Nous nous attendions un peu à ça, déclare-t-il. Mes premiers six mois comme premier ministre n'ont pas été plus difficiles que je ne m'y attendais.

M. Lloyd a placé l'avenir de sa carrière politique dans le plan d'assurance-santé qui entre en vigueur le 1er juillet prochain. Il aura également à faire une dure lutte lors d'une élection complémentaire dans le comté de Prince-Albert, dont le siège était détenu par M. McIntosh et où le président de l'Association libérale de la Saskatchewan, M. Davie Steuart, devient un candidat dangereux.

La démission de M. Erb, qui était ministre de la Santé quand le projet de loi a été présenté, a compliqué les choses davantage. En démissionnant, M. Erb a dit qu'il n'approuvait pas l'idée de mettre le plan en vigueur malgré l'opposition de médecins.

En dépit de ce contre-temps et malgré l'opposition persistante de la profession médicale, le premier ministre a insisté pour que le plan d'assurance-santé soit appliqué avec ou sans la coopération des médecins.

"Je ne me fais pas d'illusion, a-t-il dit. Il y aura des médecins qui décideront de quitter la province au début. Mais ce n'est pas un facteur important. M. Lloyd est confiant qu'éventuellement le nombre des médecins qui viendront en Saskatchewan sera plus élevé que le nombre de ceux qui s'en iront ailleurs.

C'est M. Lloyd qui avait mis fin aux pourparlers avec le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan, le 11 avril dernier. Le Collège avait proposé son propre plan d'assurance-santé, mais M. Lloyd n'a pas voulu l'accepter.

Le premier ministre ferait des compromis sur des questions de détail, a-t-il dit, mais jamais sur des questions de principe.

Lorsqu'il a succédé à Tommy Douglas, M. Lloyd a dû montrer à ses ministres, aux membres du parti CCF de la Législature et aux hauts fonctionnaires qu'il était capable d'assumer les responsabilités de premier ministre. "A mon avis, je crois que tout a bien été jusqu'ici".

La défection de M. Argue aux libéraux, dit-il, a "visiblement aidé à renforcer le mouvement, tout particulièrement au coeur du parti".

Un chroniqueur de Régina a écrit que M. Douglas avait demandé à M. Lloyd de laisser tomber les discussions avec les médecins parce que cela pourrait nuire à la campagne du NPD en faveur d'un programme d'assurance-santé. M. Lloyd a violemment réagi à cette affirmation.

Il a rencontré le chroniqueur en question : il a nié la véracité des écrits du journaliste et lui a offert de lui donner n'"importe quel montant" s'il pouvait lui prouver le tiers de ce qu'il avait avancé dans son article.

Comme le premier ministre de la province, M. Lloyd a l'intention de participer activement à la campagne électorale fédérale du NPD en Saskatchewan. Il croit que le NPD peut remporter au moins sept des 17 sièges fédéraux en Saskatchewan. Tous, sauf un, sont actuellement détenus par les progressistes-conservateurs.

Il ne donne pas beaucoup de chances aux libéraux dans la province, malgré le fait qu'ils détiennent 19 des 55 sièges à l'Assemblée législative.

Même dans le comté d'Assiniboia, où M. Argue est candidat libéral, M. Lloyd est d'avis que le NPD peut l'emporter. "Argue arrivera peut-être troisième dans cette élection", dit-il.

M. Lloyd attend que la population ait vu fonctionner le plan d'asurance-santé avant d'ordonner des élections complémentaires dans le comté de Prince Albert.

Il ne concède pas la victoire à M. Stewart. La défaite dans Weyburn a été une déception, "mais nous avons fait des erreurs que nous ne répéterons pas dans Prince Albert".

La première erreur a été d'ordonner trop rapidement des élections. "Nous aurions fait bien meilleure figure si nous avions attendu à janvier ou février. Le plan d'assurance-santé était bien plus à point alors.

Ce fut aussi une erreur de permettre à des organisateurs syndicaux de travailler dans un comté à prédominance rurale, estime-t-il.

Le défi lancé par les libéraux ne l'oblige nullement à ordonner hâtivement une élection complémentaire ou une élection provinciale générale.

Il n'est pas question de changer la coutume qui est de tenir des élections tous les quatre ans.

## Bonn-Washington : amitié à refaire

BONN. — "Il faut tout apprendre."

L'amertume, la nostalgie du temps passé, l'ironie qui est un trait caractéristique du chancelier Konrad Adenauer, même la moquerie à ses dépens, beaucoup moins caractéristique, on pouvait déceler tout cela, mêlé et contradictoire, dans cette seule phrase mystérieuse. Le chancelier s'exprimait d'un ton définitif, presque comme s'il prononçait sa propre épitaphe.

C'était sa réponse à la question de savoir si "les communications étaient entièrement rompues" entre les gouvernements fédéral allemand et américain. La question était précédée du rappel de la constante intimité, de la confiance sans réserve qui régnait auparavant. Lorsque le chancelier a répondu en quatre mots, il avouait de fait la totale rupture des communications germano-américaines et le style de son aveu constituait vraiment en quelque sorte l'épitaphe d'une intime amitié morte.

Bientôt après la réunion à laquelle le chancelier Adenauer laissa échapper le sombre aveu qui précède, on apprit que M. Walter Dowling, ambassadeur des Etats-Unis, lui avait demandé audience. Il voulait lui remettre une missive du président Kennedy. Ce seul fait suffisait à ranimer l'espoir de meilleures relations. En outre, au cours d'une très longue entrevue, le chancelier, resté incisif malgré son grand âge, n'a cessé de souligner que l'insistance sur les divergences de vues occidentales ne pourrait qu'aider les ennemis de l'alliance.

Pour ces raisons, les détails de cet entretien de MM. Adenauer et Dowling sont restés confidentiels, sauf l'inéluctable aveu que les communications entre les gouvernements de Bonn et de Washington avaient été presque entièrement rompues, du moins quelque temps. On ne peut traiter que d'un autre point précis, parce qu'il est généralement connu à Bonn.

### "Pharisaïsme"

A la suite de la fuite notoire, à Bonn, du projet américain d'accommodement sur Berlin, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a expédié au ministre des Affaires étrangères de la République fédérale, M. Gerhard Schroeder, un télégramme de protestation dont seul le pharisaïsme dépassait la violence de ton. M. Schroeder a répondu avec une modération relative, mais lorsque le chancelier Adenauer a pris connaissance du message de M. Rusk, il l'a déclaré irrecevable et non avenu, ou à peu près. Le message Rusk a infligé aux susceptibilités de Bonn une profonde blessure, qu'il faudra du temps pour cicatriser.

Il faut que l'incident soit connu, parce qu'il est si révélateur. Le gouvernement Kennedy est constellé de brillants personnages, mais aucun d'eux n'a reconstitué un peuple brisé, n'a dirigé la restauration d'une saine vie politique parmi les ruines d'un passé honteux ou compte parmi les artisans d'une grande alliance. Quels que soient les défauts de M. Adenauer, voilà ses réussites. Le président Kennedy même se les rappelle et en respecte le chancelier, mais nombre des subordonnés du président les oublient. C'est à la fois une impolitesse et une faute politique.

Sauf le respect qui convient, que manque-t-il au rétablissement de rapports viables entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale ? Une phrase suffit pour répondre : le prompt rétablissement de l'intimité, de la franchise anciennes.

Il est inutile de nous étendre ici sur les folies des Américains, les sottises des Allemands, pendant la pitoyable époque qui a abouti à la mordante conférence de presse du chancelier Adenauer à Berlin. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'intimité, la franchise y ont entièrement manqué.

Ces sentiments restent impossibles, il va de soi, si Washington se range de plus en plus à la vue de Londres (qui rappelle aux Allemands le différend gênant de Tchécoslovaquie), d'après laquelle les Allemands sont égoïstes et déraisonnables parce qu'ils laissent leurs intérêts nationaux influencer leur jugement sur le problème de Berlin.

ALSOP

Il ne peut pas davantage y avoir amitié ni sincérité si Washington n'exige que les Allemands partagent les responsabilités découlant soit du règlement de Berlin soit de l'absence de règlement. La grande faute du gouvernement de Bonn a été de se dérober à ces responsabilités, de même que la principale faute tactique de Washington a été de ne pas exiger que Bonn les reconnût.

Après les événements exposés plus haut, il sera certainement très difficile que les deux gouvernements rétablissent l'ancienne amitié. Tout presque est à recommencer, pour ainsi dire comme s'ils se rencontraient pour la première fois.

Pourtant, lorsque j'ai quitté la longue, haute et froide salle ayant vue sur le Rhin où le chancelier a l'habitude de recevoir les visiteurs, j'avais beaucoup plus d'espoir qu'en arrivant. D'après sa conférence de presse de Berlin, le chancelier avait paru renoncer à l'alliance germano-américaine en faveur de l'alliance franco-allemande.

On peut maintenant avoir la certitude que c'est faux. Les rapports germano-américains ont subi une grave atteinte, mais pas assez pour qu'on ne puisse les rétablir au moyen d'efforts bien compris. Les dirigeants de Washington, au lieu de dénombrer leurs griefs, feraient bien de calculer ce qu'il en coûterait de refuser ces efforts.

(Tous droits réservés 1962, New York Herald-Tribune Inc.)

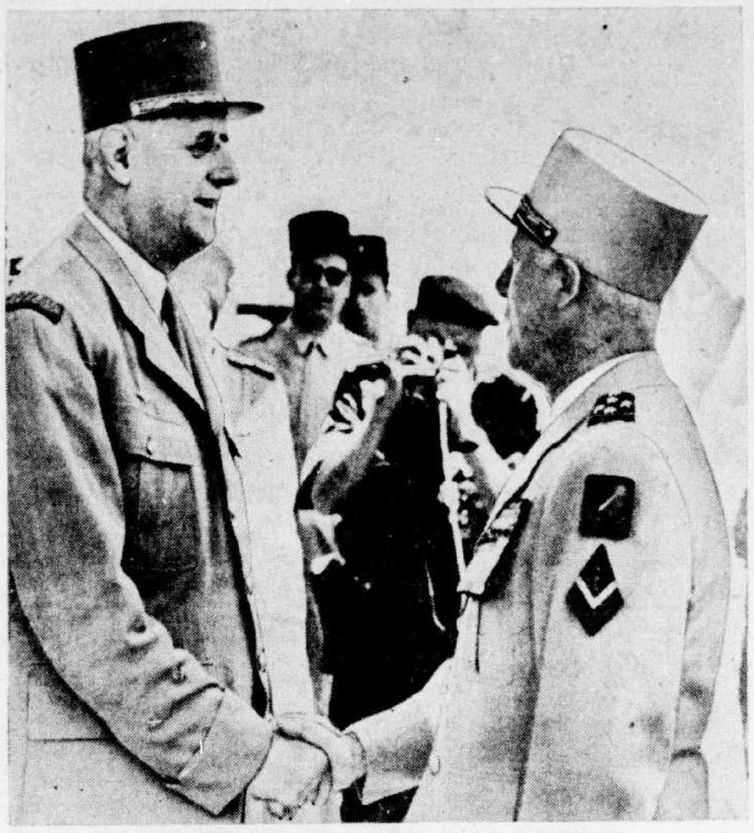

ALGER, 1958 : Salan accueille le président de Gaulle.

Le procès s'ouvre aujourd'hui

## 500 morts, 2,000 blessés sont "reprochés" à Salan

PARIS. (AFP) — Le procès de l'ancien chef de l'OAS, l'ex-général Salan, s'ouvre aujourd'hui à Paris. Quelque cinq cents morts, près de deux mille blessés, trois mille attentats tant en Algérie que pour la Métropole sont reprochés à Salan. En outre, on lui reproche d'avoir, dès le 10 mai 1961, proclamé qu'il fallait abattre la République, et d'avoir créé le Conseil national de la résistance française en Algérie, dont la première manifestation — toute théorique — a été de proclamer déchus le président de la République française et le gouvernement.

Dans le même document, Salan se confiait à lui-même le soin de constituer un gouvernement provisoire.

### Pas d'illusions

Après la condamnation à mort de l'ex-général Jouhaud, il ne se faisait guère d'illusions sur son sort. Mais il entend, a-t-il dit, — et ses avocats l'ont longuement répété à la presse, — se défendre, bien qu'il soit prêt à mourir.

Mais pour cela, il estime qu'il faut remonter à l'époque où, considéré comme un général de gauche, comme le bradeur de l'Indochine, il était l'objet d'un attentat par bazooka, le 16 janvier 1957, opération à laquelle il échappa de peu mais où périt un de ses adjoints, le commandant Rodier.

Salan a rapidement changé de position. A tel point qu'il s'est réconcilié avec Philippe Castille, l'un de ses agresseurs, qui est devenu un des chefs de l'OAS. en Métropole et qui a été récemment arrêté à la suite de plusieurs attentats dont il était responsable.

Cette reconversion politique a permis à Salan de prendre Tixier-Vignancour, qui fut l'avocat du Dr Kovacs, un des principaux organisateurs de l'attentat au bazooka.

Pour tenter de justifier son action, Salan a cité à l'audience 132 témoins, parmi lesquels le général de Gaulle qui, en raison de sa fonction de président de la République, ne pourra pas venir témoigner. L'ancien président de la République, M. René Coty, de nombreux ministres, M. Michel Debré ancien premier ministre, tous les généraux qui ont eu quelques commandements en Algérie depuis 1956, de nombreux parlementaires et tous les membres de l'OAS actuellement en prison sont dans l'attente du jugement.

Mais il est vraisemblable que le tribunal voudra s'en tenir strictement aux faits retenus par l'accusation, c'est-à-dire au putsch du 22 avril 1961 qui échoua le 26 avril suivant, à la suite de quoi Salan entra dans la pleine clandestinité et constitua l'OAS.

Aux explications politiques de Salan, le tribunal répondra sans doute qu'il n'entre pas dans le sujet. Il est très vraisemblable que sur les 132 témoins cités par la défense, le tribunal refusera de recevoir d'autres dépositions que celles que l'on admet généralement pour les témoins de la défense, c'est-à-dire des témoignages de moralité.

Que seront les débats ? Si Salan n'a pas satisfaction, il est possible qu'il décide de se taire, après avoir fait une longue déclaration d'environ 100 pages dactylographiées.

Des précautions extraordinaires ont été prises pour la sécurité autour du Palais de Justice. Le stationnement sera interdit sur tous les quais et rues entourant le Palais. Une seule porte sera ouverte et tous les assistants, aussi bien les journalistes que les personnes invitées, seront fouillés avant les débats. Des policiers armés monteront la garde sur les toits.

### Masse de documents

On pense que le procès durera quatre ou cinq jours, peut-être même plus, dans l'hypothèse où tous les témoins seraient entendus, mais on ne peut préjuger la décision du tribunal.

En ce qui concerne l'accusation, six ou sept témoins viendront à la barre, sans doute pour des explications techniques.

Le nombre d'attentats, le nombre de blessés, le nombre de morts, d'agressions ne sont pas encore révélés, mais on pense que le colonel Debrosse, commandant de la gendarmerie en Algérie au moment des "Barricades", et qui a ensuite occupé un poste très important dans la même région après ces événements, viendra déposer. On sait qu'il a apporté plus de 30 livres de documents concernant la responsabilité de Salan en sa qualité de chef de l'OAS.

Quoi qu'il en soit, ce procès s'annonce comme l'un des plus grands procès politique de l'histoire française.

## La Bulgarie mérite bien sa semaine Khrouchtchev

par **Olivier MARCHAND**

*Après s'être employé durant plusieurs mois à consolider la politique intérieure et à faire le point des amitiés, M. Khrouchtchev a repris la route. Une destination s'offrait immédiatement en ce nouveau printemps de guerre froide : la Bulgarie.*

*L'OTAN vient de se réunir à Athènes ; l'Albanie continue de bouder ; la Yougoslavie se fait plus amicale. Les Balkans conservent toute leur importance, pour ces raisons et pour beaucoup d'autres.*

*M. Khrouchtchev sent que les Bulgares ne doivent pas lui ménager leur fidélité. Ils sont aux frontières du bloc défensif que constitue le Pacte de Varsovie, lancé il y a sept ans en réplique à l'OTAN.*

*Or, l'OTAN a affirmé sa présence en Grèce en tenant ses assises annuelles dans la capitale de ce pays, il y a quelques semaines. M. Khrouchtchev ne pouvait donc que flairer un durcissement de ce côté.*

### Où sont les soucis ?

*La Grèce, bien enfoncée dans le bloc occidental, M. Khrouchtchev doit veiller sur l'ordre bulgare. Les "défections" albanaise et yougoslave lui suffisent.*

*Au strict point de vue intérieur, la Bulgarie est un atout mineur dans le monde soviétique. C'est un pays en évolution très lente où le régime communiste a fait disparaître un certain degré de misère tout en ne réussissant pas à améliorer le niveau de vie de façon très notable.*

*M. Khrouchtchev passera presque une semaine dans ce pays. Il y est accompagné du ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko et de plusieurs autres lieutenants.*

*Qu'il ait décidé de consacrer autant d'attentions à la Bulgarie, pièce mineure de l'échiquier, donne à songer que l'enjeu est de taille.*

*En fait, il s'agit d'une tournée sur le front.*


AVIS!
RETROUVEZ L'OUIE!
VOYEZ Beltone
716 OUEST, STE-CATHERINE
UN. 1-6753

*Découpez et postez*
BELTONE APPAREILS AUDITIFS
716 OUEST, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL, QUEBEC
NOM .....
RUE .....
VILLE ..... TEL .....
SANS OBLIGATION VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR VOTRE BROCHURE GRATUITE.

VENTE
NOUVEAU MODELE 100
PORTES
D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ

GRATIS avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de longerons d'aluminium en "Z" valant $15.

Nouveau modèle supérieur 1962
Prix ordinaire $79.50
ACHETEZ MAINTENANT
VOUS ECONOMISEZ $30.00
PRIX DE LA VENTE DE 7 JOURS
$49.50 COMPLET

Avec panneaux de verre et moustiquaire, chaîne antivent de sûreté, ferme-porte pneumatique, poignée ronde de porte avec serrure et gonds d'aluminium avec roulements à billes en nylon. Grilles, fente à lettres et installation facultative.

Tél. RI. 7-3534 Démonstration à domicile gratuite jour et nuit
Wm MORRIS ET FILS LIMITÉE
6045, chemin Côte-de-Liesse — Montréal

EN VENTE CHEZ :
Bettina
975 rue, Notre-Dame, Lachine.
ME. 7-3041 ME. 7-0713

Toujours à l'AVANT-GARDE
*du confort*
POUR ENFANTS
*comme*
POUR ADULTES
les magasins BLEAU sont heureux d'offrir à leur clientèle une chaussure pour enfants qui permet une saine croissance du pied.
VENEZ FAIRE ESSAYER A VOS ENFANTS
*le nouveau modèle*
*Wikler*
*par Buster Brown*

J.C. Bleau INC.
4561 rue Ste-Catherine Est
CL. 5-7987
5335 Chemin Reine-Marie
HU. 4-7778
J. Bleau

*Nous mettons à vos pieds la qualité*
BROWN SHOE COMPANY

*Importante nouveauté BUSTER BROWN*

Une nouvelle et merveilleuse chaussure pour enfants jusqu'à 3 ans

*conçue pour leur éviter de souffrir des pieds toute leur vie*

Cette chaussure entièrement nouvelle fut conçue par le Dr Simon J. Wikler, de la Floride, spécialiste pour les pieds. Il s'inspira, pour la dessiner, de la structure et des besoins du pied humain en pleine croissance et il consulta, au cours de plusieurs années de recherches, nombre de médecins, pédiatres, chirurgiens orthopédistes et spécialistes pour les pieds. Tous l'encouragèrent vivement à faire breveter sa nouvelle chaussure et à la présenter aux fabricants des chaussures Buster Brown pour enfants.

D'après le Dr Wikler, les orteils des jeunes enfants doivent avoir l'espace nécessaire pour pouvoir remuer et pousser. L'idéal, pour les tout petits, serait de *marcher nu-pieds*.

Nos rues pavées et nos planchers froids ne le permettant pas, le Dr Wikler a conçu cette chaussure qui permet à l'enfant de marcher *comme s'il était nu-pieds, tout en étant chaussé*.

Pour appuyer sa théorie, il cite des statistiques: à l'âge d'un an, 8% des enfants souffrent des pieds; à l'âge de cinq ans, la proportion s'élève à 41%; enfin, à l'âge de 20 ans, 80% des jeunes gens se plaignent de maux de pieds.

Pourtant, dans les pays où la plupart des gens vont nu-pieds, les pieds plats n'existent pas. Les chaussures mal ajustées sembleraient donc être responsables de cet état de choses.

Pour protéger convenablement les petits pieds délicats, la chaussure Wikler présente une empeigne de cuir souple sans couture intérieure qui risquerait d'irriter le pied, sans cambrillon métallique qui nuirait à la souplesse de la semelle. Le pied est fermement maintenu au talon, tandis que les orteils ont tout l'espace voulu, grâce à la forme en éventail, pour rester bien étalés. Cette chaussure permet au pied du bébé de remuer et de grandir de façon normale.

La merveilleuse chaussure Wikler est vendue au Canada par les marchands autorisés des chaussures Buster Brown. Prix de détail suggéré, variant avec la pointure: 0 à 3, $3.50; 2 à 6, $6.99; 6½ à 8, $6.99.

Simon J. Wikler avec l'un des enfants qui portent avec succès la chaussure Wikler.

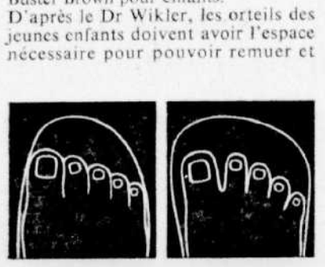

"La chaussure ordinaire oblige le pied à grandir à l'étroit et empêche les orteils de s'écarter comme ils le doivent naturellement".

"La chaussure idéale pour les enfants assure au pied une liberté totale et lui permet de grandir de façon naturelle, sans que les orteils risquent de se déformer".

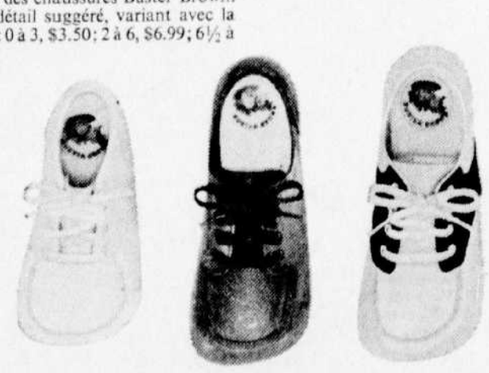

LA CHAUSSURE *Wikler* DE BUSTER BROWN
Marque déposée
BROWN SHOE COMPANY OF CANADA, LTD., PERTH, ONTARIO

# FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

par une automobile, à l'angle de la rue Bélair et du boul. St-Michel.

Les autorités de l'hôpital ont refusé de donner tout renseignement concernant l'état de Mme Annie Distaulo, âgée de 54 ans, domiciliée au 7169, 18e Avenue, à Ville St-Michel.

Un policier a déclaré que Mme Distaulo aurait eu une jambe coupée en plus d'avoir une fracture du crâne.

### Mitraillettes

Les quatre mitraillettes utilisées par cinq bandits la semaine dernière lors d'un hold-up de plusieurs milliers de dollars à la succursale de la banque Provinciale, à Saint-André Avelin, provenaient du lot de 13 armes de ce genre volées il y a une quinzaine aux dépôts militaires de Valcartier.

C'est ce qu'a confirmé ce matin l'inspecteur Gérard Houle, porte-parole de la PP, en précisant qu'il croit connaître l'identité des suspects. "Nos hommes semblent suivre une bonne piste, a continué M. Houle. Nous espérons retrouver les 9 autres mitraillettes que nous croyons encore au pays. La rumeur voulant qu'elles aient été volées pour le compte de belligérants d'Afrique, ne semble pas fondée."

### Jeunes accusés

Deux adolescents, membres d'une même famille, doivent comparaître jeudi en Cour du bien-être social, pour répondre à plusieurs chefs d'accusation de vols, de recels et de cambriolages.

Les deux détenus, qui sont âgés de 13 et 14 ans, ont été arrêtés, vers midi hier, par les sergents détectives Avila Larocque et Fred Savage.

Au moment de la capture, les policiers ont trouvé, enterrée le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique, à l'angle du boulevard St-Laurent et Van Horne, la somme de $130.

Les adolescents auraient avoué avoir cambriolé dix-huit maisons, dévalisé quatre magasins et volé huit bicyclettes, au cours des derniers mois.

Un des cambriolages leur aurait rapporté la somme de $350, dans un appartement de l'avenue Waverly.

De plus, ils ont dit aux détectives que la marchandise volée était immédiatement vendue à un receleur que la police devait appréhender aujourd'hui. D'autres personnes devaient également être mises sous arrêt en marge de cette affaire.

### Vol à main armée

Un bandit a commis un vol à main armée, peu avant 5 h., ce matin dans un poste d'essence à l'entrée du pont Jacques-Cartier.

La victime de ce vol, qui a rapporté à son auteur la somme de $60, est M. Claude Papillon, employé de la station-service B-A, 1830 rue Bordeaux, à l'angle de la rue Lafontaine.

Avant de prendre la fuite, le voleur a forcé M. Papillon à se réfugier à l'arrière de l'établissement.

### Assailli

M. Armand Boisvert, sans adresse connue, s'est plaint à la police durant la nuit qu'il a été assailli et battu par deux garçons de table alors qu'il se trouvait à l'intérieur du café Rialto, à l'angle de la rue Lagauchetière et du boul. Saint-Laurent. Il a précisé que ses agresseurs l'ont ensuite soulagé de $100 en billets de banque et de $287 en chèques négociables.

### Vol et recouvrement

Deux client du café Saint-Michel, 1074, rue de la Montagne, MM. Edward Malone et Donald Hutton, 355 ouest, rue St-Jacques, ont mandé la police tôt ce matin quand ils ont constaté que les deux noires, en compagnie desquelles ils se trouvaient dans une maison de chambres voisine, semblaient avoir vidé le contenu de leurs portefeuilles.

La police a conduit les deux suspectes au quartier général où des matrones ont retrouvé l'argent sur leurs presonnes.

### Par un câble

Un malfaiteur s'est dissimulé sur le toit d'une salle de quilles, le Papineau Bowling, 9515, avenue Papineau, et après l'heure de la fermeture s'est laissé glisser par un puits de lumière le long d'un câble jusqu'au parquet. Puis, dans les tiroirs du bureau du gérant, il a volé $460 en billets de banque. Quant la police a été plus tard prévenue de l'effraction, elle a aperçu le câble qui pendait encore du plafond jusqu'au sol.

### Audacieux voleur

Alors que la fillette de M. Jacques Bourdon, 8356, rue Berri, revenait de l'école hier, elle a constaté que l'intérieur de la maison était bouleversé. A ce moment, un inconnu a frappé à la porte de l'arrière et s'est identifié comme étant de la police.

En compagnie de l'écolière, il a visité chacune des pièces du logis. C'était apparemment le voleur qui avait été interrompu par l'arrivée de la fillette et qui, payant d'audace, continuait, à l'insu de cette dernière, le pillage de la maison.

Il a finalement vidé les lieux en emportant de l'argent et divers articles d'une valeur de $457.

### Octogénaire recherché

HULL (PC) — La police recherche M. Edouard Louis-Seize, âgé de 83 ans. M. Louis-Seize a quitté son domicile tôt hier matin et n'a pas été revu depuis. On a toutefois retrouvé son chapeau et son veston sur la rive de l'Outaouais.

# ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

sa candidature le 4 juin, jour de la mise en nomination. Elle sera soutenue dans son élection par le Comité d'action scolaire de St-Lambert, et c'est à la demande d'environ 40 parents membres de ce comité qu'elle a accepté de poser ce geste.

**Jacques-Cartier.** — L'élection scolaire de Jacques-Cartier qui, à cause des groupes en présence, est vitale pour l'avenir de la commission scolaire, suscite elle aussi divers remous.

On sait qu'en vertu de la nouvelle loi électorale le secrétaire-trésorier d'une commission scolaire est d'office président d'élections. Ce qui veut dire que M. Marc Lambert, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Jacques-Cartier, agira les 4 et 11 juin à ce titre.

Or, en dernière nouvelle, nous avons appris que la raison principale qui a motivé l'absence de trois commissaires à l'assemblée du 10 mai, n'est nulle autre que le désir, manifesté par le commissaire Gaston Bouchard, de changer de président d'élections, et donc, de secrétaire-trésorier.

Comme MM. Jean-Charles Duret et Lucien Cardinal étaient opposés à ce projet, ils ont tout simplement trouvé comme parade l'arme absolue de la non-présence à la commission scolaire ce soir-là. Et, par leur absence, ils ont fait rater la réunion.

# TARIFS

SUITE DE LA PAGE 3

sur les principes et les généralités, bien qu'à un certain moment le président lui demanda d'être plus concret. C'est ainsi que M. Gouin dit ne pas trouver rentable une bonne partie des investissements de $3,500,000 que la CGN a dépensés pour construire le gazoduc de la rive sud, sous le pont Jacques-Cartier.

M. Gouin trouve aussi non utile, dans une grande proportion, les investissements de la CGN dans la division LaSalle Coke, qui fabrique du gaz "manufacturé", parce que ces investissements "ne servent pas les consommateurs".

Sur la loi, M. Gouin dit que le législateur n'a certainement pas voulu faire payer les clients pour la dépréciation d'un capital qui n'existe plus en réalité.

Me Pierre Cimon, l'un des avocats de la ville, avait auparavant demandé à M. Glenn O. Maddock, président de la CGN, laquelle des mesures était la plus importante pour assurer un taux de rendement raisonnable aux actionnaires de la CGN, de la hausse des tarifs du gaz ou de l'augmentation des ventes éventuelles.

Les deux sont d'égale importance", fit le témoin. Et Me Cimon de rappeler que, dans une déclaration précédente, M. Maddock avait attaché plus d'importance à l'augmentation des ventes qu'à la hausse des tarifs.

Un autre directeur de la corporation fit également savoir ce matin, à la demande des avocats de la ville, que la CGN comptait 1,801 clients sur la rive sud, qui ont rapporté $745,069 pour les 12 mois terminés le 28 février 1962, alors que le gazoduc a coûté $3,440,585.

# DRAME

SUITE DE LA PAGE 3

du représentant de LA PRESSE, le conseiller Lagassé aurait demandé le refus du plan de subdivision et l'homologation de la terre. En homologuant, selon M. Lagassé, le conseil aurait pu, dans un avenir plus ou moins rapproché, exproprier la partie de la terre nécessaire à l'agrandissement du terrain de jeu; il semble que son idée n'ait pas fait long feu !

A la reprise de la réunion, M. Lagassé, après avoir légèrement vexé le conseil, a voté contre l'adoption du plan de subdivision; les contribuables l'ont chaudement applaudi et c'est suivi de la quasi-totalité de ces derniers que M. Lagassé s'est retiré de la salle du conseil en disant : "Ça ne vaut pas la peine de siéger avec un conseil pareil !"

Le maire, M. Bergeron, s'est dit déçu de l'attitude du conseiller Lagassé. "Je ne laisserai pas M. Lagassé conduire à lui seul le conseil; s'il n'est pas content, qu'il démissionne !", s'est écrié M. Bergeron.

# ANNEXION

SUITE DE LA PAGE 3

*cette décision, Québec règle une anomalie pour le moins surprenante. On sait que Montréal-Sud, en tant que ville, n'existait plus depuis le 29 janvier 1960, et que deux commissions scolaires, soit celles de Longueuil et de Montréal-Sud, cohabitaient dans ce nouveau Longueuil. A partir du premier juin, la situation redeviendra régulière, puisqu'il n'y aura plus, dans Longueuil, qu'une seule administration municipale et une seule administration scolaire.*

# APPEL

SUITE DE LA PAGE 3

titut Albert-Prévost, s'est vue remplacée sans délai au conseil d'administration. Il s'agit de Mme Andrée Prévost, la belle-fille du fondateur de l'institut.

L'équipe d'Albert-Prévost soutient que ces actes s'insèrent dans toute la série de décisions arbitraires qu'ils ont portées à l'attention du public récemment. "Ces nouveaux développements soulignent l'urgence d'une intervention énergique et immédiate du gouvernement dans cette institution."

LE PLEIN EMPLOI

*Depuis 1958, le chômage n'a cessé de s'aggraver et menace tous les travailleurs de chez nous. Un nouveau gouvernement libéral paiera le prix qu'il faut pour remettre les chômeurs canadiens au travail. Au moyen des vingt-cinq mesures pratiques énumérées ci-contre, le Parti libéral du Canada rétablira le plein emploi.*

LES 75

l'équipe
la volonté
la force du Québec
dans

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Parti libéral du Canada

**URBANISME ET LOGEMENT** — Création, avec le concours des provinces, d'un Fonds de prêts aux municipalités.

**ÉLIMINATION DES TAUDIS** et rénovation des zones tarées.

**LOGEMENTS À LOYER MODIQUE** — La construction de logements constitue l'aspect positif de l'élimination des taudis.

**AMÉLIORATION DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION** afin que les prêts puissent servir aussi à l'achat de maisons déjà construites.

**L'HABITATION RURALE**—Un nouveau gouvernement libéral apportera à la politique fédérale d'habitation la souplesse requise dans les plans, les normes et le financement pour faire face aux besoins particuliers des différentes régions.

**MISE EN VALEUR DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES** — Création d'un organisme fédéral qui travaillera en étroite collaboration avec les provinces.

**ENCOURAGEMENT AUX INDUSTRIES NOUVELLES** pour favoriser le développement économique des régions qui souffrent de chômage chronique.

**SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX PUBLICS ESSENTIELS** — Les programmes fédéraux de travaux publics s'adresseront tout particulièrement aux régions défavorisées.

**SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX MUNICIPALITÉS POUR LES TRAVAUX D'HIVER** proportionnées au niveau du chômage dans chaque municipalité. Dans les régions les plus touchées par le chômage, la contribution fédérale atteindra le coût total de la main-d'oeuvre pour les travaux d'hiver.

**SUBVENTIONS POUR FINS D'INVESTISSEMENT AUX MUNICIPALITÉS** dans les régions où le chômage est chronique. Un nouveau gouvernement libéral se joindra aux provinces pour aider à la réalisation de projets sérieux qui favoriseront l'expansion économique.

**STIMULANTS FISCAUX POUR LES NOUVELLES ENTREPRISES ET POUR CELLES QUI SE DÉVELOPPENT** — On accordera des priorités: (a) aux industries des régions où la création de nouveaux emplois sera la plus urgente; (b) aux industries qui augmenteront leurs exportations.

**FONDS D'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE** — Les entreprises ayant droit à un stimulant fiscal, toucheront des subventions d'appoint durant une période limitée.

**SUBVENTIONS D'APPOINT POUR LA RÉADAPTATION INDUSTRIELLE** — Le fonds d'assistance à l'industrie accordera une priorité (a) aux entreprises qui se développent en vue de tirer parti de nouvelles perspectives commerciales; (b) aux entreprises qui doivent s'adapter à une concurrence étrangère accrue.

**UNE BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE** dynamique en vue de procurer du capital canadien à des fins d'expansion. La Banque d'expansion industrielle sera transformée. Son administration sera distincte de celle de la Banque du Canada, et son capital accru.

**AIDE ÉQUITABLE AUX PETITES ENTREPRISES** visant à ouvrir de nouveaux débouchés dans le secteur de la fabrication, du commerce de détail et des services.

**IMPULSION À LA RECHERCHE** — Programme d'études détaillées sur les moyens économiques d'ouvrer au Canada nos matières premières.

**RELEVÉ DE NOS RICHESSES NATURELLES** et construction de routes d'accès. Un nouveau gouvernement libéral, de concert avec les provinces, procédera à l'exploration et à la découverte de nos richesses naturelles.

**AIDE À L'INDUSTRIE PRIMAIRE**—Aide concrète et efficace à nos industries primaires, qui sont actuellement aux prises avec de graves difficultés, comme l'industrie du charbon, de l'or et de l'uranium.

**DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DU NORD** au bénéfice des Canadiens. Vaste programme comportant l'amélioration du transport aérien, la construction de routes et le développement des localités de ces régions.

**SAGE ADMINISTRATION DES FINANCES** — Un nouveau gouvernement libéral fera le nécessaire pour rétablir la confiance dans la valeur du dollar canadien.

**ÉQUILIBRE DU BUDGET** — Un nouveau gouvernement libéral équilibrera le budget dans des conditions de plein emploi.

**AUGMENTATION DE NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR** — Un nouveau gouvernement libéral présentera un plan favorisant une plus grande mesure de libre-échange avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et le marché commun européen, comme première étape en vue de la récréation d'une Communauté économique atlantique.

**REVISION FISCALE** — Un nouveau gouvernement libéral procédera à la revision de notre système de taxation dans le but de distribuer les taxes plus équitablement, d'encourager l'esprit d'initiative et de diminuer les entraves à l'expansion économique.

**POLITIQUE MONÉTAIRE** au service d'une expansion économique stable. Un nouveau gouvernement libéral améliorera les marchés financiers du pays pour mettre plus de capitaux canadiens à la disposition de l'industrie et pour protéger le consommateur contre les abus qui se glissent dans le crédit à la consommation.

**CRÉATION D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE** qui fera des recommandations sur la planification des activités gouvernementales et les mesures propres à favoriser le progrès de l'économie.

(Extrait du manifeste du Parti libéral du Canada)

# les tribunaux

## Outils, arme dans les goussets

Surpris alors qu'il tentait de fracturer la porte arrière des entrepôts Simpson's Sears, rue Saint-Jacques ouest, un jeune homme dans la vingtaine a dû faire face à quatre accusations différentes, devant le juge René Théberge.

Il a tout d'abord été accusé de tentative d'effraction, de possession d'outil de cambrioleur (une barre de fer), de possession d'arme offensive (un revolver chargé de cinq balles) et de possession d'une cagoule (un bas de soie troué à la hauteur des yeux).

Tout cela invoqué contre lui, tout cautionnement devait lui être refusé jusqu'au 16, date de son enquête.

## *Accusé qui connaît... les prix!*

Accusé d'avoir empiété sur la propriété des Chemins de fer Nationaux, Patrick John Jennings, dont c'était la vingt-cinquième apparition "contrôlée" devant les tribunaux locaux, a été condamné au maximum de la peine en pareil cas. Soit $10 et les frais, ou un mois de prison.

Devant son contentement apparent, au prononcé de cette sentence, le juge René Théberge se demanda :

— Mais il semble fort satisfait ?

Ce à quoi le procureur du Canadien National, Me Auguste Angers c.r., rétorqua :

"C'est qu'il a l'habitude. Il est au courant... des prix".

## La tentation de se laisser payer une bouteille de vin

Il y a tenancier de débit clandestin, et... tenancier de débit clandestin.

Et il ne faut pas confondre, selon Me Gérald Mousseau, avocat de Steven Mc Intyre, du 816 rue Dominion, que la police des liqueurs accuse d'avoir "vendu le coup" à son domicile.

Selon Me Mousseau, donc, le tort de McIntyre, aurait été de consentir à "passer" à un ami, dont la femme était malade, un bouteille de vin.

Et se laissa convaincre, à la fin, d'accepter un billet de deux dollars pour la bouteille.

Ce qui constituait bien une vente, à toutes fins pratiques.

Me Pierre-Marcel Prévost, qui représentait la poursuite, souligna, de son côté, qu'il y avait précisément quatorze bouteilles de ce même vin dans la cave, de compatissant M. Mc Intyre.

Condamné au minimum de la peine, par le juge René Théberge, après représentations faites par les deux procureurs, tout ce liquide devait par ailleurs être saisi.

Tout comme quelques bouteilles vides de bières, et cinq pleines, qu'on avait également trouvées dans la place, par ailleurs.

Une autre présumée tenancière, Mme Russell Seymour, dont l'établissement aurait été située au 5600 de la rue Laurendeau, a pour sa part nié sa culpabilité. Son procès s'instruira le 22.

## COUR SUPERIEURE

Cour Supérieure, Division de Pratique, 15 mai 1962.

Les jugements suivants furent rendus par l'honorable juge J. P. Charbonneau.

Faucher Electrique Ltée vs Henri J. Malvasio & al et La Corporation de Montréal Métropolitain, mise en cause — Jugement : requête de la requérante pour bref de prohibition accordée, que bref émane et sursis accordé ; frais à suivre.

Joanne Skodinsky Kowalsky vs Gérald Kowalsky — Jugement : motion de la demanderesse pour substitution de procureurs accordée, sans frais.

Ingeborg Judith Wille vs Peter Philip Hammel — Jugement : motion du défendeur accordée pour mise en demeure à la demanderesse de se constituer un nouvel avocat dans un délai de quinze jours, avec dépens ; la demanderesse fait défaut).

Dame Huguette Marcoux vs Zoltan Benedek Nyeste — Jugement : motion de la demanderesse pour substitution de procureurs accordée, sans frais.

Albert Laprise vs Alfred Laflamme et al — Jugement : motion des défendeurs accordée pour examen médical du demandeur dans un délai de quinze jours ; un honoraire de $10, pour le médecin du demandeur ; frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

N. M. Paterson & Sons Ltd vs St. Lawrence Corporation Ltd — Jugement : motion de la défenderesse pour examen médical rejetée, avec dépens.

Alpha Investment Corporation vs Paul A. Champagne et J. A. Robert et Mme Gordon Clinton Allen, mis-en cause — Jugement : requête de la requérante pour l'émission d'un bref de Certiorari, retirée sans frais.

Dame Marilyn McRobert et Vir vs Pinkus Construction Inc. et al — Jugement : motion des défendeurs accordée pour examen médical de la demanderesse dans un délai de quinze jours : un honoraire de $10, pour le médecin de la demanderesse, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

Adolfo Rostan vs National Merchandise Mfg Co, Inc. — Jugement : motion du défendeur pour cautionnement pour frais et procuration d'avocat accordée, cautionnement fixé à $500, et à être fourni dans un délai de trois mois ; frais à suivre, et permis de retirer dépôt.

Alban Perras vs Rodolfo D'Agostin — Jugement : motion du demandeur principal et défendeur reconventionnel pour mise en demeure au défendeur principal et demandeur-reconventionnel de se constituer un nouveau procureur, accordée pour les frais seulement.

Dame Raymonde Laflamme-Chagnon et vir vs Commission de Transport de Montréal — Jugement : motion de la défenderesse accordée pour examen médical de la demanderesse d'ici quinze jours ; un honoraire de $10, pour le médecin de la demanderesse, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

Ernest Freitag vs La Commission de Transport de Montréal et Douglas James Steward — Jugement : motion des défendeurs pour substitution de procureurs accordée, sans frais.

Albert Bibeau vs Maurice Auger, et Yves Poitras, mis-en-cause, et Arthur Marois, opposant — Jugement : motion du demandeur retirée, sans frais.

## Cours pour aider à sauver des vies

Le taux annuel des noyades au Canada, soit sept pour 100,000 habitants, est un des plus élevés au monde.

Voilà pourquoi, du 14 au 19 mai l'Ambulance St-Jean de Montréal donnera des cours de deux heures sur la respiration artificielle durant sa semaine annuelle "Sauvez une Vie".

Au dire du lt.-col. Val Leduc, commissaire adjoint et administrateur de l'Ambulance St-Jean, il se noie plus de 1,200 personnes chaque année au Canada. L'Ambulance espère que ces pertes de vie nombreuses diminueront grâce au plus grand nombre de gens qui sauront appliquer la respiration artificielle.

Les cours spéciaux de l'Ambulance sont accessibles à quiconque désire apprendre la respiration artificielle. On peut s'inscrire en téléphonant à l'Ambulance, à VI. 2-9981.

# Motions en partie accordées au procès de Nicolet

par **Maurice MORIN,**
envoyé spécial de LA PRESSE

TROIS-RIVIERES. — Le procès en diffamation au montant de $435,000 intenté en rapport avec les incendies survenus à Nicolet et qui ont fait l'objet d'une série d'articles en octobre 1960 dans LA PRESSE, articles dus à la plume du journaliste Gilles Constantineau, est entré hier dans sa deuxième semaine au Palais de Justice de la cité nicolétaine, sous la présidence de l'hon. juge Gérard Lacroix, de la Cour Supérieure du district judiciaire de Québec. Au tout début de l'audience hier après-midi, le tribunal a rendu jugement sur les motions que Mes Antoine Geoffrion, C.R., Pierre Lamontagne et Yves Fortier, avocats de la Cie de publication LA PRESSE et du journaliste Constantineau, avaient soumises au tout début du procès pour présenter une défense amendée. Les motions ont été en partie agréées.

Le premier témoin entendu hier après-midi, M. Léon Bouvet, courtier en assurances, a déclaré que fin octobre 1960 ou début de novembre de la même année, il avait rencontré M. Léonce Gagnon "au sujet de ses assurances". "C'est-à-dire, a expliqué le témoin, que M. Gagnon avait demandé de nouvelles polices d'assurances pour remplacer ses polices en vigueur", police d'assurances que M. Caron lui avait vendues. Plus loin, dans sa déposition, le témoin Bouvet a déclaré "que Gagnon avait peur... advenant des incendies, qu'il y ait des enquêtes et que ça prenne du temps pour être payé. Il craignait que d'autres enquêtes se fassent. C'est pour cette raison qu'il avait demandé à changer d'assureur.

Le témoin, contre-interrogé, a affirmé que c'était lui qui avait émis les nouvelles polices d'assurances... pour remplacer les autres.

Puis le journaliste Raymond Grenier a terminé sa déposition commencée vendredi dernier. Contre-interrogé, il a mentionné Jean-Louis Biron, le journaliste Reynald Savoie, Simon Saint-Pierre, Alfred Vigeant, Guy Hamel, l'abbé Norman Beauchemin et Roland Bergeron, comme étant des personnes autres que les défendeurs Bélanger, Denoncourt et Lemire, avec qui il avait été question des incendies de Nicolet. Il a aussi dit qu'on avait discuté "d'enquêtes en général". Enfin il a affirmé que le journaliste Constantineau ne lui avait pas parlé des feux sur lesquels il "n'avait pu exercer de contrôle".

Ensuite le témoin Claude Turgeon, investigateur au commissariat des incendies du Québec, a produit une copie des dépositions des défendeurs Denoncourt et Bélanger, prises devant lui... lors d'un interrogatoire.

Il a aussi fait témoigner le demandeur Beaulac au sujet de l'affaire Valmore Rock, au début d'octobre 1960. Et en plusieurs autres occasions, il a "discuté" la déposition d'octobre 1960 qui sera déposée.

M. Maurice Houle, contracteur-fermier, a nié avoir remis à M. J.-J. Gauthier, de la PP, "quelque argent que ce soit en rapport avec les feux de Nicolet". "Ni de loin ni de près, a-t-il ponctué, je n'ai reçu d'argent de qui que ce soit... pour qui que ce soit. Personne ne m'a approché. Et jamais, je le répète, il n'a été question d'argent ou de feux."

Pour sa part, le chef Beaulac a déclaré avoir été "commissionné" par Denoncourt. "Ce dernier, a-t-il dit, m'a fait dire à Ferdinand Rock et J.-Ubald Caron que si ces deux derniers se retiraient de la vie politique municipale Bélanger détruirait les documents qu'il possédait dans un coffre-fort à Montréal au sujet des feux de Nicolet." L'entretien a été court, a conclu le chef. Contre-interrogé par Me Vigeant, le témoin a déclaré qu'à cette époque Denoncourt et lui étaient amis."

Enfin, M. Armand-A. Marcotte a dit que Lemire lui avait déclaré qu'après des élections municipales les échevins qui le seront encore seront forcés de démissionner à cause de ce qui s'en venait au sujet des incendies de Nicolet en général, que ces feux devaient avoir été payants pour Caron, que de grosses primes d'assurances avaient été payées.


Évitez les ennuis de la route

...prenez le train

Canadien National CN



ANALYSES MEDICALES

Diagnostic de la grossesse $5.00, Urines $2,50, Sang, etc.

2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses aux PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — Technicienne diplômée de l'Université de Montréal

MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — Garde-malade, diplômée, Hôtel-Dieu, Edmonston

MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS — Technicienne diplômée de l'Université de Montréal

*Toutes les analyses exécutées dans nos propres laboratoires. Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile. Rapports fournis le jour même.*

*Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622*

"Les PHARMACIES professionnelles" SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE Diplômé en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Confection Gratuite

FIBRE DE VERRE

• Tissu lavable • Ne change pas au soleil

• Aucun repassage • Hauteur minimum de 72"

Choix de plusieurs motifs et couleurs décoratives, aussi uni dans le blanc, beige ou or. 2.25 verge

Draperies Toutes Faites

FIBRE DE VERRE

Ajustable jusqu'à 105" de hauteur, choix de 5 motifs modernes dans plusieurs couleurs :

2 laizes x 2 laizes couvrant 96" .... 29.95 paire

3 laizes x 4 laizes couvrant 150" .... 39.95 paire

4 laizes x 4 laizes couvrant 196" .... 59.95 paire

N. G. VALIQUETTE LTEE, 915 est, Ste-Catherine VI. 2-8811



Leur gîte est gratuit !

Les enfants sont logés gratuitement lorsqu'ils occupent la même chambre que leurs parents... à tout hôtel ou toute auberge Hilton, partout dans le monde entier.

LOGEZ-VOUS AU HILTON...

SELON LE PLAN FAMILIAL

A MONTREAL, APPELEZ

UN 1-3301

POUR RESERVATION IMMEDIATE dans tous les HOTELS HILTON-STATLER AUBERGES HILTON HOTELS HILTON OUTREMER et autres hôtels importants

SERVICE DE RESERVATIONS

Hilton Carte Blanche

Cartes de crédit bienvenues



VENTE Broadloom Valiquette

POSE ET FEUTRE GRATUITS

TAPIS 100% LAINE de marque TUDOR (B.M.K.)

A L'EPREUVE DES MITES --- 12' SEULEMENT

De haute fabrication Twist, à fine laine torsadée, très serrée, combinant à la fois luxe et longue durée.

COULEURS choisies par notre décorateur : copper, épice, vert avocat, bleu ou blé.

Rég. 14.50 v.c. pour 11.00 V.C.

LEGERE IMPERFECTION N'AFFECTANT PAS LA DUREE NI L'APPARENCE DU TAPIS

TERMES FACILES

SERVICE DE MESURES A DOMICILE

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 est, STE-CATHERINE VI. 2-8811

Heures d'affaires : Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m. Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures.

# MOTS CROISÉS

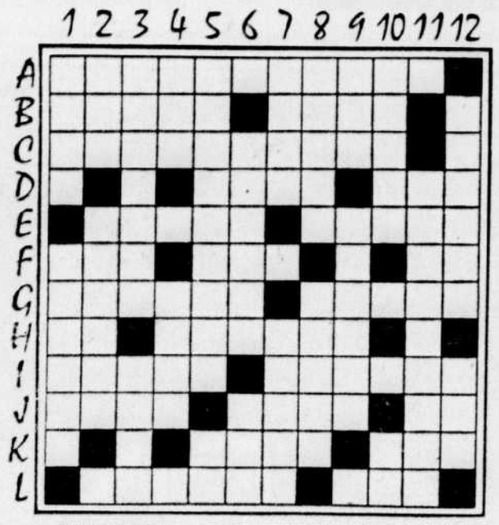

**Horizontalement**

A—Murmure d'origine morbide.
B—Action de ce qui est uni — Lettre grecque.
C—Qui ont un caractère d'un sifflement, en médecine.
D—Charge d'un âne — Atome.
E—Partie d'un arbre — Corps compact.
F—Tranquille, calme — Serré — Pronom personnel.
G—Réjouissance collective — Songeas.
H—Pièce de charpente — Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base.
I — Mamelles — Courte et frisée.
J—Dieu de l'amour — Enlevés — Coups de baguette.
K—Adjectif numéral (pl.) — Embrasement, incendie.
L—Qui ont des dents — Existes.

**Verticalement**

1—Inspiratrice — Fermées.
2—Sans inégalité — Considérer avec attention ou avec un certain dédain.
3—Région située au nord de la Russie — Corps simple qui a des propriétés antiseptiques.
4—Pronom personnel — Marque la privation, l'absence.
5—Calotte glaciaire — Note.
6—Fixer, affermir — Un, en anglais.
7—Le plus âgé des enfants — Division d'une pièce de théâtre (pl.).
8—Ancêtre de la tribu — Marquent un sentiment de gaieté.
9—Aller, en latin — Espaces sablés.
10—Ilôt de verdure — Marquent le dégoût.
11—Carcasses.
12—Manoeuvres secrètes et artificieuses — Liquide.

**SOLUTION DEMAIN**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | L | E | T | H | A | R | G | I | Q | U | E | ■ |
| B | E | C | O | U | L | E | R | ■ | U | N | I | S |
| C | U | R | N | E | ■ | V | O | L | I | E | R | E |
| D | C | E | T | ■ | R | U | S | E | ■ | E | N | ■ |
| E | O | M | I | S | E | ■ | S | E | C | S | ■ | T |
| F | C | E | N | A | C | L | E | ■ | A | U | G | E |
| G | Y | ■ | E | T | U | I | ■ | P | L | I | E | ■ |
| H | T | U | ■ | I | ■ | L | I | E | V | R | E | ■ |
| I | O | N | D | E | E | S | ■ | G | R | E | ■ | ■ |
| J | S | I | ■ | T | E | I | N | D | R | E | ■ | R |
| K | E | T | R | E | ■ | R | O | S | E | ■ | D | A |
| L | ■ | E | U | ■ | S | E | M | ■ | A | V | I | S |

**SOLUTION DU DERNIER PROBLEME**

## ici & LÀ

### DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

**Saint-Vincent-de-Paul,** annonce le rassemblement des anciens maitres et des anciens élèves, pour le conventum général de l'année pour le 23 mai. On s'inscrit au parloir du Collège, dès 6 heures du soir. Tout sera gratuit ; inscription, souper, réception. Hommes seulement. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser à NO. 1-7714 ou DU. 7-7116.

---

**Une soirée populaire mixte** organisée par la Ligue ouvrière catholique féminine aura lieu demain soir à 8 h. 30 au sous-sol de l'église Saint-André-Apôtre (entrée rue Esplanade). Le sujet sera "Les loisirs ou temps libres des gens mariés". Entrée gratuite ; un goûter sera servi.

---

**La Chambre de Commerce de Duvernay** vient d'élire son nouveau bureau de direction. Ont été élus : MM. Emile Turcot, président; Alphonse Bellevance, 1er vice-président ; Roger Bouchard, 2e vice-président ; Jean Lachapelle, secrétaire-trésorier ; Maurice Rhéaume, Michel Montaruli, Julien Paquette, Claude Masson, Gerry Robichaud, Guy Dumas, Raymond Girardin, directeurs.

---

Le quatrième Banquet annuel de la Chambre de commerce de Duvernay aura lieu au restaurant Dagwood, le 8 juin. C'est à cette occasion que le nouveau bureau de direction de la Chambre de commerce sera officiellement installé à son poste.

---

**Le congrès de l'Académie d'optométrie du Québec,** qui aura lieu au Centre social de l'Université de Montréal, du 20 au 22 mai, sera souligné par la présence du Dr A.M. Skeffington, de l'Optometric Program Foundation. L'OPF est un organisme qui diffuse un enseignement post-universitaire aux optométristes du monde entier.

---

**Club St-Laurent Kiwanis.** — Demain soir à 7 h., dîner-dansant au Ritz-Carlton, à l'occasion du 36e anniversaire du club.

---

Le R.P. Luigi d'Apollonia, S.J. rédacteur à la revue **Relations,** traitera de l'évolution selon la théologie catholique, et exposera ce que le chrétien peut admettre de la théorie évolutionniste de Teilhard de Chardin, ce soir, à 8 h., en l'auditorium du Collège Sophie-Barrat, 1239 est, boulevard Gouin.

---

**Une soirée populaire mixte** organisée par la Ligue ouvrière catholique féminine aura lieu demain soir à 8h. 30, au sous-sol de l'église Saint-André-Apôtre (entrée rue Esplanade). Le sujet à l'étude sera "Les loisirs ou temps libres des gens mariés". Entrée gratuite; un goûter sera servi.


SONY
est en tête
avec une
garantie
complète
de 2 ans
sur ses
radios
à transistors

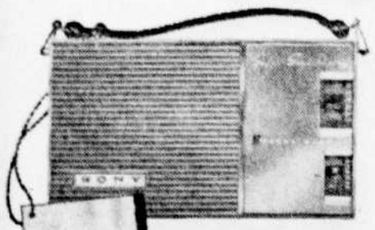

Sony
porte
maintenant
une garantie
complète
de
2 ANS

*SONY TR-84....$69.95*
*avec étui de cuir.*
*Autres modèles à partir de $29.95.*

Pourquoi vous contenter d'une qualité inférieure à celle de Sony? Aucun autre radio à transistors n'est aussi avancé au point de vue technique, aussi soigneusement fabriqué.

LA RECHERCHE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE
SONY


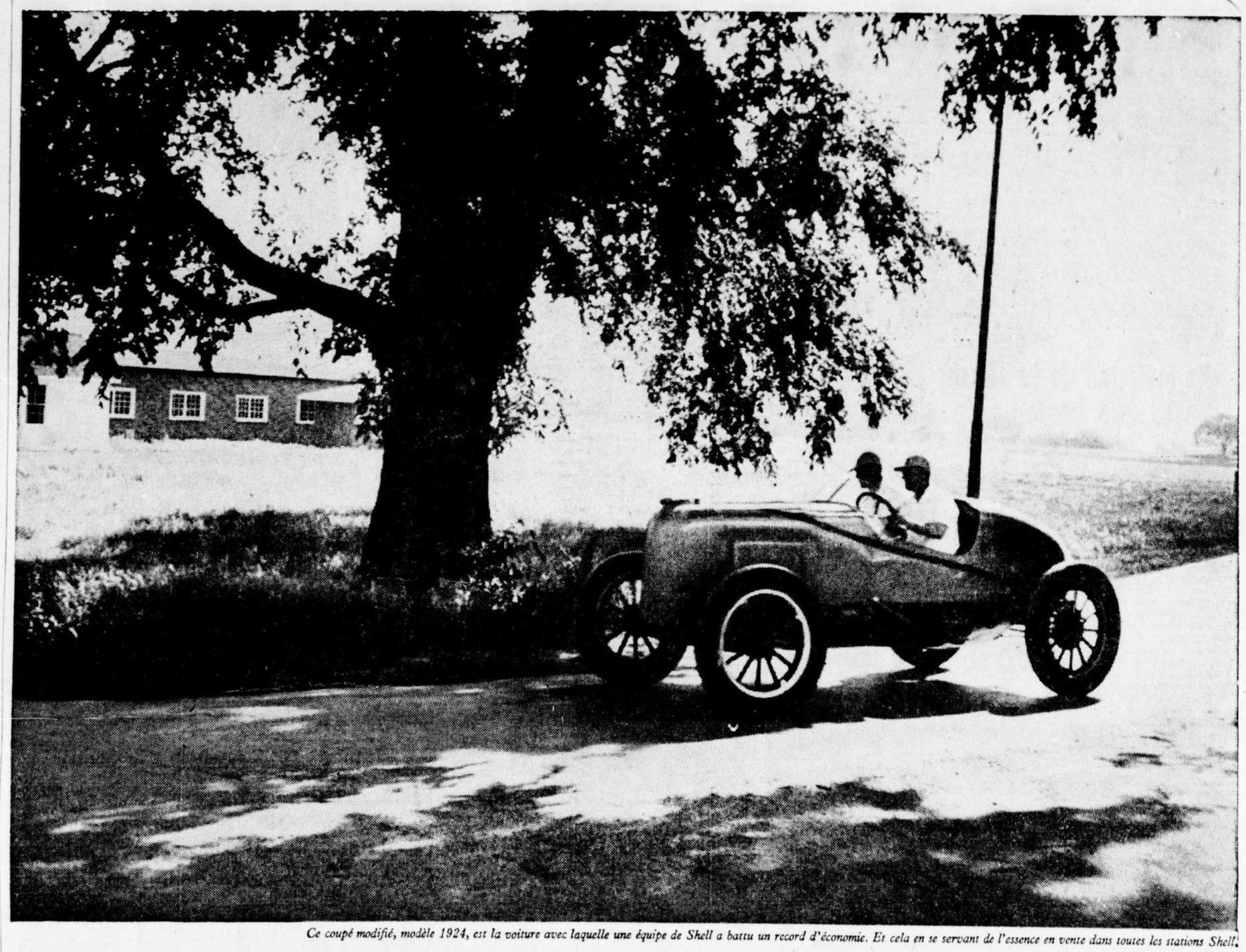

*Ce coupé modifié, modèle 1924, est la voiture avec laquelle une équipe de Shell a battu un record d'économie. Et cela en se servant de l'essence en vente dans toutes les stations Shell.*


# 202.32 milles au gallon: Shell bat un record d'économie. Vous aussi pouvez réduire votre consommation d'essence.

Couvrir 202.32 milles avec un gallon d'essence représente probablement un record mondial. Voici comment cette performance extraordinaire a vu le jour. Vous pouvez en bénéficier. La chose est simple: conduisez intelligemment, prenez soin de votre voiture, exigez Super Shell.

Le "Marathon d'Economie d'Essence" est né du pari que firent récemment quelques techniciens de Shell. Le but: couvrir autant de milles que possible en utilisant un seul gallon d'essence.

Tous les concurrents s'engagèrent à utiliser la même essence: celle qui est en vente dans toutes les stations Shell.

Cette condition mise à part, les règlements du marathon restèrent à la discrétion des participants. D'où l'emploi de certaines techniques peu orthodoxes. En voici quelques exemples.

• Les gagnants du marathon démontèrent le ventilateur du radiateur afin d'économiser le plus de puissance possible. Ils enveloppèrent le radiateur pour conserver la chaleur.

• Ils utilisèrent des pneus polis par l'usure et les gonflèrent à une pression de 50 livres. Ceci eut pour effet de réduire la friction au minimum.

• Ils utilisèrent des huiles légères dans le moteur et dans la transmission. Ils remplacèrent la graisse par l'huile pour lubrifier les paliers de roues, ceci, une fois encore, afin de réduire la friction.

• Une fois sur la route ils accélérèrent jusqu'à 20 milles à l'heure puis coupèrent les gaz et continuèrent sur leur lancée jusqu'à ce que la vitesse se réduisit à 5 milles à l'heure. Ils répétèrent cette procédure tout au long du marathon.

**11 conseils que vous offre Shell pour réduire votre consommation d'essence**

Loin de nous de vouloir recommander à l'automobiliste moyen l'emploi de pareilles techniques. Mais voici 11 conseils pratiques dont Shell est certain qu'ils vous aideront à réduire votre consommation d'essence.

**1.** N'emballez pas le moteur quand votre voiture est à l'arrêt. Cela ne vous avance à rien, et vous gaspillez de l'essence. Demandez à votre vendeur Shell de vérifier le régime de ralenti de votre moteur. S'il est trop rapide, il entraîne une perte inutile de carburant—et d'argent.

**2.** Evitez les démarrages en trombe. Une voiture qui accélère violemment a une soif inépuisable d'essence.

**3.** Conduisez à une vitesse raisonnable. C'est plus sûr et plus économique. Dans la majorité des cas, une voiture qui roule à 65 milles à l'heure consomme 25 pourcent d'essence de plus qu'une voiture qui roule à 45 milles.

**4.** Sur la route, conduisez à une vitesse régulière. Tenez-vous au rythme de la circulation. Evitez les démarrages soudains et les coups de frein brutaux.

**5.** Utilisez Super Shell. Un de ses neuf ingrédients, le **Platformate**, contient *7 pourcent de plus d'énergie utile* que la meilleure essence d'aviation à indice d'octane 100. Sur la route, cette énergie supplémentaire se traduit en économie d'essence.

Un autre ingrédient de Super Shell, le **TCP**, neutralise les dépôts du moteur dont la présence a pour effet de réduire la puissance—donc d'augmenter la consommation d'essence au mille.

Un troisième ingrédient, le **mélange de pentanes**, accélère le réchauffement de votre moteur. Chose importante, car un moteur ne donne pas le meilleur de son rendement quand il est froid—d'où gaspillage d'essence.

**6.** Demandez à votre vendeur Shell de nettoyer, de vérifier et de régler l'écartement des électrodes. Une bougie sale ou usée augmente inutilement vos factures d'essence.

Il en est de même lorsque les pointes sont usées ou l'allumage déréglé. Nombre de vendeurs Shell sont équipés pour régler votre allumage. Vous y trouverez votre compte en rendement maximum et en économie d'essence.

**7.** L'obstruction du filtre d'air risque d'étouffer le moteur; le mélange d'essence devient trop riche et des particules de poussière risquent de rayer les cylindres. Demandez à votre vendeur Shell de nettoyer le filtre d'air, ou, si besoin, de le remplacer.

**8.** Demandez-lui également de régler vos freins. Lorsque les garnitures frottent contre le tambour, le moteur gaspille de l'essence à surmonter cette résistance.

**9.** Un moteur trop chaud ou trop froid consomme plus d'essence qu'il n'est besoin. Demandez à votre vendeur Shell de vidanger et de laver le système de refroidissement deux fois par an.

Faites, en même temps, vérifier le thermostat. Assurez-vous que le thermostat d'hiver n'est pas en service pendant l'été.

**10.** Utilisez l'huile Shell X-100 Premium. Jusqu'à ce qu'il ait atteint la température nécessaire, votre moteur doit surmonter la résistance offerte par l'épaisseur de l'huile.

Rien de pareil avec Shell X-100 Premium. Shell X-100 Premium, huile à *viscosité multiple* qui circule sans difficulté, ne s'épaissit pas sous l'effet du froid et ne se liquéfie pas sous l'effet de la chaleur.

De plus Shell X-100 est la seule à ne pas laisser de dépôts de cendre métallique dans la chambre de combustion de votre moteur.

**11.** Gardez toujours vos pneus à la pression voulue. Des pneus mous absorbent la puissance du moteur comme des buvards.

Les automobilistes qui suivent ces conseils et exigent les produits Shell sont certains de faire de substantielles économies d'essence. Pourquoi ne pas prendre, sans tarder, de bonnes habitudes. Votre porte-monnaie y trouvera son compte.

**Les 9 ingrédients de Shell signifient économie, puissance, souplesse, rendement maximum.**

**#1.** Platformate: économie d'essence.
**#2.** Essence craquée par catalyse: puissance en souplesse.
**#3.** TCP*: neutralise les dépôts dans le moteur, augmente la puissance, économise l'essence, prolonge la durée des bougies.
**#4.** Mélange anti-cognement: empêche le cognement du moteur.
**#5.** Alcanes lourds: contrôlent le cognement qui résulte des grandes vitesses.
**#6.** Butane: démarrages rapides.
**#7.** Mélange de pentanes: réchauffage rapide du moteur.
**#8.** Anti-givre pour le carburateur.
**#9.** Anti-gomme: nettoie les carburateurs.

*MARQUE DE FABRIQUE IDENTIFIANT CET ADDITIF UNIQUE INCORPORÉ À L'ESSENCE SHELL, ET BREVETÉ EN 1955.

SHELL

SHELL-362AF

# Prochain rapport sur l'air pollué dans la métropole

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique de la province, et ses collaborateurs immédiats s'attendent "à recevoir bientôt le rapport préliminaire du Dr F.-J. Tourangeau sur le problème de l'air pollué à Montréal et dans la banlieue de la métropole".

Le document, en préparation, porte sur les renseignements recueillis par le personnel du service provincial de l'hygiène industrielle depuis deux ans.

A Montréal, ce sont surtout les fumées provenant des usines, des locomotives et des cheminées d'immeubles qui souillent l'atmosphère en certains endroits. De plus, là où la circulation est très dense sur la voie publique, les gaz sortis des tuyaux d'échappement des véhicules à moteur contribuent, sans doute, à salir l'air ; mais, à ce propos, les gens commenceront à être vraiment incommodés le jour où l'on dénombrera 400 voitures par 1,000 personnes. Il faut noter que chaque année nous rapproche de ce jour par suite de l'expansion considérable prise par le parc automobile de la région métropolitaine.

Dans le passé, une étroite collaboration a existé entre la section "hygiène industrielle" du ministère de la Santé publique et la municipalité montréalaise afin d'empêcher que les impuretés en suspension dans l'atmosphère de la métropole ne deviennent un problème grave.

Le "Service provincial de l'hygiène industrielle" s'occupe particulièrement, depuis l'été 1960, de cette question qui intéresse plusieurs centaines de milliers de personnes : l'air, que l'on respire à Montréal est-il contaminé au point de constituer un danger pour la population ?

Des appareils enregistreurs sont utilisés pour déterminer la quantité de poussières en suspens dans l'atmosphère, la présence d'hydrogène sulfuré, de gaz sulfureux, etc. Une tour de 200 pieds de hauteur a été érigée à l'intention des météorologues ; car les observations concernant la pollution de l'air ne doivent devenir vraiment intéressantes qu'en tenant compte des phénomènes météorologiques.

Au cours des expériences il a fallu adapter les instruments utilisés, car les rigueurs de notre hiver ont des exigences qu'on ne trouve pas sous des climats plus doux.

De toute façon, les essais se poursuivent.

Au ministère de la Santé publique, on déclare que l'état actuel de la science ne permet pas encore d'établir jusqu'à quel point l'air pollué peut contribuer à provoquer certaines maladies comme le cancer du poumon. On pourrait faire la même remarque en ce qui concerne l'aggravation des maladies du coeur et des voies respiratoires, sauf probablement lorsque l'atmosphère prend la forme de brouillards contenant des substances irritantes et toxiques, brouillards que les Américains appellent "smog". Ce mot anglo-saxon "smog" résulte du téléscopage des mots "smoke" et "fog". Lorsque de tels amas de vapeurs nocives se constituent, les personnes d'un certain âge, souffrant de maladie des voies respiratoires ou du coeur ou des deux à la fois, sont les plus atteintes, semble-t-il.

Heureusement, jusqu'à ce jour, on n'a encore jamais eu à déplorer l'existence à Montréal ou ailleurs au Québec, de brouillards de la nature des "smogs" qui n'apparaissent que dans des conditions très spéciales. Mais il y a néanmoins un problème de la contamination de l'air.

A quels remèdes peut-on faire appel ? Il existe différents systèmes de récupération des poussières. Un meilleur choix du combustible et des appareils de chauffage est recommandable. Le "zonage" présente aussi des avantages à ne pas dédaigner. Le rapport du Dr F.-J. Tourangeau développera, sans doute, le sujet.

## Plaidoyer de non-culpabilité du major W.A. Platt

OTTAWA (PC) — Des procédures légales pour faire tomber une accusation de transport illégal d'or prise contre le major William Allan Platt ont été rejetées hier en cour martiale et le major a lui-même fait entendre un plaidoyer de non-culpabilité.

Le major Platt, âgé de 48 ans et comptant quelque 23 ou 24 ans de service dans l'Artillerie royale canadienne, est le premier officier, parmi les sept autres inculpés, qui ait été accusé, après enquête des troupes canadiennes, de trafic d'or et d'opium entre le Laos et le Vietnam-Sud l'année dernière.

La première des preuves de l'accusation à être produite fut une lettre dite avoir été signée et envoyée par le major Platt lui-même et dont le texte serait : "Si vous croyez que nous pourrions en envoyer une fois la semaine par colis diplomatique, prière de nous en avertir. Nous pourrions vous en faire parvenir ainsi quelques centaines par mois, très facilement. Si vous jugez la situation trop dangereuse, avertissez-nous, nous cesserons immédiatement."

La lettre manuscrite était signée W.A.P., a témoigné le sergent J.-M. Champagne, à qui cette lettre était adressée. Le sergent Champagne fut d'ailleurs l'un des trois soldats à être sévèrement réprimandés par la cour, en outre d'avoir eu à payer $100 d'amende en Indochine. Deux autres fonctionnaires des Affaires extérieures étaient également inculpés dans l'affaire.

## Transactions immobilières

**Quartiers Ahuntsic** — Boul. Reid. Lot No 73-56, 77-43, terrain 66,267 pds en sup. Jerry M. Cohen et al à Nordic Development Corporation, $72,000. — 1596546.

Rue Drouart, No 11,435. Lot No 325-314, terrain 53'77" x 82'7" pieds. Parkview Construction Ltd. à Stephen Messner, $28,000. — 1596339.

**Hochelaga** — Rue Davidson, Nos 1427-1429. Lot No 31-39. Berthe Paquette à Sarto Lavigne, $7,000. — 1596506.

**Mercier** — Rue Sainte-Claire. Lot No 409-274 à 277. La Cité de Montréal à Gérald Caron, $4,900. — 1596365.

Rue St-Emile, No 3175. Lot No 396-747, 748, terrain 25 x 98 pds. Anthony Skrupskis à J.-Emery Doyon, $10,000. — 1596522.

**Notre-Dame-de-Grâce** — Avenue Hingston, No 4411. Lot No 168-393, terrain 25 x 120 pds. François-X. Prud'homme, ès qual., à Mme John P. Hale, $21,000. — 1596526.

Rue Regent, Nos 2254-2256. Lot No 171-174, terrain 25 x 82 pds. Succ. J. Henry Hand à Marie R. Broome, $15,300. — 1596530.

**St-André** — Rue Burnside Place, No 1531. Lot No Pt 1686-10. Mme William Cunningham et al à Piber Corporation et al, $50,000. — 1596387.

**St-Michel** — Rue Clarke, Nos 5288-5290. Lot No Pt 11-443, terrain 25 x 90 pds. Ridgewood Realties Inc. à Leong Fung Woo, $11,000. — 1596517.

* * *

**Villes Dollard-des-Ormeaux** — Rue Pasteur, No 51. Lot No 288-192, terrain 61 x 100 pds. Belcourt Construction Company à George E. Shepherd, $17,876.40. — 1596569.

**Rivière-des-Prairies** — Chemin public (vague). Lot No 160-593, 594, 596 à 599. Nikola Mojsejewsky à Paul-A. Martel et al, $2,500. — 1596513.

**Verdun** — Avenue Church, Nos 351 à 355. Lot No Pt 3405-263. Harry Kahn et al à Frances Fournier et al, $30,240. — 1596516.


POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTRÉAL
16 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251



En toute connaissance de cause Eaton vend aussi bon marché que n'importe qui !

Magasin du Sous-Sol EATON

SOLDES DE FINS DE SÉRIES

MAGASINEZ VENDREDI de 9 h. 30 à 9 h. et SAMEDI de 9 h. 30 à 6 h.

Quantités limitées ! Fins de séries, couleurs et tailles désassorties ! Pas de commandes téléphoniques ni postales, sauf avis contraire s.v.p. !

**Costumes 2 pièces**
Rég. 1.99. Costumes pour garçonnets de tailles 2, 3, 3x. Pantalons cordé Bedford à ceinture, braguette à glissière, chemise de coton quadrillé à manches courtes. Brun seulement. 1.00

**Fuseaux tissu quadrillé**
REG. 1.00. Fuseaux pour fillettes. Jambes fuselées, taille élastifiée, jolis quadrillés. Pour 3 à 6 ans. .77

**Ensembles short**
Ensemble 2 pièces pour fillettes. Shorts en tissu quadrillé blanc et noir. Blouse de coton blanc, garniture quadrillée. Tailles 8, 10 et 12 ans dans le lot. .50

**Costumes de bain**
Modèle 1 pièce pour fillettes. Attaches à l'encolure. Imprimés gais. Tailles 8 à 12 ans dans le lot. 1.00

**CHANDAILS FILLETTES**
A votre choix : en laine, orlon ou nylon. Couleurs variées. Tailles 8 à 12 ans dans le lot. 1.00

**Blouses de coton**
Blouse sans manches et manches courtes pour fillettes. Garnitures fantaisie. Couleurs variées. Lavables. Tailles 8 à 14 ans. .50

**Manteaux pluie/beau temps**
Manteaux pour fillettes. Tout un choix de tissus. Tailles 7 à 14 ans. 5.00

**Shorts fillettes**
Cotonnades quadrillées, taille élastifiée au dos. Couleurs variées. Tailles 7 à 14 ans. .50

**Ensembles de jeu**
Ensemble 2 pièces en coton imprimé lavable pour garçons et filles. Couleurs variées. Tailles 2, 4, 6 dans le lot. .50

**Chandails bambins**
Quelques imperfections dans le lot. Tout laine et orlon. Plusieurs couleurs. Tailles 2, 4, 6 dans le lot. 1.00

**Caleçons de coton**
Tricots de coton blanc, entrejambe double, forte taille élastique. Tailles 2, 4 et 6 ans. .10

**Vêtements bébés**
Rég. 1.00. Modèles 2 pièces avec culottes doublées de plastique. Garnitures fantaisie sur cotonnades faciles d'entretien. Couleurs variées. Tailles 6 mois à 18 mois. .50

**Peignoirs pour bambins**
En finette coton et cordane coton pour garçons ou filles. Couleurs et motifs variés. Tailles 3 à 6x dans le lot. .88

**Pyjamas bambins**
En finette rayée, imprimée en couleurs variées. Modèles 2 pièces pour garçons et filles. Tailles 3 à 6 dans le lot. .84

**Robes de coton**
Coton imprimé, manches bouffantes, taille avec ceinture à même. Couleurs variées. Cotonnades lavables. Tailles 3 à 6 ans. .25

**Combinaisons fillettes**
En nylon, garni de dentelle. Jupons très larges. Couleurs variées. Tailles 2 à 6x dans le lot. .50

**Marquisette rayonne 45"**
Tissu blanc diaphane pour faire vos rideaux. 3 verges 1.00

**Tapis coton**
Lavables. Peluche de coton, fonds de jute et sous-tapis caoutchouc-mousse coussiné. Couleurs variées. 9' x 12', environ. 27.77
6' x 9' environ 15.77

**Sacs utilitaires**
Rég. 3.99. En coton raye et épais, excellent pour les fins de semaine. Env. 18" x 12" x 9". Chacun 1.99

**Shorts jamaïques - dames**
Tissus de coton et rayonne imprimé, fonds blanc. Tons unis naturel bleu, rose. Tailles 10 à 18 dans le lot. Chacun .98

**Rideaux, tentures, jetés assortis**
En toile à voile de coton. Motifs type provincial. Pain grillé, bleu, vert ou ton or en couleurs dominantes. Grandeurs approx.

**Brise-bise**
Rideaux 34" x 36", cantonnière 9" x 72". L'ensemble 2.88
2 ensembles pour 5.50

**Tentures courtes**
48" x 45" la paire 4.29
48" x 54" la paire 4.79
48" x 63" la paire 5.29
48" x 95" la paire 6.99

**Jetés**
72" x 72" Chacun 5.88
72" x 108" Chacun 7.88

**Rideaux tout faits**
De séries de prix plus élevé en tissus et couleurs variés. En longueur de 81" et 90" pour la plupart, largeurs diverses. La paire 3.39

**Coton écru 36"**
Pour rideaux, doublures et autres usages. 4 verges 1.00

**Tableaux variés**
100 seulement ! Grandeurs, modèles et sujets variés. Chacun 1.69

**Coton écru 57"**
Coton d'usage pour maints usages. La verge .39

**Carpettes – ⅓ de rabais**
Rég. 1.39 chacune. En caoutchouc. Vert, brun, rouille, bleu, pain grillé ou gris. Environ 15" x 25". Chacune .92

**Carpettes caoutchouc**
Environ 20" x 34". Pour perches, devants de portes, devants de cuisinières ou d'éviers. Brun, jaune, rouge, vert, et gris dans le lot. Ch. 1.12

**Sous-vêtements**
Imparfaits pour hommes. Caleçons et chemises de séries de prix plus élevé. Caleçon en coton côtelé blanc, sièges doubles. Chemises sans manches. Petite, moyenne, grande. 3 pour 1.49

**Shorts pour hommes**
En broadcloth de coton 'Sanforized' de bonne qualité. Taille élastifiée. Couleurs variées. Petite, moyenne, grande. 2 pour 1.50

**Pyjamas d'été hommes**
En broadcloth de coton. De séries de prix plus élevé. IMPARFAITS. Manches courtes et pantalons courts. Couleurs variées. 36 à 44 dans le lot. 1.99

**Pyjamas de finette**
Tissu de bonne qualité, pour hommes. Coupe ample. Couleurs variées. Tailles 36 à 44. 2.88

**Cravates d'été**
Jolies cravates en tissus variés pour hommes. Motifs et teintes divers. 2 pour .99

**Mouchoirs hommes**
En blanc et bordures couleur. Coton de bonne qualité. Env. 16" x 16". 10 pour .99

**Chapeaux de paille**
Pour hommes. Modèles, couleurs variés. Entrées de tête 6⅞ à 7⅛ dans le lot. 2.59
2 pour 5.00

**Chemises polo tricotées**
En coton, la plupart en couleurs unies. Couleurs diverses. Petite, moyenne, grande. 3 pour 4.00 1.39

**Chemises-T**
Blanc seulement. Coton de belle qualité. Encolure ronde, manches courtes. Petite, moyenne, grande. .69 3 pour 2.00

**Caleçons de bain**
Modèle à taille élastifiée. En lastex de couleurs variées. Petite, moyenne, grande. 1.79

**Pyjamas pour dames**
En cotonnades "drip-dry" de belle qualité à "peu ou pas de repassage". Chemisette à manches courtes, rosette à l'encolure et pantalons à taille élastique. Impressions de fleurs en rose ou bleu sur blanc. Tailles petite, moyenne et grande.

**Combinaisons d'été**
Bien meilleur marché que le prix habituel ! Combinaisons de modèle droit en "Arnel" facile d'entretien pour dames. Garniture appliqué brodée. Nylon diaphane avec garniture de dentelle en haut. Blanc, rose, aqua. Tailles 32 à 40 dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Prière de donner un 2ème choix de couleurs.
MAGASIN DU SOUS-SOL, Rayon 909

**Fuseaux chino coton pour fillettes !**
1.79
Modèle jambes fuselées, taille à bande, glissière au côté, poches de chaque côté. Chino coton facile d'entretien. Vert, brun, lilas noir et clery. Tailles 7, 8, 10, 12 et 14 ans.
Composez VI. 2-9211
MAGASIN DU SOUS-SOL, VETEMENTS POUR JEUNES FILLES, Rayon 911

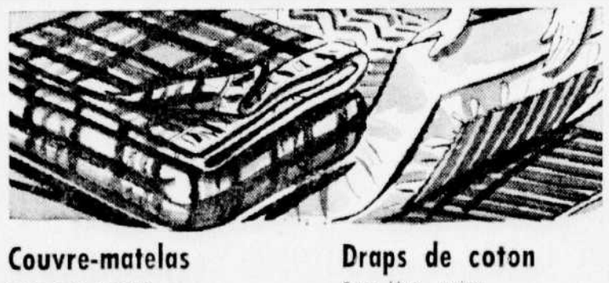

**Couvre-matelas**
Coton écru qualité d'usage avec fermeture éclair. Pour lit simple, 3/4 ou double. CHACUN 2.98

**Draps de coton**
Coton blanc, environ 131 fils au pouce carré. Ourlet uni. Env. 54" x 90", pour lits superposés, lits de camp ou divans. CHACUN 1.39

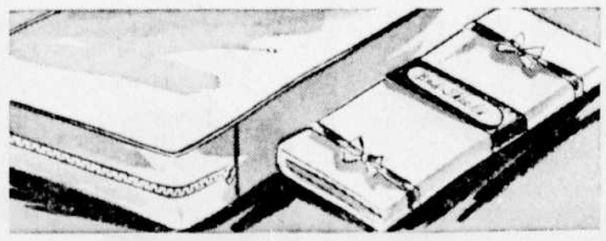

**Couvertures 'Esmond'**
Tissu moelleux et lavable de rayonne/nylon. Env. 72" x 84". Motifs quadrillés en rouge, beige, bleu, gris, turquoise et jaune avec bordure de satin acetate assortie. CHACUNE 4.79

**Couvre-matelas**
Couvre-matelas coussinés en coton blanc de modèle emboîtant. Protège le matelas, la surface coussinée est confortable.
Pour lit double CHACUN 5.99
Pour lit simple CHACUN 4.99

COMPOSEZ VI. 2-9211
T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

**Chemises sport**
Imparfaites. En coton, manches courtes pour hommes. Blanc seulement. Petite, moyenne, grande. .89

**Chemises sport**
Cotonnades "Sanforized" et "lavez-et-portez" dans le lot. Petite, moyenne, grande. 1.99

**Chemises sport**
Imparfaites, manches courtes, tailles et couleurs variées pour hommes. 1.39 3 pour 4.00

**Chemises polo**
Imparfaites, coton tricoté. Lavable. Couleurs et motifs variés pour hommes. Petite, moyenne, grande dans le lot. 1.99

**Chemises "Terylene"**
Modèle habillé de séries désassorties et interrompues dans le lot. Rayures blanches, bleues et rouge bordeaux. 14 à 17½ dans le lot. 3.09 3 pour 9.00

**Chemises blanches**
Chemises imparfaites à manches courtes en coton de bonne qualité. Encolures 14 à 17½ dans le lot. 1.88

**Shorts "Terylene"**
Taille élastifiée. Tissu "lavez-et-portez" en blanc et rayures bleues et rouge bordeaux sur blanc. Tailles 32 à 36. .89 2 pour 1.75

**Chemises rayonne**
Modèle sport en rayonne filée. Manches courtes ou longues. Motifs en teintes variées de vert, blanc, bleu, sable. Petite, moyenne, grande. 1.99

**Blousons pour garçons**
En coton à envers de caoutchouc. A l'épreuve de la pluie. Pour 8 à 14 ans. 2.00

**Chemises pour garçons**
Chemises habillées de belle qualité. Blanches, poignets convertibles, encolures 11 à 14½. 1.29

**Costumes de bain**
Pour garçons. En nylon et tissu élastique. Couleurs assorties. Tailles 8 à 16. .99

**Pantalons pour garçons**
Couleurs, tissus et tailles variés. 2.19

**Chemises sport**
Jolies chemises style Hawaii. Couleurs et motifs variés. Tailles 8 à 16 ans. 3 pour 1.49

**Chemises polo**
Chemises tricotées à manches courtes pour garçons. Rouge, or, marine. 8 à 14 ans. 2 pour 1.35

**Chandails de coton**
Pour garçons. Modèle 4 boutons. Vert, rouge, bleu, brun, or. Tailles 8 à 14 ans. 1.29 2 pour 2.50

**Pullovers encolure V**
En coton pour garçons. Vert, rouge, ton or, bleu, brun. Tailles 8 à 14 ans. 1.19. 2 pour 2.25

**Sous-vêtements**
Caleçons à sièges doubles, chemises sans manches. Pour garçons. Petite, moyenne, grande taille. 3 pour 1.00

**Chemises sport**
En coton "lavez-et-portez", manches courtes, pour garçons. Bleu, or, rouge bordeaux en motifs et imprimés attrayants. .99

**Souliers dames à ½ prix**
Rég. 3.99. Teintes et modèles variés. Pointures 4 à 5½ — 7½ à 9 dans le lot. 1.97

**Souliers habillés**
Rég. 6.19. Modèles de printemps. Talons hauts et illusion. Vert clair, rose sauvage et blanc os. Tailles 5 à 9 dans le lot. 4.77

**Chaussettes élastiques**
Chaussettes de nylon pour hommes. Motifs et teintes variés. Pointure unique pour 10 à 12. La paire .39

**Souliers adolescentes**
A ½ PRIX. Reg. 3.99. Modèles et couleurs variés. Talons plats et petits talons. Pointures 5 à 9 dans le lot. 1.97

**Souliers sport suède**
Souliers de séries de prix plus élevé pour hommes. Rouge seulement. Suede lavable à semelles mousse. Pointures 6 à 12, largeurs B et D dans le lot. La paire 1.99

**Souliers de toile**
Oxfords de toile forte à semelles caoutchouc pour les enfants. Blanc, rouge, marine. Pointures 6 à 11 et 12 à 3. .88

**Pantoufles de cuir**
Imparfaites de série de prix plus élevé pour hommes. Modèles Opera et Roméo en cuir. Pointures 6 à 11. La paire 2.87

**Blouses "Arnel"**
Blouse-jaquette à encolure ronde, 2 poches, manches courtes avec revers. Garniture contrastante sur le rabat des poches. Noir, marine, vert, rose. Tailles : 12 à 18. Chacune 1.99

**Fuseaux pour dames**
En crêpe de coton. Poche d'un côté et glissière. Tons unis de noir, blanc, beige. Tailles : 10 à 18. Chacun 2.00

**Sacs à main**
Pour le travail ou pour faire les magasins. Glissière en haut. 2 poignées. Noir et blanc os seulement. SPECIAL 2.39

**Jolis bijoux**
Colliers 2-3-4 rangs de simili perles de formes diverses. Quelques-uns en couleur dans le lot. 2 pour 1.49

**Jupes pour dames**
Modèle "A" — En coutil lavable avec pli creux au dos, 2 poches, fermeture boutonnant à la taille. Bleu, noir, blanc. 10 à 18.
Modèle "B" — Tissu simili toile avec siège double. Lavable. Glissière au côté. Pli creux au dos. Quelques jupes plissées dans le lot. Noir, marine, beige. Tailles : 10 à 20. CHACUNE 2.33

**Attrayantes blouses de coton**
La blouse Twist ou la blouse à la "Liz look", la blouse à la mode ce printemps. Quadrillé guingan, en noir, blanc ainsi que des teintes unies de bleu, blanc vert, rose ou à pois en noir/rouge ou blanc. CHACUNE 1.69

**Fuseaux pour dames**
Texture rayonne viscose nouveauté. La plupart en tons unis de bleu et brun et une série en impressions variées. Tailles : 10 à 18. CHACUN 1.49

**Socquettes de nylon**
Pour enfants et dames. En nylon élastique, couleurs variées. Pour pointures 4 à 6½, 6 à 8½ et dames 8 à 11. La paire .33

**Blouses "Terylene" et coton**
Deux choix de surblouses. Tailles désassorties et séries de couleurs interrompues. 12 à 18 dans le lot. CHACUNE 1.00

**Bonnets de bain**
Pour dames ou jeunes filles. En caoutchouc souple importé d'Angleterre. Tailles : Petite, moyenne, grande. Blanc seulement. 2 pour 1.00

**Bas de nylon**
Bas de nylon entièrement diminués. Jauge 51, 15 deniers. Coutures foncées. Pointures 8 à 11. Couleur beige. La paire .37

**Bas au genou**
Bas de nylon élastique pour adolescentes. Ton or et vert seulement. Pointure unique pour 9 à 11. La paire .49

**Bas au genou**
En nylon élastique pour jeunes filles. Pointure unique pour 9 à 11. Rouge, bleu. La paire .34

**Gants pour dames**
Gants en tissus variés de modèle varié. Couleurs en vogue. Pointures 6½ à 7½. La paire .49

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

# GRANDE SEMAINE EN VILLE CHEZ EATON

**OCCASIONS EXCEPTIONNELLES ! SPECIAUX OPPORTUNS ! PLUS DE 200 ARTICLES !**

## PEIGNOIRS À PRIX D'AUBAINE

**5 ravissants modèles vendus en solde à Eaton par un fabricant !**

Une aubaine fort intéressante pour la saison d'été ! Coton glacé vite sec (72/80 fils au pouce carré) de confection propre aux peignoirs de séries plus chères.

**A.** Peignoir classique à manches dolman et 2 grandes poches ; boutons nacrés. Impressions de treillis en bleu, rose, lilas. Tailles : petite, moyenne, grande.

**B.** Robe du matin à petits carreaux écossais à dos en queue de poisson et 2 poches côté. Ecossais bleu ou géranium. Tailles 12 à 20.

**C.** Peignoir sans manches, à dos à queue de poisson et 2 grandes poches. Ecossais bleu ou géranium. Tailles : petite, moyenne, grande.

**D.** Imprimé géométrique dans les tons dominants de jaune doré, aqua ou lilas. Encolure en pointe et 2 poches à rabat ; boutons nacrés. Tailles : petite, moyenne, grande, forte.

**E.** Peignoir à multiples rayures ; empiècement sans col, 2 poches côté. Tailles : petite, moyenne, grande.

SPECIAL MERCREDI **2.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211. Commandes téléphoniques acceptées sauf sur modèle A
Prière d'indiquer un second choix de couleurs.
RAYON 247, AU QUATRIEME

## CORSETS NU-BACK

**Offerts à bas prix spécial !**

Corsets laçant devant, fermement baleinés, en coton broché de rayonne. Dos coulissant assurant un confort total. Modèles à taille haute et à taille régulière. Couleur chair ou blanc. Courts ou de longueur courante ; hanches moyennes et saillantes, dans le lot. Tailles 26 à 36.

SPECIAL MERCREDI **4.39**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME

## COTON TISSÉ

**Deux robes fraîches, coquettes, au "Petit Budget" !**

Les deux sont en coton importé, à quadrillés tissés, multicolores.

**A.** Robe droite, sans manches, à grand col et deux poches. Couleurs : abricot, vert, jaune. Tailles 14 à 20.

**B.** Robe-soleil à jupe très ample et grandes poches. Couleurs : jaune, aqua, rose pâle. Tailles 8 à 16.

SPECIAL **7.88**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 345, AU QUATRIEME

**A.** Robe du jour à quadrillés minuscules jaune doré, bleu, vert. Garniture de galon blanc.

**B.** Classique robe-chemisier boutonnant jusqu'à l'ourlet. Piqûres doubles à l'encolure et devant. Menthe, bleu ou lilas.

**C.** Robe-soleil habillée à décolleté dégagé, jupe très ample. Impressions de fleurs en jaune doré, bleu, rouge.

**D.** Fourreau sans manches à taille élastifiée et ceinture. Imprimé jaune doré, bleu ou rouge.

## Cotonnades ESTIVALES

Trois de ces jolies robes sont à jupe tourbillonnante, l'autre est toute droite ! C'est le genre de robe que toute jeune fille veut endosser en un beau jour de mai ! Les imprimés sont ravissants ... les coloris plus beaux encore ! Voyez-les toutes les quatre... achetez-les toutes les quatre ... vous ne saurez résister au bas prix. Tailles 10 à 18.

SEULEMENT **10.95** chacune

RAYON 341, AU TROISIEME

## VÊTEMENTS SPORT 25% À 50% DE RABAIS !

**Rég. 1.98 à 12.95 — à solder au "Petit Budget" ! Fins de séries**

Blouses, jupes, costumes deux et trois pièces, jupes et fuseaux, chandails en tricot mélangé de fourrure. Coton, toile de rayonne, lainages légers, velours de coton côtelé, et tissus mixtes. Teintes pâles et foncées. Tailles 8 à 20 dans le groupe.

Spécial de la Grande Semaine **.99 à 8.98**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 545, AU QUATRIEME

SPECIAL MERCREDI **3.99**

## COTONNADES PIMPANTES !

**Tailles : 14½ à 24½ et 46 à 52**

Tout juste la robe qu'il faut quand il fait chaud et humide ! En coton glacé, sans manches, à bretelles réglables et grand décolleté. Si confortable et si facile à endosser. Rayures en tons pastels : bleu, lilas ou vert sur fond blanc.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME

## EAU DE COLOGNE "TUSSY"

**OFFRE SPECIALE DU FABRICANT**

**1.25**

Rafraîchissante pour l'été ! Profitez-en à ce prix modique pour en faire une provision en prévision des chaleurs. C'est aussi un cadeau qui sera bien accueilli ! Au choix : "Contrebande", "Ovation", "Flamingo", et "Safari".

## "HIDE-IT" DISSIMULE

1¼ oz. **1.98**

Pourquoi ne pas dissimuler les veinules disgracieuses des jambes ? "Hide-it" est une préparation spéciale couvrant bien pour dissimuler les imperfections de l'épiderme : taches de naissance, veines et autres. Nuances au choix : Clair, Moyen, Rachelle, Suntan (hâlé), Brunette, et tons foncés.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des Commandes téléphoniques
COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

## COMBINAISONS DE QUALITÉ À BAS PRIX ÉTONNANTS

Des tissus mixtes frais comme la brise ... de très belles combinaisons confectionnées selon les spécifications Eaton, d'après les modèles américains les plus demandés !

**A.** "Arnel" et coton blanc seulement. Modèle sur le droit fil avec bande au diaphragme et broderie devant et dos. Tailles 32 à 40.

**B.** Nylon "Dacron" et coton blanc seulement. Empiècement biaisé et jupe droite. Broderie anglaise et feston. Tailles 32 à 40.

**C.** "Arnel" et coton à empiècement biaisé et jupe droite. Blanc seulement. Tailles 32 à 40.

**VERIFIEZ CES DETAILS :**
- 3 modèles tels qu'illustrés
- chacune à panneau opaque devant de couture à couture.
- ornées de dentelle et de broderie
- bretelles réglables
- toutes faciles d'entretien

| A. Ord. 5.98 | B. Ord. 6.98 | C. Ord. 4.98 |
|---|---|---|
| SPECIAL MERCREDI | SPECIAL MERCREDI | SPECIAL MERCREDI |
| **3.98** | **4.98** | **2.98** |

COMPOSEZ VI. 2-9211
Ordres exécutés jusqu'à épuisement du stock
RAYON 209, AU QUATRIEME ET AU REZ-DE-CHAUSSEE

## GAIS ET FRAIS À PRIX SPÉCIAL !

**Habillez les petits cet été pour qu'ils soient à l'aise et fiers d'eux !**

**A. Chandails-T pour garçonnets.** Jolies rayures de teinte antilope, marine ou jaune doré. Manches courtes, encolure ronde. Tailles : 2, 4, 6, 6x.

**B. Culottes pour garçonnets.** Conçues pour résister, avec ceinture élastique, braguette à glissière et une poche au dos. Tissu Bedford jaune doré, marine et antilope. Tailles : 2, 4, 6, 6x.

**C. Bain-de-soleil frangés.** Frais et charmants pour petites filles. Encolure bateau. Rayures vert irlandais, rouge et orange. Tailles : 3, 4, 6, 6x.

**D. Culottes pour petites filles.** En tissu Bedford, vert irlandais et orange. Ceinture mi-élastique, 2 poches devant. Tailles : 3, 4, 6, 6x.

SPECIAL MERCREDI, **.89** CHACUN

**Les bambins adorent jouer au soleil et ces petits costumes sont l'idéal !**

SPECIAL MERCREDI **1.29**

Ces petits costumes ont été créés pour leur laisser entière liberté de mouvement ! En cordé Bedford avec poche blanche et bavette brodée de dormeurs mexicains. Bretelles et dos élastiques. Rouge ou bleu marine. Tailles : 2, 3, 3x.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service téléphonique ouvert dès 8 h. 30 du matin

RAYON 210, AU QUATRIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

## VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

### *Influences psychiques maritales des différences d'âge*

Dr L. GENDRON, m.d.

Nous rencontrons des couples dont le mari a une différence d'âge entre dix et vingt ans. Est-ce qu'ils ont en général des difficultés de comportement? Si la jeune femme n'a pas atteint une maturité émotive solide, si elle ne l'aime pas profondément, si elle ne sait pas participer activement à son travail, si elle est incapable de s'intéresser à ses amis, enfin, si elle ne vit pas vraiment pour lui, il est certain que bientôt elle s'ennuyera avec cet homme qui ne pense pas comme elle. Elle finira par envier ses propres amis qui vivent avec un mari jeune, rempli de virilité et d'ardeur. C'est le moment où elle commence à rêver à un homme plus jeune et déjà, elle cherche peut-être inconsciemment quelques aventures romanesques. Il est dangereux qu'elle expose sa fidélité maritale, car, au fond d'elle-même, elle souhaiterait de tout son coeur de vivre avec un mari plus intéressant physiquement et moins fatigué. Elle préfère maintenant un homme moins riche, mais plus prometteur en amour.

Elle a très souvent manqué d'opportunités romantiques dans son adolescence; elle a été vexée dans sa féminité et son amour-propre; elle a donc conclu qu'elle ne pouvait s'adapter à un garçon de son âge. Elle ne le considérait pas assez mûr pour elle, elle est bien décidée à s'orienter vers un homme plus vieux et plus réfléchi. Est-elle psychiquement normale? Je crois bien que non. En réalité, c'est elle qui manque de maturité; elle est une enfant qui a grandement besoin de son père. C'est pourquoi, inconsciemment, elle va devenir amoureuse d'un homme d'à peu près l'âge de son père. En général, elle demeure frigide à moins que plus tard elle tombe en amour avec un de son âge.

Aussi longtemps qu'elle agit en petite fille soumise à son papa et qui aime à se faire dorloter, l'accord est parfait. Si elle n'évolue pas vers la maturité adulte, tant mieux pour le bonhomme, il existera un certain bonheur dans ce foyer. Si elle est plutôt narcissiste, les bijoux, les vêtements et tout le luxe qu'il pourra lui procurer compenseront les déficiences de son existence. Si toutefois, après quelques années de mariage, elle désire l'amour d'un homme de son âge, la situation maritale devient moins heureuse. Elle ne pourra s'empêcher de favoriser des réunion sociales avec des gens du même âge. Lui, de son côté, commence à s'inquiéter de son bonheur conjugal et sa crainte peut aller jusqu'à la jalousie qui aggrave dangereusement la situation maritale.

Il est difficile dans ces cas de parvenir à l'union maritale durable, car, la majorité de ces jeunes filles manquent de maturité individuelle nécessaire à la stabilité conjugale. On peut sans aucun doute affirmer que toute déficience de la personnalité ne peut pas garantir la fidélité maritale. Il se présente toutefois quelques exceptions où les deux jouissent d'une communication spirituelle presque parfaite. Ils partagent les mêmes désirs, les mêmes pensées et les mêmes aspirations et on pourrait ajouter peut-être la même formation et la même éducation.

A la base de ces mariages, on diagnostique presque toujours le même défaut psychologique qui est cette dépendance anormale de l'un ou l'autre des époux envers le père ou la mère. La majorité ne sont pas conscients de cette attitude anormale. Avec les années, ils finissent par s'en débarrasser et à ce même moment, devenus normaux, ils cherchent un partenaire de leur âge.

Je crois qu'on peut affirmer qu'il existe plus de risque d'infidélité après quelques années de mariage chez les couples de différence d'âge de dix ans et plus que chez ceux d'à peu près du même âge.

**La Bible vous parle**

Si le méchant renonce à tous les péchés qu'il a commis, observe toutes les lois et pratique le droit et la justice, il doit vivre, il ne mourra pas. On ne se souviendra plus de tous les péchés qu'il a commis, il vivra aa cause de la justice qu'il a pratiqué. (Ez 18, 21-22)

ANNONCE

**Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS**

**De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's.** SOF


# EATON Vente de Mai DE LINGE MODERNE

## FLEURIES "CALDWELL"

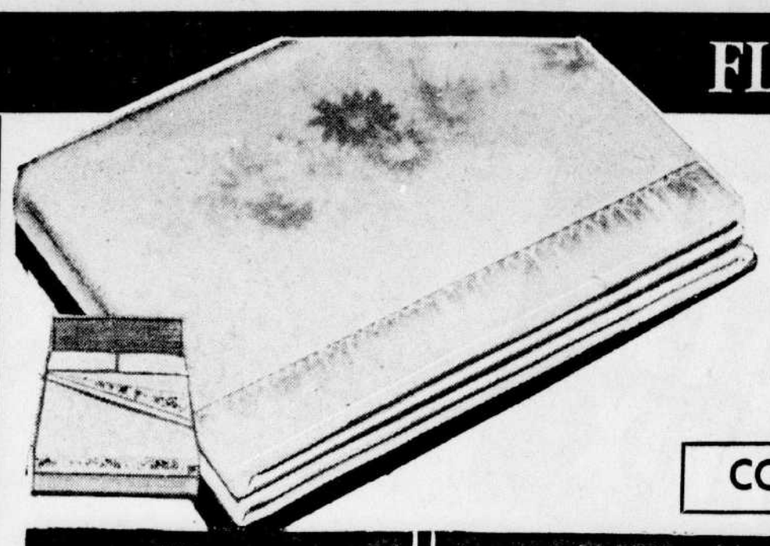

**Couvertures "Esmond"**

PRIX DE LA VENTE chacune **6.99**

De confection canadienne en un mélange de rayonne et nylon avec bordure 5", en satin d'acétate. Jolies impressions de fleurs en rose, bleu ou jaune sur blanc. Pour lit double, environ 72" x 84".

RAYON 436, AU DEUXIEME

**Motif "Sovereign"**

PRIX DE LA VENTE

| Serviettes de bain 22" x 44" | Essuie-mains 15" x 24" | Débarbouillettes 12" x 12" |
|---|---|---|
| LA PAIRE | LA PAIRE | CHACUNE |
| 1.98 | 1.18 | .28 |

Serviettes confectionnées au Canada par les filatures Caldwell. Tissu éponge de coton absorbant à bordures noueuses. Teintes unies de blanc, rose satin, jaune soleil, vert mer, rose couronnement, brun. Dimensions approximatives.

RAYON 236, AU DEUXIEME

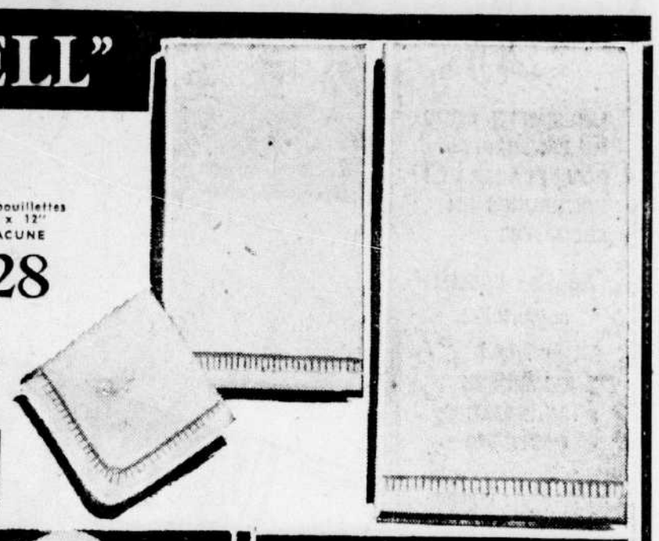

**COMPOSEZ VI. 2-9211** dès 8 h. 30 le matin

**CHENILLE LAVABLE**

Parure de salle de bains en chenille de rayonne: blanc, rose murmure, rose foncé, vert mer, bois de Santal, aqua ainsi que poivre et sel. Descente environ 20" x 35" et couvre-siège. PRIX DE LA VENTE, la parure **4.99**

RAYON 236, AU DEUXIEME

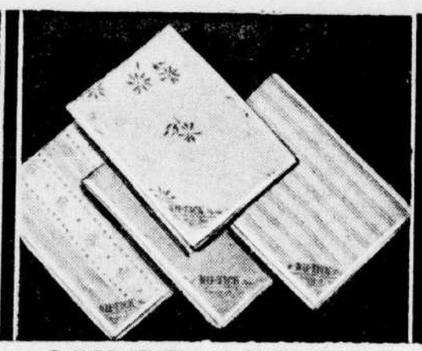

**COUVRE-OREILLERS**

Coton Freund and Freund, environ 21" x 28" avec glissière. Motif fleuri en rose ou bleu sur blanc. Rayure fleurie en rose ou vert sur blanc. Rayure unie en rose ou bleu sur blanc. Teintes unies de rose ou bleu.

PRIX DE LA VENTE, chacun **.99**

RAYON 436, AU DEUXIEME

**QUADRILLÉ guingan**

Vinyl à envers de flanelle. Tons dominants de rouge, turquoise, rose, vert, jaune ou brun. Dimensions approximatives.

| PRIX DE LA VENTE | | | |
|---|---|---|---|
| Nappes 54" x 54" chacune | 1.99 | Housses à grille-pain chacune | .99 |
| Nappes 54" x 72" chacune | 2.99 | Housses à malaxeur chacune | 1.19 |
| | | Housses à lessiveuse chacune | 1.99 |

RAYON 236, AU DEUXIEME

**LÉGÈRES! LAVABLES!**

Choix de 8 teintes!

Couvertures souples, légères, de confection canadienne, en un mélange de viscose (rayonne) et nylon, se lavant très bien. Bordure 6" en satin de rayonne. Pour lit double: environ 72" x 90". Blanc, vert pâle, bois de Santal, rose foncé, bleu pâle, rouge tzigane, jaune, turquoise.

Prix de la Vente, chacune **4.99**

RAYON 436, AU DEUXIEME

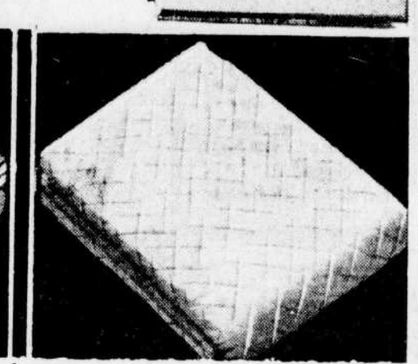

**À 20% DE RABAIS!**

Housses à matelas en coton blanchi "Milano", "Sanforized" et "Sanitized". Dessus piqué. Dimensions approximatives.

Pour lits jumeaux, 40" x 72" Ord. 6.50 chacune **5.19**

Pour lit trois-quarts, 50" x 72" Ord. 7.50 chacune **5.99**

Pour lit double, 54" x 72" Ord. 8.50 chacune **6.79**

RAYON 436, AU DEUXIEME

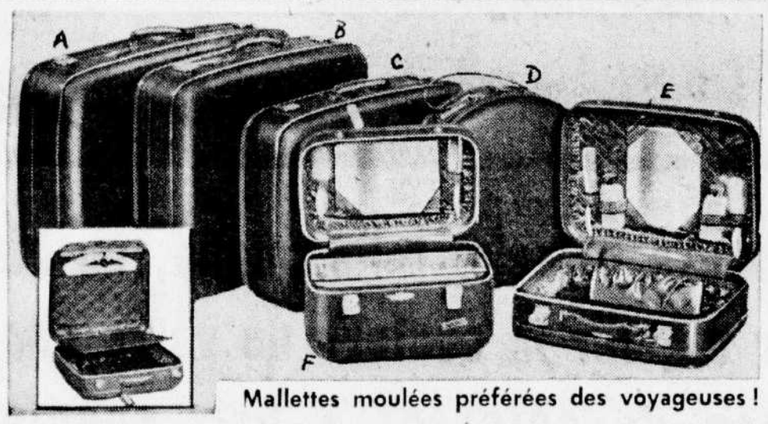

**Mallettes moulées préférées des voyageuses!**

## SOLDE DE FABRICANT!

Mallettes "Canadiana" imparfaites. Bien fabriquées, renforcées de "Fiberglas" et recouvertes de Vinyl réfractaire aux égratignures. Doublées de satin de rayonne. Pochette imperméabilisée amovible dans chacune (sauf la boite à chapeaux). Bleu français, vieil ivoire, gris anthracite. Serrures chromées.

**A SOLDER MERCREDI**

A. Pullman de luxe 27", 3 pochettes froncées. **25.95**

B. Garde-robe de luxe 21", 4 cintres à robes et rideau. **25.95**

C. "Fin de semaine", 21", 3 pochettes froncées. **18.95**

D. Boite à chapeau ronde 16" ou cabas. **13.95**

E. Valise à maquillage 16", avec miroir, brosse, peigne, 2 bocaux de plastique, 3 pochettes. **18.95**

F. Pour le train, 14", avec miroir, ganses à bocaux, brosse et peigne. **14.95**

RAYON 264, AU DEUXIEME

## VALISES D'HOMMES!

Recouvertes de vinyl durable, gris oxford

G. 27" pour trois complets **29.50**

H. 27" pour deux complets **27.50**

J. 21" pour fin de semaine **18.95**

Valises moulées renforcées de "Fiberglas" léger, recouvertes de vinyl facile d'entretien. Intérieurs spacieux à séparation, doublures de rayonne tissée. Jolie teinte gris-oxford.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 264, AU DEUXIEME

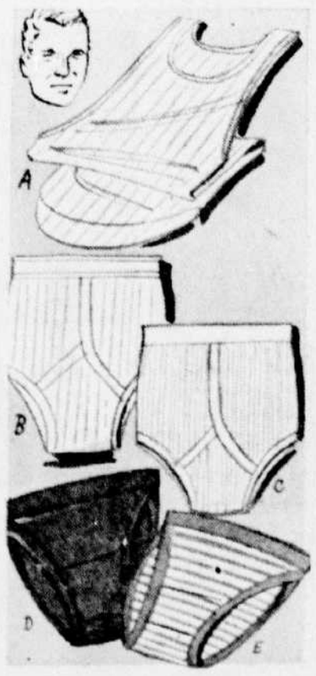

## SOUS-VÊTEMENTS "JOCKEY"

**Pour celui qui aime le confort!**

**Gilet** athlétique en coton peigné avec bas moulant, de coupe confortable. Tailles: petite, moyenne, grande. **Caleçon** athlétique en coton de même qualité avec braguette en "Y". 30 à 44.

Qualité d'usage **1.25** chacun — "DURENE" mercerisé **2.00** chacun

## BIKINI NYLON "JOCKEY"

**Confortable et sans pesanteur!**

Coloris: rouge uni, blanc ou noir. Rayures mêmes teintes, ou motifs léopard. Tailles: petite, moyenne, grande. Chacun **1.50**

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

# 1/2 PRIX

# 6,000 COUSSINS

## Grand achat spécial EATON à l'occasion de la Grande Semaine!

ORDINAIREMENT 3 pour 10.00 SPECIAL DE LA GRANDE SEMAINE

3 POUR 5.00

1.79 chacun

Chaque coussin avec sa housse

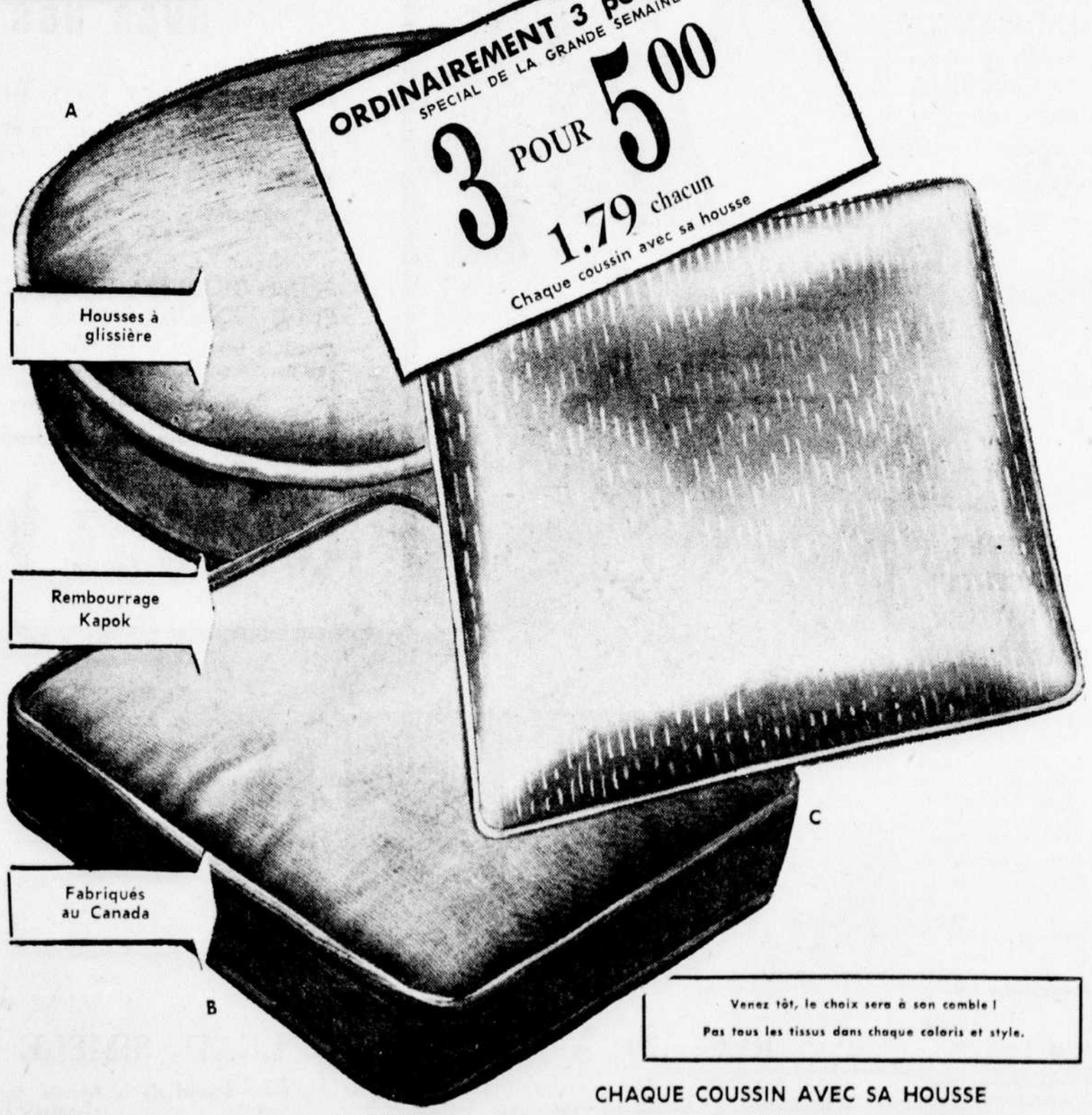


Venez tôt, le choix sera à son comble!

Pas tous les tissus dans chaque coloris et style.

**CHAQUE COUSSIN AVEC SA HOUSSE**

**COLORIS**
● Ton or ● Beige ● Vert ● Rouge ● Bleu ● Noir ● Mandarine ● Rouille ● Lilas

**MODELES**
A. Rond à bord droit, environ 12" de diamètre.
B. Carré à bord droit, environ 12" de côté.
C. Carré à bord plat, environ 14" de côté.

**TISSUS**
● Velours coton côtelé ● Toile ● Rayonne granitée (genre soie) ● "Sparkle Sheen" (rayonne et coton) ● Coton. Et de nombreux autres.

## COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques ouvert dès 8 h. 30 a.m.

CLIENTS DE LA BANLIEUE: Utilisez les lignes directes EATON. EATON paie vos frais d'appel. CLIENTS DE L'EXTERIEUR: Ecrivez au service d'achats EATON à Montréal.

RIDEAUX (RAYON 268), AU SIXIEME

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI: 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

MONTREAL, MARDI 15 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 178

# la campagne électorale

## le calendrier

M. DIEFENBAKER s'est envolé ce matin de l'aéroport de Saint-Hubert, à dostination de Fredericton, Nouveau-Brunswick.

M) PEARSON s'est rendu par avion à l'aéroport de Chatham, N.-B. aujourd'hui, pour ensuite gagner, en auto, les villes de Newcastle, Bathurst et Dalhousie, au Nouveau-Brunswick.

M. DOUGLAS devait aujourd'hui se rendre à Port-Alberni, en Colombie-Britannique.

M. THOMPSON est allé aujourd'hui à Shawville, comté de Pontiac, puis à Pembroke, en Ontario.

Aucune convention n'a été annoncée pour aujourd'hui.

C'est aux accords d'une fanfare locale que M. Pearson a été accueilli hier soir à Jonquière.

## Douglas s'en prend à l'AMC

CRANBROOK. (PC) — Le leader fédéral du NPD, M. T. C. Douglas, s'en est pris hier à l'Association médicale du Canada pour son appui aux médecins de la Saskatchewan qui s'opposent au plan provincial d'assurance-santé que le gouvernement CCF de cette province désire instaurer à partir du 1er juillet prochain.

M. Douglas a déclaré hier au cours d'une assemblée politique en Colombie-Britannique, qu'il ne peut comprendre pourquoi l'Association médicale du Canada et le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan, désirent nier un privilège dont jouissent la plupart des autres peuples du monde.

Un plan provincial d'assurance-santé, a-t-il déclaré, permettrait à tous d'avoir droit à des soins médicaux sans avoir à passer par l'humiliant questionnaire de savoir s'ils ont les moyens de les payer.

Le leader du NPD s'en est pris aux deux vieux partis et il a déclaré que les conservateurs ont refusé de s'engager sur ce sujet, pendant que les libéraux insultaient l'intelligence des gens en l'approuvant sur le plan provincial et le désapprouvant sur le plan fédéral.

M. Douglas a prédit qu'un gouvernement du NPD procurerait à tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, une certaine forme d'assurance-santé.

Il a ajouté qu'il ne pouvait croire que la majorité des médecins canadiens suivra l'exemple de leurs collègues américains qui ont refusé toute forme d'assurance-santé proposée par l'administration Kennedy.

# Pour résoudre le chômage, Pearson propose le marché commun mondial

par Richard DAIGNAULT

JONQUIERE. — Le chef libéral Lester Pearson a promis hier soir que s'il est élu son gouvernement proposera au monde libre de former une "coalition de la liberté" afin de créer une vaste communauté économique.

M. Pearson, s'adressant en français à un auditoire de quelque 700 personnes rassemblées au gymnase du Collège classique, explique que d'après son plan les pays de l'Atlantique, dont le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Marché commun des pays d'Europe feraient partie intégrante de cet immense bloc économique.

Cette "Coalition de la liberté" semble être la réponse du parti libéral aux angoissants problèmes économiques que pose au Canada la formation du Marché commun européen.

Mais dans l'idée de M. Pearson la coalition des pays libres aurait non seulement comme but une alliance économique inter-continentale mais une alliance militaire.

"Une telle action aiderait à établir une forte coalition de liberté pour une défense politique et militaire contre les forces d'agression totalitaire derrière le rideau de fer".

En d'autres mots, si on lit entre les lignes, le grand bloc économique qu'envisage M. Pearson afin de prévoir pour le Canada une place importante sur les marchés du monde, ferait la contre-partie du bloc économique communiste.

Voici, précisément ce qu'il a dit sur la question. Ce n'est pas long. C'est pas ce qu'il y a de plus clair. Mais c'est une idée

Voir PEARSON en page 37

A propos du drapeau

## M. Pearson et son candidat se contredisent

JONQUIERE. (R.D.) — Augustin Brassard, le candidat libéral dans Lapointe et député au cours de la dernière Législature, a déclaré hier au cours d'une assemblée que Lester Pearson, le chef libéral, a promis partout dans le pays que si les libéraux sont élus le 18 juin son gouvernement donnerait aux Canadiens en deçà de deux ans un drapeau canadien distinctif "sans Union Jack".

Mais M. Pearson n'est pas d'accord.

M. Brassard avait déclaré : "Si M. Pearson ne tient pas sa promesse, je vous inviterai alors à m'inviter à quitter la vie politique".

Après l'assemblée LA PRESSE a demandé à M. Pearson s'il était exact qu'il avait promis un drapeau canadien distinctif "sans Union Jack".

"Non", de répondre M. Pearson, "ce que j'ai promis c'est que si les libéraux reprennent le pouvoir le gouvernement donnera aux Canadiens un drapeau distinctif qui ne pourra être mépris pour l'emblème national d'aucun autre pays".

"Est-ce que cela veut dire que le drapeau ne portera pas l'emblème de l'Union Jack ?"

"Franchement, je ne désire pas en dire davantage pour le moment. Mais ce sera un drapeau distinctif".

Voir 5e COLONNE en page 37

# Diefenbaker garde ses munitions pour la fin

par Jacques PIGEON

Le premier ministre du Canada termine aujourd'hui sa seconde visite électorale au Québec.

Il a parcouru, hier, quelques comtés de la vallée du Richelieu. Il a rencontré des tas de gens, serré des centaines de mains, mais n'a fait aucune déclaration importante au cours de la journée.

D'ailleurs il se plait à répéter qu'il garde ses munitions pour la fin. "Lorsque les autres auront épuisé les leurs, dit-il, je donnerai des précisions sur ce que le gouvernement conservateur entend faire au cours des prochaines années."

En somme, d'après ce que M. Diefenbaker laisse entendre, nous n'en sommes encore qu'aux semi-finales de cette joute électorale. La vraie campagne débutera au début de juin.

Le premier ministre affirme d'ailleurs qu'il parcourt actuellement le pays dans le but de savoir ce que les gens pensent. Il semble dire : "dès que je le saurai, j'aborderai certains problèmes d'une façon très précise.

BONNE JOURNEE

Dans l'ensemble la journée du premier ministre fut bonne. Il a reçu un accueil plutôt chaleureux et des centaines de partisans lui ont manifesté leur appui.

A St-Léonard-d'Aston, (1,900 âmes), il a été accueilli par une couple de centaines d'enfants à qui l'on avait distribué des images du premier ministre.

La caravane s'est ensuite dirigée vers Nicolet ou l'évêque, Mgr Albertus Martin l'attendait.

Le prélat a d'abord fait admirer à M. et Mme Diefenbaker la structure de la cathédrale ultra-moderne dont la construction est presque achevée. Le

Voir DIEFENBAKER en p. 37

Le Canal du Richelieu

## "J'ai tenu promesse" (Dief)

par Gérard BOULAY

SOREL. — Au cours d'une brève visite à Sorel, M. Diefenbaker a déclaré qu'il avait promis l'étude du projet de canalisation du Richelieu et qu'il a tenu sa promesse.

Le premier ministre, venant de Nicolet, est arrivé à Sorel hier après-midi avec 35 minutes de retard sur son horaire, mais il a bien voulu prolonger sa visite à Sorel devant l'enthousiasme de quelques centaines de Sorelois qui l'accueillaient aux abords du Château des Gouverneurs.

Accompagné du candidat conservateur de Richelieu-Verchères, Dr C.-Robert Fiset, maire de Sorel, M. Diefenbaker a été accueilli à son arrivée par les échevins de Sorel et les maires de St-Joseph et de Tracy, MM. Ernest Aussant et Laurier Ménard.

C'est le candidat conservateur qui a présenté le premier ministre. Le Dr Fiset a rappelé que c'est la deuxième visite du Premier ministre en moins de deux ans, puisqu'il est venu en septembre 1959 pour étudier sur place les possibilités de la canalisation du Richelieu. M. Fiset a affirmé que c'est la première fois qu'un premier ministre visite Sorel depuis 1911, alors que Sir Wilfrid Laurier était venu, et il a ajouté que ce sera la première fois depuis 1896 que le comté de Richelieu-Verchères élira un député conservateur !

Sorel, a dit M. Diefenbaker, a contribué au vaste développement industriel du pays en devenant l'un des plus grands centres de construction de navires. Nous avons, a-t-il dit, une vaste politique de subsides à nos chantiers maritimes. A date, nous avons 350 projets d'une valeur de $174 millions, ce qui signifie une augmentation de 20 p.c. Nous doublerons dans ce domaine les emplois requis.

Concernant la canalisation du Richelieu, M. Diefenbaker a dit

Voir LE CANAL en page 37

En un soir, les quatre partis à la TV

# La campagne électorale s'est transportée dans les salons

OTTAWA. (PC) — La campagne électorale s'est transportée hier soir dans les salons des électeurs, par la télévision. Tour à tour, et chacun pendant 15 minutes, les quatre chefs des partis politiques canadiens ont porté la parole.

Le premier ministre John Diefenbaker a affirmé que le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, "inonde le pays de fallacieuses promesses" au cours de sa campagne électorale en vue des élections du 18 juin prochain.

M. Diefenbaker a précisé que le chef libéral faisait chaque jour de nouvelles promesses, "une orgie de promesses", sans considération des désirs véritables de la population.

Selon M. Diefenbaker, le leader libéral a jusqu'ici formulé au moins 90 promesses.

Si ces promesses étaient tenues, a ajouté le chef conservateur, cela signifierait une augmentation de 40 à 50 pour cent de l'impôt sur le revenu.

M. Diefenbaker a affirmé que pour sa part, le parti qu'il dirige n'avait fait que des promesses susceptibles d'être tenues. En 1957 et 1958, a-t-il ajouté, nous ne nous sommes engagés qu'à ce que nous avons effectivement réalisé.

**Pearson : moralité**

Pour sa part, le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de bon gouvernement sans moralité. Pour avoir celle-ci, a-t-il ajouté, les hommes doivent se conduire avec "décence, dignité et tolérance".

"Je préférerais quitter la vie publique que de séparer politique et morale", a dit M. Pearson. Le leader fédéral du parti libéral a affirmé qu'il espérait que la "loyauté" serait en honneur dans la présente campagne en vue de l'élection du 18 juin prochain.

Rappelant ses antécédents sociaux et politiques, le chef de l'opposition a déclaré qu'il essayait de faire son devoir de Canadien et de chrétien en faisant sa part pour l'avènement de la paix et du mieux être pour tous et chacun.

**NPD : planification**

Le Nouveau parti démocratique a demandé aux Canadiens de lui permettre de démontrer que le Canada peut se réaliser pleinement sur le plan économique par le moyen de la planification.

Le vice-président national du NPD, M. David Lewis, candidat dans le comté de York sud, a déclaré "qu'il n'y avait aucune raison pour laquelle notre pays ne pourrait avoir le plein emploi". "Pourquoi ne pourrions-nous façonner un Canada tel que nous le commandent nos richesses ?"

De son côté, le candidat du NPD dans le comté de Peterborough, M. G. Pitman, a dit que le Canada et les Etats-Unis sont virtuellement les deux seuls pays qui ont refusé de recourir à la planification et

Voir LA CAMPAGNE en p. 37

Le record de 1945 sera abaissé

# Il y a déjà plus de candidats qu'en 1958

Le nombre des candidats aux élections générales du 18 juin s'élevait hier à 838, soit deux de plus que lors des dernières élections générales de 1958. Le nombre de sièges en jeu, on se le rappelle, est de 265.

Un record avait été établi lors des élections générales de 1945, alors que 954 hommes et femmes avaient brigué les suffrages aux 245 sièges en jeu. Comme il reste encore trois semaines avant la fin du délai accordé pour la mise en candidature, qui est fixée plus précisément au 4 juin, il est presque certain que ce record sera abaissé.

Le parti libéral compte des candidats dans presque tous les comtés, ayant déjà choisi 258 représentants. Le nombre des conservateurs progressistes s'élève à 240, celui des porte-parole du Crédit social à 156. Par ailleurs, 14 candidats communistes et un indépendant sont en lice. Ces chiffres ne comprennent pas les candidats désignés hier soir.

Les leaders des quatre principaux partis en présence doivent faire face à au moins un adversaire dans leurs circonscriptions respectives.

Des candidats des quatre principaux partis se font déjà la lutte dans 91 circonscriptions.

## LA 5IEME COLONNE

**Un drapeau pour le 1er juillet ?**

*En homme consciencieux, le secrétaire d'Etat du Canada, M. Noël Dorion, a fait connaître hier les points saillants du programme arrêté pour la célébration de la Fête du jour du Canada sur la colline du Parlement le lundi 2 juillet, et ce faisant s'est trouvé à révéler deux primeurs aux journalistes. Tout d'abord, "le premier ministre et Mme Diefenbaker" assisteront à la cérémonie. Et de une, on nous révèle le nom du gagnant du scrutin du 18 juin. Et de deux, on nous annonce une cérémonie "du drapeau", distinctif on le suppose, pour la soirée. Dommage que M. Dorion n'ait pas jugé de donner plus d'importance à deux primeurs comme celles-là.*

* * *

**Monopole des instituteurs sur le NPD**

*M. Walter Pitman, premier député à être élu sous la bannière du NPD aux Communes, a formellement nié, à Peterborough hier soir, que son parti soit dominé par les syndicats ouvriers. "Si il y a un contrôle de classe sur le NPD, de dire M. Pitman, il est exercé par les éducateurs". Précisons que M. Pitmann est instituteur, que le candidat en faveur duquel il parlait, M. Allan Mcphail, est également instituteur, et que trois des candidats du parti à Montréal, sont professeurs à McGill. Et sans oublier Douglas Ficher, ancien professeur de collège.*

* * *

**Les politiciens planent au-dessus des nuages**

*Ce n'est pas pour rien que certains chefs de parti se plaignent de la longueur inutile de la campagne. Avec les moyens modernes de transport, on perd tout le plaisir de voyager. C'est ainsi que MM. Diefenbaker et Pearson, qui tous deux voyagent en avion privé, visiteront, en cinq jours, respectivement cinq et quatre provinces. De quoi nous faire regretter le temps où nos valeureux politiciens, beau temps, mauvais temps, parcouraient le pays en tous sens, d'abord en véhicules hippomobiles, puis dans le fameux train, qui servait, à chaque petite gare, de plate-forme électorale.*

* * *

**Les Indiens ne voteront pas !**

*Les Mohawks de Caughnawaga et leurs frères des Six nations de la réserve St-Régis, près de Cornwall, ont menacé de jeter à la rivière les boîtes de scrutin que les hommes blancs pourraient tenter d'établir sur le territoire de leurs réserves, après leur avoir imposé "le droit de vote" sans leur demander leur avis. Les hommes blancs, apeurés, ont décidé de ne pas les provoquer, mais ont tout de même établi des bureaux de votation, à l'extérieur des réserves, au cas où ces bons peaux rouges changeraient d'avis le*

Voir 5e COLONNE en page 37

**La pensée du jour : "Vous avez beau ne pas vous occuper de politique, la politique s'occupe de vous".**

**Montalembert**

*Un domaine de stricte juridiction provinciale*

# M. Filion démissionnera si le Conseil des Arts doit encore aider l'éducation

par Françoise COTE

OTTAWA. (PCf) — Le nouveau vice-président du Conseil des arts du Canada, M. Gérard Filion, a dit hier que si le gouvernement canadien confie de nouveau des sommes substantielles pour être distribuées aux universités canadiennes, alors il démissionnerait. Le directeur du quotidien montréalais "Le Devoir" a fait cette déclaration au cours d'une entrevue après avoir siégé une première journée avec le Conseil des arts.

Par cette déclaration, M. Filion voulait expliquer que sa position n'a pas changé vis-à-vis le Conseil des arts, même s'il a accepté de succéder au T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., comme vice-président. Il a dit que Le Devoir, comme lui-même n'a jamais critiqué le Conseil des arts pour l'aide qu'il apporte au progrès de la culture canadienne, mais pour son intrusion dans le domaine de l'éducation, qu'il considère un domaine de stricte juridiction provinciale. C'est d'ailleurs la même critique qu'il a formulée contre le rapport de la Commission Massey.

Au sujet du principe de l'alternance entre les deux principales cultures canadiennes pour la présidence du Conseil des arts, M. Filion a noté que si la présidence lui avait été offerte, il aurait dû refuser à cause de ses responsabilités présentes comme membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans le Québec, mieux connue sous le nom de Commission Parent.

Le nouveau président du Conseil des arts est le colonel Douglas B. Weldon, de London, Ontario, qui succède au Dr Claude Bissell, principal de l'Université de Toronto. Ce dernier avait terminé le mandat du premier président feu M. Brook Claxton. Dans plusieurs milieux québecois, on soutient que la présidence aurait dû revenir à un Canadien français pour bien établir ce principe de l'alternance.

Toutefois, comme le Père Lévesque, auquel il succède, M. Filion pourra avoir à présider les séances au Conseil des arts en l'absence du président. Le mandat de M. Filion est de cinq ans.

M. Filion estime que sur le plan culturel le Conseil des arts remplit un rôle très utile. On sait qu'il est chargé de distribuer en subventions à des organisations culturelles ou à des artistes, écrivains et chercheurs, l'intérêt d'un capital de $50 millions placé en fiducie.

Au moment de sa fondation, le Conseil des arts s'était vu confier également une seconde somme de $50 millions par le gouvernement St-Laurent pour être distribuée sous forme de subventions de capital aux universités canadiennes. Actuellement la plus grande partie de ce montant est déjà dépensée. D'autre part, une entente est intervenue depuis avec les autorités de la province de Québec sur les modalités de distribution de ces subventions aux universités québecoises.

Cependant si le gouvernement fédéral devait confier dans l'avenir de nouvelles sommes substantielles, M. Filion a même dit "par exemple $100 millions" au Conseil des arts pour aider les institutions d'enseignement, le nouveau vice-président affirme qu'il démissionnera.

## Appoint de un cent aux apiculteurs

OTTAWA. (DNC) — L'Office de stabilisation des prix agricoles versera un paiement d'appoint sur le miel vendu au cours des 12 mois terminés le 30 juin 1961, vient de déclarer le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton.

Sont admissibles les apiculteurs qui ont écoulé leur récolte de miel extrait et classé à des établissements commerciaux agréés.

Suivant les calculs de l'Office, le prix moyen touché par le producteur fut de 12.5 cents la livre pour le miel extrait de la catégorie blanc no 1, durant la campagne 1er juillet 1960 - 30 juin 1961. Par ailleurs, le niveau de soutien en vigueur pendant ces 12 mois était de 13.5 cents la livre.

M. Hamilton

## Les Américains se soucient peu du Canada

Parlant hier au congrès de la "National Newspaper Promotion Association", tenu à Montréal, le ministre des Postes, M. William Hamilton, a reproché aux Américains la désinvolture avec laquelle ils igonrent les réalités canadiennes. Son auditoire était d'ailleurs composé en majorité d'Américains. Il s'est demandé combien d'entre eux savaient, avant d'arriver ici, que le Canada était en pleine campagne électorale. Le ministre a de même accusé les Américains d'ignorer plusieurs faits qui inquiètent les Canadiens.

C'est ainsi qu'il a parlé de la tendance des entreprises étrangères établies ici à ne pas concurrencer l'entreprise-mère, de ne guère aider les Canadiens à concevoir des idées nouvelles et même de les empêcher d'appliquer leurs idées pratiques. Il a rappelé que selon des données de 1957, des intérêts américains contrôlent 44% de l'industrie manufacturière du Canada.

A Québec

## Trois écoles seront confiées à des laïques

QUEBEC. (PC) — Les Soeurs du Bon Pasteur abandonneront trois écoles à Ste-Foy, dans la banlieue, dont la direction sera assumée par des laïques.

La communauté a expliqué, dans une lettre à la Commission scolaire de l'endroit, que certains de ses membres ont été forcés d'abandonner l'enseignement et que d'autres doivent poursuivre des études.

Par conséquent, la communauté désirerait se retirer des écoles élémentaires de Filteau, St-Yves et Duchesneau, en juin.

La Commission scolaire accepte à regret cette décision qui placera quelque 1,000 élèves aux soins des laïques en septembre.

Les Soeurs du Bon Pasteur continueront d'enseigner dans trois autres écoles de cette banlieue de 28,000 âmes. Deux autres communautés de religieuses et les Frères des Ecoles chrétiennes enseignent également dans les écoles de Ste-Foy.

Les réfugiés

## Mme Fairclough a été mal citée

HAMILTON. (PCf) — Mme Fairclough, ministre de l'Immigration, a déclaré hier que "le Canada a fait de belles réalisations en ce qui concerne le placement de réfugiés et je suis convaincue qu'il continuera de recevoir ces infortunés."

Mme Fairclough commentait des remarques qu'on lui a attribuées à la suite d'une récente interview à Calgary. On avait rapporté alors qu'elle avait dit que les réfugiés de Hong Kong devaient être reclassés en Asie parce qu'ils y seraient plus heureux.

Elle a déclaré que cette remarque avait été mal interprétée. Elle a tenté, a-t-elle ajouté, d'expliquer ce qu'on pensait à une certaine époque dans des milieux de l'ONU, "Nous avons adopté 23,000 de ces réfugiés chinois au cours des 10 dernières années."

"Le Canada a fait venir environ 300,000 réfugiés depuis la guerre et n'a jamais manqué de répondre à un appel de la part du haut commissaire de l'ONU. De plus, des milliers de personnes qui sont entrées au Canada en tant que nationaux d'autres pays qui étaient, en fait, des réfugiés, n'ont pas été comptés parmi eux."

## ANNIVERSAIRES

**La grève générale à Winnipeg commençait, il y a 43 ans, aujourd'hui — en 1919 — et, à la fin de la première journée, 30,000 hommes avaient quitté le travail paralysant toute activité en ville. Les grévistes réclamaient le droit de négocier des conventions collectives. La grève ne devait cesser qu'un mois plus tard, après plusieurs émeutes au cours desquelles un homme perdit la vie, le 21 juin, et 33 autres furent blessés. Une centaine de personnes furent aussi arrêtées. Des grèves de sympathie furent déclenchées dans d'autres villes canadiennes.**

**1767 — Les Génois vendent l'île de Corse à la France.**

**1958 — Les savants soviétiques lancent le Spoutnik III dans l'orbite de la Terre. C'est leur troisième satellite placé avec succes sur orbite.**

# l'auto / PAR ROGER NANTEL

*Une "auto de l'avenir" fort originale*

A première vue, les "autos de l'avenir" (dream cars) ne semblent être qu'un bon moyen de se taper un peu de publicité gratuite. Toujours dotés d'une ligne excentrique et bourrés d'astuces, ces laboratoires roulants sont rarement pris au sérieux.

Et pourtant, la plupart du temps en tout cas, les "dream cars" américains ont fait avancer la technique automobile un peu plus, lui ont fait faire un nouveau bond vers l'avant.

Seattle — elle porte d'ailleurs le nom de Seattle-ite XXI — cette voiture possède six roues dont quatre formant le train avant, un calculateur pour le programme du trajet, des glaces à transparence variable, un volant prenant la forme d'une simple poignée ronde et, ce qui est plus important, une source de puissance interchangeable.

La première et la dernière de ces particularités se rejoignent puisque ensemble, elles permettent de transformer tout l'avant du Seattle-ite en une partie distincte pouvant être séparée du reste du véhicule. On peut donc, dès lors, envisager la possibilité d'installer une puissante unité de 400 chevaux pour les voyages sur l'autoroute et une autre, plus économique, de 60 chevaux pour les déplacements à la ville. Toutes les hypothèses, quant à la nature du moteur, sont valables. Il pourrait s'agir de "cellules d'énergie" accouplées à des moteurs électriques, d'une petite fournaise atomique, de Wankels jumelés ou même d'un "vulgaire" moteur à explosions.

La nouvelle "auto de l'avenir" de Ford innove autant par ses contrôles que par sa ligne. A noter la persienne de ventilation (à gauche), le volant prenant la forme d'une poignée circulaire (au centre, entre les sièges) et l'écran lumineux relié à un calculateur de programmation (à droite).

Quelques exemples viennent à l'esprit : les phares quadruples, les tambours de freinage refroidis par ailettes, le siège pivotant, le volant de sécurité, l'aménagement rationnel des tableaux de bord, sans compter l'utilisation d'alliages légers et de fibre de verre dans la construction de la carrosserie, et j'en passe . . .

C'est pourquoi la dernière-née de Ford revêt une certaine importance, d'autant plus qu'elle préconise plusieurs nouvelles solutions assez sensationnelles.

Présentée à la foire internationale de

*Quatre roues avant = plus grande sécurité*

Selon les ingénieurs de Ford, un train avant formé de quatre roues comporte plusieurs avantages majeurs, dont le moins important n'est pas l'amélioration des facteurs de sécurité. D'après eux, un tel mécanisme possède une meilleure adhérence, une plus grande stabilité en ligne droite et dans les virages, ainsi qu'une efficacité de freinage beaucoup plus élevée.

De plus, l'éclatement de n'importe quel des six pneus n'entraînerait aucune conséquence fâcheuse, facteur devenu majeur en fonction des vitesses actuelles.

teur du pédalier sont réglables, la ventilation est contrôlée à l'aide d'une persienne de verre située à l'arrière du cockpit, l'éblouissement est évité grâce à la transparence plus ou moins grande des glaces.

On peut s'objecter, et avec raison, à l'encombrement exagéré de la carosserie. Il est évident que chacune des idées concrétisées par Ford pourrait être utilisée dans la construction d'un véhicule plus rationnel sur le plan utilisation du volume.

Mais il faut se rappeler que "l'auto de

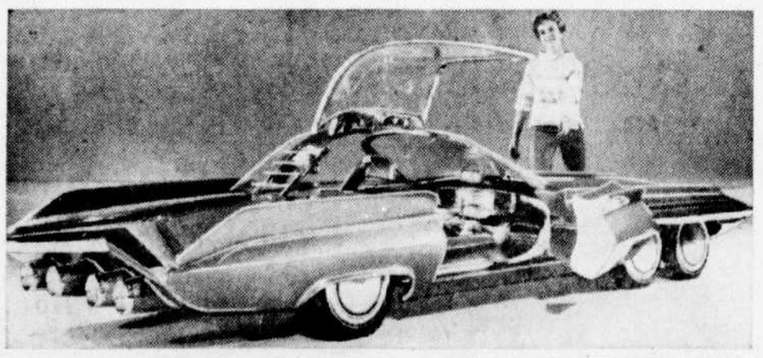

La Seattle-ite XXI : quatre roues à l'avant, un habitacle de satellite au centre et une partie arrière qui est la seule concession aux lecteurs de bandes illustrées . . .

Un autre aspect révolutionnaire du Seattle-ite XXI est celui que possède l'intérieur de la cabine, les contrôles y compris.

Tout d'abord, le tableau consiste simplement en un écran lumineux sur lequel sont projetés tous les renseignements utiles au conducteur, y inclus l'état de la route et du temps qu'il fait. Le programme du trajet peut aussi y être montré.

Au centre de l'écran, une carte routière se déroule à mesure que le véhicule avance, de façon que le conducteur sait toujours quelle est sa position relative aux points de repère géographiques.

Côté confort, la forme des sièges et la hau-

l'avenir" est aussi une ébauche permettant aux dessinateurs de laisser libre cours à leur imagination. Ce qui ne nous empêche pas de retrouver à peu près les mêmes lignes, sous une forme plus sobres, sur les autos de série des années suivantes.

Il suffit, en effet, de ese reporter quelques années en arrière pour constater que l'arrière de la Corvette '62 est celui qu'avait la Manta Ray de Chevrolet, et que les autos actuelles de la compagnie Chrysler découlent des "Ghia delta designs".

La Seattle-ite peut fort bien être là Ford de 1968 . . .

# Le courrier de Pauline Lamy

***Chers amis,***

*Je me suis ennuyée de vous durant ces quinze derniers jours.*

*Que ceux qui n'ont pas changé d'adresse aux alentours du premier mai me pardonnent de m'occuper exclusivement aujourd'hui de ceux qui l'ont fait. Aucun de ces derniers ne m'a écrit, mais je les sens tous plus ou moins malheureux. D'ailleurs, où sont leurs loisirs et où est leur papier de correspondance ?*

*Changer d'adresse, ça n'a l'air de rien. Vous qui n'avez pas bougé de chez vous et qui avez déjà oublié ce que c'était au juste, croyez-moi si je vous dis que 60,000 foyers (de Montréal et des environs, sauf erreur) sont souffrants, en ce moment.*

*Leur épreuve a commencé vers la mi-avril. Sourdement la douleur a tout d'abord touché le haut des placards où l'on ne met presque jamais le nez, l'argenterie abandonnée depuis les Fêtes, le sommet des armoires de la cuisine où somnolaient des coquetiers, comme disait Yolande pour désigner non seulement la chose elle-même, mais aussi par extension toutes choses de cuisine "pouvant servir, on ne sait jamais"; objets disparates, qui descendent nous visiter à chaque grand ménage comme à chaque déménagement, pour aussitôt après remonter dans leur nid.*

*La plus grande utilité des coquetiers proprement dits et de tous leurs pareils me paraît la suivante : ils fournissent à la maîtresse de maison la chance de les manipuler à dates presque fixes (descente, lavage, essuyage, remontée). Ils sont un peu comme notre plus ancien album de photographies, très familiers, quoique nous ne les voyions pas souvent. Ils nous rappellent, par exemple, tante Evelyne...à qui les os ne font plus mal et qui nous les avait donnés quand elle avait "cassé maison".*

*—Ah, ça, c'est le survivant des chandeliers jumeaux, cadeau de...*

*—Tu le trouves beau, maman ?*

*—Moi ? Beau...? Je ne sais pas.*

*—Comment, tu ne sais pas ? Regarde-le. Pas besoin de chandelle pour voir que...*

*—Ah tiens, ne reste pas là à me regarder travailler comme ça, tu m'énerves. As-tu au moins emballé tes outils, tes livres ? Alors, vas-y tout de suite.*

*Car comment expliquer à qui n'a derrière soi que quinze ans de vie, que le chandelier lui-même vous intéresse si peu que vous ne vous êtes jamais demandé si vous en aimiez la forme ou la couleur. Votre parrain, l'oncle Evariste, pauvre comme Job et presque aussi malade, les affectionnait particulièrement et vous les avait donnés (ils étaient deux, à ce moment-là) en cadeau, un jour d'anniversaire en vous disant : "Tiens, c'est ce que j'ai de plus beau... et je te les donne." A part soi, on consent bien à être sentimentale, mais l'avouer et s'en expliquer à un garçon plein d'avenir mais pauvre en passé, non.*

*Me voici loin du déménagement. J'y reviens, pour constater que le mal a gagné insidieusement tous les membres de la maison, des oubliettes aux pièces les plus vitales, pour devenir aigu à faire crier pendant trois jours de suite : la veille, LE jour et le lendemain. En ces jours, plaignons ceux qui ont une cave, en plus !*

*Oh, je sais que la bombe atomique ferait plus de ravages, mais cette évidence ne console aucun des frais déménagés. Même ceux qui possèdent peu rêvent de n'avoir pour tout bagage terrestre que le contenu d'un sac à dos léger et d'aller s'installer sous la tente pour jusqu'à la fin de leurs jours. Comme l'autre, ce rêve passera.*

*Petit à petit, le mal ira décroissant, tout comme il était venu, à mesure que nos affaires subiront une bonne "retombée". Car un déménagement, c'est aussi un grand vent qui soulèverait toutes choses, les maintiendrait suspendues pendant au moins quarante-huit heures et les laisserait choir plus ou moins pêle-mêle, ailleurs... même si cet ailleurs est meilleur. Qui me dira le contraire ?*

*Bientôt (?) quand nous échangerons quelques paroles avec nos amies, au téléphone ou à la quincaillerie, nous n'aurons plus cet air, ce ton et surtout ce style d'opérées-depuis-quinze-jours se croisant le long du couloir de l'hôpital, entièrement habitées d'un seul événement.*

*Entre temps, monsieur Gilles Robert, maquettiste, a créé à ce courrier une nouvelle coiffure pour laquelle je le félicite et le remercie.*

*Hé, maman ! Le chandelier, où c'est que je le mets ?*

*—Quel chandelier ? Casse-le, jette-le, donne-le, vends-le, fais-en ce que tu voudras ! Ne me posez plus de questions, personne !*

*Je ne vous promets pas de ne pas reparler aménagement. Je sens que cela vous fait du bien tout comme à moi. Et vous, n'avez-vous rien à m'en dire ?*

*Bonne convalescence, chers amis, c'est-à-dire bon aménagement ! Je suis avec vous de tout coeur.*

*Fraternellement,*

*Pauline*

***Prière d'adresser toute correspondance à :***
**COURRIER-CONFIDENCES,**
***La Presse, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal***

### *Renseignements divers*

Je suis à Montréal depuis très peu de temps. Je ne connais presque personne, je vous demande conseils.

J'aimerais faire partie de quelques associations où je pourrais me rendre utile à quelque chose, faire du service bénévole. Cela me permettrait de rencontrer des gens et peut-être me faire un nouveau groupe d'amis, et me sentir moins seule dans cette grande ville.

Je viens d'une bonne famille et j'ai reçu une bonne éducation. Je suis certaine que vous n'hésiterez pas à me rendre ce service.

**Renée de 23 ans**

Les associations ne manquent pas à Montréal où l'on réclame de l'aide bénévole. Vous pouvez choisir suivant vos dispositions. Si vous voulez vous attacher à des oeuvres humanitaires, il y a la Croix Rouge, la Société canadienne du cancer, les maladies du coeur et combien d'autres.

Si vous aimez les Arts et les Lettres, le musée des Beaux-Arts acceptera vos services. Enfin la liste est longue. Le bottin téléphonique vous donnera toutes les adresses que vous cherchez. Je vous souhaite d'aimer notre ville.

Où se trouvent à Montréal les bureaux du Service Social où l'on place les jeunes filles dans les maisons privées avec une garantie de protection ? Devons-nous prendre ces personnes à notre charge comme notre propre enfant. Est-ce suivant les mêmes conditions qu'à Québec ? Si j'écrivais dans la capitale provinciale s'occuperait-on de placer des jeunes filles par ici ?

**Maman des Prairies**

Pour tous ces renseignements adressez-vous au Service de Placement provincial, section Femmes - Service domestique, au 97 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Voulez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour travailler dans une agence de voyages ? Quelles sont les conditions d'admission et de travail ? Je suis âgé de 21 ans et je possède un certificat de 12e année scientifique. Depuis trois ans je travaille pour un Ministère provincial. Je me suis toujours intéressé aux voyages, aux pays et à leur histoire.

**Claude**

Adressez-vous dans les bureaux même de ces agences de voyages. Je ne puis vous donnez d'adresses. Consultez le bottin téléphonique.

Je viens encore une fois me confier à vous. Voulez-vous me dire si la pension donnée par le Bien-Etre Social vient de la ville de Montréal ou de la province. Nous sommes en discussion à ce sujet. Qui a raison ?

**Une Montréalaise**

La pension donnée aux invalides indigents de 65 ans relève de la province de Québec. Même chose pour la pension aux veuves nécessiteuses.

**L'AUTEUR DE "LA CHOUETTE DE MON LOGIS"**, Claude Leclerc, en compagnie d'un directeur des Editions Champlain Inc., M. Henri Daoust. Le lancement du premier livre de cette maison avait lieu hier, en fin d'après-midi, à l'Echoppe.

photo LA PRESSE

## BON APPETIT, MESDAMES

### AU MENU DEMAIN

**Crème de légumes (enfants)**
**Concombres au citron**
**Pâté chinois**
**Tartelettes au miel et au beurre**

### Crème de légumes (enfants)

**1 c. à table de beurre**
**1½ c. à table de farine**
**1 t. de lait entier**
**1 boite de légume en purée pour bébés**
**sel**

Faire fondre le beurre et ajouter la farine. Lorsque le mélange est homogène, ajouter le lait en remuant et cuire sur feu doux jusqu'à ce que cette sauce épaississe. Ajouter alors les légumes et saler légèrement.

* * *

### Concombres au citron

**2 concombres**
**huile d'olive**
**2 c. à table de**
**cornichons hachés**
**sel**
**poivre**

Brosser les concombres et les découper en tranches fines. Enduire d'huile légèrement. Ajouter le jus de citron aux cornichons puis le sel et le poivre et ajouter aux tranches de concombre. Laisser reposer avant de servir.

* * *

### Pâté chinois

**1 sachet de flocons de pommes de terre instantanées**
**1½ livre de boeuf haché**
**1 gros oignon haché**
**½ t. de sauce chili**
**¾ t. d'eau**
**1 c. à thé de sel**
**¼ c. à thé de poivre noir**
**1 paquet (12 onces) de macédoine de légumes congelés**

Faire dorer le boeuf haché et l'oignon sur feu moyen. Ajouter sauce chili, eau, sel et poivre. Laisser mijoter 25 minutes. Cuire la macédoine selon le mode de préparation et ajouter la viande. Verser cette préparation dans un plat allant au four, d'une contenance de deux pintes et garnir de purée instantanée. Parsemer de quelques noisettes de beurre et faire dorer au four (450°F) une quinzaine de minutes.

* * *

### Tartelettes au miel et au beurre

**12 croûtes à tartelettes non cuites**
**½ t. de beurre**
**⅔ t. de miel liiquide**
**⅔ t. de cassonade**
**1 t. de raisins**
**¼ c. à thé de muscade**
**¼ c. à thé de sel**
**1 oeuf légèrement battu**

Faire fondre le beurre dans une casserole. Incorporer, miel, sucre, muscade et sel. Laisser refroidir légèrement puis ajouter l'oeuf et bien battre jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Verser dans les croûtes à tartelettes et faire cuire dans un four préchauffé à 450°F, de 15 à 20 minutes. Laisser refroidir dans les moules une dizaine de minutes puis démouler.

## Dernier cri : parure à l'égyptienne

(PCI) — Le style égyptien, qui a soudainement envahi la scène de la mode, est de mise le jour comme le soir, mais c'est certainement le soir qu'on peut le plus heureusement l'adopter. A la lumière artificielle, le maquillage prononcé autour des yeux et les coiffures élaborées font moins théâtre.

Dans les modèles actuellement présentés, le style égyptien a inspiré la création de ravissantes robes de chiffon dont le drapé et la coupe rivalisent, présume-t-on, avec les vêtements portés autrefois par les reines de l'Egypte antique.

Ajoutez à cela une touche "Cléopâtre" dans le choix des bijoux et accessoires dont vous avez le choix pour le printemps et l'été.

Lorsque vous faites l'achat de bijoux, que votre choix porte sur les pierres aux couleurs vives, turquoise, jade, ambre et lapis-lazuli. Si l'on ne peut s'offrir des pierres authentiques, il faut apporter beaucoup d'attention au choix des pierres synthétiques.

***Hélas ! que sert à une femme d'avoir de la tête et du coeur, si le reste est sans agrément.***
***Mlle de SCUDERY***

*Miriam Chapin*

## Contre l'influence américaine au Canada

MONTREAL — (PC) — L'un des critiques les plus acerbes de l'influence exercée par les Etats-Unis sur la vie canadienne, fait assez curieux, est une citoyenne américaine, Miriam Chapin, auteur de : "Quebec Now", "Atlantic Canada" et de "Contemporary Canada", est une grande et jolie femme. Native du Vermont, elle s'est installée à Montréal, avec son mari et sa famille, il y a trente ans. Elle est maintenant grand-maman. Le début de sa carrière d'écrivain se situe environ dix ans après son arrivée à Montréal. Le peu de maternelles mises à la disposition des enfants dont les mères travaillaient dans les usines de munitions, a été, en premier lieu, le sujet de ses élucubrations. A la suite de ses écrits, six maternelles furent fondées.

Quatre ans plus tard, elle publiait son premier volume sur le Canada, où elle exposait clairement son point de vue. Ainsi, dans la première page de son volume, on pouvait lire ce qui suit : "Au cours des prochaines années, les Canadiens sauront si oui ou non, ils peuvent maintenir leur indépendance politique des Etats-Unis, maintenant que leur intégration économique et culturelle est presque complète".

Interrogée récemment, Mme Chapin déclarait qu'elle doute encore que les Canadiens puissent conserver leur indépendance des Etats-Unis. Elle ajoutait : "que l'absorption du Canada par les Etats-Unis serait une pitié, même du point de vue américain. Il est préférable d'avoir pour voisin un ami qui peut s'exprimer librement et faire seul son propre chemin".

Même si elle ignorait tout de la langue française, il y a vingt ans, Mme Chapin compte maintenant à son actif, plusieurs ouvrages de traduction, dont "Les Insolences du Frère Untel".


ANNONCE

**LES TACHES BRUNES DUES au VIEILLISSEMENT**

FONT PARAITRE LES MAINS PLUS VIEILLES

essayez maintenant FAYD, l'étonnante CREME DE BEAUTE médicamentée, qui fait pâlir et disparaître les taches brunes du temps sur la peau, les rougeurs, les taches de rousseur sur les mains et sur la figure. Ne permettez pas à ces vilaines taches de faire paraître plus vieilles vos mains. Et ne laissez pas le soleil assécher et piveler votre teint. FAYD doit faire disparaître rapidement et facilement ces décolorations externes de la peau ou vous le retournez et l'on vous remboursse. DEMANDEZ LA CREME DE BEAUTE FAYD... Pot de 30 jours $1.50; 120 jours, $3.95; à toute pharmacie ou magasin à rayons.

DECOUPEZ ET POSTEZ
AU PRIX DU GROS
PETITES LUNETTES AUDITIVES
$149.50
CENTRE AUDITIF MONTREAL
5875, rue PAPINEAU, Montréal
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....


### Une mère raconte sa fille

# *Histoire de Louise dite "la chouette"*

par **Marie LAURIER**

Voilà une petite fille privilégiée d'être l'héroïne d'un livre. A 4½ ans, Louise possède déjà tout un passé raconté par sa mère, Claude Leclerc, dans un volume intitulé **"La chouette de mon logis"** (1). Il était lancé hier soir par les Editions Champlain Inc., maison récemment fondée par trois hommes d'affaires de Montréal. Cette première manifestation de la maison avait lieu à la galerie d'art l'Echoppe, au 3466, rue Saint-Denis.

"La chouette de mon logis", c'est l'histoire toute simple d'une enfant tendrement aimée racontée par une mère vigilante, témoin oculaire de la jeune existence de la "chouette".

"C'est une gerbe de souvenirs pour ma fille, nous confie l'auteur, quand elle sera à même de comprendre toutes les tribulations dont elle a été l'objet et aussi toutes les réflexions qu'elle a suscitées en moi. Je pourrais dire encore que c'est ma façon de voir la maternité à compter des premières nausées jusqu'au premier détachement, l'âge scolaire." Nous voyons donc la maman à sa première visite chez le médecin, sa préparation psychologique à l'accouchement, le retour à la maison avec un petit paquet de chair rose dans les bras.

Claude Leclerc — qui nie toute prétention littéraire — nous dit que ce livre peut servir à toutes les femmes qui vont avoir leur premier bébé. "En somme, nous ressentons toutes les mêmes choses, mais chaque future mère représente un cas individuel."

Infirmière, épouse d'un médecin, Claude Leclerc a conscience que le sujet qu'elle a traité est loin d'être neuf. "Je raconte mon expérience de mère dans des termes différents et très simples. Je ne suis que le témoin d'une vie dont je suis responsable."

Claude Leclerc a déjà publié un recueil de poésies, "Labyrinthes de mon coeur" et des "Récitations enfantines". Des projets ? Oui, poursuivre sa chronique à travers les divers stades de l'existence de son enfant. Pour tout dire, l'auteur justifie ce projet par ces mots encore tout simples : "J'ai toujours aimé écrire, c'est un besoin chez moi".

Nous rencontrons à la même occasion les directeurs des Editions Champlain Inc., MM. Paul Gladu, Henri Daoust et Me Georges Lachance. La maison publiera des romans, poésies et essais de jeunes auteurs canadiens-français et canadiens-anglais.

(1) **"La chouette de mon logis"**, Claude Leclerc, Editions Champlain Inc.

## L'air ambiant dégèle vite

OTTAWA. (PCI) — La viande gelée dégèle plus rapidement à l'air ambiant si on la place devant un éventail électrique.

Règle générale, il faut faire dégeler durant deux ou trois heures par livre à la température ambiante, disent les économistes de la section des consommateurs au ministère fédéral de l'Agriculture. Dans le réfrigérateur, il faudra jusqu'à 12 heures par livre.

La viande qui aura été complètement dégelée devra être cuite le plus tôt possible et jamais gelée de nouveau.

Le ministère a publié une brochure intitulée: "La viande, achat — cuisson" dans laquelle on trouve une table du temps maximum d'entreposage.

Selon cette publication, les steaks et les rôtis de boeuf ne peuvent être entreposés plus que 10 à 12 mois; les rôtis et côtelettes de veau, quatre à cinq mois; les rôtis de porc, de quatre à cinq mois; les côtelettes de porc, de trois à quatre mois; le porc fumé, de quatre à cinq mois.

On peut conserver le bacon gelé de trois à quatre mois; la saucisse et les saucissons, de deux à trois semaines. Les rôtis d'agneau se conserveront de six à huit mois; les côtelettes d'agneau, de quatre à cinq mois; les viandes assorties, de trois à quatre mois et la viande crue hachée mince, de deux à trois mois.

C'est très utile si sur chaque paquet de viande on indique la date de la gelée et le nom de la viande. Plus la pièce de viande est grosse, plus on peut la conserver longtemps.

C'est à la ménagère de décider si elle fera dégeler sa viande avant de la faire cuire, mais cela prend plus de temps.

Pour déterminer comment un rôti est cuit, le meilleur moyen est encore de se servir de thermomètre à viande. Pour un rôti gelé, on élève généralement la chaleur du fourneau par la moitié plus que pour la viande fraîche qui n'a pas été gelée.


**LAfontaine 7-3478**

Connaissez-vous ce numéro? C'est celui des fameuses PATATES CHIPS "FIESTA" si SAINES, si SAVOUREUSES et TOUJOURS FRAÎCHES... livrées à votre domicile directement par le fabricant. SI VOUS AIMEZ LES **BONNES** CHIPS appelez...

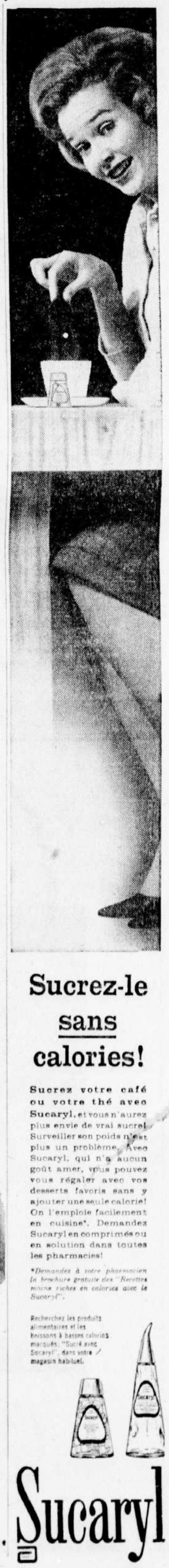

# Un géant ailé attend le soleil en Angleterre

Quelque part en Angleterre, où selon la plus pure tradition britannique il doit certainement pleuvoir aujourd'hui, un énorme appareil fait sans doute du "taxi" sur les voies secondaires de son aéroport natal, attendant une journée claire qui lui permettra de voler pour la première fois, et d'entrer par le fait même de façon officielle dans la grande famille des réactés commerciaux.

Le VC-10 doit en effet attendre des conditions atmosphériques idéales car la piste de l'aéroport de Weybridge, où il fera ses essais, ne mesure que 1400 verges, et l'atterrissage d'un gros appareil sur une si courte piste comporterait certains risques sous de mauvaises conditions de visibilité.

Au début de 1964, lorsqu'il entrera en service, le VVC-10 (et à plus forte raison son frère presque jumeau le Super VC-10) ne passera pas inaperçu.

Plus gros même que le DC-8 et le Boeing 707 auxquels il est destiné à faire concurrence, ce long-courrier fabriqué par Vickers-Armstrong, une compagnie membre du groupe British Aircraft Corporation, pourra accueillir de 135 à 151 personnes dans sa version ordinaire, tandis qque le Super VVC-10 aura une capacité de 163 à 180 passagers.

**A l'arrière du fuselage**

Dotés de quatre réacteurs Rolls-Royce Conway R. Co. 42, d'une puissance de 20,500 livres chacun dans le cas du VC-10 et 22,500 pour le Super VC-10, ces appareils à empennage horizontal reprendront un principe qui a fait une entrée fulgurante il y a quelques années avec la Caravelle de Sud-Aviation.

Les moteurs de l'appareil britannique sont en effet attachés à l'arrière du fuselage, et non aux ailes comme c'est le cas pour la plupart des avions. Cela permet notamment d'assurer le confort des passagers qui ne sont pas ennuyés alors par la vibration ou le bruit infernal des turbines.

Ayant une vitesse de croisière de 600 milles à l'heure, le VC-10 s'inscrira donc en tant que le public est concerné dans la même classe que le DC-8 et le 707 dont il est censé avoir mis les années d'expérience à profit.

**45 VC-10 sont commandés**

Ce sera vraisemblablement le dernier long-courrier de ce type à être construit par l'industrie aéronautique britannique, son successeur devant apparaître à l'époque où le vol supersonique (Mach 2 ou Mach 3) aura fait son entrée dans l'aviation commerciale. Mais même si le VC-10 arrive sur le marché à une époque que l'on peut dire de transition, il ne semble pas que Vickers-Armstrongs ait un jour à regretter financièrement de l'avoir conçu. BOAC a déjà commandé 15 VC-10 et se portera ensuite acquéreur de 30 Super VC-10, tandis que quelques autres compagnies attendraient que l'appareil passe avec succès sa période d'essai avant de s'en procurer.

Un succès qui rappellerait celui du Viscount, l'appareil bien-aimé des voyageurs canadiens, et ferait oublier la page beaucoup moins glorieuse du Vanguard, serait certes pour l'industrie aéronautique britannique une excellente façon de célébrer le 21ième anniversaire du moteur à réaction, que les ingénieurs anglais mettaient à l'essai en 1941, donnant ainsi au monde l'invention qui marquerait l'étape la plus révolutionnaire de l'aviation civile et militaire.

MACH

AVIATION LUFTFAHRT FLYVNING FLUG LUCHTVAART AVIACION

André BOILY

# Les Golden Hawks attirent plus de 200,000 personnes dans la capitale américaine

Les célèbres Golden Hawks, de l'Aviation royale canadienne, devaient inaugurer samedi dernier leur quatrième saison par un spectacle présenté à la base de l'aviation militaire de Washington.

Ils en ont, en fait, donné un vendredi, pour les officiers de l'USAF et les employés importants du gouvernement américain, et deux autres samedi et dimanche, qui ont attiré respectivement 80,000 et 125,000 spectateurs.

Au terme d'une de leurs étourdissantes performances, un officier supérieur de l'aviation militaire des Etats-Unis déclarait qu'il venait d'assister "au spectacle aérien de précision le plus formidable qu'il ait jamais vu".

Ce témoignage enthousiaste n'est pas unique. Partout où ils sont passés, ces pilotes d'élite de l'aviation canadienne se sont attiré des éloges bien mérités, à tel point qu'ils sont aujourd'hui considérés comme l'un des meilleurs groupes aériens d'acrobatie et de précision au monde (sinon le meilleur).

Les Golden Hawks présenteront cette année au Québec leur spectacle à Sherbrooke le 15 juillet, à Saint-Hubert le 28 juillet, à Shawinigan le 31 juillet, à Trois-Rivières le premier août, à Sept-Iles et Moisie le quatre août, à Bagotville le six août, ainsi qu'à Val D'Or et Senneterre le huit août.

SALISBURY, Rhodésie. (UPI) — La police a ouvert le feu sur les grévistes hier et utilisé des grenades lacrymogènes et des chiens pour disperser les manifestants. Au moins quatre personnes ont été blessées et 25 ont été arrêtées. Ce sont les pires désordres que l'on ait enregistrés à Salisbury à l'occasion de la grève générale d'une journée décrétée par le Congrès des syndicats de métiers de la Rhodésie du Sud.


DEUX EXCELLENTES
AUBAINES Capte-bonheur

Caméra Brownie Starmite

Ciné-caméra Kodak 8, f/1.9

UN CHOIX COMPLET ICI

OUI, NOUS LES AVONS TOUS "CAMERAS" A PRIX FAUCHER

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE

251 EST, BEAUBIEN — CR. 4-4373



KRESGE'S

vous permet la VIE EN PLEIN AIR à bon compte!

TEL QU'ILLUSTRÉ

SUPERBES CHAISES DE DÉTENTE et CHAISE ASSORTIE DE LUXE

Chaisette de détente 73" — très large — avec bras de bois poli confortable, sangle de saran de très belle qualité et contrôle 5 positions de bout du doigt. Tons pastels divers. Vous en serez fier dans votre jardin.

$12.99

CHAISE DE LUXE ASSORTIE, TRES GRANDE

$7.99

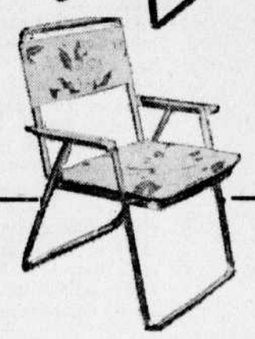

CHAISES PLIANTES EN ALUMINIUM AVEC SIEGE REMBOURRE

Idéale pour la vie en plein air. Siège à lames en aluminium avec coussin rembourré de Maxolite. Joli dessin de fleurs de couleurs Tropicana.

$9.99

TABLES PLIANTES EN ACIER

Une table aux très nombreux usages . . . et si facile à déplacer. Environ 24 x 60".

$9.99

SACS ISOLES POUR PIQUE-NIQUE

Environ 17½ x 11 x 7"... jolis dessins de couleur, poignée permettant de les porter facilement.

$2.98

MATELAS DE REPOS

Pour intérieur et extérieur ... un matelas de repos avec oreiller gonflé. Rouge, bleu ou jaune avec rayures blanches.

$2.98

LIT PLIANT

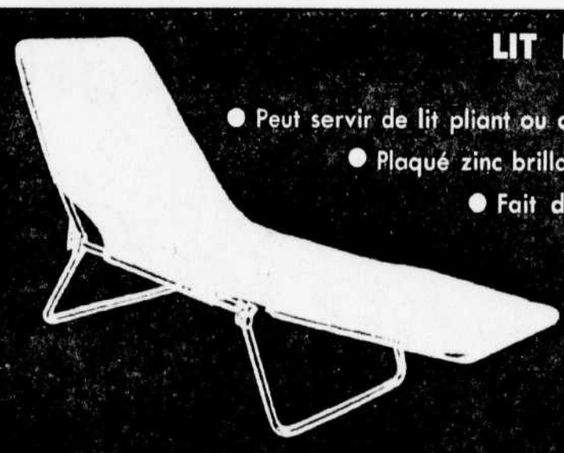

- Peut servir de lit pliant ou de chaise longue
- Plaqué zinc brillant et traité au chromate
- Fait d'acier tubulaire
- Quatre positions faciles
- Couleurs : rouge, bleu, vert
- Dans boîte individuelle

$9.99

CHARBON DE BOIS — SAC DE 7 LB 49¢

BRIQUETTES — SAC DE 5 LB 59¢

GAZ D'ALLUMAGE — BOITE DE 32 ONCES 39¢

BARBECUES et GRILS BARBECUE PLIANTS

BARBECUES

Pour de délicieux repas en plein air. Moteur Electro Roto, approuvé C.S.A. Broche chromée avec fourchettes s'ajustant. En acier épais.

$16.99

CHAISES de DETENTE en ALUMINIUM

Cinq positions ... au simple toucher du doigt. Sangle en diverses combinaisons de couleurs ... Cadre résistant 1" en aluminium poli. Se plient pour les remiser facilement.

$9.99

GRILS BARBECUE PLIANTS

Avec foyer à évents. Se plient commodément, de sorte qu'on peut les emporter n'importe où. Grille coupe-vent combinés, station 3 chaleurs et foyer amovible.

$3.66

CHAISES en aluminium

POUR ASSORTIR AUX CHAISES DE DETENTE CI-DESSUS

$5.44

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS DE BON GRÉ



30 ans d'expérience dans l'automobile appuient cette première compacte d'outre-mer!

la nouvelle Hillman

SUPER MINX

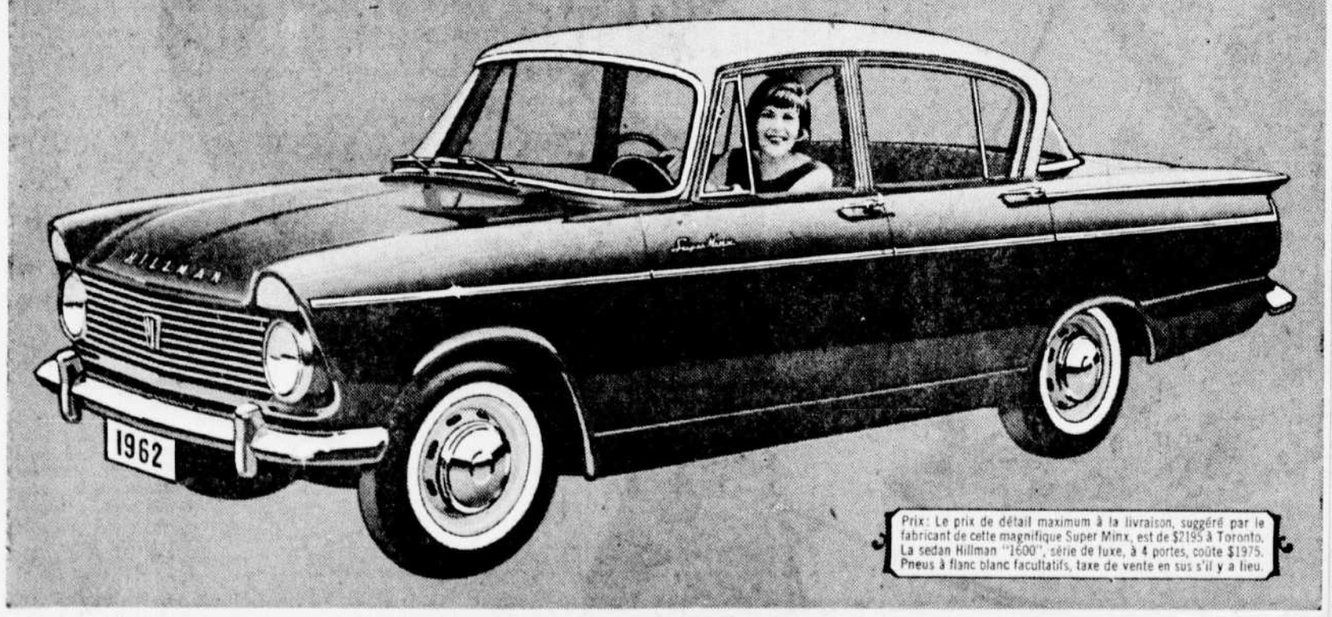

Prix: Le prix de détail maximum à la livraison, suggéré par le fabricant de cette magnifique Super Minx, est de $2195 à Toronto. La sedan Hillman "1600", série de luxe, à 4 portes, coûte $1975. Pneus à flanc blanc facultatifs, taxe de vente en sus s'il y a lieu.

si vous aimez...

Une sedan de grand style à empattement de 101 pouces et à structure autoporteuse, à quatre portes s'ouvrant a 90 degrés. ☐ Un moteur économique de 4 cylindres qui possède une force supérieure à 66 chevaux-vapeur, lequel est le résultat de 30 années d'expérience. ☐ Des freins hydrauliques perfectionnés à garniture de 121 pouces carrés et tambours de 9 pouces en vue d'une sécurité absolue. ☐ Un pont arrière hypoïde silencieux; un réservoir à essence de 11 gallons impériaux; un volant de direction à deux raies à centre en retrait . . . des roues à disques d'acier, des pneus de 6.00 x 13 pouces et une direction à billes circulantes. ☐ Seulement 3—3 points de graissage à graisser tous les 3,000 milles, en même temps que les changements d'huile du moteur. ☐ Un changement de vitesses au volant ou au plancher, au choix, sans majoration de prix.

TRANSMISSION ENTIEREMENT AUTOMATIQUE MOYENNANT SUPPLEMENT.

si vous aimez...

Une lave-glace et un essuie-glace incorporés, des pare-soleil jumelés, un pare-brise et une vitre arrière arrondis en verre de sûreté. ☐ Une choix de sept finis une ou deux nuances sans majoration de prix. ☐ Une tableau de bord rembourré avec compartiment à colis à la largeur de l'auto et une étagère spacieuse derrière le coussin du siège arrière. ☐ Une grande maniabilité. Un stationnement facile. Des protège pare-chocs à l'avant et à l'arrière. ☐ Un système de ventilation comprenant la chaufferette et le dégivreur de pare-brise. Et, également, un enduit insonorisant sous la carrosserie, sans majoration de prix. ☐ Des fixations de ceintures de siège soudées et des loquets de sûreté à l'épreuve des enfants sur les quatre portes. Un tapis véritable à l'avant et à l'arrière. ☐ Une roue de secours encastrée dans le plancher du coffre à bagages qui a un espace utilisable de 14½ pi. cu.

PLUS... LA GARANTIE 12-12 ROOTES

SI VOUS AIMEZ CES AVANTAGES DANS N'IMPORTE QUELLE AUTO... VOUS AIMEREZ LA

HILLMAN SUPER MINX

UNE MEILLEURE FABRICATION... DONC UN MEILLEUR ACHAT/PRODUITS ROOTES: HILLMAN · ... DER · SUNBEAM

INTH AVENUE MOTOR SALES LTD. 8395, rue St-Louis, Lachine, Que. ME. 7-2385

GARAGE DESJARDINS & FRERES INC. 2913 boul. Samson, Chomedey MU. 1-4986

BUDD & DYER LTD. 4269 ouest, rue Ste-Catherine, Westmount WE. 7-6102

ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC. Riverside Drive, St-Lambert, Que. OR. 1-7244

OMEGA MOTORS (1960) LTD. 5402 ouest, rue Sherbrooke HU. 9-8297

JACQUES BEAUDOIN AUTOMOBILE 4340, av. Papineau LA. 6-1658

A MA BAIE MOTOR SALES INC. 9490, boul. Lalonde, Ste-Geneviève MU. 4-4400

MODEL AUTO SALES ... 6995, boul. ... CR. ... CHAMBLY AUTO ... Chambly, Qué. OL. 8-4141

GARAGE BRASSARD ENRG. 10996 ... Gouin MO. 5-3124

... AUTOMOBILE ... rue Sherbrooke ... Trembles ... 5-8254

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD. 11, av. Westminster HU. 4-1102

# LES ARTS

## AUJOURD'HUI

AU Cercle Universitaire, de 5 h. à 7 h., lancement d'un livre de Pierre Baillargeon intitulé "Le scandale est nécessaire". Aux Editions du Jour, dans la collection "Les idées du jour".

●

A l'Hôtel de l'Ambassade Royale, également de 5 h. à 7 h., lancement des quatre premiers disques de la compagnie Baroque, nouvellement formée.

●

A la galerie Dresdnere, à 8 h., vernissage d'une exposition Bellefleur qui réunit des huiles et gouaches récentes de ce peintre canadien vivant en France.

●

Au Stella, à 8 h. 30, première de "La Puce à l'oreille", de Feydeau, dans une mise en scène de Guy Hoffman, des décors de Aras et des costumes de Chandmar. La distribution comprend notamment Yvette Brind'Amour, Guy Hoffman, Denise Provost, François Cartier, Georges Groulx et Jean Dalmain. Une présentation du Rideau Vert.

●

A l'Immaculée-Conception, à 8 h. 45, troisième d'une série de récitals d'orgue organisés par le groupe Ars Organi, avec Kenneth Gilbert. Au programme : Ground in D minor (Tomkins), Voluntary for Double Organ (Purcell), Passacaille en ré mineur (Kerll), Variation sur "Mein junges Leben hat ein End" (Sweelinck), Prélude, Fugue et Chaconne en ut majeur (Buxtehude), Fantasia (Joachim), Basse de Trompette, Fugue pour un Chormhorne en Taille et Dialogue sur les Grands Jeux (Raison), Choral "An Wasserflüssen Babylon" et Toccata, Adagio et Fugue en ut majeur (J. S. Bach).

### ENTRE PARENTHÈSES

UN autre exemple du français qu'on retrouve dans certains communiqués : "Sette note doet suivre votre journal : éditeur de nouvelles, éditeur des articles financiers..."

R. G.

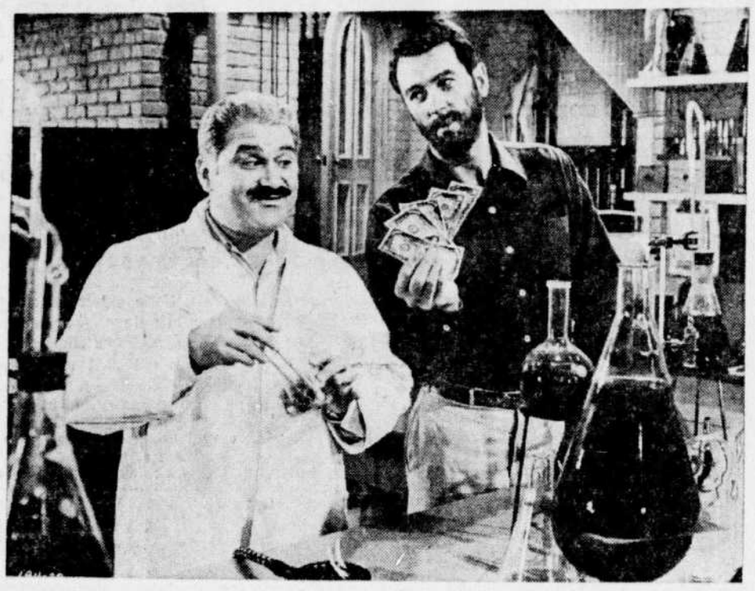

INCORRUPTIBLES LES SAVANTS ? — Employé d'une grande firme publicitaire, Rock Hudson a lancé sur le marché un produit qui n'existe pas. Il tente, pour réparer les dommages, d'amadouer un "Prix Nobel" en principe inaccessible, Tony Randall. — (Loew's)

# Au Plateau, jeudi le 17, concert de la Philarmonia

La courte histoire de La Philharmonia surprend à plus d'un point, par la part importante que le hasard y a prise.

Un jour d'avril 1957, deux musiciens de Montréal se rencontrent. L'un est violoncelliste-pharmacien; l'autre est violoniste-rentière.

Léopold Halpin vient de vendre ses pharmacies; son inaction lui pèse. Laurette Duchesne a recouvré la santé; elle veut faire oeuvre utile. Une rencontre les met en présence de M. Albert Chamberland qui, pendant 15 ans, directeur musical à la CBC vient de prendre sa retraite. On décide, d'un commun accord de former un orchestre d'une cinquantaine de professionnels retraités.

Des annonces publiées dans les journaux amènent 300 candidats, mais tous jeunes et d'une telle qualité que l'élimination fut extrêmement difficile et demanda 18 auditions.

L'explication d'une telle affluence est fort simple. Durant les 20 dernières années, aucun orchestre symphonique n'avait été fondé à Montréal, pas même au Conservatoire. Et pendant ce temps toute une génération de jeunes avait grandi, s'était formée musicalement et ne demandait qu'à travailler.

Et c'est ainsi que La Philharmonia devint un orchestre symphonique de 103 musiciens. C'est le plus grand du Canada dans le genre artistes-amateurs, parce que ses membres ont d'autres emplois ou professions, pour gagner leur vie. La direction se consacre principalement à la formation et au perfectionnement de musiciens symphonistes. A son 1er concert, le 30 avril 1958, La Philharmonia suscita un étonnement admiratif et les journaux louangèrent ce **Grand Atelier symphonique** et son ardente vitalité.

Depuis, La Philharmonia a donné naissance à nombre de petits ensembles et est devenue la relève de notre Orchestre Symphonique professionnel. Une trentaine de jeunes de la première heure et de nombreux néo-canadiens sont maintenant membres des grands ensembles nord-américains.

Un millier de fidèles auditeurs suivent avec enthousiasme, les concerts de La Philharmonia.

Jeudi, le 17 mai sera le 12e concert de cet orchestre, à l'auditorium du Plateau. Le soliste invité sera le pianiste montréalais, Sam Levitan, plus connu à la radio et à New York. Ce sera le 11e soliste à être présenté par La Philharmonia.

L'administration est bénévole et assumée par les deux fondateurs et un comité de 7 directeurs.

Plusieurs industries se sont penchées avec sympathie vers cette admirable organisation et, cette année, le Collège des Pharmaciens de la province, désireux de mettre en lumière les réalisations artistiques des confrères-pharmaciens, honorera son co-fondateur, M. Léopold Halpin en patronnant le concert du 17 mai au Plateau. Ce concert est placé "sous les auspices du Collège de Pharmacie de la province" et sera présidé par le Dr Georges Filteau, de Québec, président du Collège.

# Yves Thériault réédite "La Fille Laide"

Yves Thériault lançait, hier soir, aux Editions de l'Homme, une deuxième édition de "La Fille Laide".

Ce roman de Thériault a été édité une première fois, en 1950, aux Editions Beauchemin et les critiques de l'époque ont été fort louangeurs à son endroit.

"La Fille Laide", un roman psychologique, raconte l'histoire d'une jeune fille peu plaisante ni par le corps ni par le visage, qui quitte la plaine où elle est née pour se rendre en montagne y rencontrer l'amour.

"Il se dégage de ce roman, dit-on, une forte poésie qui naît surtout de la simplicité du langage et du caractère fruste des personnages."

Le travail littéraire de Thériault, depuis la première édition de "La Fille Laide", étonne de plus en plus. C'est à un rythme qui dépasse tout ce qui s'était vu ici, jusqu'à maintenant, que le conteur produit livres sur livres.

Récemment encore, il lançait, aux Editions du Jour cette fois, un ensemble de nouvelles entrecoupées de pièces documentaires, "Si la bombe m'était contée".

Yves Thériault est membre de la Société Royale.

## Jeunes peintres du Québec

Vingt-cinq tableaux de jeunes peintres du Québec seront exposés à la galerie de l'Etable du Musée des Beaux-Arts de Montréal, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 24 juin.

Organisée par les Jeunes Associés du Musée, cette collection fut choisie parmi 70 soumissions reçues de la ville de Québec, de Sherbrooke, Chambly, L'Abord-à-Plouffe et Montréal.

Ouverte aux étudiants des beaux-arts et à tout artiste de moins de 30 ans, l'exposition a pour but de montrer au public pour la première fois des oeuvres d'artistes inconnus.

Tous les tableaux seront en vente.

La collection comprend surtout des huiles, quelques aquarelles et gravures ainsi qu'un collage. Le style non-figuratif prédomine.

## HORAIRES

**ALOUETTE** : "West Side Story" : Matinée les merc., sam., dim. et fêtes à 2:00. Soirées : du lundi au sam. inc. : 8:30. Dim. : 8:00.
**AVENUE** : "Carry On Regardless" : 1:30, 3:25, 5:25, 7:25, 9:30.
**BIJOU** : "Reproduction interdite" : 1:35, 5:00, 8:30. "Feu d'artifice" : 12:00, 3:30, 6:40, 10:05.
**CANADIEN et PLAZA** : "Les fiancées d'Hitler" : 12:50, 3:55, 6:50, 10:05. "Fantaisia mexicaine" : 12:00, 2:20, 5:20, 8:30.
**CAPITOL** : "Ride the High Country" : 10:35, 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.
**CHAMPLAIN ET CREMAZIE** : "L'amour c'est mon métier" : 12:00, 3:25, 6:50, 10:15. "Eté violent" : 1:41, 5:06, 8:31.
**CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, RIALTO, SAVOY** : "Flower Drum Song" : 12:50, 5:05, 9:20. "Rome Adventure" : 3:00, 7:20.
**DORVAL THEATRES** : **Red Room** : "Carry On Regardless" : 1:30, 3:25, 5:25, 7:25, 9:30. **Salle Dorée** : "Experiment in Terror" : 2:25, 4:40, 6:55, 9:10.
**ELECTRA** : "La 10e femme de Barbe-Bleu" : 12:20, 3:35, 6:50, 10:05. "Les griffes du tigre" : 1:54, 5:09, 8:24.
**ELYSEE** : **Salle Alain Resnais** : "Paris nous appartient" : 5:00, 7:30, 10:00. **Salle Eisenstein** : "Le Mecano de la Générale" : 5:00, 7:30, 10:00.
**FRANÇAIS** : "Amour, délices et golf" : 12:10, 3:20, 6:30, 9:40. "Le Bourbeau du Nevada" : 1:45, 4:55, 8:10.
**IMPERIAL** : "Wind Jammer" : 8:30.
**KENT** : "Only Two Can Play" : 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.
**LA SCALA** : "Carmen de Grenade". "Ça n'arrive qu'aux vivants". "Arrêtez le massacre". Ouverture des portes à 12:30.
**LAVAL** : "Les lions sont lâchés" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:30.
**LOEW'S** : "Lover Come Back" : 10:05, 12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40.
**MERCIER** : "Sous les griffes du tigre" : 12:15, 3:30, 6:45, 10:00. "La 10e femme de Barbe-Bleu" : 1:55, 5:10, 8:25.
**MONKLAND** : "Pocketful of Miracles" : 12:55, 5:00, 9:20. "One Two, Three" : 3:10, 9:30.
**NATIONAL** : Sur scène : du lundi au sam. à 8 h. et le dim. à 2 h. et 8 h. : Ti-Gus et Ti-Mousse, Martinez, William Brothers, Pure Rodriguez, Irene McNeil. A l'écran : "Elle et lui" : 4:30, 10:00. "La nuit de tous les mystères" : 6:00.
**ORPHEUM** : "Seul ou avec d'autres" : 2:15, 4:15, 6:15, 8:15, 10:15. "Le coup du berger" : 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
**OUTREMONT** : "Ballad of a Soldier" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
**PALACE** : "Exodus" : du lundi au sam. : 9:05, 12:40, 4:15, 7:55. Le dim. : 12:40, 4:15, 7:55.
**PAPINEAU** : "Les ennemis" : 3:00, 6:20, 9:40. "Les livreurs" : 1:20, 4:35, 8:00.
**PASSE-TEMPS** : "La fille de Capri" : 12:10, 5:10, 10:10. "Le fier rebelle" : 3:30, 8:30. "Au sud de Mombasa" : 1:40, 6:40.
**PRINCESS** : "Flower Drum Song" : 12:15, 4:40, 9:10. "Rome Adventure" : 10:05, 2:30, 7:00.
**RITZ** : "Un verre de whisky" : 1:00, 4:28, 7:51. "Plein soleil" : 2:35, 6:03, 9:31.
**RIVOLI** : "Amour, délices et golf" : 2:55, 6:20, 9:45. "Le Bourbeau du Nevada" : 1:20, 4:45, 8:10.
**ROSEMONT** : "Experiment in Terror" : 2:00, 5:45, 9:30. "The Bride Is Much Too Beautiful" : 12:30, 4:15, 8:00.
**SAINT-DENIS** : "Reproduction interdite" : 12:00, 3:25, 6:35, 10:00. "Feu d'artifice" : 1:35, 5:05, 8:30.
**SEVILLE** : "Oklahoma" : les lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8:15. Le mercr. : 2:00, 8:15. Le sam. : 10:00, 2:00, 8:15. Le dim. : 2:00, 7:45.
**SNOWDON** : "Two Women" : 8:30.
**STRAND** : "After Mein Kampf" : 11:20, 2:00, 4:40, 7:20, 10:00. "Street Fighter" : 10:00, 12:40, 3:20, 6:00, 8:40.
**WESTMOUNT** : "Murder She Said" : 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:35.

## AU JOUR LE JOUR


à COMPTER du 10 MAI
au THEATRE DU GESU
en vedette
MONIQUE MILLER
dans
VETIR CEUX QUI SONT NUS
de PIRANDELLO
avec Pierre BOUCHER — Georges CARRERE
Jacques GODIN — Rose REY-DUZIL
Mise en scène de JACQUES ZOUVI
UN. 6-3611 — 1.50 — étudiants 1.00

Le Rideau Vert
CE SOIR 8:30
PREMIERE
LA PUCE A L'OREILLE
de FEYDEAU
Mise en scène de GUY HOFFMAN
décors : ARAS
costumes : CHANDMAR
AVEC
YVETTE BRIND'AMOUR
GUY HOFFMAN
DENISE PROVOST
FRANÇOIS CARTIER
GEORGES GROULX
JEAN DALMAIN
DENISE PROULX
ANDRE CAILLOUX
MONIQUE CHENTRIER
VICTOR DESY
JOSE BARRIO
JEAN-LOUIS PARIS
CLAUDE BRABANT
PIERRE GIBOYEAU
CE SOIR
L'IDIOTE
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 — 4664 rue ST-DENIS

RODGERS & HAMMERSTEIN'S
OKLAHOMA!
IN TODD-AO
TOUS SIEGES RESERVES
MATINEE à 2 P.M.
MERCREDI ..... $1.00
SAMEDI & DIMANCHE ..... $1.50
Etudiants de 16 ans ou plus :
MERC., SAM. & DIM. ..... 75¢
SOIREE 8:15 / DIM. 7:45
LUNDI A VENDREDI ..... $1.50
SAMEDI & DIMANCHE ..... $2.00
Etudiants de 16 ou plus :
TOUS LES SOIRS ..... 75¢
On accepte les commandes postales
THEATRE SEVILLE
Guichet ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.
2155 OUEST, RUE STE-CATHERINE — WE. 2-1139

ST-DENIS et BIJOU
un sujet neuf, jamais encore traité
MICHEL AUCLAIR
ANNIE GIRARDOT
PAUL FRANKEUR
REPRODUCTION INTERDITE
Le plus trépidante des comédies musicales
ROMY SCHNEIDER
LILLI PALMER
EN COULEURS
Feu d'artifice

SENSATIONNEL
PLEIN SOLEIL
ALAIN DELON
MARIE LAFORET
MAURICE RONET
EN COULEURS
Une réalisation de RENE CLEMENT
AU MEME PROGRAMME
"UN VERRE DE WHISKY"
avec Rossana PODESTA, Georges REGOUX
SALLE CLIMATISEE
Ritz
1313 EST, BELANGER
272-5290

DORVAL THEATRES
DORVAL AVE. SOUTH OF DORVAL CIRCLE
TEL. 631-2021
à l'affiche à la Salle dorée
GLENN FORD · LEE REMICK
Experiment in Terror

LE FILM REEL NON CENSURE DE L'ENFER D'HITLER !
N'a jamais été montré
AFTER MEIN KAMPF
UN FILM CHOC TRES MOUVEMENTE
STREET FIGHTER
Aussi
STRAND 2e SEM.

UNE COMÉDIE GAIE, OSÉE, TURBULENTE,
LES LIONS SONT LACHÉS
SUR LES FEMMES
LES LIONS
JEAN-CLAUDE BRIALY
LINO VENTURA
BARRY COWL
LES FEMMES
DANIELLE DARRIEUX
MICHELE MORGAN
CLAUDIA CARDINALE
2E SEMAINE
Cinéma LAVAL
STATIONNEMENT INTERIEUR A NOS CLIENTS, 4590 ST-DENIS
4462 ST-DENIS VI-2 8264

Papineau
2 FILMS FRANÇAIS
QUI A VOLE LES DOCUMENTS SECRETS ?
ROGER HANIN
PASCALE AUDRET
DANY CARREL
CLAUDE BRASSEUR
CAPT. COWL et BLANCHE
Les Livreurs
les ennemis

POUR LA PREMIERE FOIS A PRIX POPULAIRES
OTTO PREMINGER PRESENTS
PAUL NEWMAN/EVA MARIE SAINT
RALPH RICHARDSON/PETER LAWFORD
LEE J. COBB/SAL MINEO/JOHN DEREK
JILL HAWORTH
EXODUS
3 DERNIERS JOURS
PALACE

HER MAJESTY'S
Une semaine seulement
Comm. lundi 21 mai
Mats mer. et sam.
"Une charmante comédie musicale"
Chapman, N.Y. News
Tout en anglais
IRMA LA DOUCE
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
SOIREES : $5.75 $4.50 $3.50 $2.75
MATINEES : $4.00 $3.50 $2.75 $2.25

GAGNANT DE 10 PRIX DE L'ACADEMIE
y compris celui du Meilleur Film !
CE SOIR à 8.30 P.M.
Mat. merc., sam., dim. et fêtes à 2 h.
En soirée tous les jours à 8 h. 30
Le dimanche à 8 h.
TOUS SIEGES RESERVES
Billets maintenant en vente au guichet de 10 a.m. à 9 p.m.
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
POUR GROUPES : 932-1510
GUICHET : UN. 1-2807
WEST SIDE STORY
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

LES VEDETTES DE "PILLOW TALK" DE NOUVEAU REUNIES !
ROCK HUDSON
DORIS DAY
TONY RANDALL
"LOVER COME BACK"
in Eastman COLOR
2e SEMAINE
PARADE DE MODES
ce soir et mercredi à 6 h. 30 et 9 h.
LOEW'S

Sophia Loren
GAGNANTE DU PRIX DE L'ACADEMIE "MEILLEURE ACTRICE" POUR SON ROLE DANS
TWO WOMEN
PRODUCED BY Carlo Ponti
DIRECTED BY Vittorio DeSica
SIEGES RESERVES
MATINEE A 2 H., MERCREDI — $1
Soirées à 8 h. 30 du lundi au mercredi, $1.50
Commandes téléphoniques acceptées
SNOWDON
5225 BOUL. DECARIE
Tel. 482-7160
2 DERNIERS JOURS !

CINERAMA
CE SOIR à 8 h. 30 !
LA VERSION ORIGINALE
La Production de Louis de Rochemont
Windjammer
En merveilleuses COULEURS
IMPERIAL
1430, BLEURY — MONTREAL
RESERVATIONS : AV. 8-5603
LE PREMIER THEATRE CINERAMA AU CANADA

TOUS LES JOURS
(sauf le lundi)
ATTRACTION GRATUITE
5h.30 et 11h.30
LES WILLIAMS TWINS
DU 12 MAI AU 27 MAI
NOUVEAUX MANÈGES
NOUVEAU RESTAURANT LICENCIÉ
meilleurs repas • prix populaires
vins • liqueurs • bière
PAVILLON DE DANSE
Y'A DE LA JOIE AU JOLI PARC BELMONT

3e SEM.
EN PRIMEUR
DEAN MARTIN et JERRY LEWIS
UNE TORNADE DE RIRES
AMOUR et GOLF
2 NIGAUDS GOLFEURS
Le Bourbeau du Nevada
FRANÇAIS et RIVOLI

ILS SE BATTAIENT TANTOT L'UN CONTRE L'AUTRE, TANTOT L'UN A COTE DE L'AUTRE
M-G-M presents
RANDOLPH SCOTT · JOEL McCREA
RIDE THE HIGH COUNTRY
In CinemaScope and METROCOLOR
CAPITOL
3 DERNIERS JOURS

RODGERS & HAMMERSTEIN'S
FLOWER DRUM SONG
Color
Technicolor
Nancy Kwan · James Shigeta
Juanita Hall ... and Miyoshi Umeki
Trov Donahue Angie Dickinson
Rossano Brazzi Suzanne Pleshette
ROME ADVENTURE
A l'affiche aux 6 cinés ! PRINCESS UN. 1-2697 RIALTO CR. 7-3700
SAVOY PO. 9-7372 GRANADA CL. 5-2428 CHATEAU CR. 1-4400 EMPRESS HU. 4-3367

"SAFARI"
(version française)
Victor MATURE — Janet LEIGH
"CA VA BARDER"
Eddy CONSTANTINE — John BERRY
"TONNERRE SUR LE TEMPLE"
Alan LADD — Deborah KERR
Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
AHUNTSIC "FROM HERE TO ETERNITY", Burt Lancaster, Frank Sinatra, Deborah Kerr, "ON THE WATERFRONT", Marlon Brando, Karl Malden, Lee J. Cobb.
LUCERNE "TWIST ALL NIGHT", Louis Prima, June Wilkinson. "JOURNEY TO THE SEVENTH PLANET", en couleurs, John Agar, Greta Thyssen.
MONKLAND 2e semaine : "POCKETFUL OF MIRACLES", PanaVision et couleurs, Glenn Ford, Bette Davis. "ONE, TWO, THREE", James Gagney, Pamela Tiffin.
ROSEMONT "EXPERIMENT IN TERROR", Glenn Ford, Lee Remick. "THE BRIDE IS MUCH TO BEAUTIFUL", Brigitte Bardot, Louis Jourdan.
YORK Aux deux cinés ! VAN HORNE
"THE HAPPY THIEVES", Rita Hayworth, Rex Harrison, Alida Valli. "VICTIM", Dirk Bogarde. Dernier programme à 8 h.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

Un chef-d'oeuvre du cinéma japonais
Jacob Siskind MONTREAL STAR
Une impressionnante oeuvre d'art
Tous les jours à 2, 5 et 8 h. p.m.
ROAD TO ETERNITY
CINEMASCOPE
Sous-titres anglais
DES JEUDI
OUTREMONT CR. 7 3233

seul seul seul seul seul seul
ou avec d'autres
"... Excellent ... que d'intelligence, que de possibilité ..." S. Auger, LA PRESSE
"... Le plus grand événement local au cinéma cette année ..."
"... Une rare beauté ... une grande virtuosité ..." M. Brulé, L.N.I.
"... Le long métrage canadien renaît ... une saveur de vérité ..." G. Ste-Marie, L.N.I.
"Une expérience passionnante ... l'heure du cinéma de 1962 ..." J. Basile, Le DEVOIR
"Des trouvailles formidables ... c'est un film à voir ..." P.-Luc, La Patrie
4e et dernière semaine
A L'AFFICHE A L'ORPHEUM

DES FILMS DE GRANDES CLASSES aux cinés ODEON Aujourd'hui
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DU. 8-4270
BEAUBIEN RA. 7-8080
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 3-9177
VILLERAY DU. 8-5572
L'AMOUR EST MON METIER
Belinda LEE
L'ÉTÉ VIOLENT
QUEL METIER !
DANS LES GRIFFES DU TIGRE
EN COULEURS
LA 10e FEMME de BARBE-BLEUE
George SANDERS · Corinne CALVET
A NE PAS VOIR TOUT SEUL !
CE SOIR VILLERAY, HOLLYWOOD, $475

Pour la première fois sur un écran, l'histoire brutalement réaliste des camps appelés "SOURCE DE VIE"
"L'AMOUR SUR COMMANDE"... "LA MATERNITE SUR COMMANDE"...
"LES ENFANTS SUR COMMANDE"
"les Fiancées d'HITLER"
Maria FELIX EN COULEURS
FANTASIA MEXICAINE
CANADIEN Air climatisé PLAZA
Les laissez-passer seront suspendus durant l'exhibition de ce programme

LA SCALA
Tél. 721-5107
SARITA MONTIEL
CARMEN DE GRENADE
(en couleurs)
RAYMOND PELLEGRIN
ÇA N'ARRIVE QU'AUX VIVANTS
JEAN RICHARD
ARRETEZ LE MASSACRE

"Irrésistibles" !
COLEMAN, N. Y. Mirror
"Fantastiques" !
KOLODIN, Saturday Review

LES DANSEURS DE L'UKRAINE
NE LES MANQUEZ PAS!
21, 22, 23, 24 MAI
AMPHITHEATRE DU FORUM
$1, $2, $3, $4, $5, $6,
taxe incl.
BILLETS EN VENTE au Forum ; à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke O. (sous-sol) ; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine E. et 2140 de la Montagne ; au Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; Bijouterie Jim Charlebois, 2115 Jean-Talon E. ; à 310 Henri-Bourassa O. ; et chez Pinaflor Shop, 4892 Sherbrooke O.

## Six subventions de Montréal aux arts

Conformément à des recommandations formulées par le Conseil des arts de la région métropolitaine, recommandations que le comité exécutif a ratifiées hier, à l'hôtel de ville de Montréal, l'Opera Guild recevra une subvention de $5,000; le Montreal Orchestral Society, $500; les Grands Ballets Canadiens, $15,000; les Concerts Sarah Fisher, $2,000; le Centre Canadien d'Essai, $2,000, et l'Egrégore, $3,000.

Total des six subventions : $27,500.

LE PREMIER THEATRE CINERAMA AU CANADA
PREMIÈRE À MONTRÉAL
JEUDI, 24 MAI, À 8 h. 30 p.m.

VOUS fait participer À NOUVEAU à son action!
HOLIDAY IN SPAIN
TECHNICOLOR
TOUS SIÈGES RÉSERVÉS!
GUICHET OUVERT:
de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
Dimanches: de midi à 8 h. p.m.
IMPERIAL
1430, BLEURY MONTREAL
RESERVATIONS: AV. 8-5603

## Le cinéma italien est entré dans l'ère du film d'auteur

"Lorsque j'ai organisé à Milan la première "Table Ronde du Cinéma italien", beaucoup de gens ont cru qu'il s'agissait d'une trouvaille publicitaire. Mais les événements ont prouvé qu'il n'en était rien", nous dit Goffredo Lombardo, président de la maison Titanus, de la Titanus-Metro et de la Titanus-Pathé. Et il ajoute : "Quand je disais que le cinéma italien est entré dans une nouvelle voie, je ne savais naturellement pas encore que le Festival de Venise 1961 allait confirmer si bien mes paroles. Mais je savais que je ne trichais pas, que je ne jouais pas sur les mots. Je savais également que je ne parlais pas seulement de l'orientation de la production de mes sociétés, mais aussi de celles de mes confrères".

**"Sur quoi basiez-vous alors vos affirmations" ?**

"D'abord, sur la modification presque quotidienne, oserais-je dire, du goût du public. Ensuite, sur les réactions, entièrement nouvelles, des gérants de salles. Lorsque des films comme ceux d'Antonioni et de Visconti, ou de jeunes tels que Petri, Vancini, Zurlini, enregistrent de bonnes recettes, cela signifie qu'une modification profonde est en cours, dans le goût des spectateurs. Et, d'autre part, lorsque les gérants ne demandent plus quels sont les acteurs qui interprètent le film, mais quel est le metteur en scène, c'est encore une fois l'indice que toute l'orientation du marché cinématographique est en train de changer. On peut donc parler à juste titre d'une "nouvelle orientation", d'une nouvelle ère, l'ère du film d'auteur, rendue possible par une plus grande sensibilité du spectateur".

**"Cette constatation, naturellement, compte-t-elle une nouvelle manière d'établir les programmes de production" ?**

"Certainement. En effet, quatre-vingts pour cent des films que j'ai mis en chantier cette année sont des films d'auteur : depuis "Disordine" de Brusati, jusqu'à "I giorni contati" de Petri, depuis "Smog" de Franco Rosi jusqu'à "L'isola di Arturo" de Damiani, depuis "Le quatro giornate di Napoli" de Quilici et jusqu'à "Il Gattopardo" (Le Guépard) de Luchino Visconti".

**"Mais auprès de ces films qui suivent la nouvelle orientation, y en a-t-il d'autres" ?**

"Il ne faut pas oublier que l'évolution du public n'est pas totale et qu'elle ne s'étend pas à tous les secteurs. A côté de ceux qui sont prêts à accepter les films les plus avancés, il en est d'autres qui veulent encore le produit que nous appellerons traditionnel. Et j'entends par produit traditionnel le film distrayant, non le film osé ou mal bâti. En travaillant dans ce domaine, on peut réaliser "Sodome et Gomorrhe", par exemple, qui requiert un très gros effort artistique et de production, et "Romulus et Rémus", un film dont les exigences et les ambitions sont totalement différentes".

**Croyez-vous que le succès du film de nouvelle orientation aura des conséquences sérieuses sur le film d'art" ?**

"Je crois que la première et plus remarquable conséquence est que les jeunes metteurs en scène sont en train de démolir le mythe des grands réalisateurs et, en travaillant dans les limites du film à bon marché, ils révolutionnent aussi les subdivisions industrielles classiques. Par exemple, je suis certain que, dans quelques années, il n'y aura plus de films jouant le rôle de modèles pour tout un groupe de production, mais seulement des films particuliers".

"Il faut encore souligner un autre résultat : la production italienne, libre d'exprimer des idées, a renoncé entièrement et volontairement à tout ce qui, plus ou moins ouvertement, se rapporte au genre pornographique. Les nouveaux films n'ont pas d'éléments scabreux. En écrivant, les auteurs se basent sur l'homme, sur ses problèmes, mais ne sont jamais effleurés par la tentation "d'augmenter le succès" par une pincée de ce qui est défendu. N'est-ce pas là un important résultat?"

**" Et quelle est l'influence de la nouvelle orientation sur le marché " ?**

" En Amérique, les théâtres normaux sont en train de se transformer en théâtres d'art, à la suite du succès d'un certain genre de films européens auprès du grand public. En deuxième lieu, les offres des distributeurs américains ont au moins décuplé. Avant, ils nous offraient, pour un film, cinq ou dix mille dollars. Aujourd'hui, ils nous en offrent au minimum cinquante ou soixante mille. En troisième lieu, j'ai forme la société Titanus-Metro. Bien des gens ont dit : "Nous verrons bien quelle sorte de films Lombardo va produire avec les Américains ! " Eh bien, je puis annoncer les cinq premiers titres : "Smog" de Rossi, "Le quatro giornate di Napoli" de Loy, "Tico e il pescecane" de Quilici, "L'isola di Arturo" de Damiani et "I giorni contati" de Petri. Les noms des metteurs en scène aussi bien que les sujets des films ne peuvent certes pas être taxés de compromis."

F.C.

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Marquette — LA. 1-7870
"LA FILLE DE CAPRI" CinemaScope Couleurs, Mario Lanza-Zsa Zsa Gabor. "LE FIER REBELLE" Couleurs, Alan Ladd-Olivia DeHavilland. "AU SUD DE MOMBASA" Couleurs, Cornel Wilde, Donna Reed.

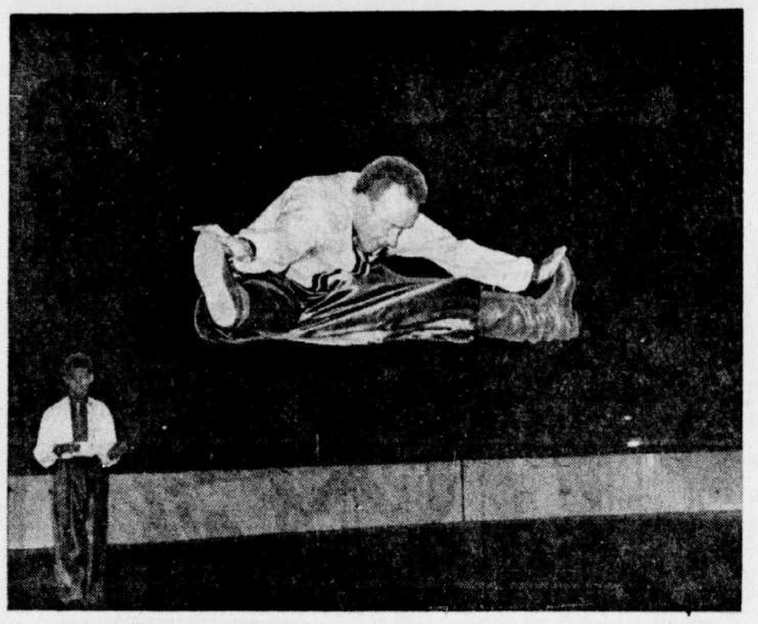

**LES DANSEURS UKRAINIENS** nous arriveront bientôt avec leurs rythmes et leurs mouvements irrésistibles. Déjà, New York leur a réservé un accueil chaleureux. Ils seront au Forum dès la fin de ce mois.

## Du masque à la "nudité" : l'univers de Pirandello

Pirandello a donné à l'ensemble de son théâtre le beau titre de **Masques nus.** Ce titre synthétise les deux pôles entre lesquels se débattent ses personnages. D'un côté le "masque", la façade que chacun prend pour paraître aux yeux du monde, n'osant jamais se montrer tel qu'il est. D'autre part la "nudité", la vérité profonde de l'être, ce que l'on ose à peine s'avouer à soi-même : la réalité.

Mais il arrive souvent que ces pôles se rejoignent, se confondent même et qu'il n'est plus possible de discerner ce qui est réel de ce qui est masque. C'est le cas de cette extraordinaire énigme de **"Chacun sa vérité"**, c'est le cas aussi de **"Henri IV"** qui, en se couvrant d'un masque et en le perfectionnant de jour en jour atteint à une existence supérieure qui fait paraître bien falots les personnages qui l'entourent en se croyant réels.

Le drame d'Ersilia Drei, dans **"Vêtir ceux qui sont nus"**, procède d'un phénomène inverse. En voulant se suicider, Ersilia s'assurait un masque éternel : car elle faisait en même temps paraître dans les journaux une version "romancée" de son suicide. Mais le suicide est raté et Ersilia est forcée d'entrer dans la vie réelle.

Elle persuade alors un romancier célèbre d'écrire son histoire, mais peu à peu, cette fiction la déçoit, la dégoute. Car elle est bien vivante, et la vie la harcèle, la force à se dévoiler. L'indiscrétion des uns et la méchanceté des autres la dépouillent de ses illusions. Jusqu'à la fin pourtant elle tentera de conserver une partie de son masque. Mais ce sera peine perdue : les faits l'obligeront à révéler, à mettre à nu sa misère morale, ses angoisses, son désespoir. Incapable de trouver dans le monde un appui à ses rêves (des rêves bien simples, bien humains pourtant) elle entrera dans la mort, sans masque . . . nue.

C'est Monique Miller qui, au Théâtre du Gesu, incarne le personnage pathétique d'Ersilia Drei. Elle est entourée de Pierre Boucher (Ludoc Nota), Georges Carrère (Franco Laspiga), Jacques Godin (Le Consul Grotti), Rose Rey Duzil (Madame Honorine), Paule Bayard (Emma) et Jacques Kanto (Alfred Cantavalle). La mise en scène est de Jacques Zouvi, le decor de Jacques Kanto.

La prochaine fois, son fils l'aidera...

Quelle merveille, cette peinture à maisons A-100 au LATEX!

Si vous peinturez votre maison avec **A-100**, il s'écoulera de longues années avant que vous ayez à la repeindre. Insensible aux intempéries, cette étonnante peinture d'extérieur *au latex* conservera sa blancheur éclatante et sa surface lisse comme au premier jour. En effet, elle possède une résistance particulière aux boursouflures, au fendillement et à l'écaillage, car elle n'emprisonne pas l'humidité dans vos murs, mais lui permet au contraire de s'échapper.

Avec **A-100**, le peinturage d'extérieur est devenu aussi simple que l'est le peinturage d'intérieur avec le fameux Super Kem-Tone. Même aisance d'application: **A-100** s'étend sans effort et s'égalise d'elle-même. Même rapidité de séchage: en 30 minutes, elle ne craint plus la pluie et ni les insectes, ni la poussière ne peuvent y coller. Même facilité pour le nettoyage des pinceaux: vous les lavez à l'eau et au savon. En suivant les indications de votre marchand pour la première application, vous obtiendrez à coup sûr des résultats parfaits.

PEINTURE À MAISONS A-100 AU LATEX

POUR PLANCHE À CLIN, BARDEAUX, STUC, CIMENT OU BRIQUE

Pour toutes vos peintures, fiez-vous à ces enseignes:

PEINTURES CANADA PAINT
PEINTURES Lowe Brothers
MARTIN SENOUR Peintures
PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

PHARMACIE
à "PRIX COUPÉS"
AUX PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE
Comparez, Achetez, Economisez

PARAMETTE Sirop 16 oz avec format 4 oz gratuit, rég. 6.00 SPECIAL 3.74
SIROP 34 oz rég. 8.50 — SPECIAL 6.98
PARAMETTES 125 COMPRIMES Rég. 6.00 SPECIAL 3.99
VIGRAN-M. SQUIBB — 130 COMPRIMES Rég. 4.98 — SPECIAL 3.79
METRECAL BISCUITS Rég. 1.29 .99 POUDRE Rég. 1.29 .99
POUDRE rég. 7.50 SPECIAL 5.79 — LIQUIDE rég. 6 pour 2.19 SPECIAL 1.89
PASSIFLORINE Rég. 2.90 SPECIAL 1.99
COCILLANA CO 16 oz Rég. 1.25 SPECIAL .69
ENO SEL DE FRUITS Rég. 1.19 SPECIAL .87
CARNINE LEFRANC Rég. 5.80 SPECIAL 4.29
OPTREX Rég. 1.75 SPECIAL 1.49
SALVITAE Rég. 1.98 SPECIAL 1.55
BICHOLATE 100's Rég. 1.25 SPECIAL .98
KOLA-ASTIER Rég. 1.80 SPECIAL 1.49
URASAL Rég. 1.10 SPECIAL .89 Rég. 2.20 SPECIAL 1.79
NORMOGASTRYL Rég. 1.90 SPECIAL 1.59
PIN BLANC SIROP 16 oz Rég. 1.35 SPECIAL .69
BROMO-SELTZER Rég. 98 SPECIAL .69
CAFEINE HOUDE Rég. 2.90 SPECIAL 2.69
COTON ABSORBANT Rég. 1.19 1 lb — SP. .79

KODACHROME
8 mm. — 50 PIEDS
REG. $4.69 SPECIAL $3.29

ALOPHEN Spéc. .64 (100/s — Rég. .75)
AMPHOJEL Spec. 1.19 (12 oz — Rég. 1.40; 50/s Rég. 1.40 — Spéc. 1.19)
AMOSAN Spec. 1.29 (Rég. 1.40)
ARTECHOL Spéc. 1.69 (50/s — Rég. 2.00)
ASSAYA-NEURAL Spéc. 2.49 (LIQ. — Rég. 2.98)
BOLDINE HOUDE Spéc. 1.74 (Rég. 2.50)
CAL-BIS-MA PO Spéc. .89 (Rég. 1.10)
CAS-EVAC Spec. 1.19 (2 oz. — Rég. 1.40)
CAS-EVAC Spec. 1.89 (4 oz. — Rég. 2.25)
DYSNE-INHAL Spéc. 2.29 (SOL — Rég. 3.00)
FELLOWS SIROP Spéc. 1.49 (Rég. 1.89)
GERITOL Spéc. 1.09 (CAP. LIQ. — Rég. 1.33; Rég. 3.30 Spéc. 2.49; Rég. 5.50 Spéc. 4.19)
GILLETTE LAMES Spéc. .21 (Rég. .25; Rég. .50 Spéc. .43; Rég. 1.00 Spéc. .84)
HEMOSTYL SIROP Spéc. 2.09 (Rég. 2.95)
HEMOSTYL AMPS Spec. 1.89 (Rég. 2.40)
HISTOGENOL Spec. 2.98 (Rég. 3.50)
KLEENEX Spec. 2/.34 (Rég. .20)
KAOPECTATE Spéc. 1.29 (Rég. 1.40)
KOTEX Spec. 1.59 (48/s — Rég. 1.79)
KOTEX Spec. .87 (2 x 12/s — Rég. 1.00)
LISTERINE Spec. .73 (ANTISEPTIC — Rég. .98)
LYDIA E Spec. 1.59 (PINKHAM — Rég. 1.89)
LITHINES Spec. .89 (GUSTIN — Rég. 1.00)
MARLATT Spec. 4.89 (TRAITEMENT — Rég. 6.95)
MAZON ONG. .89 et 2.69
MATHIEU SIROP Spec. .42 (Rég. .57)
PYRIDIUM Spec. 2.84 (50/s — Rég. 3.50)
SARAKA Spec. 1.29 (Rég. 1.69; Rég. 3.19 Spéc. 2.49)
CARDA SOLUTION Sp. 1.24 (Rég. 1.49)
T.R.C. TEMPLETON Spec. 1.47 (Rég. 1.65)
THERMOMETRE Spec. .79 (ORAL — Rég. 1.00)

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622 — St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711 — 6511, St-Hubert : CR. 2-8233

MONTREAL, MARDI 15 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 178

*Compte tenu des souscriptions tardives*

# La Fédération des oeuvres a atteint son objectif

par Patrice JULIEN

La Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises a presque atteint son but. Nous disons presque puisqu'il manquait hier, à la clôture de la campagne, $29,917 pour atteindre l'objectif fixé à $1,954,000.

Soulignons qu'il s'agit du plus fort montant jamais recueilli dans l'histoire de la Fédération. Le président de cet organisme, M. Roger DeSerres, considère que l'objectif est atteint si l'on tient compte des souscriptions "tardives" attendues ces jours-ci.

Il ne serait pas mauvais, non plus, de rappeler que le besoin réel de la Fédération, pour subvenir à ses 33 oeuvres, se chiffre à $2,085,000. Théoriquement, si on s'en tient à l'objectif, il manque $29,917. En réalité, il faudrait recueillir $160,917 de plus pour permettre à la Fédération de répondre à toutes les demandes.

Pour que le succès soit définitif, M. DeSerres fait donc appel aux auxiliaires pour qu'ils continuent leur travail avec le même dévouement dont il ont fait preuve jusqu'ici. A la population, il demande un "supplément de générosité envers les indigents".

En beaucoup d'endroits le travail de sollicitation n'a pu être mené à bien dans les limites prévues. Cette lacune est attribuable d'une part, aux nombreux déménagements du mois de mai et d'autre part, à la période électorale. En d'autres mots certains se disaient "à court d'argent" parce que le déménagement leur avait occasionné d'onéreuses dépenses. Plusieurs solliciteurs auraient également été "alléchés" par le travail d'énumération qui précède l'électorat, délaissant quelque peu la Fédération.

La seule baisse a été enregistrée dans les collectes paroissiales; il s'agit d'une diminution de $40,285.

Par contre, nos hommes d'affaires, nos industriels et nos commerçants, de même que les maisons de langue anglaise semblent avoir mieux compris l'urgence de l'appel de la Fédération. Les souscriptions dans cette section atteignent $493,545, un montant qui représente une augmentation de $102,463 sur le total obtenu l'an dernier.

Les élèves, les instituteurs et le personnel administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont souscrit l'impressionnant total de $99,381, comparativement à $92,000 l'an dernier. Les employés de la ville de Montréal ont versé $98,322, soit une augmentation de $7,822.

L'augmentation la plus remarquable est certes celle des employés fédéraux. Ces derniers ont donné $32,941, ce qui représente $27,291 de plus que l'an dernier.

Ce 30e appel de la Fédération revêt cette année une importance très particulière non seulement à cause de la hausse sensible de l'objectif par rapport à l'an dernier, mais surtout parce que la campagne 1962 marque le point de départ d'un effort soutenu en vue de l'ajustement des ressources aux besoins.

La présente campagne a été tenue sous la présidence conjointe de M. Roger DeSerres, président général, et de Mme Jean-P.-W. Ostiguy, responsable de la section féminine.

## Relevé des souscriptions à la date de clôture

| | Souscrit 1961 | Objectif 1962 | Souscrit 1962 | % |
|---|---|---|---|---|
| Commerce-industrie et noms réservés | $ 391,076 | $ 424,000 | $ 493,545 | 116.4 |
| Arrêts paroissiaux | $1,188,748 | $1,220,000 | $1,140,285 | 93.4 |
| Section des employés | $ 288,557 | $ 310,000 | $ 320,170 | 103.3 |
| | $1,868,381 | $1,954,000 | $1,954,000 | 100% |

**Remarquons que les souscriptions des personnes qui n'ont pas encore été sollicitées sont déjà comprises, à titre d'estime, dans le montant déclaré. Ces souscriptions sont absolument nécessaires au succès définitif de la campagne.**

**SUPPLEMENT DE GENEROSITE DEMANDE**—Il faut recueillir encore $29,917 pour atteindre l'objectif de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises fixé à $1,954,000. Le président de la campagne, M. Roger DeSerres demande donc "un supplément de générosité envers les indigents". Sur cette photo, M. DeSerres est accompagné de Mme Jean-P.-W. Ostiguy, responsable de la section féminine.

photo LA PRESSE

## Campagne provinciale des instituteurs pour obtenir l'amendement de l'art. 232

La lutte entre commissaires d'écoles et instituteurs catholiques autour du fameux article 232 du code scolaire (qui permet aux premiers de congédier les derniers sans raison), se poursuit de plus belle. Elle a même été envenimée par l'amendement proposé récemment par la Fédération provinciale des commissions scolaires.

La Corporation provinciale des instituteurs n'a pas pris de temps à réagir. Elle a d'abord protesté officiellement puis a demandé à chacune des fédérations diocésaines d'instituteurs d'adopter des résolutions réclamant un amendement à l'article 232, mais dans le sens désiré par la Corporation. Cette dernière a également demandé aux fédérations diocésaines de faire parvenir les résolutions au plus grand nombre possible de personnes influentes, en commençant par le député du comté, les journaux locaux et les journaux régionaux. Le premier ministre, le chef de l'opposition et le ministre de la Jeunesse sont aussi sur la liste.

Et les résolutions commencent à circuler.

L'article 232 donne aux commissions scolaires le droit de congédier les instituteurs pourvu qu'un avis à cet effet soit donné aux intéressés avant le 1er juin. Et dans cet avis, elles ne sont pas tenues de donner les raisons qui motivent leur décision.

Les commissaires d'écoles demandent que la première partie de l'article soit maintenue, mais sont prêts à accepter que les instituteurs ayant trois ans de service obtiennent les raisons du congédiement, s'ils en font la demande par écrit. La loi prévoierait qu'aucune poursuite judiciaire ne pourrait être intentée contre les commissaires.

Les instituteurs, eux, demandent que seuls les congédiements "pour cause" soient permis et que **tous** les instituteurs concernés obtiennent les raisons (par écrit) invoquées par les employeurs. Les instituteurs ne veulent pas accepter l'amendement proposé par la Fédération provinciale des commissions scolaires parce qu'il ne modifie en rien l'arbitraire de l'article et qu'il laisse la porte ouverte aux mêmes abus. Le débat tourne donc surtout autour de l'expression "pour cause".

Les résolutions adoptées par les Fédérations diocésaines d'instituteurs demandent toutes au gouvernement d'amender l'article 232 dès la présente session, ce que le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déjà promis de faire, d'ailleurs. Il reste à décider de quel côté il penchera.

*Réforme du calendrier scolaire réclamée*

# Fins de semaine libres et 11 mois d'études par année

par Gaston DUGAS

Le R.P. Maurice Lafond, supérieur du collège Sainte-Croix, réclame, dans la dernière livraison du Bulletin de la Fédération des collèges classiques, une réforme du calendrier scolaire de façon à garder les élèves aux études onze mois sur douze.

En résumé, le Père Lafond souhaite que l'année étudiante se rapproche de celle des adultes. "Le présent état de choses engendre des problèmes que nous avons tous rencontrés : impossibilité psychologique pour les étudiants du travail de fin de semaine, difficulté même de faire du travail scolaire à la maison, le soir, longueur des vacances qui embêtent les parents et, souvent, les étudiants eux-mêmes, impression ennuyeuse chez les étudiants de vivre en marge de l'horaire et du rythme de vie de la civilisation urbaine. N'y aurait-il pas avantage dans les circonstances, à ce que les étudiants et le collège adoptent davantage les moeurs de travail et de repos des citadins de 1962 ?"

### De 160 à 175 jours de congé

L'article signale que l'année étudiante est présentement distribuée ainsi : une année académique de 37 semaines, des vacances de près de 15 semaines, soit un total de 205 jours de classe et de 160 jours chômés au classique privé ; un maximum de 190 jours de classe et de 175 jours chômés au secondaire public. La semaine scolaire comprend cinq jours de travail (au public) ou cinq jours et demi (au classique privé), soit, en tenant compte du travail demandé, une semaine de 50 heures au classique privé, une semaine sensiblement moindre au public.

Ce qui caractérise l'agencement de l'année de l'étudiant, c'est entre autres choses, la succession de périodes nettement intensives et spécifiques d'études et de détente, écrit le supérieur de Ste-Croix. Plus précisément, c'est une période relativement courte d'études intensives et une période relativement longue de vacances.

Il arrive alors que les élèves, même les plus fervents, sont forcés de vivre académiquement sous tension pendant la période scolaire ; ils se détendent pendant la période des vacances et sont fortement enclins, par satiété, à remiser livres et travail intellectuel. "En fait, il existe donc un double problème. D'abord, l'école ou la période scolaire est contrainte de majorer de façon trop exclusive le programme scolaire, alors que vacances et congés obéissent à la loi psychologique du vide intellectuel ; puis des composantes nécessaires de la formation intégrale de l'étudiant sont négligées par l'école, la famille et l'étudiant lui-même".

Dans son plan pour rapprocher l'étudiant du style de la vie urbaine, le Père Lafond propose : un mois de vacances l'été et 10 jours aux Fêtes ; quatre trimestres scolaires, soit environ 220 jours de classes ; la semaine de cinq jours ; la journée de 8 h. 30 à 5 h. ; et la fin de semaine libre.

### Avantages du nouveau calendrier

Les principaux avantages d'un tel calendrier, le Père Lafond les énumère ainsi :

—Un meilleur approfondissement du programme, lequel ne devrait pas être augmenté, mais dont la distribution dans un régime de vie plus aéré et sur une période plus longue faciliterait la réflexion de l'étudiant et le mûrissement de la matière.

—Un découpage du programme en quatre trimestres, dont l'intérêt pédagogique serait de doser l'effort et d'offrir, dans le cadre de l'année académique, quatre étapes d'affrontement pour l'étudiant.

—La possibilité d'intégrer à l'école de façon organique, et d'assumer comme une responsabilité scolaire, l'initiation à la lecture, la participation aux activités culturelles du milieu urbain; les élèves auraient en effet le temps de lire, de voir certains films, de suivre certaines conférences, etc. . . . et d'en rendre compte en classe.

—La création d'un "climat" de vie étudiant qui inciterait l'étudiant à avoir des réflexes d'étudiants 365 jours par année et qui aurait chance de donner un sens positif et créateur aux loisirs, particulièrement à la fin de semaine, aux congés et aux vacances. Ce dernier apport est peut-être le plus impressionnant, car il touche l'état d'âme et change l'atmosphère intérieurs de la profession étudiante.

### Réactions des parents et professeurs

Il est permis de se demander comment les professeurs réagiraient devant un tel système, qui ne leur accorderait plus qu'un mois de vacances? Et quelle serait l'attitude des parents qui devraient débourser sans doute beaucoup plus, chaque année, pour l'éducation de leurs enfants ?

Une réorganisation du calendrier scolaire, telle que préconisée par le Père Lafond, créerait sans doute de nombreux autres problèmes. Mais son but n'est pas de soulever une polémique mais de laisser entendre, comme il le souligne à la fin de son article, que des améliorations s'imposent : "L'auteur sera heureux si ses observations sèment quelque doute sur le système établi et si quelques-uns, professeurs et étudiants, se prennent à penser que, peut-être, tout ne tourne pas rond en ce domaine".

*Réforme fédérale*

## M. Grégoire Surprenant, nouveau directeur des pénitenciers du Québec

C'est de M. Grégoire Surprenant, présentement directeur du pénitencier Saint - Vincent - de - Paul, que relèvera dorénavant la direction générale de toutes les institutions pénitentiaires de la province de Québec.

Annonçant cette nouvelle à Ottawa, le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, explique qu'elle entre dans le cadre d'une vaste réforme des institutions pénitentiaires, réforme annoncée dans La Gazette du Canada le 28 mars dernier.

En vertu de cette réforme, on modifiera les services administratifs à Ottawa même et on divisera en cinq directions les institutions pénitentiaires du Canada.

Hier, on a nommé M. Surprenant directeur de la division québecoise, et M. David McLean, directeur de la division ontarienne. Jusqu'à présent, ce dernier était directeur du pénitencier de Kingston. Leur nomination prend effet le premier juin.

A compter de cette date, M. Surprenant sera donc le directeur général du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, de l'institution de Valleyfield, du camp de la Gatineau, du camp agricole de Saint-Vincent-de-Paul et de deux autres institutions qui seront sous peu construites dans la province.

En Ontario, M. McLean exercera des fonctions identiques à l'égard des institutions fédérales.

### Permutations

La nomination de M. Surprenant suscitera certaines permutations. Ainsi, c'est M. Michel LeCorre, directeur adjoint de l'institution Leclerc, qui lui succédera à la direction du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.

D'autre part, le successeur de M. LeCorre sera M. Maurice Gauthier, présentement surintendant des services de classification et de psychologie à Saint-Vincent-de-Paul.

Finalement, M. L.-J.-R. Jourdain, assistant-directeur du centre fédéral de formation, en devient sous-directeur ou directeur adjoint.

Ajoutons ici qu'un ancien citoyen de Montréal, M. A.-M. Lavery, jadis instructeur au centre fédéral de formation, devient directeur de la formation du personnel, à Ottawa.

Un Franco-manitobain, M. U. Bélanger, devient sous-directeur du pénitencier de Collin's Bay. M. Bélanger est présentement préposé à la classification au pénitencier du Manitoba.

A l'annonce de ces changements, M. Fulton a tenu à signaler l'avantage qu'en retirera tout le personnel des pénitenciers, soit des chances de promotions dans le service à mesure que des vacances se produiront.

# L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE une ressource mal exploitée?

UNE ENQUÊTE DE J. CLAUDE PAQUET

## La nationalisation: un ballon politique... ou une nécessité?

— IX —

Après ce tour d'horizon sur l'exploitation de l'énergie hydroélectrique dans la province, on peut difficilement souhaiter le maintien du régime actuel. Comme le disait un certain slogan : "C'est l'temps que ça change !"

Mais nous allons voir, au cours de ce dernier article, qu'un problème d'ordre financier doublé d'un problème politique, ça peut compliquer bien des choses.

Cette alternative exposerait les contribuables de la province à de graves dangers, bien que les économistes soient d'avis que la nationalisation par étapes peut se faire.

Si le gouvernement décide de nationaliser d'abord les réseaux exploités dans les régions électriquement sous-développées comme la Gaspésie et l'Abitibi, qu'arrive-t-il ? Il arrive que le gouvernement devra, en plus du coût d'achat de ces entreprises ou coopératives, investir des sommes considérables pour la transformation du 25 cycles au 60 cycles dans l'Abitibi, et pour la construction d'un réseau de lignes de distribution adéquat dans la Gaspésie. Le coût de ces investissements devra être réparti sur le territoire desservi par l'Hydro-Québec.

Conclusion ? On n'aura pas résolu le problème de l'électricité dans ces régions, et on aura détérioré les conditions faites aux abonnés actuels de l'Hydro-Québec, qui devront eux aussi défrayer le coût de ces investissements.

Si d'un autre côté le gouvernement commence par nationaliser les grosses entreprises qui desservent de vastes territoires et contrôlent de puissants moyens de production, l'Hydro-Québec sera en mesure d'intégrer la plus grande partie des installations hydroélectriques, de manière à les exploiter plus rationnellement et plus économiquement. Ce serait un grand pas de fait, mais l'ensemble du problème ne serait pas encore complètement résolu.

On peut donc dire que la nationalisation par étape pourrait se faire, à condition cependant qu'on commence par les grosses entreprises.

### Le financement

Qu'en coûterait-il pour nationaliser tout le réseau ? Bien malin qui pourrait le dire, y compris ceux qui ont fait des études dans ce sens. Le gouvernement étant souverain, il pourrait certainement fixer le prix d'achat. Mais le ministre des Richesses naturelles a déclaré à maintes reprises que la transaction doit être faite à l'avantage des deux parties.

Si l'on considère la totalité des investissements actuels moins la dette obligataire des différentes compagnies que le gouvernement devrait assumer, la transaction pourrait être de l'ordre de 300 à 500 millions de dollars. Ce chiffre est donné sous toutes réserves, n'ayant pour seul but que de situer un tant soit peu le prix d'achat.

Sans connaître d'une manière trop précise les conclusions auxquelles sont parvenus économistes et experts qui ont étudié la question, ces derniers sont d'avis que le gouvernement n'aurait pas de difficultés à financer l'opération, même en tenant compte des réductions de taux qui seront mises en vigueur après l'achat.

Le problème ne serait donc pas surtout d'ordre financier.

### L'aspect politique

On s'imagine bien qu'une question d'une telle envergure, qui met en cause le gouvernement et de puissantes entreprises privées, aura des ramifications jusque dans la politique.

Résumons-nous. Les contribuables du Québec, en général, n'auront jamais été assez naïfs pour croire que les gouvernants, quels qu'ils soient, soient entièrement libres de prendre les mesures qu'ils jugent nécessaires au bien-être de la société. La puissance occulte du monde financier existe, et les gouvernants ne peuvent pas compter sans elle, parce qu'ils savent très bien que, dans le cadre actuel, une campagne électorale c'est beaucoup plus une campagne publicitaire qu'une tribune où s'affrontent les idéologies politiques. De là le jeu de la caisse électorale.

Supposons maintenant que la nationalisation du réseau hydroélectrique soit — comme nous avons essayé de le démontrer — nécessaire à l'essor économique de la province. Dans ce cas, le gouvernement doit prendre une décision. Mais alors, il se trouvera à déranger des entreprises extrêmement puissantes, financièrement. Comment peuvent-elles réagir ? Qu'est-ce qui les empêcherait, par exemple, d'investir dans une campagne électorale des sommes considérables susceptibles de faire battre le parti qui s'agite avec la nationalisation ? Les gouvernants craignent donc dans une certaine mesure cette forme de chantage, qui ne relève aucunement de l'imagination. Nous, du Québec, devrions en savoir quelque chose . . .

### Les chefs de partis

Ne serait-ce pas d'ailleurs, ce qui explique l'attitude des deux chefs de partis ? La nationalisation est pourtant une question d'actualité ! Serait-ce que MM. Lesage et Johnson n'en pensent rien ? Très improbable.

Le premier ministre se contente de dire qu'il s'agit là d'idées personnelles exprimées par le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque. Mais qu'en pense M. Lesage ?

Si M. Lesage était contre l'idée de la nationalisation, il est très probable qu'il l'aurait fait savoir avant aujourd'hui. Car s'il était contre, le premier ministre serait dans une très mauvaise posture pour venir contredire un de ses ministres sur une question qui défraye la chronique depuis un certain temps. Il est donc permis de penser que M. Lesage reconnaît les bienfaits de la nationalisation, mais qu'il préfère ne pas se prononcer pour les motifs cités plus haut. Le monde financier constitue une véritable puissance, mais il est une chose plus puissante encore : c'est l'opinion publique. Et quand cette opinion publique se fera plus pressante, on peut s'attendre à ce que le premier ministre fasse connaître ce qu'il pense, de la nationalisation.

### Pour quand la nationalisation ?

S'il est établi qu'on doive nationaliser le réseau hydroélectrique, quand cette nationalisation doit-elle s'effectuer ? A cela, les gens normaux répondront : "Prenons toutes les mesures nécessaires et nationalisons au plus tôt".

Si l'on procédait de cette manière, c'est dire que les entreprises hydroélectriques pourraient être nationalisées d'ici quelques mois. Si le gouvernement actuel procède à la nationalisation, il faudra tout de même qu'il le fasse assez tôt pour qu'il puisse démontrer aux contribuables qu'il a agi sagement. Nous sommes en 1962 et les prochaines élections auront lieu en 1964. C'est donc dire que la nationalisation doit se faire au plus tard à l'automne de 1963, de manière que l'Hydro-Québec ait le temps de procéder à l'intégration du réseau et que l'on en sente les effets sous forme de réduction de taux et d'électrification des régions sous-développées.

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, est conscient de ce problème, puisqu'il estime qu'on doit procéder à la nationalisation le plus tôt possible. Mais . . .

### L'opportunisme politique

M. Lévesque ne s'en doute peut-être pas, mais il aura à lutter contre l'opportunisme politique de certains dirigeants de la Fédération libérale du Québec. Non pas qu'ils soient contre la nationalisation, mais ils sont forts en calculs.

Voilà comment ces messieurs raisonnent. A l'heure actuelle, estiment-ils, M. Lévesque est en train de former l'opinion publique. Quand la grande majorité des gens seront convaincus de la nécessité de la nationalisation, il sera facile d'en faire la manchette de la prochaine campagne électorale. Les votes du NPD seraient ainsi au parti libéral, ainsi que ceux des conservateurs mécontents. L'élection serait dans le "sac".

On conviendra que la manoeuvre serait habile, mais essentiellement malhonnête. Si la nationalisation est désirable ce n'est pas pour des motifs d'opportunisme politique. Trop de nos politiciens n'ont hélas pas encore compris qu'ils étaient élus pour servir la société. Et s'ils ne le comprennent pas, c'est au peuple qu'il appartient de leur faire comprendre.

Nous devons refuser qu'une question aussi importante pour notre avenir économique devienne un vulgaire ballon politique dans les mains de quelque parti que ce soit.

L'intégration complète du réseau hydroélectrique est essentielle pour notre avenir économique. Les transactions doivent être effectuées à l'avantage des deux parties en cause: le gouvernement et les entreprises visées. Ne devrions-nous donc pas insister pour que nos gouvernants s'y mettent au plus tôt ?

FIN

# M. Haythorne réclame une étude des problèmes de "tous" les handicapés

OTTAWA. (PCI) — Le Conseil national consultatif de rééducation des invalides, nouvellement créé, s'est vu demander hier d'étudier les problèmes de tous les infirmes, aussi bien "sociaux" que physiques.

Cette proposition venait de M. George V. Haythorne, ministre adjoint du Travail. Il l'a faite à la séance d'ouverture de la session du nouveau Conseil consultatif qui groupe 25 membres.

M. Haythorne a déclaré que de nombreux sans -travail du Canada sont peut-être incapables de travailler en raison d'empêchements sociaux ou des raisons autres que de l'invalidité physique.

Il a dit qu'il se peut qu'une rééducation soit nécessaire avant une préparation au travail pour adapter ce groupe de travailleurs à des emplois rémunérateurs. La première tâche consiste à connaître leurs problèmes et le genre d'aide dont ils ont besoin.

Le ministre adjoint était l'un des orateurs importants lors de la première session du Conseil, créé le mois dernier.

Les chiffres officiels sur cette question datent de dix ans. Ils indiquent qu'à cette époque environ 1,000,000 de personnes souffraient d'une infirmité quelconque, dont 236,000 ayant entre 18 et 24 ans.

Ce conseil, établi pour conseiller le gouvernement fédéral sur la rééducation des invalides, compte parmi ses membres des représentants des gouvernements provinciaux, des agences privées, de la profession médicale, des universités, des employeurs, des travailleurs et des ministères du gouvernement fédéral. Le président en est le général James L. Melville, d'Ottawa.

## Le cardinal ordonne un jeune converti dans la basilique St-Pierre

par Marcel ADAM

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a, par exception, ordonné un jeune prêtre canadien dans la basilique Saint-Pierre de Rome, dimanche dernier.

C'est ce que révélait avec une joie visible le cardinal-archevêque, hier après-midi, à sa descente de l'avion qui le ramenait de Rome où il a participé à la sixième session de la Commission centrale préconciliaire.

Le cardinal qui, depuis novembre dernier passe une dizaine de jours chaque mois dans la Ville Eternelle, a confié aux journalistes que ces voyages sont très fatigants. Il n'a pas voulu faire de commentaires sur les travaux préconciliaires, ajoutant que plus le Concile approche, moins il y a de commentaires à faire.

Il a dit avoir été reçu "avec une grande dilection" par le Saint-Père, soulignant que ces audiences sont une des grandes consolations de ses voyages à Rome.

Son Eminence a saisi l'occasion pour annoncer qu'il avait eu la joie d'ordonner dimanche un jeune converti Canadien l'abbé Jonathan Robinson, qu'il avait connu après sa conversion en 1954.

Cette cérémonie — par exception, croyons-nous — a eu lieu dans le crypte de Saint-Pierre, entre les tombeaux de Benoit XV et Pie XI. Ce jeune Canadien, qui fait actuellement des études à Rome, est originaire des Cantons de l'Est.

"Hier soir, à Paris, j'ai dîné en compagnie du nouvel ambassadeur du Canada en Italie, a dit en souriant Son Eminence, faisant allusion à la récente nomination de son frère Jules.

Le cardinal a dit que les travaux de toutes les Commissions préparatoires au Concile sont maintenant terminées. Seule la Commission centrale devra se réunir une autre fois en juin pour étudier les derniers schémas avant l'ouverture officielle du Concile, le 11 octobre.

Son Eminence était attendu à Dorval par son secrétaire, l'abbé Jacques Lamarche. Son autre secrétaire, l'abbé Gonneville, qui l'accompagnait à son départ, est resté à Rome pour une couple de mois.

## Des élèves de high schools de tout le Canada sont invités à s'intéresser à la politique

OTTAWA. (PCI) — M. J. Angus MacLean, ministre des Pêcheries, a demandé hier à 220 athlètes de high schools de tout le Canada de s'intéresser à la politique.

Le ministre a déclaré à ces visiteurs que trop de Canadiens pensent que le mot politique est nauséabond. Il a ajouté: "Nous sommes trop enclins à considérer la démocratie comme un acquis et à aller jusqu'à la considérer avec mépris."

Ces élèves, dont certains n'avaient jamais quitté auparavant leur province natale, ont été emmenés à Ottawa pour une visite de quatre jours destinée à leur permettre de considérer de près le gouvernement et la politique. C'est le 12e "voyage de citoyens" organisé par le Rotary Club d'Ottawa.

M. MacLean a déclaré qu'il croyait savoir que ceux qui avaient participé aux voyages précédents avaient été choqués de constater qu'au cours d'une session les Communes et le Sénat étaient aux deux tiers vides.

### Confusion

Cela a créé de la confusion dans les esprits, a déclaré le ministre, car de nombreux députés devaient participer à des auditions de comités ou remplir d'autres devoirs pendant les séances des Communes.

Il a rappelé qu'un élève avait alors écrit dans le journal de son école qu'au début de chaque séance, le président de la Chambre considérait les députés et proposait une prière pour le peuple canadien.

Le ministre des Pêcheries a pris la parole au nom de M. Diefenbaker, occupé par la campagne électorale.

Les élèves ont passé l'après-midi dans les immeubles du parlement.

C'est le troisième groupe d'élèves qui visite la capitale canadienne en quatre jours. Au cours de la dernière fin de semaine, 1,300 jeunes gens ont quitté la région de Montréal et en ont rejoint 600 autres venant d'ailleurs pour participer à un voyage des patrouilles de sécurité des écoles.

## PEARSON

SUITE DE LA PAGE 15

importante, lancée dans le débat.

"Pour vivre il faut vendre.

"Car il faut toujours se rappeler que notre économie est essentiellement basée sur nos exportations et les possibilités de notre commerce.

"Le commerce mondial a beaucoup changé depuis plusieurs années. De plus en plus de nombreux pays s'industrialisent.

"Comme leur standard de vie est inférieur au nôtre, ils produisent meilleur marché des produits que nous voulons exporter. Ils nous font alors concurrence et bien souvent nous avons de grandes difficultés à maintenir notre prépondérance.

"De plus, le monde commercial élargit ses cadres et se groupe en blocs économiques afin de mieux assurer son avenir et sa croissance. Le Marché commun européen en est un exemple frappant . . .

"Un gouvernement libéral formulera un plan favorisant la création d'une communauté économique basée sur l'Atlantique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Marché commun.

"Les autres pays du monde pourraient bien s'y intéresser et accepter l'invitation d'y participer. Comme ça on diminuera graduellement les obstacles au commerce international.

"On créera, si vous le voulez, un Marché commun à l'échelle mondiale. Ceci nous accordera un marché plus vaste, des possibilités plus grandes, et assurera de plus en plus à nos ouvriers une plus grande sécurité de travail.

"De cette manière un gouvernement libéral rétablira le plein emploi au pays et la croissance économique au Canada.

"Une telle action aiderait également à établir une forte coalition de liberté pour une défense politique et militaire contre les forces d'agression totalitaire derrière le rideau de fer".

Dans tout ceci, M. Pearson entrevoit le moyen de régler définitivement le problème du chômage en assurant une expansion industrielle au Canada dans le cadre de ce vaste bloc économique.

Le chef libéral accuse le premier ministre M. Diefenbaker de n'avoir aucune politique à offrir au peuple en matière économique.

Le parti conservateur prétend que tout va bien, dit M. Pearson, mais c'est que leur échelle des valeurs n'est pas à la hauteur des aspirations des Canadiens.

## 5e COLONNE

SUITE DE LA PAGE 15

*jour du scrutin. C'est la première fois, comme on le sait, que les Indiens auront le droit de vote à une élection fédérale.*

* * *

**"Je ne connais point cet homme"**

*Le candidat conservateur de Grand Falls-White Bay, à Terre-Neuve, aux prochaines élections fédérales, M. Wolfred Nelson, originaire de Waterloo, dans le Québec, ne s'est pas montré enchanté outre-mesure de s'être fait accuser de "duplessiste" par le premier ministre de cette province. M. Joey Smallwood, quelques instants après avoir été choisi lors d'une convention tenue vendredi dernier, M. Nelson a formellement nié avoir été "membre actif et bien connu" de l'UN et a accusé M. Smallwood de "déformation de la vérité".*

* * *

**Après l'exploit, la retraite**

*Ainsi que l'annonçait la semaine dernière la présente chronique, le député sortant de la circonscription de Montréal-Saint-Jacques, M. C. E. Campeau, ne sera pas candidat aux élections de juin. Il a invoqué des "raisons personnelles" et s'est refusé à tout autre commentaire. Pourtant, l'ancien directeur du service d'urbanisme avait accompli tout un exploit, en 1958, quand il a ravi ce comté aux libéraux qui le détenaient depuis 1896. Et ce n'est sûrement pas parce que le député Campeau ne se sentait pas en sécurité cette année qu'il abandonne aussi facilement la scène fédérale. En tout cas, il ne l'avouerait pas. Reste maintenant à attendre qu'il fasse part à la population de ses intentions pour l'avenir. On sait qu'un comité provisoire d'un parti politique qui verrait prochainement le jour au niveau municipal l'a déjà choisi comme son candidat à la mairie . . . s'il accepte.*

## DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 15

premier ministre a ensuite raconté à Mgr Martin l'audience qu'il a eue avec le pape Jean XXIII. Ce fut une très heureuse rencontre, a-t-il dit, et j'ai constaté que le pape avait "a great sense of humour".

Quelques minutes plus tard à l'hôtel de ville de la localité le premier ministre a lu quelques lignes en français, rédigées à la hâte, puis a causé quelques instants avec les personnes du comté Nicolet-Yamaska qui comprennent la langue de Shakespeare.

M. Diefenbaker semblait à son aise, surtout au presbytère où plusieurs prêtres affichaient, sur leur soutane, les collants "Y'a pas d'erreur avec Dief".

**Trilingue**

Le premier ministre n'a pas oublié de badiner un peu avec son français. Aux Sorelois il a dit, "Je ne suis pas seulement bilingue mais trilingue. Il y a quelque temps j'ai prononcé au Mexique un discours en portugais, (mon auditoire ne comprenait que l'espagnol) et quelques minutes après une personne m'a dit que je parlais le portugais avec un accent canadien français. . .!"

**St-Hyacinthe**

L'étape la plus importante du trajet d'une centaine de milles fut certainement St-Hyacinthe où le premier ministre, précédé de cinq orateurs a prononcé un discours, des parties en français, d'autres en anglais, parmi les chuchotements de son auditoire.

Près de deux mille personnes étaient réunies pour l'entendre. Cependant, on n'a pas beaucoup écouté le cinquième orateur, M. Diefenbaker. L'acoustique était très mauvaise et presque tout le monde parlait.

Le premier ministre a passé en revue les réalisations de son gouvernement tout en insistant sur les effets "bienheureux" de la politique monétaire des conservateurs. Il s'est dit conscient des problèmes au sein de la Confédération et affirmé qu'il avait tenu ses promesses. 85% de la population, a-t-il dit, paient en 1962 moins d'impôts qu'ils n'en payaient en 1957.

Après Québec, M. Diefenbaker se dirige vers les provinces maritimes.

## LE CANAL

SUITE DE LA PAGE 15

qu'il a promis une étude sérieuse et approfondie du projet et qu'elle a été confiée à la Commission des Eaux limitrophes. Il faut attendre le résultat de cette étude économique, a-t-il dit, avant d'entreprendre les travaux.

M. Diefenbaker a ajouté que M. Pearson promet tout ce que l'on veut au cours de la présente campagne qui ne vient de commencer. Hâtez-vous de demander ce que vous voulez, a-t-il dit, en riant.

## LA CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 15

à l'intervention de l'Etat pour régler le problème du chômage.

M. Lewis a ajouté que les libéraux n'ont pu rien faire au sujet du chômage quand ils étaient au pouvoir. Quant aux conservateurs, a-t-il dit, depuis leur entrée en fonctions, en 1957, ils n'ont pas réussi à supprimer le problème.

**Thompson : un malaise**

Robert N. Thompson, chef national du Crédit social, a promis que son parti réduira la dette du pays et mettra un frein aux impôts.

M. Thompson a déclaré que ses pérégrinations à travers le pays lui avaient permis de découvrir "un sentiment de malaise". "On pose constamment la question suivante : mais où donc s'en va le Canada ?"

En Alberta et en Colombie-Britannique, où existent des gouvernements du Crédit social, a poursuivi M. Thompson, "la dette directe est complètement remboursée et les gens sont prospères et heureux".

Par contraste, les provinces atlantiques sont frappées par la récession, les Québecois ont perdu confiance à la fois dans les conservateurs et les libéraux, l'Ontario se trouve endettée plus rapidement que dans n'importe quelle autre province et c'est la guerre déclarée entre les médecins et le gouvernement de la Saskatchewan.

**Doctorat "acadien" pour M. Frégault**

— Un doctorat honorifique du collège Sainte-Anne à Pointe-de-l'Eglise en Nouvelle-Ecosse sera conféré le 20 mai prochain à M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles. Le collège, fondé le 1er septembre 1890 par les Eudistes, veut rendre hommage au nouveau ministère des Affaires culturelles du Québec. La nouvelle est annoncée par le R.P. François-L. D'Entremont, Eudiste.

Province de Québec, district de Montréal, cour Supérieure. No 513-679. Harry Brummer (Brummer's Shoes Reg'd, demandeur, vs Francesco Ramicieri, défendeur, et Dominique di Francesco, Seizing Attorney. Le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 4695 rue Henri-Julien, en les cite et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse de marque Smith Corona, 1 machine à additionner, 1 Jeep, etc. Conditions : argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, le 14 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 565,905. Dame Anna Labrie-Ouellette, demanderesse, vs Jules Piché, défendeur. Le 24 mai 1962, à 11 h. de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 7038 rue St-Denis en la cité de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : bagues à diamants, bijoux assortis, etc. Conditions: argent comptant. Germain Rose, H.C.S., UN. 1-3473. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec. District de Québec. Cour supérieure. No 9,033. Commission des accidents du travail de Québec, demanderesse, vs London Construction Co. Ltd., défenderesse. Le 24 mai 1962, à 1 h. de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11660 rue Ethier, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les bien et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un T.V. 21" console et acc., et meubles de menage. Conditions: argent comptant. Romeo Ouimet, H.C.S. Montreal, 14 mai 1962.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat. No 576,842. Aluminum Goods Limited, demanderesse, vs Dame M. Lavallée & Louis Lavallée, défendeurs. Le 24 mai 1962, à 2 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 2567 rue Manufacturers en la cité et district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Northern Electric et meubles de menage, etc. Conditions : argent comptant. Harry Golden, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 545,602. Jules Gauvin, demandeur, vs Ernest Chauvin, défendeur. Le 24 mai, 1962, à 11 h. de l'avant-midi en la place d'affaires du demandeur, au no 3921 rue Rouen, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Dodge portant licence P.Q. 1961, no 302-687 et acc. Conditions: argent comptant. Rolland Lachance, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec. District de Terrebonne. Cour supérieure. No 34,789. Richard Lacharite, demandeur, vs Raymond Sangalo & Leon G. Rivard, défendeurs. Le 24 mai 1962, à 11 h. de l'avant-midi, au domicile du défendeur L.-G. Rivard, au no 2570 rue Sherbrooke est, en la cité de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur L. G. Rivard, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, tourne-disques, etc. Conditions: argent comptant. J. Poitevin, H.C.S., UN. 1-3473. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure, No 562,591. Dame Marie-Louise Bechmann, demanderesse, vs Franz Josef Schwolz, défendeur. Le 24 mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'entreposage du gardien, au No 1189 avenue Bernard ouest, en la cité et district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Plymouth sedan, portant lic. No 274-681, Qué. 1962 et accessoires. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat. No 663,059. Hôpital Villa Maria Inc., demanderesse, vs M. Melia, défendeur. Le 24 mai 1962, à 4 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2580 rue Fleurimont, appt 2, en la cité et district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" modele de console & acc., et meubles de menage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montreal, 14 mai 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour Supérieure. No 513-679. Harry Brummer (Brummer's Hoses Reg'd, demandeur, vs Francesco Ramicieri, défendeur et Dominique Di Francesco, Seizing Attorney. Le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 6380 rue Somerled, appt 801, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 piano de marque Ivers Pond, 1 téléviseur de marque Zenith & acc., et meubles de menage, etc. Conditions : argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192. Montreal, le 14 mai 1962.

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU VILLAGE
DE RAWDON
COMTE DE MONTCALM

**SOUMISSION POUR LE RESTAURANT DES CHUTES DORWIN — RAWDON, P.Q.**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que des soumissions seront reçues des personnes intéressées à prendre à loyer et à opérer le restaurant des chutes DORWIN de Rawdon, une des principales attractions de la municipalité.

La Corporation du Village de Rawdon donnera à loyer les restaurants des chutes Dorwin avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée d'un an, à partir du 1er mai 1962 jusqu'au 30 avril 1963.

Seule la bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail; le terrain de stationnement et de pique-nique demeurent sous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier dans leurs soumissions, leur habileté et capacité à opérer et financer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant, avec leur soumission, un chèque visé égal à 100% du montant de leur soumission, plus un autre chèque également visé de $100.00 pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous bail, après l'année écoulée.

S'ils le désirent, les intéressés pourront prendre connaissance du contrat-bail qu'ils auront à signer et respecter en se présentant à l'hôtel de ville, aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage la ou les plus hautes soumissions.

Toutes les soumissions devront être reçues au plus tard le 28 mai prochain à 4.00 p.m. alors que le conseil les considérera le même soir.

Donné à Rawdon ce 2 mai 1962.

RAYMOND PREVILLE,
sec.-trés.

Province de Québec, Cour de Magistrat, district de Montreal. No 663,486. Clovis Trudeau & Marcel Trudeau & René Trudeau "Trudeau & Freres" demandeurs vs Marcel Henes "Marché Ste-Emilie", défendeur. Le 24 mai 1962, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au 4271 rue Ste-Emilie, en la cité de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : comptoir, caisse enregistreuse, un hache viande electrique, marchandises, etc. Conditions : argent comptant. J.-M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour Supérieure. No 513-679. Harry Brummer (Brummer's Shoes Reg'd, demandeur, vs Francesco Ramicieri, défendeur et Dominique Di Francesco, Seizing Attorney. Le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 1817 rue Ste-Catherine ouest, en les cite et district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 2 miroirs de mural, 625 paires de souliers assortis pour enfants approx., 1 counter, etc. Conditions : argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192. Montreal, le 14 mai 1962.


**DOMTAR**

**demande un**

**REPRESENTANT DES VENTES**

L'expansion de notre entreprise a créé une vacance pour un représentant des ventes bilingue, dans une de nos manufactures. Pour être accepté, le candidat devra être âgé d'environ 25 à 35 ans, posséder de l'expérience comme vendeur dans le domaine industriel et avoir de l'ambition. Nous sommes prêts à l'instruire dans la connaissance de nos produits. Toute demande sera traitée avec la plus entière discrétion.

Le directeur des Services de recrutement,
Dominion Tar & Chemical Co. Ltd.
Edifice Sun Life (bureau 720)
Montréal 2, P.Q.



**INSTITUTEURS DEMANDES**

Cours primaire français et anglais
5e, 6e et 7e années
Cours secondaire français — 8e et 9e années

**ECOLE LAJOIE**

Commission Scolaire Ste-Madeleine d'Outremont
1290, ave Lajoie Tél. : 272-3862



**REPRESENTANT**

Compagnie de mobiliers de chambre, reconnue et déjà établie, désire voyageur pour Montréal. Expérience non nécessaire mais aiderait, forte commission, références, TRES DYNAMIQUE, bilingue, avec automobile. Ecrire à

CASE 7298, LA PRESSE


Province de Québec, District de Montréal. Cour supérieure. No 546,950. Claude Harbeck, demandeur, vs Hermas Rivard, défendeur. Le 24 mai 1962, à 10 h. de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien au no 57 ouest St-Jacques, ch. 200, en les cités et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Olympic. Conditions: argent comptant. Jean-Guy Dion, H.C.S. Montréal, 14 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 650,736. Jarry & Frere Co. Limitée, demanderesse, vs Antonio Dupuis "Garage Monselet", défendeur. Le 24 mai 1962, à midi, au domicile du défendeur au no 5987 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. G. Dion, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 14 mai 1962.

**CITE DE ST-JEROME**
**SOUMISSIONS**

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4 heures p.m. (h. a. e.), le 4 juin 1962, pour équipement mécanique, usine de filtration.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs conseils, J. A. L. Lalonde, P. Gilbert & L. Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte payable à la Cité de St-Jérôme, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers ie ou les soumissionnaires.

Octave Tessier
Greffier
Hôtel de Ville
St-Jérôme
Cté Terrebonne

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE DU VILLAGE
DE RAWDON,
COMTE DE MONTCALM.

**SOUMISSION POUR LE RESTAURANT DE LA PLAGE MUNICIPALE, RAWDON, P.Q.**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que des soumissions seront reçues par tout intéressé, au bureau de l'hôtel de ville, pour prendre à loyer et opérer le restaurant de la plage municipale, une des principales attractions de la municipalité.

La Corporation municipale du village de Rawdon donnera à loyer le restaurant de la plage municipale, avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée d'un an, c'est-à-dire du 1er mai 1962 au 30 avril 1963.

Seule la bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail, le terrain de stationnement et de la plage, elle-même demeurent sous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier dans leur soumission, leur habileté et capacité à opérer et financer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant, avec leur soumission, un chèque visé égal à 100% du montant de leur soumission, plus un autre chèque de $100 également visé pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous bail, après l'année écoulée.

S'ils intéressés, s'ils le désirent, pourront prendre connaissance du contrat-bail qu'ils auront à signer et respecter en se présentant à l'hôtel de ville aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage la ou les plus hautes soumissions.

Toutes les soumissions devront être reçues au plus tard le 28 mai 1962 à 4.00 p.m. alors que le conseil les considérera le même soir.

Donné à Rawdon, ce 2 mai 1962.

RAYMOND PREVILLE, sec.-trés.

**VILLE DE BEACONSFIELD**
**SOUMISSIONS**

TRAVAUX NO 44 : Pour la Construction de routes en asphalte sur diverses rues dans la ville de Beaconsfield sous les règlements nos 210 et 224.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches, scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Ville de Beaconsfield, Québec, jusqu'à 12:01 heures P.M., (heure avancée de l'est) mardi, le 22 mai 1962. Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires et sera accompagnée d'un chèque, payable à la Ville de Beaconsfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 430 Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dits travaux, sur dépôt de $50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Ville de Beaconsfield.

La Ville de Beaconsfield se reserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en est de son intérêt.

Pierre C. Marquis,
Secrétaire-Tresorier,
Ville de Beaconsfield,
Hôtel de Ville,
430 Chemin Bord-du-Lac,
Beaconsfield, Québec.

**HYDRO-QUEBEC**
**Soumission No D-19**

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21ème étage, 75 ouest, boul. Dorchester à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 4 juin 1962,

relativement à l'arrosage chimique des arbres et des arbustes sur l'emprise d'une ligne 161 kV à simple—terne No 1613 allant de Hauterive à Manicouagan 5. La superficie totale à traiter est d'environ 1,090 acres.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en chef
Division régionale de l'exploitation
11ème étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $25. sous forme de chèque certifié ou de mandat d'argent payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No D-19".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse—W. E. Johnson
Montréal, le 10 mai 1962.

**HYDRO-QUEBEC**
**Soumission No D-20**

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21ème étage, 75 ouest, boul. Dorchester à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m., heure avancée de l'est, le lundi 4 juin 1962

relativement à l'arrosage chimique des arbres et des arbustres sur l'emprise d'une ligne 161kv à simple-terne No 29 allant de St-Félicien à Chibougamau. La superficie totale à traiter est d'environ 1210 acres.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'ingénieur en chef
Division régionale de l'exploitation
11ème étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Mtl

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou de mandat d'argent payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No D-20".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 10 mai 1962.

**HYDRO-QUEBEC**
**Soumission No D-21**

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21ème étage, 75 ouest, boul. Dorchester à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'est le jeudi 7 juin, 1962

relativement à l'arrosage chimique des arbres et des arbustes sur les emprises des lignes de transmission de Rapide 2, Rapide 7, Cadillac et Preissac. La superficie totale à traiter est d'environ 1,000 acres.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en chef
Division régionale de l'exploitation
11ème étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $25. sous forme de chèque certifié ou de mandat d'argent payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No D-21".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 10 mai 1962.


**PERSONNEL DU SERVICE**

Expérience nécessaire dans distributrice automatique. Bon salaire de base. Commission et autres bénéfices. Chance de promotion dans Compagnie d'envergure nationale.

Ecrire à CASE 7404 LA PRESSE, donnant l'âge, l'expérience, etc. . .


**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BATISSE POUR RADIOPHARE NON DIRECTIONNEL (18' x 22' x 10' DE HAUTEUR, EN BLOCS DE BETON) ET TRAVAUX CONNEXES A BLANC SABLON, P. Q." seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 5 juin 1962, pour les travaux ci-haut mentionnés à Blanc Sablon, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur Régional, Ministère des Transports, Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q., sur reception d'un chèque visé de $25 fait au nom du Receveur Général du Canada.

J.-L. BLONDEAU,
Directeur Régional,
Services Aériens
Ministère des Transports,
Aéroport International de Montréal,
Dorval, P.Q.,
le 8 mai 1962.

**AETERNA-VIE**
**AVIS D'ASSEMBLEE SPECIALE**

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée spéciale des membres d'Aeterna-Vie aura lieu en ses bureaux au numéro 1184 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, mercredi, le 6 juin 1962, à 10 heures a.m. pour faire approuver le changement du siège social et de son bureau principal, du numéro 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, au numéro 1184 ouest, de la même rue.

Montréal, le 14 mai 1962.
Le secrétaire,
LUCIEN GROTHE.

**HYDRO-QUEBEC**
**Soumission No D-22**

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest Boul. Dorchester à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 7 juin 1962

relativement au défrichement d'emprises des lignes de transmission dans notre District du Nord-Ouest. Ces emprises ont été défrichées il y a quelques années et il s'agit de couper de jeunes arbres d'une hauteur moyenne de 12 pieds et de brûler les débris.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en Chef
Division régionale de l'exploitation
11ème étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou de mandat d'argent payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No D-22".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 10 mai 1962.

**HYDRO-QUEBEC**
**Soumission No B-135**

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, Boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 4 juin, 1962, relativement au

déboisement de l'emprise du droit de passage de la ligne de transport à 161 kv. Copper Mountain-Chandler.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On pourra examiner les plans, les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en chef
Division des projets techniques
Hydro-Québec
14e étage
75ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $5. sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Seuls les individus, firmes, compagnies et corporations qui ont leur siège social et leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit têtre indiquée lisiblement la mention "Soumission No B-135.

La plus basse soumission ni aucune autre ne seront nécessairement acceptées.

Les Co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 10 mai 1962


**GERANT DES VENTES**

Compétent pour diriger et former équipe de vendeurs de meubles dans Montréal. Compagnie établie depuis 15 ans. Salaire et commission sur ventes générales. Chiffre d'affaires variant de $400,000 à $750,000 par année. Ecrire secrétaire-trésorier, 457 est, boul. St-Joseph. Application gardée très confidentielle. Position ouverte.



**GARANTIE DE REMBOURSEMENT**
avec tout
**OUTILLAGE USAGÉ** chez
CEC Construction Equipment Company LIMITED
DORVAL 631-8571


**COUR SUPERIEURE**

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No : 561,420

Dame Marilyn Jean Hannah Cook, épouse séparée de biens de Joseph Gerald Wilfred Paquette, domiciliée dans le district de Montréal et résidant au 6292 rue Casgrain, Montréal 10, Province de Québec,

Demanderesse
vs

Joseph Gerald Wilfred Paquette, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec

Défendeur

Par ordre de la Cour, il est ordonné au défendeur, Joseph Gerald Wilfred Paquette, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 26 avril, 1962.

Hackett, Mulvena, Drummond & Fiske
Procureurs de la Demanderesse
507 Place d'Armes
Montréal, P.Q.

**HYDRO-QUEBEC**
**Soumission No D-16**

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boul. Dorchester à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'est le lundi 28 mai 1962

relativement à l'arrosage chimique des arbres et des arbustes sur les emprises de deux lignes 300 kV à double-terne : Nos 3001-2 et 3003-4 allant de Bersimis I à Charlesbourg. La superficie totale à traiter est d'environ 2,500 acres entre Forestville et la Rivière Saguenay

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en chef
Division régionale de l'ex

# "Le plan Pearson nous ruinerait!"

-- Hees

QUEBEC — M. George Hees a affirmé hier soir qu'une communauté économique de l'Atlantique nord, telle que préconisée par le chef du parti libéral M. Pearson, conduirait à la ruine la plupart de nos industries secondaires, nuirait gravement à notre production agricole et occasionnerait une grave crise de chômage dans tout le Canada.

M. Hees, ministre du Commerce dans le cabinet Diefenbaker, prenait la parole hier soir à la convention progressiste-conservatrice de Québec-Est, où M. Yvon Tassé, député sortant de charge, a été réélu candidat.

Rappelant que le "plan de prospérité" que promet M. Pearson amènerait le Canada à abolir tout tarif douanier sur les produits en provenance des pays du Marché commun, de l'Angleterre et des Etats-Unis, M. Hees a soutenu qu'une telle politique serait désastreuse pour notre pays.

En effet, souligna le ministre, le produit national brut des Etats est quinze fois plus élevé que le nôtre. Si, comme le parti libéral le propose, le Canada acceptait un régime de libre-échange avec son voisin du sud, les usines américaines n'auraient qu'à augmenter leur production d'un quinzième pour répondre aux besoins du marché canadien. Leurs frais généraux étant déjà absorbés par leur production actuelle, ils pourraient produire ce supplément à très peu de frais.

Ces produits, qui entreraient au Canada sous un régime de libre-échange, seraient offerts aux acheteurs canadiens à des prix qui, le plus souvent, seraient inférieurs à notre coût de production. La plupart des industries secondaires canadiennes finiraient par fermer leurs portes, et un chômage massif en résulterait.

Ce processus se répéterait, selon M. Hees, dans nos relations économiques avec l'Angleterre et les pays du Marché commun, qui ont des frais de production inférieurs aux nôtres. Il se répéterait également au niveau des denrées alimentaires.

Contrairement à celui du parti libéral, le programme du parti conservateur prévoit une extension des marchés extérieurs du Canada, et des exportations de notre pays.

L'INSPECTION ANNUELLE DES CADETS DE L'AIR, a donné lieu, hier, à une démonstration d'exercices de précision exécutés sans commandement par le groupe 622 Frontenac. C'est le colonel R. D. P. Blograve, C.D., qui a procédé à l'inspection conjointement avec M. J. J. Godin, directeur du comité provincial des cadets de l'air, et M. D. Delage, directeur du comité local. Le cadet René Desjardins, du 8326 St-Denis, a été choisi pour effectuer une visite aux Etats-Unis, dans le cadre d'un programme d'échange.

*Pour l'usine de filtration*

# St-Jérôme emprunte $1,025,800

SAINT-JEROME. (C.B.) — Ce qui, il y a trois mois, faisait l'objet d'une lutte âpre entre échevins et ingénieurs contre le maire de l'époque et le groupement civique, qui l'appuyait, a été adopté hier soir sans coup tirer.

Le conseil municipal a finalement adopté le règlement d'emprunt, prévoyant une somme de $1,025,800, pour la construction d'une usine de filtration, après avoir accepté au préalable les plans et devis pour l'équipement de cette usine.

Grâce à une ordonnance du ministère de la Santé, il ne sera pas nécessaire de présenter ce règlement à la population. Voulant sans doute se rattraper, le conseil municipal a décidé de convoquer deux assemblées publiques, en relation avec deux autres règlements d'emprunt, bien qu'il ne soit pas dans l'obligation de le faire, d'après la loi des cités et villes.

L'un de ces règlements, au montant de $13,500, prévoit l'achat d'un terrain et d'une bâtisse, en relation avec le projet d'agrandissement de la rue Laviolette ; tandis que le second concerne un emprunt de $23,500, qui sera consacré à l'acquisition d'un terrain pour des fins industrielles.

# Fin du "balayage en recherche"!

*Les nouveaux triporteurs mis en circulation par la ville de Montréal et montés par un employé qui fait office de balayeur et de pique-papiers ne porteront bientôt plus l'inscription "Balayage en recherche".*

*Aux yeux des journalistes qui s'enquéraient hier, à l'hôtel de ville, de la signification du "balayage en recherche", M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a paru estomaqué.*

*On peut conclure que les triporteurs subsisteront, mais que l'inscription actuelle disparaîtra.*

# Remerciements aux autorités pour l'abolition du péage

**ST-LAMBERT — Dans une lettre qu'il a adressée à MM. Léon Balcer, ministre des Transports et Jean Lesage, premier ministre de la province, M. Raymond Bériault, président du comité pour l'abolition du péage des ponts, a remercié en termes chaleureux ces deux hommes politiques pour la decision conjointe qu'ils ont prise à l'égard de ce problème**

Il a aussi fait remarquer qu'avec l'abolition du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier "une nouvelle avenue s'ouvre au progres économique, commercial et industriel pour la rive sud".

Enfin, tous les maires de la rive sud sont convoqués à une assemblée qui, au lieu de se tenir hier comme annoncée, n'aura lieu que le 17 mai à l'hôtel de ville de Greenfield Park.

Il est rumeur qu'une des décisions prises par cette assemblée consistera en une manifestation qui se tiendra sur le pont Jacques-Cartier le 1er juin, vers 3 h. de l'après-midi, heure exacte de l'abolition définitive du péage sur ce pont.

Or, déjà de leur côté, MM. Pierre Sévigny et Léon Balcer ont eux aussi convoqué la population de la rive sud à une manifestation semblable qui se tiendra le même jour, à la même heure, sur le même pont.

# Hydro-Québec : contrats de $535,000

La Commission hydroélectrique vient d'accorder des contrats d'une somme globale de plus de $535,000 pour la fourniture de chauffe-eau, de camionnettes et de disjoncteurs à soufflage d'air

Trois compagnies se sont partagé un contrat de $402,140.96 pour la fourniture de 7,000 chauffe-eau électriques-cuves verrées. Ce sont John Wood Co. Ltd. de Toronto, pour une somme de $360,744.96 et deux compagnies de Montréal, Giant Electric Mfg. Co. Ltd. et John Inglis Co. Ltd., pour des sommes respectives de $24,500 et $16,896. Les autres soumissionnaires étaient Emco Ltd., General Steel Wares Ltd., La Fonderie de l'Islet Ltée et Rheem Canada Ltd.

Un contrat de $88,360 a été accordé à Lanthier & Lalonde Auto Inc. pour la fourniture de 47 véhicules camionnettes ½ tonne, type "Pick Up", modèle 1962. On utilisera 29 de ces véhicules à Manicouagan 2 et les 47 autres à Manicouagan 5.

Un contrat de $45,910 pour la fourniture de 13 disjoncteurs à soufflage d'air, 12 kV, 1000-A, 600-mVA, et 2 disjoncteurs à soufflage d'air, 12kV, 1500-A, 600-mVA pour la région de Montréal, a été accordé à Brown Boveri (Canada) Ltd. Canadian Asea Electric Ltd. était le seul autre soumissionnaire.

Beaucoup de gens ne sont jamais jeunes ; quelques personnes ne sont jamais vieilles.
G.-B. SHAW.

# Sursis d'exécution pour Paul Bernier

QUEBEC. (PC) — Paul Bernier, âgé de 46 ans, a obtenu un sursis d'exécution à la suite de l'appel de sa condamnation à la pendaison pour le meurtre à coups de fusil d'un policier de la Police provinciale, l'été dernier.

Bernier, de Cap St-Ignace, avait été condamné à être pendu le 14 juin pour le meurtre de l'agent Gérard Bernier (sans aucun lien de parenté).

La date de l'exécution a été reportée au 7 décembre par le juge Frédéric Dorion, de la Cour Supérieure, après que l'avocat de Bernier, Me François Gravel, eut obtenu la permission d'en appeler du verdict rendu le mois dernier à Montmagny.

La "FAUSSE-COUCHE" de l'AGEUM

# L'album de fin d'année qui intéresse tous les étudiants

Le Comité de publication de l'AGEUM accouchait, vendredi, de la "Fausse-couche Bleu et Or". Ce nouveau-né est en fait l'embryon de l'Album des finissants. Les étudiants de l'U. de M. ont fécondé cette année cet album pour atteindre un public nouveau. En effet, selon eux, l'Album habituel des finissants n'intéresse que ceux-ci et constitue une tradition anglo-saxonne qui ne correspond en rien à l'esprit des étudiants québecois.

Or, la "Fausse-couche Bleu et Or" est une revue de tous les événements de l'année à l'université et des étudiants qui les ont vécus. Il intéresse tous les carabins et non seulement ceux qui quitteront l'université avec la satisfaction d'avoir leur photo dans un album pour montrer à leurs enfants.

La "Fausse-couche" est un document de 128 pages. On y trouve en premier lieu des pages sur toutes les activités des comités et sous-comités de l'AGEUM, de l'élection de Miss Quartier Latin à la campagne de sang. Dans la deuxième partie, on trouve des comptes rendus de la vie de chaque faculté. Le tout est abordé dans un style "quelquefois sérieux, souvent leger, parfois laconique, frisant même souvent le badinage ..."

La "Fausse-couche" est illustrée de photographies prises sur le vif durant l'année et de nombreuses vignettes du caricaturiste Cler. Arrivé à terme une minute avant son lancement, à 8 h. vendredi soir, l'album sera en vente dès cette semaine au Centre social.


L'ART DE VOYAGER À PEU DE FRAIS

C'EST PRENDRE "Le Canadien" LE TRAIN À VOITURE-DÔME

ÉPARGNEZ GRÂCE AUX TARIFS TOUS-FRAIS-COMPRIS

Courtes ou longues distances. En première, en touriste ou voiture ordinaire: lit—fauteuil—repas—pourboires, tout compris. Réductions spéciales quand deux personnes ou plus voyagent ensemble.

Exemples de tarifs tous-frais-compris, passage simple, classe touriste : de Montréal à

WINNIPEG $57 CALGARY $86 VANCOUVER $109

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE CANADIEN PACIFIQUE
215 ouest, rue St-Jacques, ou, Chambre 115, Gare Windsor, Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

TRAINS • CAMIONNAGE • BATEAUX • AVIONS • HÔTELS • TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Nous croyons que d'ici quelques mois cette cigarette deviendra votre préférée

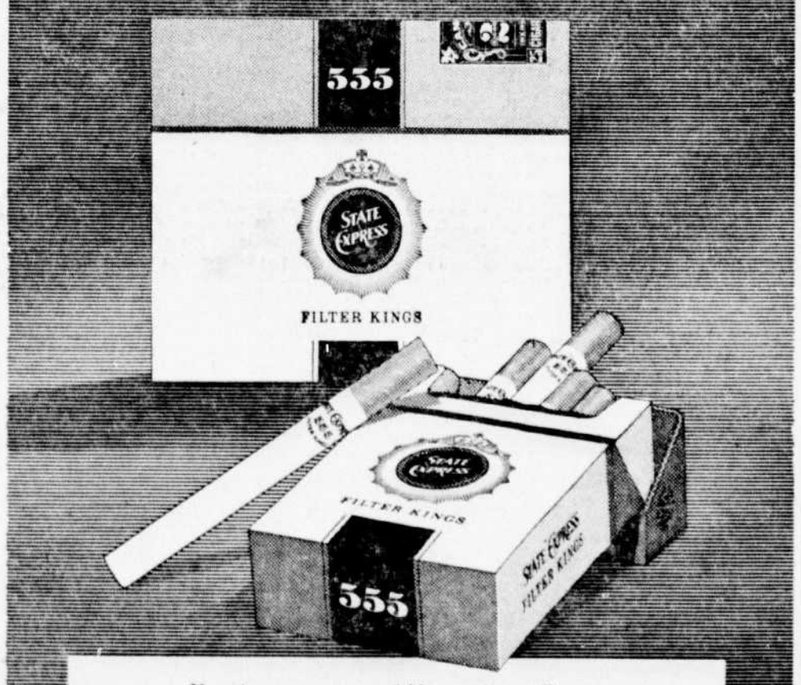


Vous éprouverez une agréable surprise en allumant votre première State Express "Filter Kings 555". Sa saveur nouvelle ravive le plaisir de fumer. Elle apporte au fumeur canadien une nouvelle mesure de satisfaction.

STATE EXPRESS 555
FILTER KINGS
SYMBOLE MONDIAL D'EXCELLENCE

ARDATH TOBACCO COMPANY LIMITED


TARZAN

MOCO

PHILOMENE

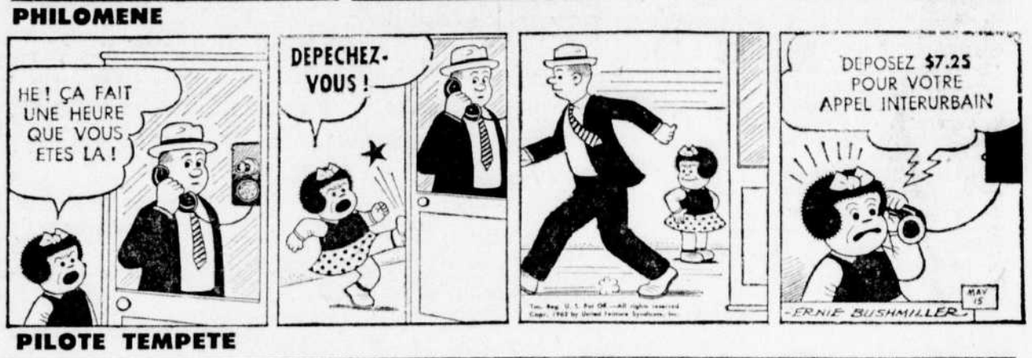


PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

LA PEUR QUI TUE

LE PAPA DE LILI

LARRY BRANNON

MON ONCLE

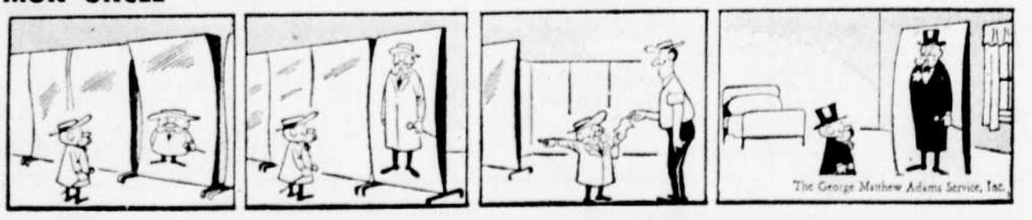

CKAC ET L'AUDITOIRE RADIOPHONIQUE CONTRIBUENT A UNE BELLE "FETE DES MERES" A LA "PORTE DU CIEL" — Les vedettes de CKAC, le personnel de la station de LA PRESSE et de nombreux auditeurs et auditrices ont assuré le succès complet d'une fête spéciale au foyer de la "Porte du Ciel", à l'occasion de la "Fête des mères". Les quelque cent pensionnaires du foyer ont reçu plus de 20 cadeaux et 300 cartes de souhaits. On voit ici les nombreux cadeaux offerts aux bonnes grands-mamans et on reconnait, de gauche à droite, JEAN DUCEPPE, GASTON BLAIS, FERNAND GIGNAC, "MADAME X", qu'on entend à CKAC tous les mardis au programme de Jean Duceppe, JEAN-PIERRE COMEAU, réalisateur, et MICHEL NOEL.

# Nouveaux règlements pour les autobus à circuit touristique

Le comité exécutif de Montréal a révoqué hier les permissions accordées de laisser stationner un autobus à circuit touristique du 1er mai au 30 octobre de chaque année aux compagnies Murray Hill, Cie de transport Provincial et Montreal Sightseeing dans les rues Peel, côté ouest et est ; Metcalfe et Mansfield.

Cette décision a été prise à la suite d'un rapport soumis conjointement par le service de la Circulation et l'Office municipal du tourisme qui ont convenu de soumettre aux autorités municipales des recommandations comprenant un poste en commun réservé aux guides touristiques licenciés et quatre nouveaux emplacements réservés aux compagnies d'autobus à circuits touristiques. En plus des deux postes antérieurs non modifiés, ceci portera à six le nombre des postes situés autour du square Dominion.

La permission accordée à la Cie de transport Provincial de stationner rue Peel, côté ouest, est modifiée pour lui permettre de stationner sur le côté sud de la rue Cypress.

La compagnie Murray Hill, la Cie de transport Provincial et la Montreal Sightseeing qui avaient auparavant l'autorisation de stationner alternativement sur le côté ouest de la rue Cathédrale, au sud du boulevard Dorchester, pourront désormais stationner simultanément trois autobus à raison d'un autobus par compagnie et alternativement, aux mêmes conditions.

Ces trois compagnies pourront stationner simultanément et alternativement sur le côté est de la rue Union — à raison d'un autobus à circuit touristique chacune — à 25 pieds au sud de la rue Ste-Catherine, du 1er mai au 30 octobre de chaque année.

## De Gaulle salue les représentants de la presse de 48 pays

PARIS, (AFP) — Aujourd'hui à Paris se tient la 11e assemblée annuelle de l'Institut international de la presse, dont le comité exécutif a été reçu hier au Palais de l'Elysée par le général de Gaulle, président de la République.

Pendant trois jours, 250 directeurs de journaux représentant 33 pays étudieront divers problèmes intéressant la presse, et notamment ceux de la liberté de la presse, des rapports de la presse et de l'Etat, de l'attitude de la jeunesse devant la presse, ainsi que la question du reportage en Afrique.

M. Allen Hernelius, du "Svenska Dagbladet" de Stockholm, a été élu hier, par le comité exécutif, président de l'Institut international de la presse. L'Institut, qui compte environ 1,400 membres, directeurs de journaux ou personnes ayant des responsabilités dans la direction d'organes de presse, appartenant à 48 pays, a été fondé il y a dix ans.

Au cours de la réception d'hier, le général de Gaulle a souligné que la presse "contribuerait grandement au rapprochement des peuples à condition qu'elle respecte les règles de l'éthique professionnelle".

PROMU LIEUTENANT-COLONEL — Le major Jacques Chouinard, de Montréal et Montmagny, a été promu lieutenant-colonel et nommé commandant du Deuxième Bataillon du Royal 22e Régiment, au Camp militaire de Valcartier. Il est présentement aide militaire du chef adjoint de l'état-major général.

## Montréal n'aura aucun délégué au congrès des maires

Il n'y aura aucun délégué officiel de la Cité de Montréal au prochain congrès annuel de la Fédération Canadienne des maires et des municipalités.

C'est définitif, a déclaré, hier, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, lorsqu'un journaliste lui demanda si la ville de Montréal serait représentée aux assises qui se dérouleront à Winnipeg du 11 au 15 juin.

M. Saulnier a rappelé que l'administration a averti les dirigeants de ce groupement que la Ville ne souscrirait durant l'exercice 1962-1963, que $5,000, et non plus $11,000 comme les années passées.

Et la contribution de $5,000 que prévoit le budget municipal de l'année en cours sera la dernière versée par Montréal à la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

DESARMEMENT

# Meilleures chances d'accord après les essais américains

-- Arthur Dean

WASHINGTON (AFP, AP, UPI) — M. Arthur Dean, chef de la délégation américaine à la conférence des 17 nations sur le désarmement à Genève, a exprimé l'opinion hier que les chances de parvenir à un accord entre l'Est et l'Ouest seront infiniment meilleures lorsque les Etats-Unis auront terminé leur présente série d'essais nucléaires atmosphériques et que l'URSS en aura fait de même — si, toutefois, elle procède à de nouveaux essais.

M. Dean a fait cette déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le président Kennedy, auquel participait également M. William Foster, directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements.

M. Dean regagne Genève aujourd'hui. Il a également déclaré qu'il se félicitait que le plan américain de désarmement généralisé en 3 temps ait reçu un accueil aussi favorable, notamment de la part des 8 pays neutres qui participent à la conférence de désarmement.

Enfin, l'ambassadeur américain à Genève a exprimé l'opinion que l'URSS elle-même désire poursuivre les entretiens de Genève.

Par ailleurs, le délégué américain, M. Charles Stelle, a fait hier, devant les représentants de la conférence des "17", un vibrant plaidoyer en faveur d'un accord pour empêcher l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, sur le modèle de l'accord conclu en 1959 sur l'Antarctique.

M. Stelle, qui remplaçait M. Arthur Dean, a proposé que la conférence trace les grandes lignes d'un traité interdisant l'utilisation d'armes destructrices dans l'espace, sous la surveillance d'un contrôle international.

Il a ajouté qu'un tel traité pourrait constituer le début d'un pacte de désarmement mondial et pourrait entrer en vigueur avant que le traité général complexe ne soit accepté.

ICI New York!
2000 chambres climatisées
Tarif raisonnable, comprenant TV
Vincent Lopez et son orchestre dans le Taft Grill renommé.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Alfred Lewis, Gen. Mgr.
A ZECKENDORF HOTEL

JEAN DUCEPPE INTERVIEWE UNE BENJAMINE — Au cours de l'émission de dimanche dernier à CKAC, à l'occasion de la fête des mères, JEAN DUCEPPE s'est rendu dans la salle parmi les pensionnaires de La Porte du Ciel et on le voit ici en compagnie d'une grand-mère de 82 ans, nouvellement arrivée à cette institution.

MICHEL NOEL FAIT UNE HEUREUSE — Après l'émission de dimanche dernier, Jean Duceppe, Fernand Gignac, Gaston Blais et MICHEL NOEL ont distribué les prix que les auditrices de CKAC avaient généreusement fait parvenir à "La Porte du Ciel". On voit ici Michel Noël qui réconforte l'une des grandes malades de "La Porte du Ciel" en lui offrant quelques petits cadeaux et quelques cartes de souhaits au nom des auditrices de CKAC.

Libérez-vous des importuns avec une

CLOTURE DOMICILIAIRE
PAR FROST
UNE FILIALE DE STELCO

- Votre cour arrière deviendra un oasis de paix, de détente.
- Votre pelouse et vos fleurs seront protégées des étourdis et des animaux errants.
- Dans la sécurité de leur aire de jeux, vos enfants ne seront pas dérangés et ne s'éloigneront pas.
- Complètement antirouille—cette clôture est *galvanisée après le tissage*.
- Vendue et installée par la compagnie qui a 64 années d'expérience en clôtures.

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE APPELEZ LA. 7-1503 MONTRÉAL OU À 529-4798 QUÉBEC

FROST STEEL and WIRE COMPANY, QUEBEC LIMITED
1605, avenue Delorimier, Montréal, P.Q. — 50, rue St-Jean, Québec, P.Q.
6220-2 F

Cadillac

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

MODÈLE CI-DESSUS: SEDAN DE VILLE CADILLAC

Pas de secrets ici !

Vous pouvez nous en croire! N'essayez pas d'échanger des secrets dans une nouvelle Cadillac 1962 car elle est tellement silencieuse—même à la limite de vitesse autorisée—qu'on entend le moindre murmure. Cet extraordinaire silence, s'il ne se prête guère aux confidences, témoigne éloquemment, par contre, de l'insurpassable qualité du moteur. Le silence de la Cadillac est aussi unique que les conditions qui l'ont rendu possible.

C'est ainsi, par exemple, que les Cadillac sont toutes construites au même endroit, et par de véritables experts qui ne fabriquent que la "reine des voitures". Leur fini incroyablement précis impose à certaines pièces du moteur des tolérances d'un dix-millièmes de pouce! Leurs lignes sont profilées si rationnellement que le vent glisse sur elles produisant à peine le bruit d'un murmure. Elles sont construites avec tant de soin et si bien isolées qu'on peut à peine percevoir les bruits venant de l'extérieur.

Les Cadillac subissent durant leur fabrication et leur montage plus de 1400 inspections qui se terminent par un examen d'une minutie sans égale dans toute l'industrie automobile. Allez bientôt voir votre concessionnaire Cadillac, et rendez-vous compte du résultat obtenu: prenez le volant; appréciez ce silence éloquent! Il vous dira que seule une voiture étudiée comme la Cadillac, construite comme la Cadillac, peut se comporter comme une Cadillac!

*Vendeurs Cadillac autorisés dans le Grand Montréal*

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, rue Lafontaine, Montréal, Qué. — LA. 4-3761

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITEE
1395 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. — UN. 6-9961

économie & finance — LA PRESSE

# Un document fort attendu

Laurent Lauzier

C'est à Ottawa, au début de juillet, que l'Association des banquiers canadiens présentera son mémoire à la Commission Porter qui est chargée d'enquêter sur le commerce bancaire et la finance au pays.

Il est sans doute inutile de préciser que le document est attendu avec impatience dans les milieux financiers, car il constituera vraisemblablement le travail le plus important qui sera présenté aux membres de la Commission qui siègent cette semaine dans la métropole.

Les banques à charte canadiennes, qui se sont acquis à juste titre la réputation de former le réseau bancaire le plus solide et le plus efficace au monde, sont conscientes de l'évolution fort rapide qui se produit au pays, particulièrement dans le domaine industriel. Il est normal qu'elles profitent de la tenue de cette enquête royale pour formuler une foule de recommandations qui leur permettraient de mieux adapter leurs services aux nouveaux besoins financiers du pays.

●

Il a déjà été mentionné que le but principal de la Commission Porter, était de préparer la revision de la Loi des banques qui doit être effectuée en 1964. On peut voir dans cette intention un indice que cette revision comportera des changements considérables.

On se rappelle qu'il y a dix ans, lors de la dernière revision de la même Loi effectuée par le parlement, les banques avaient principalement obtenu le pouvoir de consentir des prêts hypothécaires à l'habitation aux termes de la Loi nationale sur le logement. A ce moment, une telle mesure était considérée comme essentielle pour mousser l'essor économique du pays et surtout fournir à l'industrie de la construction les fonds dont celle-ci avait besoin pour satisfaire à la demande de logements.

Depuis 1954, les banques ont pénétré dans d'autres secteurs, particulièrement dans celui du crédit à la consommation par la pratique du prêt personnel. Elles ont enregistré dans ce domaine un progrès presque phénoménal puisque selon la dernière statistique officielle, le montant des prêts consentis par les banques aux particuliers dépasse maintenant ceux effectués par les grandes sociétés de finance.

Il semble donc certain que le mémoire des banques consacrera un long chapitre à cette évolution et qu'il abordera la question si épineuse et si controversée des taux d'intérêt fort différents pratiqués dans ce secteur par les différentes catégories d'entreprises qui y sont engagées.

●

Nous sommes informé que le mémoire préparé par l'Association des banquiers canadiens constitue un très volumineux document qui a déjà nécessité de nombreuses heures de travail. Modifié à plusieurs reprises depuis le début, il aurait atteint maintenant sa forme à peu près complète. Toutefois, il pourrait être transformé encore, du moins en certaines de ses parties, suivant le contenu des autres mémoires qui seront présentés devant la Commission Porter au cours des prochains mois et suivant aussi certains facteurs nouveaux dans le domaine du commerce bancaire qui seront annoncés mercredi dans la métropole et qui auraient une portée nationale de grande envergure.

●

Nous sommes enfin informé que le mémoire s'inspire dans une large mesure des recommandations formulées par la Commission Gordon parce que certains économistes qui ont travaillé à l'enquête royale sur les perspectives économiques du Canada sont aussi ceux qui ont dans une large mesure conçu et guidé celui qui sera présenté par les banquiers.

## Mémoire à la Commission Porter

# L'imposition de taxes nuirait aux membres des Caisses d'économie

Les Caisses d'Economie du Québec sont une organisation sans but lucratif et ne doivent pas payer d'impôt, selon ce qui a été déclaré hier à Montréal devant la Commission royale d'enquête sur le système bancaire canadien et la finance.

M. Jean DeGrandpré, vérificateur de la Ligue des Caisses d'Economie du Québec, a déclaré que la perte de la présente exemption de taxe des Caisses d'Economie signifierait une réduction des dividendes et des rabais accordés sur l'intérêt des emprunts dont jouissent les membres de cette organisation.

M. DeGrandpré répondait alors à des questions que lui posait la Commission chargée de faire enquête sur tout le système bancaire canadien et sur le marché des capitaux en général, alors que l'organisme commençait une série de quatre jours de séances publiques dans la métropole canadienne.

La Ligue a 221 unions membres elles-mêmes formées de personnes travaillant surtout dans le secteur industriel. C'est une organisation distincte des Caisses Populaires, qui existent surtout dans le cadre paroissial ou communautaire, et qui sont formées de 1,400 caisses membres.

La Fédération des Caisses populaires de Montréal soumettra mercredi un mémoire à la Commission royale. Toutefois, l'organisation provinciale des Caisses Populaires présentera à son tour son mémoire plus tard, quand la Commission siégera à Ottawa, probablement en juillet.

On s'attend que Laurentide Acceptance Corporation et Industrial Acceptance Corporation se présentent aujourd'hui devant les commissaires. La Banque d'Economie de Québec se présentera aussi mercredi devant la Commission. On prévoit aussi la présentation d'un mémoire de la part de l'Institut royal d'architecture.

La taxation des Caisses d'Economie ou des Credit Unions est l'un des principaux problèmes soulevés devant la commission, la première du genre depuis 1931. Depuis quelques années, on soutient, notamment parmi les banques, que les Caisses d'Economie sont en concurrence avec les banques à charte, mais ne payent pas les mêmes taxes.

M. W. Thomas Brown, l'un des commissaires, courtier en valeurs de Vancouver, s'est demandé si la croissance rapide des Caisses d'Economie n'était pas attribuable à cette exemption de taxe. En d'autre termes, il s'est demandé si le mouvement n'était pas assez fort, maintenant, pour subir la taxation.

M. Henri Cormier, secrétaire de la Ligue, qui a lu le mémoire aux commissaires, et M. DeGrandpré ont tous deux contredit l'affirmation de M. Brown, en affirmant à leur tour que l'exemption de taxe a eu très peu, sinon rien, à voir avec l'expansion des Caisses d'Economie. L'explication de cette croissance, selon eux, est le concept de "l'entreaide" et l'intérêt croissant des gens envers l'épargne.

"Nous sommes encore une organisation sans but lucratif, a déclaré M. DeGrandpré, et nous ne travaillons que pour nos membres. Au moins 85 ou 90 pour cent de tous nos profits retournent à nos membres sous forme de dividendes ou de rebais sur l'intérêt sur les emprunts."

Il a ajouté que l'imposition de taxes porterait préjudice aux membres. Les unions versent actuellement des dividendes de quatre ou cinq pour cent aux membres, chaque année, et, chaque fois que la chose est possible, remboursent de 10 à 20 pour cent de l'intérêt payé sur les emprunts.

Le taux maximum chargé par les unions sur les prêts est de un pour cent par mois, a-t-il précisé.

# La belle température donne de nouveaux gains au commerce au détail

**La température plus favorable de la semaine dernière a influencé le niveau des ventes au détail dans la région de Montréal, indique Dun and Bradstreet of Canada dans son rapport hebdomadaire.**

**La grande agence d'informations économiques et financières précise que certains secteurs du commerce au détail, particulièrement ceux du vêtement et des appareils électriques ont été particulièrement actifs la semaine dernière. Elle attribue ce regain d'activité à la célébration de la Fête des Mères qui a également suscité une vive augmentation du chiffre d'affaires des fleuristes.**

**Dans le secteur des produits alimentaires, la demande se maintiendrait à un niveau élevé et la dévaluation de notre dollar qui a haussé le prix de certaines denrées importées des Etats-Unis ne semble pas encore avoir modifié les habitudes d'achat de la clientèle.**

**Dans le secteur du commerce de gros, le rapport de Dun and Bradstreet constate une certaine hausse des commandes comparativement à celles des semaines précédentes. La demande de matériaux de construction est particulièrement en progrès.**

**Quant au recouvrement des créances, il continue d'indiquer une situation difficile qui ne laisse voir aucune amélioration de semaine en semaine. On a compté 11 faillites commerciales dans la région pour un passif de $555,974. Dans la semaine correspondante de l'an dernier, il y avait eu 28 faillites pour un passif de $772,084.**

# $33,000,000 versés en dividendes dans mai

Les paiements de dividendes par les grandes sociétés canadiennes atteindront $33,135,777 en mai prochain comparativement à $32,727,236 en mai 1961 et à $26,000,107 dans le même mois de 1960, communique la firme J. R. Timmins & Co., membres des bourses de New-York, Montréal et Toronto.

Ces versements porteront le total des dividendes versés dans les cinq premiers mois de l'année à plus de $310,000,000 contre $298,000,000 dans la période correspondante de l'an dernier. Voici un tableau donnant les résultats comparatifs dans les différents secteurs de l'industrie, du commerce et de la finance:

| Mai | 1962 | 1961 | 1960 |
|---|---|---|---|
| Industrielles | $ 18,400,518 | $ 16,599,015 | $ 13,925,239 |
| Mines | 548,371 | 2,867,924 | 307,173 |
| Services publics | 3,382,891 | 3,999,608 | 3,980,732 |
| Institutions | 10,803,997 | 9,460,689 | 7,786,958 |
| TOTAUX | $ 33,135,777 | $ 32,727,236 | $ 26,000,107 |
| **Cinq Mois** | | | |
| Industrielles | $163,894,063 | $147,300,617 | $148,510,258 |
| Mines | 39,583,975 | 40,106,718 | 36,285,939 |
| Services publics | 61,069,933 | 68,441,214 | 61,396,853 |
| Institutions | 46,270,983 | 42,310,606 | 37,562,741 |
| TOTAUX | $310,818,959 | $298,659,155 | $283,755,791 |

## A LA PREVOYANCE

SARTO-F. LAJOIE

Le président de la Prévoyance Compagnie d'Assurances, M. Etienne Crevier, est heureux d'annoncer la nomination de M. Sarto-F. Lajoie comme gérant de la succursale d'assurance-vie de la Compagnie, à Ste-Rose. Au service de la Prévoyance depuis 1952, M. Lajoie compte de nombreuses années d'expérience dans les domaines tant de l'administration que de la vente. La succursale, qui porte le nom de Montréal-Laval, est située au numéro 266, boulevard Ste-Rose.

## NOMINATION AU CN

M. JEAN-H. RICHER

M. J.A. McDonald, vice-président du Canadien National pour la Région du St-Laurent, annonce la nomination de M. Jean-H. Richer au poste d'adjoint spécial au vice-président. M. Richer est bien connu dans l'industrie du transport et plus particulièrement dans le domaine du transport urbain. Il occupait antérieurement le poste de directeur du service du transport à la Commission de Transport de Montréal.

H. W. Thomson

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE annonce que M. H.W. Thomson, gérant général conjoint, a été élu directeur et vice-président de la Banque.

# petite ACTUALITE rue ST-JACQUES

Un groupe de financiers et d'entrepreneurs canadiens-français projettent la construction dans la région de Dorval d'un motel qui serait l'établissement du genre le plus important jamais bâti à Montréal. Le groupe a déjà acquis le terrain nécessaire à ce développement et il négocie actuellement le financement de cette construction. Les capitaux disponibles seraient nombreux.

* * *

**L'annonce officielle de l'abolition du péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria le mois prochain a provoqué depuis mardi dernier une véritable ruée de visiteurs vers les projets de construction domiciliaires de la rive sud. Une courte enquête auprès des principaux entrepreneurs a permis de constater que les ventes de nouvelles maisons avaient été beaucoup plus nombreuses qu'au cours des semaines précédentes. Ce mouvement d'enthousiasme pourrait bien provoquer une nouvelle hausse des prix des terrains, même si ces derniers sont déjà passablement élevés dans la région comprise entre Montréal et Sorel.**

* * *

S. H. le maire Me Jean Drapeau n'a pas encore fixé le jour et l'heure où s'accomplira le geste historique de la levée de la première pelletée de terre sur le chantier de construction du premier tronçon du métro. Me Drapeau avait d'abord pensé à dimanche, mais il aurait à nouveau modifié ses projets parce que, le dimanche, les Montréalais, surtout à cette période de l'année, préfèrent plutôt se promener à la campagne que d'assister à des cérémonies en ville. On affirme cependant que le geste sera posé avant que les feuilles aient atteint leur grandeur car, cette fois, il ne saurait être question de "lune".

* * *

**L'Association professionnelle des industries de la province s'intéresse d'une façon toute spéciale au financement des entreprises. Elle a organisé pour la régionale de Montréal une série de six conférences sur ce sujet d'importance. La quatrième sera donnée ce soir même au restaurant "Le Réveillon", par M. J.-P.-W. Ostiguy, président d'une importante firme de courtage de Montréal.**

**M. Ostiguy, qui a participé public de plusieurs entreprises canadiennes-françaises, indiquera la précieuse expérience acquise dans ce domaine. Le 29 mai prochain, au même endroit, M. Jacques Melançon parlera de la fusion des entreprises. Le dernier conférencier sera M. Gérard Parizeau qui, le 12 juin, traitera de la planification en matière d'assurance.**

* * *

L'Association des banquiers canadiens se réunira cette semaine dans la métropole pour approuver définitivement certaines parties du mémoire que cet organisme soumettra à la Commission Porter le 3 juillet prochain à Ottawa. Les membres de l'Association profiteraient de cette occasion pour recevoir, avec les dirigeants des grandes banques de la métropole, les membres de la Commission qui siège cette semaine à Montréal.

* * *

**La Chambre de commerce du district de Montréal tiendra son assemblée annuelle mercredi à l'Hôtel Mont-Royal. Comme par le passé, l'événement sera d'importance pour les hommes d'affaires de la métropole car la direction de la Chambre fera alors connaître les grandes lignes de son programme d'action et d'études pour les prochains douze mois. Ce programme offre d'autant plus d'intérêt que la Chambre au cours de l'hiver dernier a soumis des travaux qui ont fait passablement de bruit à Montréal et qui se sont trouvés en opposition avec les positions clairement manifestées des autorités municipales.**

* * *

C'est à croire qu'on cherche par tous les moyens à s'amuser, à l'Hydro-Québec. A moins que ce ne soit plus grave.

Hier, on a jonglé avec les drapeaux qui flottent fièrement au sommet du nouvel immeuble de la Commission Hydro-électrique, boulevard Dorchester. Depuis plusieurs semaines les deux hampes portent chacune un fleurdelisé.

Hier, à la grande surprise de ceux qui, chaque jour, voient la bâtisse, le mat ouest portait un "Red Ensign". A l'est, comme d'habitude, le drapeau azur de la province.

Vers midi, on a vu que les "Red Ensign" avait disparu : seul flottait le fleurdelisé du mat est. On s'est dit que l'hommage au prince Phillip n'avait pas duré longtemps . . .

Mais non, une heure plus tard, le "Red Ensign" était de nouveau à sa place et le fleurdelisé avait disparu. On a alors pensé que l'Hydro voulait peut-être hissé deux "Red Ensign".

Encore une fois : non . . .

Car environ une heure plus tard, les deux drapeaux flottaient mollement, indiquant un vent venant du sud (temps maussade sans pluie abondante) le Red Ensign à l'ouest et le fleurdelisé à l'est.

C'est que jour et nuit, la bâtisse de l'Hydro se dresse devant les fenêtres du service économique et financier de La Presse, un peu comme une obsession, bloquant la vue sur une bonne partie de l'horizon, juste à l'endroit où le soleil se couche, gâtant le spectacle quotidien dont plus d'un sont maintenant privés.

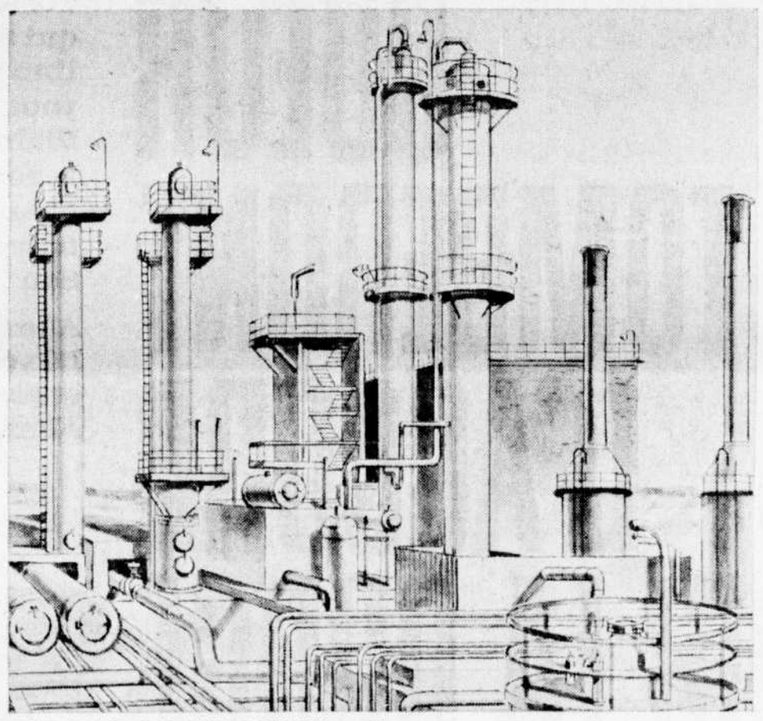

EXPANSION DE CANADIAN OIL — Ce croquis représente l'aménagement de cracking Isomax qui sera construit à la raffinerie de Canadian Oil à Sarnia. C'est la première usine du genre en Amérique du nord. Elle servira surtout à produire des carburants de chauffage et de diesel. Le coût est estimé à $3.3 millions.

## NOMINATION CHEZ FAUST

M. Ben Newsam

M. LARRY FAUST, président de Larry Faust Realties Co. Ltd., annonce que M. BEN NEWSAM a été nommé conseil et gérant du département industriel et commercial.

Très en vue dans les milieux éducatifs professionnels, ancien directeur de la Chambre d'immeuble de Montréal, M. Newsam est souvent appelé le "Professeur" dans le monde de l'immeuble. Avant d'entrer à la compagnie Faust, il était en affaires sous son nom et se spécialisait comme agent d'immeubles dans les propriétés industrielles et commerciales. M. Newsam mettra à contribution, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, l'expérience vaste et approfondie qu'il a acquise au cours de plusieurs années dans l'immeuble. Il aura ses bureaux au nouveau siège social moderne de Faust Realties, 6555, boulevard Décarie, Montréal.


**STEETLEY OF CANADA LIMITED**

Obligations 5½% hypothèque générale (close) à fonds d'amortissement échéant le 1er juin 1965.

**AVIS DE RACHAT**

Aux détenteurs des obligations 5½% hypothèque générale (close) à fonds d'amortissement échéant le 1er juin 1965 de Steetley of Canada Limited, émises en vertu d'un acte de fiducie et d'hypothèque intervenu le 1er jour de décembre 1952 en faveur de Montreal Trust Company, fiduciaire.

**AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE** que le premier jour de juin 1962 (ci-après appelé "date de rachat") Steetley of Canada Limited, conformément aux dispositions dudit acte de fiducie et d'hypothèque, se propose de racheter et rachètera toutes lesdites obligations 5½% hypothèque générale (close) à fonds d'amortissement qui seront en circulation à la date de rachat en payant 100.50% de leur montant en principal et l'intérêt couru à la date de rachat, sur présentation et remise desdites obligations, accompagnées du coupon échéant le 1er jour de juin 1962 et de tous les coupons subséquents appartenant auxdites obligations à n'importe quelle succursale au Canada (succursales du grand nord exceptées) de la Banque de Montréal.

**AVIS EST AUSSI DONNE** que dans le cas où lesdites obligations ne seraient pas présentées pour rachat à la date de rachat, lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date de rachat et subséquemment, conformément aux dispositions dudit acte de fiducie et d'hypothèque.

Daté le 1er jour de mai 1962.

STEETLEY OF CANADA LIMITED
W. R. B. Savage Secrétaire-trésorier


# Une année difficile pour les producteurs de bois

QUEBEC, (PCF) — Une concurrence accrue et des profits moindres ont contribué à faire de 1961 une année difficile pour les producteurs de bois.

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. Paul Murdock, président de l'Association des producteurs de bois de charpente du Québec, dans son allocution inaugurale au congrès annuel de cet organisme.

M. Murdock a recommandé aux manufacturiers de bois de charpente de se soumettre à une discipline et "à abandonner graduellement certaines pratiques jugées extravagantes".

Le président a émis l'espoir que le gouvernement provincial continuera à encourager l'entreprise privée et n'accordera pas de subventions aux coopératives forestières "pour faire de celles-ci des sociétés qui ne sont ni publiques ni privées".

## denrées AGRICOLES

**OEUFS** : prix de gros aux centrales de campagne, cageots du bois : extra-gros .36; A-gros .35 à .36; A-moyen .29; A-poulette .24 à .25; B .29; 7 .24.

**BEURRE** : arrivages courants, admissible no 92 .50¾ à no 93 .51¾; frais, de crémeries, enveloppe .53 à .54; frais en gros, admissible no 92 .51, no 93 .52.

**FROMAGE** : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc .32; coloré .32 ¾; en gros, québecois blanc .32½.

**POMMES DE TERRE** : Québec $1.10 à $1.20 les 75 livres, .70 à .75 les 50 livres, .23 à .25 les 10 livres, Nouveau-Brunswick $1.35 à $1.40 les 75 livres, .80 à .90 les 50 livres, .21 à .24 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.75 à $1.90 les 75 livres.

## Marché des bestiaux

Les prix des porcs étaient un dollar au-dessus de la normale, ceux des bouvillons 50 cents et ceux des vaches 25 cents plus hauts que la moyenne sur les marchés à bestiaux de Montréal. Le commerce était généralement actif et la demande bonne.

Les arrivages : 610 bovins, 222 veaux, 39 porcs et aucun agneau ni mouton.

Les bouvillons de choix se vendaient $26.25, de bons à qualité de choix de $25 à $25.50, les moyens de $22.75 à $24.75 et les communs de $18.75 à $22.60.

Les génisses de qualité moyenne se vendaient de $19.50 à $20.50 et les communes de $14.75 à $19.

Les bonnes vaches se vendaient de $17.75 à $19, les moyennes de $16.25 à $17.50, les communes de $15 à $16.25 et les viandes destinées à la conserverie de $9 à $14.75.

Les boeufs de qualité commune et moyenne se vendaient de $17 à $19.

Les bons veaux se vendaient de $26 à $28, les moyens de $20 à $25, les communs de $12 à $19, les veaux de pâturage de $15 à $17 et les veaux de nourrissage $18.

Les porcs de catégorie A se vendaient $28 et les truies de $19 à $20 sur le marché de l'Est.


DECOUPEZ ET POSTEZ
AU PRIX DU GROS
PETITES LUNETTES AUDITIVES
$149.50
CENTRE AUDITIF MONTREAL
5875 rue PAPINEAU, MTL
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....


*L'ACTIONNAIRE*

*—Est-ce un bon signe quand ça monte et que ça descend ?*

## NOMINATIONS A L'EXECUTIF SIMONIZ

M. R. P. FOX

M. M. H. JOHNSON

M. Robert P. Fox a été élu président de Simoniz S.A., Lausanne, Suisse, division internationale de Simoniz Company, Chicago, selon une annonce faite par M. Chester G. Gifford, président de Simoniz. M. Fox établira ses bureaux principaux à Lausanne vers le 1er juillet. Il aura la direction de toutes les affaires universelles de Simoniz en dehors des Etats-Unis, y compris celles du Canada. Avant son élection, M. Fox était vice-président et gérant général de Simoniz Company Limited au Canada.

M. Mervin H. Johnson, anciennement gérant des ventes, succédera à M. Fox au poste de gérant général adjoint de Simoniz Company Limited, Toronto.

## Nominations à Bata Shoe Company of Canada Ltd.

M. C. K. HERZ

M. KAREL VYTOPIL

M. C. K. Herz, actuellement vice-président et administrateur directeur de Bata Shoe Company of Çanada, vient d'être nommé chef d'un nouveau secteur englobant le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

M. Herz a aussi été nommé président de la Bata Shoe Company of Canada Limited et directeur de la Bata Shoe Company, Inc., de Belcamp dans le Maryland.

M. Karel Vytopil vient d'être nommé administrateur directeur de la Compagnie ; il sera responsable de la fabrication des chaussures au Canada. M. Vytopil possède 34 années d'expérience au sein de la maison Bata. Avant de venir occuper ses nouvelles fonctions au Canada, il était administrateur directeur de la Compagnie Bata Shoe en Rhodésie. M. Vytopil a travaillé successivement en Extrême-Orient, en Europe et en Afrique.

Deux filiales de la Compagnie, la Bata Engineering et la Kent Shoes Limited, seront encore exploitées comme deux divisions distinctes.

## NOMINATION A DOMINION TAR

Dr Geo. H. Tomlinson II

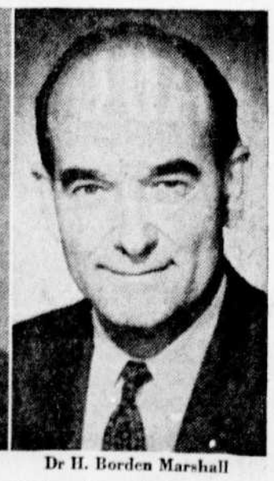

Dr H. Borden Marshall

Le Dr George H. Tomlinson II, directeur du service des Recherches de la Dominion Tar & Chemical Company, Ltd., annonce la nomination du Dr H. Borden Marshall au poste de directeur adjoint de ce service. Dr Marshall était auparavant directeur de la division de Chimie de l'Ontario Research Foundation, à Toronto; il sera installé au laboratoire central de recherches de la compagnie à Cornwall, Ontario, en attendant que soit terminée la construction du grand centre de recherches de Senneville, P.Q., en 1963.


*On le voit à leur forme: ce sont des cigares de choix, faits de tabac de toute première qualité, mûri à point. Ils sont un hommage à votre bon goût.*

**LES "STATESMEN" SIMON**

22¢ chacun

Les cigares Simon—les meilleurs au Canada—offerts dans le célèbre "Fold-A-Pak" de cinq cigares

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 415 | 47⅝ | 47⅛ | 47⅛ |
| Abitibi Pr | — | 25 | 25 | — |
| Acadia Atl | — | 23½ | 23½ | — |
| Algoma | 1025 | 48 | 47¾ | 48 |
| Alumin. | 1030 | 25½ | 25½ | 25½ |
| Alum. 4 Pr | — | 23¼ | 23¼ | — |
| Alum. 4½ P | — | 50 | 49⅜ | — |
| Ang Am. | — | 43½ | 43½ | — |
| An C Pul P | — | 54 | 54 | — |
| A Tel4½ P | 100 | 46 | 46 | 46 |
| An Tel2.90P | — | 54½ | 54½ | — |
| Argus | 150 | 43¾ | 43¾ | 43¾ |
| Argu 2.50P | — | 52½ | 52½ | — |
| Arg 2.60 P | — | 53 | 53 | — |
| Asbestos | 150 | 34½ | 34½ | 34½ |
| Atl Steel | — | 30⅜ | 30⅜ | — |
| Banqu C.N. | — | 77 | 77 | — |
| Banq Mont | 425 | 66 | 65¾ | 65¾ |
| Banq N.E. | 200 | 74½ | 74½ | 74½ |
| Banq. P.C. | — | 49¼ | 49¼ | — |
| Bath Pow. | — | 19 | 19 | — |
| Bath PowA | — | 53¾ | 53¾ | — |
| Bell Phone | 760 | 54¾ | 54¾ | 54¾ |
| Bow C 5Pr | — | 51¼ | 51¼ | — |
| Bow C 5½P | — | 54 | 54 | — |
| Bow Mer P | — | 56 | 56 | — |
| Bow Paper | 100 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Brazily | 1000 | 4.35 | 4.30 | 4.35 |
| B A Oil | 525 | 31¾ | 31¾ | 31¾ |
| B C Forest | — | 13 | 12¾ | — |
| B C Power | 2325 | 17½ | 17¼ | 17½ |
| B C Phone | — | 54 | 54 | — |
| Brkv Ch 6 p | — | 8⅜ | 8⅜ | — |
| Brown | — | 14⅜ | 14¼ | — |
| Bruck A | — | 16 | 16 | — |
| Bruck B | — | 300 | 300 | — |
| Build Prod | — | 33 | 33 | — |
| Cal Pow | 300 | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| Cal Pow 5 p | — | 103 | 103 | — |
| Can Cem | — | 30¼ | 30¼ | — |
| Can Cem pr | — | 29¾ | 29¼ | — |
| Can Dm Sug | — | 25 | 23⅜ | — |
| Cn Fndry A | — | 17½ | 17½ | — |
| Can Iron | 50 | 24 | 24 | 24 |
| Can Malt | — | 76½ | 76½ | — |
| C S L | 100 | 60 | 60 | 60 |
| C S L Pr | — | 12⅞ | 12⅞ | — |
| C Aviation | — | 22 | 22 | — |
| C Brew | 1800 | 10⅝ | 10½ | 10⅝ |
| C Br Alu | — | 9¾ | 9¾ | — |
| C Bronze | — | 19 | 19 | — |
| C Bronze pr | — | 95 | 95 | — |
| C Cel | 450 | 33⅜ | 33⅜ | 33⅜ |
| C Cel 1.75 pr | — | 37½ | 37½ | — |
| C Cel 1.00 pr | — | 20 | 20 | — |
| C Chemic | 100 | 8 | 8 | 8 |
| C Chem wt | — | 2¾ | 2¾ | — |
| C Conv A | — | 3½ | 3½ | — |
| C Conv B | — | 4½ | 4½ | — |
| C Fairb A | — | 8 | 8 | — |
| C Fairb B | — | 5 | 5 | — |
| C Husky | — | 5¾ | 5¾ | — |
| C Hydrocar | 700 | 14 | 14 | 14 |
| C Imp B C | 300 | 64½ | 64½ | 64½ |
| CIL | 100 | 13⅜ | 13⅜ | 13⅜ |
| CIL pr | — | 79¾ | 79½ | — |
| C Int Power | — | 10⅞ | 10½ | — |
| C Int Pw pr | — | 40 | 40 | — |
| C Loco | — | 6½ | 6½ | — |
| C Marconi | 400 | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| C Oil | — | 31½ | 31¼ | — |
| C Oil 5 pr | — | 102½ | 102¼ | — |
| CPR | 575 | 25⅞ | 25⅞ | 25⅞ |
| C Pet pr | — | 13 | 12¾ | — |
| C Vickers | — | 24½ | 24 | — |
| Ckp D Ltd | 100 | 19¼ | 19¼ | 19¼ |
| Coghlin | — | 6⅝ | 6⅝ | — |
| Col Cel | — | 4 10 | 4 10 | — |
| Com Ent | — | 14 | 14 | — |
| Con M & S | 300 | 22¾ | 22⅝ | 22⅝ |
| Con Textile | — | 385 | 385 | — |
| Cons Glass | — | 32⅛ | 32⅛ | — |
| Corby "A" | — | 18½ | 18½ | — |
| Corby B | — | 17¾ | 17¾ | — |
| Cor Credit | — | 8 | 7¾ | — |
| Crédit Fonc | — | 130 | 130 | — |
| Crwn Cork | — | 80 | 80 | — |
| Crwn Zell A | — | 24 | 24 | — |
| Dist Seag | 300 | 45¾ | 45¾ | 45¾ |
| Dome Pete | 200 | 11½ | 11½ | 11½ |
| D Bridge | 100 | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| D. Coal Pr. | — | 460 | 460 | — |
| D. Corset | — | 18 | 18 | — |
| D Fndry | 100 | 60¾ | 60¼ | 60⅜ |
| D Glass | — | 11½ | 77½ | — |
| D Glass Pr | — | 15½ | 15½ | — |
| D. Steel | — | 10⅝ | 10⅝ | — |
| D. Stores | — | 13 | 13 | — |
| D Tar | 225 | 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| D Tar Pr | — | 22 | 22 | — |
| D Text | — | 17¼ | 17½ | — |
| D Text Pr | — | 146 | 146 | — |
| Donohue | — | 25 | 25 | — |
| Dow Brew | 25 | 56 | 56 | 56 |
| Du Pont | 250 | 31¼ | 31¼ | 31¼ |
| Dupuis F A | — | 9⅜ | 9⅜ | — |
| D-Dime-Ltd | — | 7¼ | 7¼ | — |
| E. Koot | — | 126 | 126 | — |
| Eddy Match | — | 31½ | 31½ | — |
| Eddy Paper | — | 25 | 25 | — |
| Electrolux | — | 49½ | 49½ | — |
| Enam Pr A | — | 8 | 8 | — |
| Fam. Play | — | 17½ | 17¼ | — |
| Flwd Cor. | — | 23⅞ | 23⅞ | — |
| Ford U.S. | — | 101 | 101 | — |
| Fondation | 300 | 12¼ | 12¼ | 12½ |
| Fraser | 150 | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| Fr Pete Pr | — | 340 | 340 | — |
| Gatineau | — | 31¼ | 31 | — |
| Gat. 3 pr | — | 101 | 101 | — |
| Gat 5½ Pr | — | 106 | 106 | — |
| Ge. Dynam | — | 53 | 53 | — |
| Ge. Motors | — | 58½ | 58⅜ | — |
| G S Wares | — | 12½ | 12½ | — |
| Grter Wpg | — | 16¾ | 16¾ | — |
| Gr W VTC | — | 16¾ | 16¾ | — |
| G L Paper | — | 19¾ | 19¾ | — |
| Guard Ass | — | 18½ | 18½ | — |
| Hand Andy | — | 19 | 19 | — |
| Hd An Wt | — | 11 | 11 | — |
| Holt Ren. | — | 20 | 20¼ | — |
| Hom Oil A | — | 12¼ | 11½ | — |
| Hom Oil B | — | 12 | 11½ | — |
| Hr & Pitf | 200 | 340 | 340 | 340 |
| H Smith Pr | — | 45 | 45 | — |
| H. B M. S. | 125 | 58 | 58 | 58 |
| H. B Comp | — | 12⅜ | 12⅜ | — |
| Imp Oil | 770 | 45¾ | 45¼ | 45⅜ |
| Imp Tob | 200 | 15¼ | 15⅛ | 15⅛ |
| Imp Tob pr | — | 13⅜ | 13⅜ | 13⅜ |
| Id Accep | 700 | 27 | 27 | 27 |
| Ind Ac 2.25 | — | 49½ | 49¼ | — |
| Inr Ac 2.75 | — | 53½ | 53½ | — |
| Ind Ac 4.50 | — | 98 | 98 | — |
| Inglis | — | 5⅞ | 5¾ | — |
| Inland C | — | 17⅜ | 17⅞ | — |
| Int Bronze | — | 20 | 20 | — |
| Int Bronze | — | 26 | 26 | — |
| Int Nickel | 450 | 80¼ | 80 | 80 |
| Int Paper | — | 34 | 33¾ | — |
| Int Util | — | 45¾ | 45¼ | — |
| Int Util | — | 50¾ | 50¾ | — |
| Interprov | 425 | 81½ | 82 | 82½ |
| Iroquois Gl | — | 11⅜ | 11⅜ | — |
| Jamaica | — | 17½ | 17½ | — |
| Jamaica Pr | — | 110 | 110 | — |
| Labatt | — | 13¾ | 13¾ | — |
| Laura Sec | — | 18¼ | 18¼ | — |
| Laur Fin A | — | 17 | 16½ | — |
| Laur F 1.40 | — | 26 | 26 | — |
| Laur F 6¼ | — | 22½ | 22½ | — |
| Laur F 1.25 | — | 21¾ | 21¾ | — |
| Laur F 2.00 | — | 52 | 52 | — |
| Lewis Bros | — | 7¼ | 7¼ | — |
| Loeb M | — | 13⅜ | 13⅜ | — |
| Lower St L | — | 30 | 30 | — |
| MacLaren P | — | 22 | 22 | — |
| MacLaren P | — | 24 | 24 | — |
| MacKinnon | — | 6 | 6 | — |
| Macmill D | 35 | 20¼ | 19⅝ | 20¼ |
| Mail Conv | — | 26 | 26 | — |
| Maritime T | — | 20 | 20 | — |
| Mass Fer | — | 12¾ | 11⅝ | — |
| Mass Fer | — | 104 | 104 | — |
| Mass Fer | — | 108½ | 108½ | — |
| Metro Stor | — | 7¾ | 7¾ | — |
| Metro St p | — | 23 | 23 | — |
| Miron pr | 100 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| Mitch R A | — | 8½ | 8½ | — |
| Molson A | 50 | 28 | 28 | 28 |
| Molson B | 50 | 27¼ | 27¼ | 27¼ |
| Molson pr | — | 43 | 43 | — |
| Mtl Loco | — | 14¼ | 14¼ | — |
| Mtl Trust | — | 90 | 90 | — |
| Morgan p | — | 100¼ | 100¼ | — |
| Maritime T | — | 60 | 55 | — |
| Nat Drug | — | 19 | 19 | — |
| Nat Stl C | — | 20⅝ | 20⅝ | — |
| Nlag Wire | — | 13¾ | 13¾ | — |
| Nlag W B | — | 13 | 13 | — |
| Noranda | 480 | 64½ | 64¼ | 64½ |
| N S Light | — | 20¾ | 20 | — |
| Ogilvie | 25 | 50 | 50 | 50 |
| Ogilvie p | — | 147¼ | 147¾ | — |
| Ont Steel | — | 26 | 26 | — |
| Oshawa | — | 25½ | 25¾ | — |
| Pacific P 1300 | — | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| Pacific P w | — | 8 00 | 8 00 | — |
| Page-Hers | — | 22½ | 22¼ | — |
| Penmans | — | 35½ | 35½ | — |
| Pennans p | — | 113 | 113 | — |
| Placer | — | 28 | 27¾ | — |
| Power Cor | — | 57 | 57 | — |
| Premium I | — | 2 90 | 2 90 | — |
| Price Br | — | 50 | 49¾ | — |
| Price B p | — | 88½ | 88½ | — |
| Prov T p | — | 106½ | 106½ | — |
| Q Nat p | 300 | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| Q N G w | — | 150 | 150 | 150 |
| Que N G p | — | 53 | 53 | — |
| Que Pow | 100 | 32 | 32 | 32 |
| Que Phone | — | 46½ | 46½ | — |
| Q Phone w | — | 25 | 25 | — |
| Q Phn 1958 | — | 21 | 21 | — |
| Q Phn 1961 | — | 22 | 22 | — |
| Reed Albert | — | 5 | 5 | — |
| Reitman's | — | 14 | 14 | — |
| Reitman's A | — | 12½ | 12½ | — |
| Robertson J | — | 10⅜ | 10⅜ | — |
| Roe Av C | 400 | 6 | 6 | 6 |
| Roe Av C p | — | 80 | 80 | — |
| Rolland A | 100 | 11 | 11 | 11 |
| Rolland B | — | 13¼ | 13¼ | — |
| Rolland p | — | 86½ | 86½ | — |
| Rothman L | — | 8 | 8 | — |
| Royal Bk | 530 | 79½ | 79½ | 79¼ |
| Royalite p | — | 24⅜ | 24⅜ | — |
| Russell | — | 10⅜ | 10⅜ | — |
| S L Cem A | — | 18 | 18 | — |
| S L Corp | — | 22½ | 22½ | — |
| S L C A p | — | 102 | 102 | — |
| Salada Fd | 100 | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| Shawin | 2450 | 22⅜ | 22⅜ | 22⅜ |
| Shaw A | — | 23½ | 23 | — |
| Shawin 4 p | — | 41½ | 41½ | — |
| Shaw 4½ p | — | 44 | 44 | — |
| Sher Will | — | 29½ | 29½ | — |
| Sher Will p | — | 130 | 130 | — |
| Sicard | — | 7½ | 7½ | — |
| Sicard P | — | 20½ | 20½ | — |
| Simpsons | — | 29 | 29 | — |
| Sogemin pr | — | 15⅜ | 15⅜ | — |
| Southam | — | 31¼ | 31¼ | — |
| S. Can Pw | — | 49 | 49 | — |
| S Can P 6p | — | 28½ | 28½ | — |
| Spart Air 5630 | — | 175 | 106 | 175 |
| Sprtn A w | — | 31 | 31 | — |
| Stand Gold | — | 5 | 5 | — |
| Sullivan | — | 150 | 150 | — |
| Supteel Or | — | 15½ | 15½ | — |
| Talisman | 500 | 73 | 73 | 73 |
| Tache | 7000 | 34 | 34 | 34 |
| Tazin | — | 13½ | 13 | — |
| Tib Expl | — | 3⅜ | 3 | — |
| Titan | — | 7 | 7 | — |
| Tooke | — | 25 | 25 | — |
| T Fin 5¾ p | — | 41¼ | 41¼ | — |
| Tr-C Freez | — | 325 | 325 | — |
| Trans Mt | 25 | 14½ | 14¾ | 14½ |
| Union Gas | 100 | 21½ | 21½ | 21½ |
| UnionGA p | — | 615 | 615 | — |
| U Asbestos | — | 515 | 515 | — |
| U Corp B | 200 | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| U Corp p | — | 30½ | 30½ | — |
| U Keno | — | 825 | 825 | — |
| U Princip | 200 | 65 | 65 | 65 |
| U Oils | — | 155 | 155 | — |
| U Towns E | 25 | 12 | 12 | 12 |
| UA Obais | — | 34 | 34 | — |
| Val-Mar | 300 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Vander Ho | — | 325 | 325 | — |
| Vanguard | — | 8 | 7½ | — |
| Vauze | — | 145 | 145 | — |
| Ventures | — | 59¾ | 59¾ | — |
| Virginia | — | 4¼ | 4¼ | — |
| Walte Am | — | 815 | 815 | — |
| Wendell | — | 3½ | 3½ | — |
| Westeel | — | 68 | 68 | — |
| West. C Br | — | 11½ | 11½ | — |
| W Decalta | — | 35 | 35 | — |
| Woodfor A | — | 10 | 9½ | — |
| Woodfor B | — | 50 | 50 | — |
| Wood J A | — | 10 | 10 | — |
| Woods Mfg | — | 42¾ | 42¾ | — |
| Wr Harg | — | 38 | 38 | — |
| York Sp I | — | 302 | 300 | — |

## Valeurs en demande

| | Ventes | Haut | Bas | Clôt. | Variat. |
|---|---|---|---|---|---|
| Atlas Tele | 7750 | 3 70 | 3 55 | 3 70 | +10 |
| Trans Can Corp | 7065 | 12½ | 12¼ | 12¼ | —¼ |
| Steel of Can | 6518 | 20 | 19⅝ | 19⅝ | —⅛ |
| Cdn Brew | 6035 | 10½ | 10¼ | 10½ | +⅛ |
| Bell Tel | 4865 | 55 | 54⅞ | 54⅞ | —⅛ |
| Noranda | 4815 | 64 | 62⅞ | 63¾ | +¼ |
| CPR | 4500 | 25⅛ | 25⅛ | 25⅞ | —⅛ |
| Cdn Kodiak | 4500 | 1 10 | 1 05 | 1 10 | — 5 |
| Shawinigan | 4265 | 22¾ | 22½ | 22¾ | —¼ |
| Dom Tar | 4063 | 20 | 19¾ | 20 | —⅛ |
| Mt Pleasant | 34700 | 1 70 | 1 57 | 1 64 | —11 |
| New Jack Lake | 28000 | 17 | 15½ | 16½ | —½ |
| New West Amulet | 21600 | 15 | 14 | 15 | + 2 |
| Talisman | 19200 | 80 | 72 | 74 | — 6 |
| Helium Cor | 16875 | 1 90 | 1 79 | 1 90 | + 5 |

**Virement total : industriels, 162800, mines et pétroles, 328200.**

## Bourse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Ajax | — | 28 | 28 | — |
| Alb. Gas A | — | $ 32⅜ | 30 | — |
| Alb. Gas w | — | $ 12¼ | 11½ | — |
| Alscope | — | 55 | 50 | — |
| Am Beau B | — | 9 | 9 | — |
| Ameranium | — | 2½ | 2½ | — |
| Am. Moly | 1000 | 3.45 | 3.45 | 3.45 |
| Ang C Pulp | — | $ 39 | 39 | — |
| Anglo-Nfld | — | $ 9¼ | 9 | — |
| Ang. Scan. | — | $ 9⅜ | 9 | — |
| Anthonian | 1000 | 6 | 6 | 6 |
| Arno | — | 6 | 6 | — |
| Ass. Arcad. | — | 68 | 67 | — |
| Atlas | — | 7 | 6½ | — |
| At. Telef | 670 | 3.75 | 3.70 | 3.75 |
| Augustus | — | 41 | 41 | — |
| Avalon Tel. | — | $ 15½ | 15½ | — |
| Bl River | 1500 | 16 | 16 | 16 |
| Bailey S.A. | — | 7.75 | 7.75 | — |
| Baker Talc | — | 10 | 9 | — |
| Band-Ore | — | 4 | 4 | — |
| Barnat | — | 1.34 | 1.34 | — |
| Barvalee | — | 3½ | 3½ | — |
| Bateman | — | 7½ | 7 | — |
| Beatrice | — | 5 | 5 | — |
| Beauce Pl | — | 50 | 50 | — |
| Beld-Cort. | — | $ 14½ | 14½ | — |
| Belgium p | — | $ 16½ | 16½ | — |
| Bellechas | — | 18 | 18 | — |
| Bibis | — | 8 | 8 | — |
| Blue Bonn | — | $ 17½ | 17½ | — |
| Blue Bo w | — | 6 75 | 6 50 | — |
| Blue wat | — | 18 | 18 | — |
| Bornite | — | 23½ | 23 | — |
| Bouzan | — | 53 | 51 | — |
| BC Pack B | — | $ 14½ | 14½ | — |
| Burns | — | $ 9½ | 9½ | — |
| Butterfly | — | 2 50 | 2 50 | — |
| Calyso Foo | — | 2 20 | 2 10 | — |
| Credit M&I | — | $ 14½ | 14½ | — |
| Cal-Ed | 100 | $ 24¼ | 24¼ | 24¼ |
| Calumet | — | — | 3½ | — |
| Camp Chib | — | 6 00 | 5 45 | — |
| Ca Floor B | — | $ 17¾ | 17¾ | — |
| Ca Pack B | — | $ 56 | 56 | — |
| Can S Pete | — | 3 70 | 3 70 | — |
| Carena | — | $180 | 180 | — |
| C Colleries | — | $ 6⅝ | 6½ | — |
| C Collier p | — | $ 85 | 85 | — |
| Can Delhi | — | 4 30 | 4 30 | — |
| Can Dev | — | 4 25 | 4 20 | — |
| C. Dredge | — | $ 10⅜ | 10½ | — |
| C. Gen Inv | — | $ 40½ | 40 | — |
| C. I. Inv | — | $ 24¾ | 24¾ | — |
| Cdn Kodia | 100 | 110 | 110 | 110 |
| C Power | — | $ 7¾ | 7¾ | — |
| Can Silica | — | 112 | 112 | — |
| Canalask | — | 3½ | 3½ | — |
| Canorama | — | 13 | 12½ | — |
| Cantexas | — | 175 | 175 | — |
| Canuba | — | 2½ | 2½ | — |
| Carbec | — | 15 | 13 | — |
| Cartier-Que | — | 9 | 9 | — |
| Cassiar | — | $ 12¾ | 12¼ | — |
| Castle | — | 25 | 25 | — |
| Catelli A | — | $ 34 | 34 | — |
| Cent Del Di | — | 640 | 640 | — |
| Cent Man | — | 4 | 4 | — |
| Chemalloy | — | 135 | 126 | — |
| Chess Min | — | 3½ | 3½ | — |
| Chib M | — | 49½ | 49½ | — |
| Chib Coppe | — | 12 | 12 | — |
| Chipman | — | 4 | 4 | — |
| Cleveland | — | 5½ | 5½ | — |
| Cominga | — | 5½ | 5½ | — |
| C C Cad | — | 4 | 4 | — |
| Cons Div | — | 165 | 160 | — |
| Cons Div S | — | $ 25 | 25 | — |
| C Monpas | — | 6 | 6 | — |
| Cons New | — | 58 | 58 | — |
| Cons Pape | 650 | 42¼ | 42¼ | 42¼ |
| Consumne | 200 | $ 19½ | 19½ | 19½ |
| C Que Gold | — | 49 | 49 | — |
| C Que Yell | — | 5 | 5 | — |
| Cop Rand | 2000 | 135 | 135 | 135 |
| Copperstr | — | 28 | 28 | — |
| Couv Prov | 200 | $ 12¾ | 12¼ | 12¾ |
| Crusader | — | 25 | 25 | — |
| Dalfens Ltd | — | 90 | 90 | — |
| David F A | — | $ 48 | 48 | — |
| Denault A | — | $ 18 | 18 | — |
| Denault w | — | $ 10¾ | 10¾ | — |
| Dome | — | $ 28⅜ | 28¾ | — |
| Dom Expl | — | 28 | 28 | — |
| Dm Leaseh | — | 48 | 48 | — |
| D Oilcloth | — | $ 25½ | 25½ | — |
| Drum Wld | — | $ 11½ | 11½ | — |
| Dumont | — | 37 | 36 | — |
| Duvan | — | 14 | 13½ | — |
| Dumagami | — | 40 | 83 | — |
| Cap Build | 100 | 415 | 415 | 415 |
| East Sull | — | 173 | 1 73 | — |
| Elder | — | 157 | 157 | — |
| El Sol | — | 8 | 8 | — |
| Emp Oil | — | 4 | 4 | — |
| Fabi | — | $ 9¼ | 9¼ | — |
| Fab | — | 11 | 10½ | — |
| Falcon | — | 59 | 57½ | — |
| Fanny F | — | $ 32⅜ | 32½ | — |
| Fano | — | 4 | 4 | — |
| Feralco | — | 35 | 35 | — |
| Fleet Mfg | — | 95 | 95 | — |
| Fontana | 1000 | 5 | 5 | 5 |
| Ford Motor | — | $147¼ | 147¼ | — |
| For Power | — | 4 75 | 4.75 | — |
| Ft Reliance | — | 42 | 40 | — |
| Fundy | — | 8 | 8 | — |
| Futurity | — | 18 | 18 | — |
| Gaspe Oil | — | 4 | 3½ | — |
| Geco Mines | — | $ 27¾ | 27¼ | — |
| Giant Yk | — | $ 12 | 12 | — |
| Giant Yk | — | $ 12 | 12 | — |
| Glacier | — | 28 | 28 | — |
| Glen L Sliv | 400 | 1 94 | 1 90 | 1 90 |
| Gold Age | — | 29 | 29 | — |
| Gui-Por Ur | — | 9 | 9 | — |
| Helium | 4500 | 1 95 | 1 90 | 1 95 |
| Hastings M | — | 1 00 | 1 00 | — |
| Hillcrest | — | 3 70 | 3 70 | — |

### BANQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Canadienne | 1.80 | 17 | 2.33 |
| Montréal | 1.80 | 67 | 2.71 |
| Nova Scotia | 2.20 | 74 | 2.97 |
| Provinciale | 1.20 | 36 | 2.04 |
| Royale | 2.20 | 80 | 2.75 |
| Tor.-Dom. | 1.80 | 65 | 2.92 |

### MINES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dome | 70 | 29 | 2.41 |
| Hollinger | .70 | 23 | 2.53 |
| Hudson Bay | 3.00 | 59 | 5.08 |
| McIntyre | 1.00 | 46 | 2.08 |
| Norr Ada | .40 | 9 | 8.88 |
| Hollinger | — | $ 23¾ | 23½ | — |
| Hudsn O&G | — | $ 16¾ | 16¾ | — |
| Int Helm wt | — | 2.50 | 2.50 | — |
| Int Germc | 1000 | 9 | 9 | 9 |
| Int Helium | — | 3.50 | 3.50 | — |
| Int Paints A | — | $ 8½ | 8½ | — |
| Israel Cont. | — | 9 | 9 | — |
| Jubilee Iro | — | 3.55 | 3.50 | — |
| Jockey Cl. | — | 3.55 | 3.55 | — |
| Keeley | — | 40 | 39 | — |
| Kelly D A 100 | — | $ 6½ | 6½ | 6½ |
| Kerr-Add. | — | 9.00 | 8.90 | — |
| Kontiki | — | 4½ | 4½ | — |
| Lab. Accep | — | $ 9¼ | 9¼ | — |
| Labrador | — | $ 27½ | 27½ | — |
| Laduboro | — | 1.05 | 1.05 | — |
| L. Dufault | — | 5.45 | 5.45 | — |
| L. Shore | — | 2.95 | 2.95 | — |
| Lambert A 25 | — | $ 22½ | 22½ | 22½ |
| Lambert B | — | $ 47⅞ | 47⅞ | — |
| LamontagA | — | $ 11 | 11 | — |
| Lingside | — | 4 | 4 | — |
| Lith. Corp. | — | 13 | 13 | — |
| Loblaw A | — | $ 8⅜ | 8¾ | — |
| Lob A wts | — | 3.55 | 3.55 | — |
| Loblaw B | — | $ 8⅞ | 8⅞ | — |
| Lorado Ur. | — | 1.95 | 1.95 | — |
| Lowney | — | $ 25 | 25 | — |
| M Leaf Mill | — | $ 14¾ | 14¾ | — |
| Maritime | — | 70 | 70 | — |
| Massval | — | 9 | 9 | 9 |
| Mcintyre | — | $ 48 | 48 | — |
| Melchers | — | 10 | 10 | — |
| Mele 7% pr | — | 5¼ | 5¼ | — |
| Merc Chip | 1500 | 32 | 31 | 32 |
| Merc Ch wt | — | 5 | 5 | — |
| Merrill | — | 70 | 70 | — |
| Mid-Chib | — | 21 | 20 | — |
| Mo Paper | 600 | 22¼ | 22¼ | 22¼ |
| Min Corp | — | 15¾ | 15¾ | — |
| Min-Ore | — | 14¾ | 14¾ | — |
| Mogador | — | 6 | 6 | — |
| Molyb | — | 70 | 70 | — |
| Monpre | — | 5 | 5 | — |
| Moore | 260 | 52½ | 52⅜ | 52½ |
| Mt Pleas | 1900 | 160 | 160 | 160 |
| M R Dairie | 100 | $ 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| M R Rice | — | $ 8¼ | 8¼ | — |
| Mt Wr Iron | — | 60 | 60 | — |
| Murray | 500 | 122 | 122 | 122 |
| Mussens | — | 11 | 11 | — |
| Marchand | 1000 | 63 | 63 | 63 |
| Malartic | — | 85 | 85 | — |
| Nat Aut V | — | 250 | 250 | — |
| Nat Petrol | — | 11 | 11 | — |
| N Formaqu | — | 5 | 5 | — |
| Nfld Light | — | 80 | 80 | — |
| N Goldvue | — | 4¼ | 4¼ | — |
| N Jack L | 1000 | 16 | 16 | 16 |
| N Man | — | 21 | 21 | — |
| N W Amule | — | 15 | 14 | — |
| Nick Min | — | 49½ | 49 | — |
| Noeana | — | 7 | 6½ | — |
| N A Asbest | — | 8 | 8 | — |
| N A Rare | 1000 | 59 | 59 | 59 |
| N Q Pow | — | $ 31¾ | 31¾ | — |
| N Q Pow 1 | — | $ 31½ | 31½ | — |
| Northw Ind | — | 325 | 325 | — |
| New Rich | — | 17 | 17 | — |
| Needco Co | 100 | 490 | 490 | 490 |
| O'Brien | — | 25 | 25 | — |
| Opemiska | 2000 | 22 | 2 | 22 |
| Opemiska | — | 600 | 600 | — |
| Orenada | — | $ 5⅝ | 5⅝ | — |
| Pac Atl | — | 325 | 325 | — |
| Paton | — | $ 9⅝ | 9⅝ | — |
| Paton 7 Pr | — | 21 | 21 | — |
| Paudash | — | 8½ | 8½ | — |
| Pembina | — | 7¾ | 7¾ | — |
| Pennbec | — | 7½ | 7½ | — |
| Pitt Gold | — | 5 | 5 | — |
| Pit Prduct | — | $ 11 | 9¾ | — |
| Place G-O | — | 78 | 78 | — |
| Porcupine | — | 6½ | 6½ | — |
| Pow Crip | — | $ 46¼ | 46½ | — |
| Pow Cr2pr | — | 68¼ | 68¼ | — |
| Prm Steel | — | 16½ | 16¾ | — |
| Provo | — | 185 | 185 | — |
| Qu Chib | — | 23 | 22 | — |
| Qu Cobalt | — | 350 | 350 | — |
| Que Lab | — | 6 | 6 | — |
| Que Lith | — | 310 | 310 | — |
| Que Oil | — | 2½ | 2½ | — |
| Qu Smelt | — | 10 | 10 | — |
| Q Telph30p | — | 20¼ | 20¼ | — |
| Q. Telph35p | — | 20½ | 20½ | — |
| Raglan | — | 60 | 60 | — |
| Red Crest | — | 3 | 3 | — |
| Renold | — | 15 | 15 | — |
| Rexspar | — | 12 | 12 | — |
| Roberval | — | 5 | 5 | — |
| Ruby Fo's | — | 225 | 225 | — |
| Ruby F's w | — | 40 | 40 | — |
| San Antonio | — | 190 | 190 | — |
| Sherritt | — | 415 | 415 | — |
| Steep Rock | — | 615 | 615 | — |
| S Law Col | 100 | 675 | 675 | 675 |
| S Law Dl | 200 | 115 | 115 | 115 |
| Saucon | 1500 | 36 | 36 | 36 |
| Shop Save | — | 8 | 7¾ | — |
| Siscalta | — | 65 | 63 | — |
| Sobey Strs | — | 17 | 16¾ | — |
| Soca | — | 100 | 100 | — |
| S Dufault | — | 9½ | 9½ | — |
| S Can P 6p | — | $105 | 105 | — |
| Spart Air 5630 | — | 175 | 106 | 175 |
| Sprtn A w | — | 31 | 31 | — |
| Stand Gold | — | 5 | 5 | — |
| Sullivan | — | 150 | 150 | — |
| Supteel Or | — | 15½ | 15½ | — |
| Talisman | 500 | 73 | 73 | 73 |
| Tache | 7000 | 34 | 34 | 34 |
| Tazin | — | 13½ | 13 | — |
| Tib Expl | — | 3⅜ | 3 | — |
| Titan | — | 7 | 7 | — |
| Tooke | — | 25 | 25 | — |
| T Fin 5¾ p | — | 41¼ | 41¼ | — |
| Tr-C Freez | — | 325 | 325 | — |
| Trans Mt | 25 | 14½ | 14¾ | 14½ |
| Union Gas | 100 | 21½ | 21½ | 21½ |
| UnionGA p | — | 615 | 615 | — |
| U Asbestos | — | 515 | 515 | — |
| U Corp B | 200 | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| U Corp p | — | 30½ | 30½ | — |
| U Keno | — | 825 | 825 | — |
| U Princip | 200 | 65 | 65 | 65 |
| U Oils | — | 155 | 155 | — |
| U Towns E | 25 | $ 12 | 12 | 12 |
| UA Obais | — | 34 | 34 | — |
| Val-Mar | 300 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Vander Ho | — | 325 | 325 | — |
| Vanguard | — | 8 | 7½ | — |
| Vauze | — | 145 | 145 | — |
| Ventures | — | 59¾ | 59¾ | — |
| Virginia | — | 4¼ | 4¼ | — |
| Walte Am | — | 815 | 815 | — |
| Wendell | — | 3½ | 3½ | — |
| Westeel | — | 68 | 68 | — |
| West. C Br | — | 11½ | 11½ | — |
| W Decalta | — | 35 | 35 | — |
| Woodfor A | — | 10 | 9½ | — |
| Woodfor B | — | 50 | 50 | — |
| Wood J A | — | 10 | 10 | — |
| Woods Mfg | — | 42¾ | 42¾ | — |
| Wr Harg | — | $ 38 | 38 | — |
| York Sp I | — | 302 | 300 | — |

## Devises étrangères

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

| | | |
|---|---|---|
| Belgique, franc | .0219 | |
| France, franc | .2216 | |
| Italie, lire | .00173 | |
| Espagne, peseta | .0182 | |
| Suisse, franc | .2306 | |
| Hollande, florin | .3021 | |
| Norvège, couronne | .1524 | |
| Danemark, couronne | .1373 | |
| Allemagne, deutschmark | .2714 | |
| Suède, couronne | .2110 | |
| Tchécoslovaquie, couronne | .1525 | |
| Mexique, peso | .0676 | |
| Venezuela, bolivar | .2377 | |

# La reprise continue : ouverture en hausse

La reprise commencée hier en fin de séance se poursuit ce matin à un rythme soutenu, aux deux bourses de MONTREAL. L'activité boursière est grande parmi les industrielles et restreinte dans le secteur minier.

On relève des gains sensibles dans tous les compartiments. Noranda et International Nickel ont pris chacun un point complet dès l'ouverture. La plupart des titres de premier choix, habituellement les plus actifs, ont regagné une bonne partie du terrain perdu depuis quelques jours : DuPont, Interprovincial Pipe Line, Aluminium, Fraser, Abitibi, B. C. Power et Dominion Tar ont tous progressé de ⅛ à ¾.

Quelques valeurs ont cependant continué à perdre : Seagrams, ⅜ ; Corp. de Valeurs Trans-Canada, ⅛ ; et Moore, ¼.

Parmi les titres miniers, Helium Corporation a pris 2 cents et Saucon un cent.

* * *

Le départ est plus hésitant à **TORONTO** où les cours sont mixtes et l'activité réduite à l'ouverture de cette seconde séance de la semaine.

Algoma Steel, Distillers Seagrams, Molson's A ont perdu ⅜ tandis que Belle Telephone, Canadian Imperial Bank of Commerce, Shawinigan et Bank of Montreal ont abandonné une fraction.

Aluminium et Interprovincial Pipe Line ont progressé de ½ et Steel Company, Abitibi et Consolidated Paper ontp ris ¼.

Au compartiment des métaux usuels, Consolidated Mining and Smelting, Ventures et Falconbridge ontp rogressé de ⅛ à ⅜. Labrador a pris ½.

Chez les valeurs spéculatives, Northgate a perdu 10 cents et Lake Dufault en a gagné 5.

Le secteur des pétroles était très calme.

* * *

La reprise est vigoureuse à **NEW YORK** et les transactions s'effectuent à un rythme accéléré.

La plupart des principales valeurs progressent d'une fraction à deux points entiers. Le

téléscripteur ne fournissait pas à rapporter les transactions quelques minutes à peine après l'ouverture.

Chrysler a pris ¾ et Ford ⅜. Boeing a fait un bond de 1¾.

Standard Oil (N.J.) a pris ⅜ sur une transaction initiale de 4,000 actions.

U.S. Steel, par contre, a glissé de ⅛.

Du Pont a franchi 2¼, de même qu'American Telephone. General Dynamics a avancé de ½.

* * *

De nouveau, on rapporte une amélioration générale des cours à LONDRES, mais le virement semble être moins volumineux que lundi.

Les valeurs de premier choix affichent une meilleure tenue, par suite d'une demande plus soutenue; les titres libellés en dollars, à la suite de Wall Street s'améliorent sensiblement. International Nickel a été exceptionnellement ferme, après publication de son rapport tr

# CHASSE & PÊCHE

SERGE DEVGUN

## Thémis et le péché (2)

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de la lettre de Me Roch Héroux, procureur du Ministère de la chasse et des pêcheries, district de Montréal, lettre critique d'une de mes chroniques parues le 28 avril dernier.

Il s'agissait d'un paragraphe concernant les braconniers. Je décrivais leurs méthodes tout en expliquant qu'il y avait peu d'arrestations, car la preuve irréfutable était très difficile à soutenir. Or, il appert qu'il n'en est rien et comme nous le dit Me Héroux: "La loi de pêche constitue un droit statutaire et on doit l'interpréter restrictivement. La preuve de l'accomplissement des faits conduit automatiquement au verdict de culpabilité et la Couronne n'a pas à prouver l'intention coupable contrairement à ce qui se passe en matière strictement criminelle ou pénale.

"De plus, l'ignorance de la loi ne constitue pas une défense sérieuse. Il est donc faux de prétendre comme vous l'avez écrit dans votre article du 28 avril dernier, que la preuve apportée par la Couronne doit être indiscutable et irréfutable (la main dans le sac, quoi !)"

"De plus vous prétendez que "tout ce que le braconnier a à faire, c'est de lâcher le filet au moindre bruit et il ne sera pas inquiété par la loi." L'opinion que vous émettez à ce sujet est fausse. En vertu de l'Article 42, le possesseur d'un engin de pêche est présumé avoir péché illégalement s'il n'est pas muni d'un permis, à moins qu'il prouve qu'il ne possédait pas cet engin dans un but illégal.

"Il est indiscutable que la législateur a édicté une présomption contre le délinquant.

"Une fois que la Couronne a prouvé tous les éléments essentiels de la preuve, soit: la présence d'un engin de pêche aux environs d'un lac ou d'une rivière, engin dont l'usage est prohibé sans un permis spécial pour ce faire, le possesseur a le fardeau de la preuve, c'est-à-dire qu'il doit prouver que sa possession n'avait aucun but illégal ou illicite, ou bien qu'il était le détenteur d'un permis l'autorisant à se servir dudit engin.

"Preuve qui n'est pas aussi facile que vous semblez le prétendre). "Pour repousser la présomption édictée par les dispositions de la loi, le délinquant doit produire devant le Tribunal une preuve qui soit logiquement et vraisemblablement de nature à le disculper.

"Je vous soulignerai par ailleurs que l'Article 43 de la loi prescrit ceci : "Quiconque accompagne ou aide une autre personne dans une infraction à la présente loi, que ce soit comme serviteur, associé ou autrement, est coupable d'infraction à la loi de la même manière que celui qui accomplit réellement l'acte illégal" (Art. 43, S.R.Q. 1941).

"Il est évident à la lecture de ces différents articles que le conseil que vous donnez à votre braconnier, soit : "de lâcher le filet au moindre bruit..." s'avère complètement inexact et erroné."

Cher maître, comme je vous le disais samedi dernier dans cette chronique, je n'ai jamais donné de "conseils aux braconniers", comme vous semblez le croire ou vouloir le faire croire, mais rapporté des faits. Un point c'est tout. Ces faits, je ne les ai pas inventés et tout ce qui a été écrit dans cette fameuse chronique du 28 avril, l'a été après avoir passé l'après-midi de la veille avec des gardes-pêche en service dans le comté **Vaudreuil-Soulanges.**

Ces gardes-pêche m'ont raconté les terribles difficultés auxquelles ils devaient faire face dans l'exercice de leurs fonctions. Difficultés auxquelles s'ajoutaient l'apathie du public en général, quand ce n'était pas une collaboration ouverte avec les braconniers !

Même certains agents de **la Police Municipale** des villes riveraines de ces comtés "sympathisaient" avec les braconniers au point de signaler les mouvements des gardes-pêche à ces derniers . . . Pratique non généralisée, va sans dire, mais qui existe bel et bien et que devait me confirmer le surintendant **Firmin Bourque** lors d'une récente entrevue.

En conclusion, je suis heureux d'apprendre qu'en ce qui concerne les lois de pêche, "l'accusé a le **fardeau de la preuve"** et que la "Couronne n'a pas à prouver l'intention coupable contrairement à ce qui se passe en matière strictement criminelle ou pénale." Heureux aussi de savoir que l'Article 43, plus haut cité, s'occupe des "collaborateurs" des braconniers. Avec des armes aussi redoutables, le braconnage devrait être réduit à sa plus simple expression . . . Hélas, cher maître, il n'en est rien. Et les arrestations, je ne parle pas des convictions, sont plus tôt rares en regard des engins prohibés saisis . . .

Ce n'est évidemment pas de votre faute et votre rôle, je le sais, se borne à appliquer la Loi. En somme, dans votre lettre critique, vous me reprochez surtout de ne pas connaître la Loi (ce qui n'est pas loin d'être exact) et de conseiller les braconniers (ce qui est absolument faux).

Je ne connais peut être pas la loi et j'avoue que la "présomption", le "fardeau de la preuve" et autres subtilités m'ont échappé. Je n'ai fait, en tant que journaliste, que constater l'impuissance de ces lois à enrayer le braconnage. Et je le dis. Quant aux braconniers eux-mêmes, s'ils me lisent et j'ai toutes les raisons de croire qu'ils le font, je n'ai pas l'impression de leur rendre service en étalant au grand jour leur modus operandi. Je ne leur apprends rien qu'ils ne sachent déjà mais j'apprends peut être à leurs naïfs voisins et à d'autres citoyens aveugles ou mal renseignés ce qui se passe dans leur comté.

Je vous remercie de m'avoir envoyé l'exemplaire complet de la Loi de Chasse et Pêche de la province de Québec. Je le lirai avec toute l'attention qu'il mérite, m'évitant par ce fait de commettre des erreurs dans l'avenir.

## Avis à tous les pêcheurs

Aujourd'hui, 15 mai, ouverture du DORE et du MASKINONGE dans le **Lac St-François.**

FERMETURE de la pêche à l'**Esturgeon** (depuis hier soir, minuit et une) sauf dans la région du **Lac Abitibi.** Réouverture : le 15 juin.

OUVERTURE de la pêche au SAUMON de l'Atlantique dans la rivière **Restigouche** et tributaires loués au Club Restigouche. (saison 15 mai au 15 août).

Saison du **15 mai au 15 octobre** avec une prise quotidienne de 6 et hebdomadaire de 21 (Alevis et fretins interdits) du SAUMON dans les Rivières : **Port Daniel, Petite Bonaventure** et **Matane** (de son embouchure jusqu'à la rivière Petite Matane), **Georges** et **Barachois** ou Malbaie.

Ailleurs dans la province : du **15 mai au 31 août.**

**L'Ile d'Anticosti** fait l'objet d'une loi particulière et la pêche au SAUMON débutera le **14 juin** pour se terminer le **12 septembre.**

## *Détenteurs de billets de saison des Alouettes*

# Aujourd'hui, date limite

**Roger Gagnon, du bureau d'administration des Alouettes, prie les détenteurs de billets de saison au stade Molson de noter qu'aujourd'hui est la date ultime pour le renouvellement de leur entente avec la direction de l'équipe en vue de la saison 1962.**

**Les Alouettes disputeront cette année trois joutes hors concours contre des équipes de la division Ouest. De fait, les supporteurs des Alouettes, de même que tous les amateurs de football de la région métropolitaine, auront l'occasion de voir à l'oeuvre au stade Molson toutes les équipes de la Ligue de football au cours de 1962.**

# LES COURSES

### INSCRITS
### RICHELIEU
### CE SOIR

**1ère COURSE — AMBLE C-3 — $700**

| | | |
|---|---|---|
| 5 Caddie Wick | K. Waples | 3-1 |
| 4 Meadow Reward | P. Hébert | 7-2 |
| 8 Poplar Penny | P. Dussault | 9-2 |
| 1 Golden Keystoner | C. Poulin | 6-1 |
| 4 Irish Peter | L. Turcotte | 6-1 |
| 3 So Good | L. Pelletier | 8-1 |
| 7 Royal Match | Gil. Lachance | 8-1 |
| 2 Buzzmite Pick | L. Bourson | 10-1 |
| Aussi éligible : Lee Meadows | R. Savignac | |

**2e COURSE — AMBLE C-1 — $1,200**

| | | |
|---|---|---|
| 2 Carolwyn Grattan | B. Madill | 5-2 |
| 1 Speedway Flashy | L. Pelletier | 3-1 |
| 4 Billy Lee Clay | A. Hanna | 7-2 |
| 3 Mara E. Ha | T. Horton | 5-1 |
| 6 Jerry Canuck | P. Miller | 6-1 |
| 5 Meadow Charm | F. Baico | 8-1 |
| 8 Pipedream | R. White | 9-1 |
| 7 Leny Boy | Hen. Filion | 10-1 |
| Aussi éligible : Menace | L. Fontaine | |

**3e COURSE — TROT B-2 — $1,700**

| | | |
|---|---|---|
| 4 Kilter | L. Fontaine | 5-2 |
| 6 Pre Mac | M. Pusey | 3-1 |
| 1 Penny Shenandoah | A. Thorna | 5-1 |
| 2 Rodney Frost | R. Grandmaison | 5-1 |
| 5 Virone's Tomboy | R. Barrieau | 6-1 |
| 3 Colby Joe | N. Bardier | 7-1 |
| 7 Flash Bono | A. Walker | 9-1 |
| 8 Old Scrooge | G. Hess | 10-1 |

**4e COURSE — AMBLE C-1 — $1,200**

| | | |
|---|---|---|
| 5 Chuck Counsel | P. Dussault | 5-2 |
| 2 P.R.L. | L. St-Jacques | 3-1 |
| 3 Joey Johnston | B. Hughes | 9-2 |
| 1 Senator Pete | Her. Filion | 5-1 |
| 4 Fleet Hal | A. Rogers | 6-1 |
| 6 Uncle Duck | Dunc MacTavish | 8-1 |
| 8 Mighty McDee | P. Caldwell | 8-1 |
| 7 Dom Shu | C. Paradis | 12-1 |

**5e COURSE — TROT PROJECTILE**
**2e TRANCHE**
**1ère DIV. — $7,000 (DIV.)**

| | | |
|---|---|---|
| 8 Worthy Carol (f) | E. Smith | 5-1 |
| 9 White Princess (f) | R. Caldwell | 3-1 |
| 7 Scarlet Poppy | T. Turcotte Jr | 4-1 |
| 2 Van Pride C. | D. Palmer | 9-2 |
| 6 Niagara Victor | C. Galbraith | 6-1 |
| 5 Dutch Dillard | J. Hayes | 8-1 |
| 1 Schiller | J. Lahaie | 8-1 |
| 3 Sparkling Rhythm | P. Dussault | 8-1 |
| 4 Marty's Last B | P. Caldwell | 10-1 |

**6e COURSE — TROT PROJECTILE**
**2e TRANCHE**
**2e DIV. — $7,000 (DIV.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1 Devilfry | Herv. Filion | 5-2 |
| 3 Bensalem | L. Pelletier | 4-1 |
| 5 Cadenza | A. Walker | 4-1 |
| 4 Prince Yates | R. Ponton | 6-1 |
| 8 Lord Claire (f) | R. Bérard | 6-1 |
| 9 Honest Pete (f) | T. Turcotte Jr | 6-1 |
| 2 Snappy Frost | R. Caldwell | 8-1 |
| 6 Kokome Joe | E. Bradette | 8-1 |
| 7 Mary Dean C | P. Caldwell | 12-1 |

**7e COURSE — AMBLE C-2 — $900**

| | | |
|---|---|---|
| 1 Victor Pick | J. Lemieux | 3-1 |
| 7 Abe Scott | Herv. Filion | 7-2 |
| 4 Meadow Bower | R. Bardier | 9-2 |
| 2 Bold Counsel | C. Poulin | 6-1 |
| 5 Bay State Pat | S. Brisson | 6-1 |
| 3 Sadie's Forbes | P. Hébert | 8-1 |
| 6 Pin Up Daughter | M. Dostie | 8-1 |
| 8 Andrew Patch | M. Turcotte | 10-1 |
| Aussi éligible : Lincoln Van | C. Bélanger | |

**8e COURSE — AMBLE A - B-1 — $3,000**

| | | |
|---|---|---|
| 4 Keystone Direct | C. Watters | 5-2 |
| 7 Bucky North | K. Waples | 3-1 |
| 6 So Long's Prince | Hen. Filion | 9-2 |
| 1 Adios Mont | C. St-Jacques | 6-1 |
| 8 F.W. Adios | R. Bardier | 6-1 |
| 2 Renny C. Grattan | B. Madill | 6-1 |
| 5 Snips Reward | T. Horton | 8-1 |
| 3 Flicka's Ensign | L. Pelletier | 10-1 |

**9e COURSE — TROT PROJECTILE**
**2e TRANCHE**
**3e DIV. — $7,000 (DIV.)**

| | | |
|---|---|---|
| 4 Key Stone, D-7 | C. King | 3-1 |
| 3 Queen Ronald, D-6, | Pelletier | 7-2 |
| 5 Dem Dandy, D-8 | R. Caldwell | 9-2 |
| 6 Bye Bye Ezra, D-9 | Carmichael | 5-1 |
| 2 Miss Riddell, D-5 | R. Sillishant | 6-1 |
| 1 Marine Ship, D-4, | M. Pusey | 8-1 |
| 7 Riddell Vale, D-10, | R. Bardier | 12-1 |
| 8 Fiery Jamie, D-3, | Robillard (f) | 12-1 |
| 9 Scotty Oaks, D-2 | (f) | 12-1 |
| 10 Yankee Titan, D-2, | Wright (f) | 12-1 |

**10e COURSE — AMBLE C-2 — $900**

| | | |
|---|---|---|
| 3 Gallant Adios | J. Jodoin | 5-2 |
| 2 Joseannie | Hen. Filion | 4-1 |
| 4 Bobby La Rue | A. Grisé | 5-1 |
| 5 Federalist | C. King | 6-1 |
| 1 Kelly Boy | P. Casey | 8-1 |
| 8 Fullmor | L. Fontaine | 8-1 |
| 7 Sonester | M. Dostie | 9-1 |
| 6 Check Up | L. Piedalue | 12-1 |

### ROOSEVELT

**1er course — Trot — $1,700**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Duke Peter (W. Myer) | 24.80 | 10.50 | 6.90 |
| 3—Talen Scout (F. Darish) | | 8.20 | 6.70 |
| 4—Elder Hanover (J. Jordan) | | | 8.10 |

Durée : 2:07.1

Ont aussi couru : Florrie, Lady Tyson, Doc Jenko, Faberton et Kimberly Gal.

**2e course — Amble — $1,500**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Cash In (J. Grasso) | 7.20 | 3.30 | 3.20 |
| 2—Coast Dispatch (W. Welch) | | 2.70 | 2.50 |
| 7—May Scott (B. W. Morris) | | | 5.80 |

Durée : 2:06.3

Ont aussi couru : Parky' Scott's Signet, Busy Bee Linda, Lovely Scott et Chipman's Diamond.

**Pari double : $157.90**

**3e course — Trot — $2,500**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Pelham Hanover (S. Dancer) | 16.00 | 6.00 | 5.30 |
| 2—Wayne Hall (W. Deters) | | 5.10 | 4.00 |
| 8—Detour (G. Sholty) | | | 8.20 |

Durée : 2:06.1

Ont aussi couru : Claire Sampson, Dundeen B., Alma Lind, Herman Song et Argo Can.

**4e course — Amble — $1,500**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Captain Armbro (B. Camper) | 2.80 | 2.50 | 2.40 |
| 2—Evergreen Watson (A. Myer) | | 4.10 | 3.10 |
| 5—Mrs. Streicht (C. Fitzpatrick) | | | 2.40 |

Durée : 2:05.4

Ont aussi couru : Warbling Byrd, Auto Sail, Meadow Lenny et Yankee Pick.

Misty Falls et Helen Boss ont été retirés.

**5e course — Amble — $3,000**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4—Star Gem (J. Chapman) | 3.10 | 2.50 | 2.30 |
| 3—Flash Counsel (M. MacDonald) | | 3.70 | 2.90 |
| 5—Victory Flush (C. Hodgins) | | | 4.30 |

Durée : 2:03.2

Ont aussi couru : Scott Honor, Billy's Image, Miss Blue Jay, Pleasant Lady et Direct Lad.

**6e course — Amble — $2,500**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6—Major Discovery (H. Dancer) | 4.00 | 3.10 | 2.30 |
| 8—Chin Whiskers (J. Faraldo) | | 6.70 | 2.70 |
| 4—Counselor (J. Dennis) | | | 2.40 |

Durée : 2:04.2

Ont aussi couru : Ziegesheim, Chief Pick, Winbee, Joel et Deep Magic.

## Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

**Ligue Nationale Junior**
Verdun à National (Beaubien), 8 h.
Rosemont à Lachine (Lachine), 8 h.

**Ligue Métropolitaine**
LaSalle à Joliette, 8 h. 30

HIER

Aucune joute à l'affiche.

**Ligue Nationale Junior**

| | G. | P. | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Rosemont | 2 | 0 | 1.000 | — |
| St-Jérôme | 1 | 0 | 1.000 | ½ |
| Longueuil | 0 | 0 | .000 | 1 |
| Chomedey | 0 | 0 | .000 | 1 |
| Lachine | 0 | 1 | .000 | 1½ |
| National | 0 | 1 | .000 | 1½ |
| Verdun | 0 | 1 | .000 | 1½ |

## SARRAZIN

SUITE DE LA PAGE 42

beault s'est attaqué au pugiliste de Granby, dès le son de la cloche de la deuxième reprise, pour lui infliger une gauche au corps qui a fait crouler son adversaire au plancher.

Au cours de toute la première ronde, Thibeault s'est vu obliger de demeurer sur la défensive, devant l'avance pris par Bouchard dès le début de la reprise, mais ses supporteurs étaient convaincus que leur protégé pouvait l'emporter rapidement, et ils n'ont pas été déçus.

La première finale opposait Leslie Borden à Vern Stevenson, et le premier l'a emporté par mise hors de combat technique lorsque Stevenson n'a pu répondre au son de la deuxième reprise, à cause d'une blessure sérieuse à la main gauche. Il se pourrait qu'il ait subi une fracture du dessus de la main.

Enfin, dans un combat qui a déçu la foule à cause de sa lenteur, Régean Bergeron a triomphé de Bob Croxon par décision partagée.

**Entre les câbles ... GEORGE CHERRY, RONALD et ARTHUR JONES, trois champions du récent tournoi des Golden Gloves étaient sur les lieux. BURKE EMERY, champion mi-lourd du Canada, DAVE HILTON, champion poids-plume canadien, et JOEY DURELLE, qui rencontrera VEIR SMITH pour le titre des mi-moyens, à TROIS-RIVIERES, sont venus souhaiter bonne chance aux adversaires de la finale MOORE-SARRAZIN . . . GABY MANCINI livrera son prochain combat le 7 juin prochain, à Moncton, Nouveau-Brunswick, où il rencontrera JACKY HAYDON, de St-Jean, N.B.**

# NECROLOGIE

## Eminent juriste décédé à 84 ans

Me Louis-Emery Beaulieu, C.R., ancien bâtonnier du Barreau de Montréal et juriste éminent, est décédé hier, à son domicile, ave Roskilde, Outremont, à l'âge de 84 ans.

Me L.-Emery BEAULIEU, C.R.

Président de la section canadienne de l'Association internationale des juristes de langue française, laquelle devint l'Association Henri-Capitant, qu'il dirigea jusqu'en ces derniers temps, il avait été l'animateur des "Journées du droit civil français" et président du Barreau canadien.

Outre son épouse, née Mallette (Attala), lui survivent : ses fils : Mes Jean et Henri Beaulieu, avocats ; Roland, ingénieur ; S. Exc. Paul Beaulieu, ambassadeur du Canada au Liban ; Jeanne, (Mme Jean Casgrain) ; Gilberte, (Mme Jaque Masson) ; et Thérèse (Mme Léo Boissonneault) ; un frère ; M. Eximer Beaulieu, ancien greffier de la cour Supérieure, et une soeur, Mme Philippe Deland ; ses gendres : Mes Jean Casgrain, C.R., et MM. Jaque Masson, administrateur, et Léo Boissonneault, vice-président de la Shawinigan Power Co. ; ses brus ; Mmes Henri (Françoise St-Pierre) ; Roland (Yvonne Cochand), Paul (Simone Aubry), 17 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

### REV. FRERE MARIS-ALEXANDRE, é.c.

Le Rév. Frère Maris-Alexandre, (Honoré Précourt), est décédé le 14 mai 1962, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Fils de feu Joseph Précourt et de feu Marie-des-Anges Boisclair, il naquit le 28 janvier 1875, à La Baie-du-Febvre (Yamaska).

Il entra au Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Maisonneuve, le 26 février 1896 et y prit l'habit religieux le 4 mai de la même année.

Il enseigna d'abord quelques années à St-Jérôme et à Ste-Cunégonde de Montréal, puis agit comme maître de salle au Collège de St-Jérôme, poste qu'il occupa pendant près de 25 ans. Il fut ensuite portier au Mont-de-La-Salle, Laval-des-Rapides, à l'école industrielle St-Joseph d'Alfred, Ontario, et au Collège de St-Jérôme jusqu'en 1950, année où il prit une retraite bien méritée à la maison provinciale.

Une chute malencontreuse, il y a quelques semaines nécessita l'hospitalisation. Il est mort imminent alors qu'il espérait pouvoir bientôt quitter l'hôpital.

La dépouille mortelle est exposée au Mont-de-la-La-Salle, 125, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides, où le service sera chanté jeudi, le 17 mai 1962, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté à Laval-des-Rapides.

## Les sports à la Palestre

Les gymnastes de la Palestre Nationale se rendront à la compétition du club des Sokols à Toronto pour participer aux championnats du Canada, le samedi 19 mai.

Les leveurs de poids et haltères de la Palestre Nationale se rendront à Québec le 19 mai en vue des championnats seniors de la Province. Jol Sol Hum, Allan Salter, Marcel Perron, Joseph Roberge, Pierre St-Jean et John Margolis feront partie de cette équipe.

France Moquin et Marcel Boucher représenteront la Palestre Nationale aux championnats du Canada à Toronto.

### M. l'abbé J. BISSONNET

M. l'abbé Jean Bissonnet est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 14 mai 1962. Né à Montréal le 21 juin 1906, fils de M. Arthur-E.-J. Bissonnet, C.R., décédé, et d'Ernestine Roy, il avait fait ses études au Collège de Montréal, au Séminaire de Philosophie, au Grand séminaire de Montréal et avait été ordonné prêtre le 14 juin 1930.

Il avait été vicaire à St-Stanislas, de Montréal, et aumônier de la Commission scolaire de St-Laurent. Il laisse dans le deuil sa mère, sa soeur Marie-Laure Hirbour, ses frères Charles, dentiste, et Léon avocat ; ses belles-soeurs Mmes Léon Bissonnet (Jeanne Brodeur), Charles Bissonnet (Irène Dulude) ; son beau-frère M. Laurent Hirbour ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à

l'église St-Joseph, de Chambly, jeudi le 17 mai 1962 à 10 h. a.m. Le convoi funèbre partira de la résidence de sa mère, 354, rue Martel, à Chambly, à 9 h. 45.

### M. OMER DUMAINE

M. Omer Dumaine, époux d'Emma Melançon, de St-Guillaume-d'Upton, est décédé dimanche à l'âge de 81 ans. Il laisse, outre son épouse, ses enfants, le R.P. Maurice Dumaine, S.M.M., Irène (Mme J.-E. La-

voie), Gabrielle (Mme Ernest Turcotte), Lucéna (Mme Sylvio Girard), Estelle (Mme Toussaint Aubry), Louis-Georges et Yolande, ainsi que ses gendres et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Il était le beau-frère de S. Exc. Mgr Georges Melançon, ancien évêque de Chicoutimi, de Mgr Antonio Melançon, curé de St-Léonard, et de la Rév. S. Georges-Antoine, des RR. SS. de l'Assomption.

La dépouille est exposée à St-Guillaume-d'Upton, où les funérailles auront lieu demain.

### Soeur FRANÇOISE-DES-ANGES

A la Maison-Mère des Soeurs des S.S.N.N. de Jésus et de Marie, le 13 mai, est décédée Soeur Françoise-des-Anges, née Jeanne Foisy, fille du Dr L. A. Foisy et de Mme Foisy, décédée.

Elle laisse dans le deuil son père le Dr L. A. Foisy, ses frères, l'abbé Georges-Etienne Foisy, curé de Notre-Dame-de-Pontmain, à Laval-des-Rapides, le Dr Jean-Paul Foisy, et ses soeurs, Fernande (Mme Olier Mathieu) et Gisèle (Mme Raymond Ménard), ainsi que ses beaux-frères, Olier Mathieu et Raymond Ménard, ingénieurs-professionnels, et sa belle-soeur, Mme Jean-Paul Foisy (Janine Beaupré). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 mai, à 8 h. 30 a.m., à la Maison-Mère des Soeurs des S.S.N.N. de Jésus et de Marie, 1420 boul. Mont-Royal, Outremont. Inhumation à Longueuil.

### DECES DE Mme AUBIN - BRIERE

A l'hôpital St-Félix de Longueuil est décédée Mme Alida Aubin, épouse en premières noces de Thomas Brière et en secondes noces d'Hildege Aubin. Elle laisse un fils unique René Brière et sa belle-fille. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 hrs en l'église St-Grégoire-le-Grand. Elle est exposée à la Société Coopérative de Frais Funéraires, 7028 St-Denis près Bélanger.

# avis de DÉCÈS

**APPUGLIESE (Severino)** — A Montréal, au mois de mars 1962, dans sa 54e année, est décédé Severino Appugliese, époux bien-aimé de Laurette Mary Diane Garnon, père de Frank et frère d'Iole Appugliese. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
**Jos. C. Wray and Bros.,**
**12134, rue de la Montagne**
Service à l'église McVicar Memorial, mercredi après-midi à 3 h., puis de là au cimetière du Mont-Royal. Au lieu de fleurs, un don à la Société canadienne du Cancer sera grandement apprécié.

**AUBIN (Alida)** — A Montréal, le 13 mai 1962 à l'âge de 77 ans est décédée Alida Lafond, épouse en 1ères noces de Thomas Brière et en 2èmes noces de feu Hildege Aubin. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
**Société Coopérative de Frais Funéraires,**
**7030, rue St-Denis,**
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUCLAIR (Clara)** — A Montréal, le 13 mai 1962, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Léonidas Auclair, née Clara Ouellette, mère de Lionel, Mme Roland Dery (Liane), de Pointe-Claire, Mme Fernand Le Fèvre (Lucille), Mme Paul Trépanier (Gilberte), Mme Alfred Auclair, M. et Mme Ludger Auclair, M. Mme Auré Auclair et M. Mme Abondius Daigle. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**A. Savaria Ltée**
**8078, rue Drolet angle Jarry**
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUDY (Mélina)** — A Montréal, le 12 mai 1962 à l'âge de 86 ans est décédée Mélina Trepanier, épouse de feu Narcisse Audy, mère de l'abbé Antonin Audy, vicaire à Ste-Thérèse de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des
**Salons funéraires Roch & Frere,**
**5, rue Leblanc,**
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUDOIN (Blanche)** — A Montréal, le 14 mai 1962 à l'âge de 70 ans est décédée Blanche Lafreniere, épouse de feu Delpha Beaudoin, demeurant à 1540 - 58ème Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**A. Guindon Enrg.**
**4951 rue Adam**
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Maître L.-Emery)** — A Outremont, le 14 mai 1962, à l'âge de 83 ans, est décédé Me Louis-Emery Beaulieu, C.R., ancien président du Barreau canadien et bâtonnier du Barreau de Montréal et de la Province de Québec, époux de Attala Mallette. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 36 ave Raskilde, Outremont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Ste-Martine lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. S.V.P. pas de fleurs. Les offrandes seront acceptées au profit des oeuvres sacerdotales des Jésuites. Ralliement à l'église. Direction : Société Coopérative de Frais Funéraires. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERTRAND (Geoffroy)** — A Montréal, le 14 mai 1962, à l'âge de 78 ans 6 mois, est décédé Bertrand Geoffroy époux de feu Aurea Desy, demeurant à 3118 Dandurand. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**T. Sansregret Ltée.**
**3198 rue Ontario Est**
pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BLANCHETTE** — A Montréal, le 14 mai 1962, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph-Théodore Blanchette, époux en 1ères noces de feu Caroline Demers, et en 2èmes noces de Joséphine Poirier, demeurant au 657 Hibernia, autrefois de St-Isidore de Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des
**Salons Funéraires Gustave Drouin Ltée**
**3565 boulevard LaSalle**
pour se rendre à l'église St-Isidore de Laprairie où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOILY (Alfred)** — A Montréal, le 13 mai 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé Alfred Boily, époux de Reine Marvey, demeurant au 4432 Parthenais. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**J.-Paul Marchond,**
**4228, Papineau**
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUGIE (Délia)** — A Montréal, le 13 mai 1962, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve J. B. Bougie, née Délia Desrosiers, demeurant à 4273 Iberville. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**T. Sansregret Ltée.**
**3198 rue Ontario Est,**
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Jeanne)** — A Lachine, le 14 mai 1962, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Dorilla Brunet, née Jeanne Hill, demeurant 975, 5ème Ave. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**Raoul Bourgie Inc.**
**1345 rue Notre-Dame, Lachine,**
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHAMPS (Claude et Piersette)** — A Montréal, accidentellement, le 13 mai 1962, à l'âge de 39 et 35 ans respectivement, sont décédés M. et Mme Claude Deschamps, née Pierrette Castonguay, 2495 ave Mont-Clair. Les dépouilles mortelles partiront des salons
**Urgel Bourgie Ltée,**
**angle boul. Décarie et av. N.-D.-G.**
mercredi matin, pour se rendre au salon funéraire Marcoux et Marrice Alexandria, Ontario, où le service sera célébré à l'église du Sacré-Coeur, Alexandria, Ontario, jeudi le 17 courant. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHENES (Aurélia)** — A Montréal, le 14 mai 1962, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Emile Deschênes, née Aurélia Cloutier, demeurant à 3292 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**T. Sansregret Ltée**
**3198 est, rue Ontario**
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESJARDINS (Marie-Louise Elmina)** — A Westmount, le 13 mai 1962 à l'âge de 90 ans est décédée Marie-Louise Elmina Singer, épouse de feu Arthur Desjardins, C.R. juge municipal de la ville de Hull, demeurant à 378 Ave Grosvenor. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**Urgel Bourgie Ltée,**
**angle boul. Décarie et Ave. Notre-Dame-de-Grâce,**
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESLAURIERS (Jean-Marc)** — A Verdun, le 13 mai 1962 à l'âge de 42 ans est décédé Jean-Marc Deslauriers, époux de Marguerite Nantel, demeurant à 1209 rue Galt. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**L. Thériault,**
**512 rue de l'Eglise,**
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUBOIS (André)** — A Jacques-Cartier, le 14 mai 1962, à l'âge de 15 ans, est décédé André Dubois, fils de Richmond Dubois et de Rita Bouchard, demeurant 1025 Gardenville. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**E. Darche & Fils Inc.,**
**1370 Ch. Chambly, Jacques-Cartier**
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

**DULUDE (Stéphanie)** — A Montréal, le 13 mai 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Honoré Dulude, née Stephanie Pellerin, demeurant à 782 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu jeudi le 17. Le convoi funèbre partira des salons
**Urgel Bourgie Ltée,**
**4505, rue Notre-Dame Ouest,**
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth où le service sera célébré à 9 

## sur la scène INTERNATIONALE

**WASHINGTON. (AFP) — L'exposition "Transports-USA", qui s'était rendue en tournée l'année dernière en Union soviétique, va constituer l'un des clous de la Foire technique annuelle qui ouvrira ses portes à Belgrade le 22 mai prochain. Cette exposition, placée sous les auspices des services d'information américains, montrera en particulier aux Yougoslaves la capsule spatiale de John Glenn et des modèles expérimentaux d'automobiles américaines.**

COPENHAGUE. (AFP) — M. Christopher Soames, ministre britannique de l'Agriculture et du ravitaillement, est arrivé à Copenhague, sur l'invitation du gouvernement danois. Au cours d'un séjour de trois jours, il aura l'occasion de s'entretenir avec plusieurs membres du gouvernement danois, particulièrement sur des questions concernant le Marché commun.

**DETROIT. (AFP) — Trente millions de personnes écouteront aux Etats-Unis la radiodiffusion, samedi prochain, du lancement du cosmonaute Malcolm Scott Carpenter à bord de la capsule "Aurore VII". On dit à ce propos que le plus grand contrat de publicité par radio a été conclu entre American Motors, qui financera cette diffusion, et les trois plus grands réseaux de radio des Etats-Unis.**

WASHINGTON. (AFP) — L'Union soviétique vient de faire connaître son désir de collaborer avec les autres pays à la séance d'ouverture du Comité consultatif international du coton, qui réunit les représentants de 38 gouvernements. C'est la première fois que l'URSS, qui a adhéré à l'organisation en février dernier, assiste de plein droit au congrès annuel du Comité, chargé de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la production et du commerce du coton.

**WASHINGTON. (PA) — M. Dave Beck, ancien président de l'union internationale des camionneurs, vient d'être condamné à 15 ans de prison par la Cour suprême des Etats-Unis, l'accusation de détournement de fonds ayant été retenue contre lui. Il a été reconnu coupable de s'être approprié le produit de la vente d'une automobile, d'une valeur de $2,000, qui était la propriété du syndicat.**

LONDRES. (AFP) — Le Dr Cheddi Jagan, premier ministre de la Guyane britannique, actuellement à Londres, a eu plusieurs entretiens au Colonial Office et a rencontré sir Reginald Maudling, ministre britannique des Colonies. La commission d'enquête sur les désordres qui se sont produits à Georgetown le 16 février dernier et qui devait quitter Londres aujourd'hui pour la Guyane britannique, commission composée d'un ancien juge à la Haute Cour, d'un ancien commissaire du Ghana à Londres et d'un ancien haut magistrat au Pendjab, ne partira finalement que jeudi.

## 30e congrès de l'ACFAS, à Montréal

Le 30e congrès de l'ACFAS aura lieu à l'Université de Montréal du vendredi 2 novembre au dimanche 4 novembre. Un grand symposium portera sur l'enseignement des Sciences au Canada français.

Le congrès sera sous la présidence générale du professeur Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal et président actuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

L'ACFAS est un organisme voué à la diffusion des sciences au Canada. Depuis trente ans, les congrès de l'ACFAS réunissent chaque année des représentants des quarante-trois sociétés scientifiques affiliées et la majorité des travailleurs scientifiques de langue française de notre pays, tant dans le domaine des sciences physiques, biologiques et naturelles que des sciences humaines. Un certain nombre d'hommes de science d'expression anglaise se joignent également au groupe à cette occasion.

Les travaux scientifiques présentés sous forme de communications aux congrès de l'ACFAS sont répartis en plusieurs sections où la plupart des disciplines scientifiques sont représentées. En 1961, 250 communications ont ainsi été présentées, dans 21 sections.

En plus de la tenue de ses congrès scientifiques annuels, l'ACFAS a contribué depuis sa fondation à accroître notre capital culturel, sur le plan scientifique, par l'organisation de conférences destinées à intéresser les jeunes à l'étude des sciences, par l'encouragement donné à la recherche scientifique et à la vulgarisation des sciences, par la publication de bulletins et revues. L'ACFAS constitue également un organisme de liaison et de contact pour tous les milieux intéressés directement ou indirectement aux sciences.

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. 30

Pourquoi pas **Dupuis**

*unique ... pratique ... compact*

## le réfrigérateur LEC

**3.5 pieds cubes**

SPECIAL **$137**

Aussi peu que **1.25** par semaine

**"LEC" aussi efficace que les grands frigos**

A LA VILLE... A LA CAMPAGNE... partout il rendra de précieux services et ses avantages seront appréciés de la maîtresse de maison comme frigo additionnel dans un sous-sol de jeux — au chalet d'été.

AUSSI POUR HOPITAUX — DISPENSAIRES — LABORATOIRES APPARTEMENT DE CELIBATAIRE.

Hauteur : 35½", surface 21 x 19¾". La porte magnétique ouvre à gauche ou à droite. Clayettes coulissantes, Terrine humidificateur.

GARANTIE DE 5 ANS SUR LE MOTEUR
SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 773

**AUCUN VERSEMENT COMPTANT** (taxe de vente payable à l'achat)
**JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER CES APPAREILS**

*Forte allocation de $120*

POUR VOTRE TV ACTUEL DE FABRICATION CANADIENNE
*en achetant chez DUPUIS ce*

## TELEVISEUR "MARCONI"

performance de 27 lampes

prix ord. **349.00**
allocation de **120.00**

VOUS NE PAYEZ QUE **$229**

aussi peu que **2.09** par semaine

OCCASION UNIQUE DE POUVOIR REMPLACER UN TV USAGE OU DEFECTUEUX PAR CE MARCONI PLEINEMENT GARANTI

- transformateur pleine puissance
- 2 haut-parleurs haute qualité
- superbe cabinet style moderne
- image d'une netteté sans égale.

**GRATUIT**
CONTRAT SERVICE DE 90 JOURS à compter de la date d'achat. Montréal et les environs.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

## RADIO AM/FM + PLUS LE PHONO + PLUS LE STEREO

LE TOUT DE LA MARQUE **Marconi**

VOTRE GARANTIE DE HAUTE FABRICATION ET D'UN RENDEMENT INEGALABLE.

**$279**

Aussi peu que **2.33** par semaine

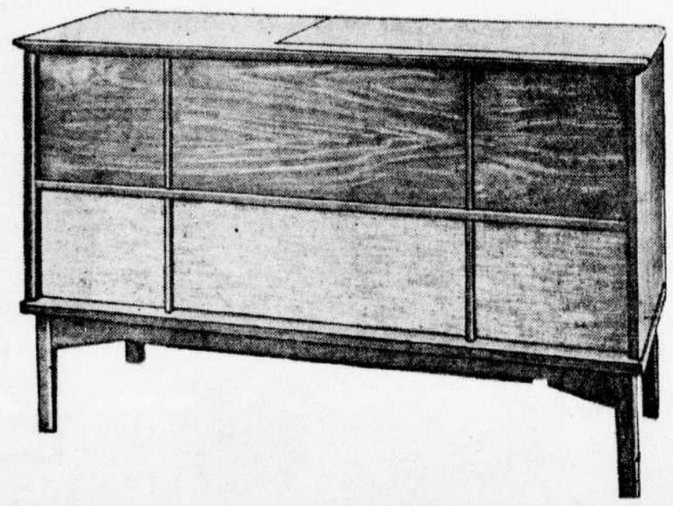

TRANSFORMATEUR PLEINE PUISSANCE ; TROIS SOURCES DE RENDEMENT ET DE DIVERTISSEMENTS REUNIES DANS CE GRACIEUX MEUBLE MODERNE AU FINI NOYER STYLE BUFFET QUI, FERME, NE LAISSE PAS SUPPOSER SES AVANTAGES.

- Hauteur 26¾" encombrement 45½ x 17⅞".
- Six haut-parleurs.
- Sortie de 30 watts.
- Phono à interrupteur automatique.
- Change-disques automatique.
- 6 contrôles, aiguille à diamant.
- Avec raccord pour haut-parleur additionnel.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840

## "DUPREX"

*exclusivité Dupuis*
*la machine à laver De Luxe avec*
**MINUTERIE**

Ord. 129.00 spécial **$109**

aussi peu que **1.25** par semaine

Dès cet été, vous apprécierez les avantages de cette machine à laver efficace et peu encombrante.

- essoreuse robuste
- arrêt d'urgence
- cuve contenant 10 livres de linge
- beau fini porcelaine lisse
- moteur lubrifié en permanence

GARANTIE DE 5 ANS SUR LE MECANISME ET LE MOTEUR
Service et garantie DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 770

## CUISINIERE DUPREX *exclusivité Dupuis*

*Ultra-moderne électrique*

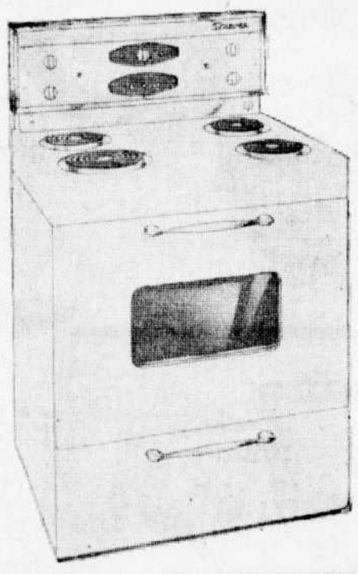

**TOUT AUTOMATIQUE**

PRIX TRES SPECIAL **$164**

aussi peu que **1.41** par semaine

MINUTERIE "LUX" A COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA CHALEUR DU FOUR — LE REGLAGE EST TRES SIMPLIFIE.

- Feux surface Chromalux.
- Tous les degrés de chaleur désirés.
- Thermo-régulateur du four maintenant une chaleur uniforme.
- La porte PERMA-VUE, meilleure visibilité.
- Bas à tiroir de dimension pratique.

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 772

**VI.2-6171**

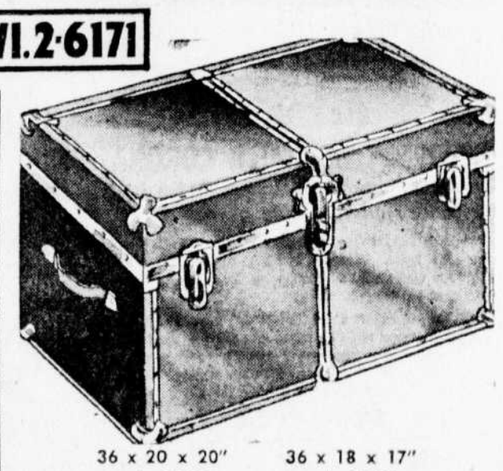

36 x 20 x 20" ord. 16.95 — **14.95**
36 x 18 x 17" ord. 13.95 — **11.95**

**MALLES EXTRA ROBUSTES**

Pour fins de déménagement et autres. Cadre de bois robuste, surface de métal laqué bleu. Poignées en cuir extra solides. Angles et coins renforcés. Châssis et intérieur à surface de papier-peint.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 930

## AU SOUS-SOL DUPUIS

TELEPHONEZ DES 9 H. VI. 2-6171

**7.98** 6 à 16 ans
**COMPLETS "CONTINENTAL"**
1 PANTALON

Worsted rayonne. Veston devant droit à 3 boutons et 3 poches, doublure soyeuse. Pantalon avec taille à ceinture ordinaire. Brayette à glissière, bas des jambes à revers. 3 poches.
• BLEU • BRUN • GRIS • CHARCOAL
PANTALON ADDITIONNEL 2.00

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

**COUVRE-LITS EN CHENILLE LAVABLES**

- Corail
- Beige
- Bleu
- Vert
- Turquoise
- Rose
- Blanc

**VI. 2-6171**
S.V.P., spécifier un second choix de nuance

PRIX ORD. 14.98 — SPECIAL, chacun

CHENILLE COTON TOUFFUE, jolies motifs modernes. Un modèle illustré. Un autre modèle aussi peu cher en vente, mercredi. (Imperfections non apparentes)

**6.66** Pour lit double

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1165

**2.79** 34 à 44 A.B.C.D.E.
**PYJAMAS**
HOMMES, JEUNES GENS

Broadcloth "Sanforized" à rayures et autres fantaisies de teintes sobres sur fond pâle. Gilet manches longues, poche devant boutonné. Pantalon taille élastique jambes longues.

SOUS-SOL, RAYON 1625

**1.98** ord. 2.49 — encolures 11 à 14½
**CHEMISES**
"TOWN GENTLEMEN"

Fin broadcloth de coton "Sanforized" mercerisé tout BLANC — aussi à fantaisies de teintes pâles. Col à pointe courte. Une poche, manches longues, poignets 2 façons (boutonnés ou portés avec boutons de manchettes).

SOUS-SOL, RAYON 1665

# La grève des routiers s'étendrait à l'Ontario

par Jacques LAFRENIERE

**La grève des 1,300 camionneurs de Montréal, qui a réduit de 85 pour 100 le trafic routier entre le Québec et l'Ontario, s'étendra d'ici sept jours aux 2,000 camionneurs de Toronto, a prédit un porte-parole syndical de Montréal.**

En effet on ne s'attend pas que les compagnies et la Fraternité internationale des camionneurs de Toronto acceptent d'emblée la recommandation qui leur sera faite prochainement par le ministre fédéral du Travail. Ce dernier vient de prendre connaissance des rapports de chacun des trois arbitres nommés sur un conseil de conciliation.

Le représentant syndical recommande une augmentation de salaire de 31½ cents pour trois ans, le juge Anderson, 24 cents, et le représentant patronal, 18 cents.

D'après les réactions tant du côté patronal que syndical, à Montréal, il sera impossible que l'un ou l'autre de ces rapports soit accepté à la fois par les deux parties.

La grève des camionneurs de Toronto devient donc non seulement probable, mais certaine, d'après eux. Pour être légal l'arrêt de travail ne pourrait avoir lieu avant le 21 mai, soit 7 jours après que les rapports des arbitres auront été déposés. Mais il est possible qu'à Toronto, les camionneurs se mettent en grève avant les dé-

Voir ROUTIERS en page 2

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mardi 15 mai 1962 / saint Jean-Baptiste de LaSalle

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 178 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

**DEPART BRUSQUE** — Le premier ministre et Mme Diefenbaker ont connu hier le supplice du départ brusque alors qu'ils se tenaient debout, sur la plateforme du dernier wagon. Ils s'étaient arrêtés en gare quelques minutes à St-Lambert, suivant la vieille coutume, et avaient été acclamés par 200 partisans venus les remercier d'avoir aboli le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Pendant le bref arrêt, on a distribué des tasses de café portant le slogan "Y'a pas d'erreur, Diefenbaker". Quand le train s'est ébranlé, Mme Diefenbaker n'a pu éviter de renverser un peu de café et le premier ministre la retint pendant la seconde où elle faillit perdre l'équilibre, n'ayant que le garde-fou pour point d'appui.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

## Pour revaloriser la fonction publique au Québec

# Groupement inter-syndical de 75,000 fonctionnaires

par Jacques LAFRENIERE

**QUEBEC — "La fonction publique, dans la province du Québec, croupit depuis trop longtemps dans un état de tutelle. La stagnation dans laquelle elle se trouve empêche l'Etat de se doter de cadres administratifs efficaces, à l'abri des vicissitudes politiques et où la fonction publique est considérée comme une partenaire véritable et essentielle dans les diverses tâches d'administration à accomplir."**

C'est par ces phrases que débutera le 'Statut de la fonction publique", mis au point hier, par des représentants de tous les syndicats et associations d'employés publics de la province dans le respect des allégeances syndicales. La réunion avait lieu à la Maison Montmorency.

Un groupement qui sera connu sous le nom de "Carrefour syndical de la fonction publique" vient de prendre officiellement naissance, bien que sa fondation remonte aux 22 et 23 janvier derniers, alors que les représentants de ces quelque 75,000 syndiqués (avec une possibilité d'atteindre en tout 135,000 salariés) s'étaient réunis à Montréal, au restaurant Hélène de Champlain, pour jeter les bases de cette association extra-syndicale. Cet organisme qui un précédent au Québec. En groupe 15 syndicats ouvriers et corporations professionnelles est u nprécédent au Quebec. En font partie les employés civiques, du transport, des hôpitaux, des utilités publiques et les professeurs et instituteurs.

### Projets immédiats

Le "Carrefour" veut tout d'abord revaloriser la fonction publique en demandant l'aide du gouvernement provincial. En même temps qu'un mémoire réclamant la modification de certaines lois ouvrières restrictives (pour cette catégorie d'employés), ils présenteront un projet intitulé "Statut de la fonction publique", tel que rédigé d'après leurs suggestions, par M. Emile Gosselin, professeur en Sciences sociales, à l'université Laval, de Québec.

Les employés publics sont d'avis que les citoyens, les partis politiques, les divers secteurs économiques et sociaux, les gouvernants de notre société québecoise doivent tout mettre en oeuvre pour doter notre province d'un appareil administratif apte à remplir aussi efficacement que possible les diverses tâches administratives qui lui seront confiées.

"Il faut revaloriser la fonction publique. Il faut redonner confiance aux membres de la fonction publique. Il faut faire confiance à une fonction publique qui soit bien recrutée, stable, bien gérée et dont les membres seront considérés comme de vrais citoyens, et comme de véritables partenaires dans l'oeuvre d'administration", ont déclaré les délégués. Fini l'amateurisme en ce domaine, fini le patronage : le recrutement au sein de la fonction publique doit reposer sur la règle de la compétence. C'est une des déclarations de principe.

### L'Etat-employeur

L'Etat doit reconnaître que s'il veut traiter avec équité les membres de la Fonction publique, il ne peut plus se contenter de traiter avec ses employés sur une base individuelle. "Il doit reconnaître qu'il est employeur d'hommes, même qu'il est le plus grand employeur de la société québecoise", estiment les syndicalistes.

"Les craintes que l'on entretient à l'égard du syndicalisme dans la fonction publique découlent d'une notion poussiéreuse et mythologique de la souveraineté selon laquelle le Souverain ne peut se lier vis-à-vis son serviteur. Nous ne sommes plus à l'époque du gouvernement personnel", sera-t-il écrit dans le mémoire, dans la partie qui a trait aux fonctionnaires provinciaux.

### La législation ouvrière

Les délégués ont passé une bonne partie de la journée à étudier les modifications à demander pour remédier aux anomalies, aux injustices et aux lois limitatives de la législation ouvrière pour un groupe de plus de 100,000 employés dans la province du Québec.

Me Robert Sauvé a préparé un projet de mémoire que les divers syndicats ou associations étudieront dans le plus bref délai possible afin de présenter

Voir FONCTIONNAIRES en p. 2

## *La démocratie au CANADA*

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

### Pearson : premier leader anglophone vraiment bilingue

***Une des surprises de la campagne fédérale en vue des élections du 18 juin est le français de Lester "Mike" Pearson.***

*Le chef du parti libéral est non seulement capable de lire son texte de façon à être compris d'un auditoire canadien-français, il s'aventure même dans l'improvisation.*

*De mémoire d'homme il semble être le premier chef politique fédéral canadien-anglais capable de pratiquer le bilinguisme.*

*Certes, il est loin du bilinguisme quasi-naturel d'un St-Laurent ou de l'éloquence d'un Laurier.*

*Mais il a appris quelque chose du rythme du français. Même si un mot comme "plus" devient "pleu" et "coeur" devient "cur" l'auditoire peut suivre son discours sans trop de difficultés.*

*A Jonquière, hier soir, il a prononcé son discours à peu près entièrement en français. C'était la première fois que nous avions l'occasion de voir*

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

## *Sauf pour les indigents*

# 16,000 médecins rejettent l'assurance-santé d'Etat

TORONTO. (PC) — L'Association des Médecins du Canada (Canadian Medical Association), représentant à peu près 16,000 médecins de langue anglaise, a présenté aujourd'hui son mémoire à la commission royale d'enquête sur les services médicaux, que préside l'hon. Emmett Hall, juge en chef de Saskatchewan.

L'association met en garde contre "l'ingérence" de l'Etat dans la médecine et affirme que les Canadiens ne manquent pas de soins médicaux. Elle estime que seuls les indigents et ceux dont les ressources sont "à peine supérieures" à celles des indigents ont droit à l'assistance médicale d'Etat. "Nous ne sommes pas favorables à l'institution de l'assurance générale, obligatoire, fondée sur l'impôt, des services médicaux ; nous estimons que les fonds publics ne doivent pas être utilisés pour ceux qui se suffisent à eux-mêmes (self-supporting) dans le domaine de l'assurance médicale."

L'association estime que 1,520,000 Canadiens, soit 8% de la population, doivent bénéficier de l'assurance d'Etat pour frais médicaux, frais de pharmacie compris. 3 millions d'autres pourraient bénéficier d'une as-

Voir MEDECINS en page 2

### *Dissidence de 2 spécialistes*

TORONTO. (PC) — Les Drs A. J. Rhodes, directeur de l'Ecole d'Hygiène de l'université de Toronto, et J. E. F. Hastings, professeur suppléant de cette école, ont présenté hier à la commission royale d'enquête sur les services de santé un mémoire dans lequel, contrairement à la Canadian Medical Association, ils préconisent l'institution de l'assurance médicale pour tous les citoyens. Le système serait administré par les provinces, fortement subventionné par le gouvernement fédéral.

Les Drs Rhodes et Hastings affirment que pareil projet ne dépasse pas les ressources du Canada, pourvu seulement que le peuple soit disposé à débourser pour la santé autant que pour l'alcool, le tabac et les divertissements. Ils reconnaissent qu'il peut falloir vingt ans pour que le système soit complet. Le juge Hall, président de la commission, ayant exprimé des doutes sur la possibilité de plans à aussi longue échéance, à cause des risques découlant des changements de ministère, le Dr Hastings a répondu que, "hors le cas d'une catastrophe", un ministère pourrait difficilement cesser d'appliquer l'assurance santé un efois instituée.

# 10,000 cheminots en grève le 4 juin

OTTAWA. (PC) — La Fraternité des agents de trains a annoncé aujourd'hui que 10,000 de ses membres, au service des Chemins de fer nationaux, se mettront en grève le 4 juin, pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire.

Les porte-parole du syndicat se sont déclarés prêts à ouvrir dès maintenant des négociations avec les Chemins de fer nationaux en vue d'éviter la grève nationale. L'annonce de la grève a été faite par deux vice-présidents de la fraternité, MM. W. P. Kelly, d'Ottawa, et C. C. Gale, de Winnipeg. Ils ont révélé que les présidents locaux dans tout le pays se sont prononcés unanimement en faveur de la grève.

L'an dernier, le syndicat avait demandé une augmentation de 18 pour cent. Un tribunal d'arbitrage fédéral, présidé par le juge Robinson, avait recommandé une augmentation de 6½ pour cent, répartie sur une période de trois ans. Le représentant du syndicat au tribunal, le sénateur Roebuck, avait cependant soumis un rapport minoritaire dans lequel il recommandait une augmentation de huit pour cent répartie sur deux ans. Le contrat syndical est expiré depuis près d'un an.

Les dirigeants syndicaux ont fait savoir qu'ils étaient prêts à accepter l'augmentation de 6 pour cent.

En dehors du problème des salaires, il y a d'autres questions en cause. Il s'agit des questions des règlements d'atelier et des bénéfices marginaux, y compris les règles de juridiction et les droits d'ancienneté des cheminots dans l'est du Canada.

Ce groupe de cheminots est le dernier de trois groupes d'employés itinérants avec lesquels les compagnies de chemin de fer tentent d'en arriver à une entente. Les mécaniciens et les chauffeurs ont accepté un règlement qui prévoit une augmentation de 6 et demi pour cent échelonnée sur une période de trois ans.

A Montréal, le vice-président du personnel et des relations ouvrières du CN, M. W. T. Wilson, a fait savoir que la société d'Etat est prête à reprendre les négociations n'importe quand.

### *Le procès Salan s'ouvre à Paris*

**PARIS. (PA, AFP) — Le procès de l'ex-général Raoul Salan, chef de l'Organisation de l'armée secrète, s'est ouvert aujourd'hui, devant le haut tribunal militaire siégeant au Palais de justice de Paris. Ce procès est considéré comme le plus important, en France, depuis celui intenté au maréchal Pétain au lendemain de la libération.**

**Des mesures d'ordre draconiennes ont été prises aux abords du Palais.**

(Voir détail de l'accusation en page 5).

### Notre monde est dominé par le fait atomique --*De Gaulle*

PARIS. (AFP, Reuter) — Le président de la France, le général de Gaulle, a déclaré, au cours de sa conférence de presse d'aujourd'hui, que la création d'une force nucléaire moderne était l'une des clés de la politique extérieure de la France.

De Gaulle a souligné le fait que notre monde et notre temps sont dominés par un fait immense qui tient en suspens le destin de chaque peuple et de chaque individu: le fait atomique. Deux puissances détiennent les moyens de détruire les nations en quelques heures, a-t-il dit. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison fondamentale d'une sorte de doute que les générations d'à présent manifestent à l'égard des principes et des doctrines qui naguère suscitaient la foi et l'ardeur.

En affirmant que la France inspire sa politique autant que possible de sens pratique et de modestie, le général de Gaulle a établi les principaux objectifs de l'action internationale de son pays :

1) Se dégager vis-à-vis des peuples d'outre-mer des obligations politiques, économiques et militaires qui lui incombaient et que l'évolution générale rendait plus vaine et plus coûteuse et orienter ses rapports avec ces peuples vers une coopération contractuelle qui peut s'étendre à d'autres.

2) Contribuer à construire l'Europe dans le domaine de la politique, c'est-à-dire dans le domaine de la défense et de l'économie.

3) Créer une force nationale moderne.

## *La Chambre de commerce fait écho à une enquête de LA PRESSE*

# Conditions "pitoyables" au port de MONTRÉAL

Dans un mémoire soumis à l'Administration municipale, la Chambre de commerce du district de Montréal recommande aujourd'hui la création d'un Conseil du tourisme qui grouperait des représentants de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie, du transport, des associations et de tous les groupes ou organismes intéressés au tourisme.

La Chambre de commerce, qui a chargé un de ses comités d'étude d'examiner la situation du tourisme du point de vue fédéral, provincial et municipal, sous la présidence de M. Paul-André Joly, est d'avis que le conseil dont elle suggère la création pourrait avoir comme rôle de faire des suggestions, d'émettre des opinions de sa propre initiative ou à la demande de l'Office municipal du tourisme, à certaines périodes fixes et de publier un rapport annuel.

La Chambre de commerce fait plusieurs autres suggestions, notamment de mettre tout en oeuvre pour assurer un bon accueil à tous ceux qui fréquentent l'aérogare. Elle est d'avis que l'aérogare devrait être intégré à la Cité.

Au sujet du port de Montréal, la Chambre de commerce propose à la Cité de Montréal de faire des démarches auprès des autorités d'Ottawa pour qu'on améliore les installations d'accueil des voyageurs.

"Plus de 175,000 voyageurs arrivent ou partent de Montréal dans des conditions pitoyables, au milieu de hangars, de la poussière, de chariots, de camions et autres . . ."

LA PRESSE avait déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur la situation déplorable qui est faite aux voyageurs dans le port de Montréal, en publiant le 8 mai un article illustré par trois photos.

Le mémoire de la Chambre de Commerce s'inspire sans doute de ce réquisitoire.

Dans son mémoire, la Chambre de commerce rappelle que le maire Jean Drapeau et la Chambre de commerce des jeunes de Montréal ont relancé dernièrement une idée qui revient périodiquement à la surface : l'idée d'une grande fête à été dans la métropole.

"Pour la Chambre de com-

Voir LE PORT en page 2

## *Le 1er juillet*

# Nouvelles réductions douanières des "Six"

BRUXELLES. (AFP-Reuters-PA-UPI) — Deux jours après leur conférence avec les ministres britanniques, les ministres des "Six" ont pris hier l'importante décision de procéder, le 1er juillet prochain, à une nouvelle accélération du désarmement douanier au sein de la Communauté économique européenne.

Cette décision portera à 50% pour les produits industriels et à 35% pour les produits agricoles la réduction des droits de douane intervenue depuis le 1er janvier 1957.

C'est donc avec deux ans et demi d'avance sur le calendrier initial prévu dans le Traité de Rome que les barrières douanières se trouveront, dans six semaines, abaissées de moitié, du moins pour les produits industriels. Ce résultat a été obtenu grâce à des concessions réciproques de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas.

Les négociations sur l'adhésion du Royaume-Uni et du Danemark à la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) s'ouvriront en juillet à Bruxelles.

"Si jamais la Grande-Bretagne était obligée de faire un choix définitif entre le Marché commun et le Commonwealth, c'est le Commonwealth qu'elle choisirait", affirme M. Duncan Sandys, dans une brochure intitulée "Le Commonwealth moderne". M. Sandys a ajouté : "Nous ne croyons pas que nos amis européens nous mettent en demeure de faire un choix aussi pénible".

### Réactions

Le premier ministre indien a déclaré au Parlement que "l'influence du Commonwealth diminuera si la Grande-Bretagne se joint au Marché commun". M. Nehru a précisé qu'il ne prédisait pas la fin du Commonwealth, mais que son influence serait grandement réduite.

Le journal officiel du gouvernement du Ghana se demande pourquoi la Grande-Bretagne insiste tant pour entrer dans le Marché commun. Il ajoute que le Ghana et les autres membres africains du Commonwealth ne se laisseront pas entraîner aveuglément et que la Grande-Bretagne assistera au démembrement du Commonwealth en adhérant au Marché commun.

## *Rencontre Rusk-Dobryine sur le Laos*

# Les Etats-Unis débarqueront 4,000 "marines" en Thaïlande

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — En rapport avec la situation qui prévaut au Laos, le président Kennedy a ordonné aujourd'hui le débarquement de 4,000 fusiliers-marins en Thaïlande et le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a rencontré l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Anatoly F. Dobryine, pour discuter de la crise laotienne à laquelle, selon certains hauts fonctionnaires américains, l'URSS serait prête à apporter une solution politique. M. Dobryine a lui-même demandé, ce matin, une entrevue avec l'adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires de l'Asie du Sud-Est, M. Harriman.

Le premier débarquement de troupes américaines en Thaïlande aura lieu demain matin, à l'aube. Mille soldats américains se trouvent déjà sur le territoire thaïlandais et ont été affectés à la défense de la frontière de ce pays, sur le fleuve Mékong.

Dans une déclaration publiée par la Maison Blanche, le président Kennedy fait savoir qu'à la suite de consultations entre les Etats-Unis et la Thaïlande sur la situation qui règne dans le Sud-est asiatique, "le gouvernement royal thaïlandais a exprimé le souhait, et j'en ai aujourd'hui donné l'ordre, que des éléments additionnels de forces militaires américaines, tant terrestres qu'aériennes, soient dirigées vers la Thaïlande et qu'elles y demeurent jusqu'à nouvel ordre. Ces forces seront chargées de sauvegarder l'intégrité territoriale de ce pays pacifique".

Voir RENCONTRE en page 2

## *M. Green :*

# Aucun combattant canadien au Laos

**VANCOUVER. (PC) — Dans une entrevue donnée la nuit dernière après une assemblée politique, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a donné l'assurance que le Canada n'engagera aucun soldat au Laos, même si les Etats-Unis ou l'Organisation du traité du Sud-Est asiatique interviennent. Il rappelle que le Canada n'est pas membre de cette organisation bien qu'il soit l'un des trois pays de la commission de trêve constituée en 1954.**

**M. Green rejette sur le gouvernement royal laotien la responsabilité du tour plus grave que prennent les événements. "La droite est seule à blâmer. C'est elle qui a provoqué la récente offensive du Pathet Lao."**

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 36
Comiques / 38
Courrier Confidences / 18
Décès, Naissances, etc. / 49
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 22
Immeuble / 13
L'Auto / 15
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 45
Mots croisés / 10
Radio et Télévision / 48
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 44 et 49
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 13

LA MÉTÉO

CIEL VARIABLE, CHAUD — MIN. : 55 ; MAX. : 70

VOIR DETAILS EN PAGE 2

### Les grandes lignes du programme du parti libéral

*C'est un peu flou, vous ne trouvez pas?*

# les propos du timide

## "Encore les élections"

Comme l'atmosphère est polluée de retombées électorales, il m'est apparu de mon devoir de donner bonne conscience aux faiseurs d'élections en les rassurant sur leur conduite ou leur inconduite.

A cet effet, j'ai extrait du "Lucien Leuwen" de Stendhal de courts passages où les analogies avec nos moeurs indigènes sont troublantes et rassurantes.

Les faits sont authentiques, car dans la préface, en date du 1836, Stendhal écrit : "si la police rend imprudente la publication de cet ouvrage, on attendra 10 ans".

Je cède la parole au ministre de l'Intérieur s'adressant à son maître des requêtes, lisez "organisateur".

"Mais la grande affaire c'est Caen . . . Il faut à tout prix que M. Mairobert ne soit pas élu. C'est un homme de tête et d'esprit ; avec douze ou quinze têtes comme cela, la Chambre serait ingouvernable. Je vous donne à peu près carte blanche en argent, places à accorder et destitutions. Ces dernières seules pourraient être contrariées par deux pairs, des nôtres, qui ont de grands biens dans le pays. Mais dans tous les cas la Chambre des pairs n'est pas gênante.

"Nos faiseurs ordinaires MM C . . . et F . . . ont fait deux pamphlets, dont l'impression sera terminée ce soir à minuit. Tout cela n'est pas fort et coûte cher : le pamphlet de Desterniers qui est injurieux et emporte la pièce, m'a coûté six cents francs; l'autre, qui est fin, ingénieux et de bonne compagnie me coûte cinquante louis. Vous lancerez l'un ou l'autre de ces pamphlets ou tous les deux suivant les circonstances . . .

"Si M. Mairobert est nommé, malgré vos bons et loyaux services, vous serez lieutenant. S'il n'est pas nommé, vous serez lieutenant d'état-major avec le ruban . . . Je vous donnerai tout l'argent que vous voudrez. Si votre orgueil peut me permettre la gratification, vous l'aurez et considérable. En un mot, il faut réussir; mon opinion particulière est qu'il vaut mieux dépenser cinq cent mille francs et ne pas avoir Mairobert devant nous à la Chambre. C'est un homme tenace, sage, considéré, terrible. Il méprise l'argent et en a beaucoup. En un mot, on ne peut rien voir de pis. (Fin des citations)

La lecture de ce texte a fait surgir à ma mémoire ce vers du poète : "Jadis la France sur nos bords jeta sa semence immortelle" . . .

ALBERT BRIE

**LE DUC D'EDIMBOURG** est accueilli à l'Université de Montréal : de gauche à droite, le recteur de l'institution MGR IRENEE LUSSIER, l'ancien gouverneur général M. VINCENT MASSEY ; M. RICHARD HYDE, président de l'Assemblée législative qui représentait le premier ministre Lesage, le Dr R. E. POWEL, chancelier de l'Université McGill, le Dr CYRIL JAMES, recteur, et de dos, le maire de Montréal, M. JEAN DRAPEAU.

photo LA PRESSE

# Le Canada : physionomie bien complexe

## — M. Vincent Massey

"Ceux d'entre vous qui viennent au Canada pour la première fois constateront que nous présentons une physionomie bien complexe. Si vous trouvez qu'il est difficile de vous faire une idée bien claire du pays que vous visitez, vous pouvez vous consoler en songeant que vous partagez peut-être certaines perplexités de ses propres habitants !"

M. Vincent Massey, ancien gouverneur général du Canada et président du Conseil de la Conférence d'étude du Commonwealth avait ce matin la tâche de présenter notre pays aux 300 délégués, de leur en brosser un bref tableau avant qu'ils ne jugent par eux-mêmes. M. Massey les a prévenus que le Canada est un pays difficilement saisissable dans son ensemble, complexe dans ses réalités. Issu lui aussi du régime colonial, le Canada a eu à faire face aux rudes conditions climatiques qui prévalent sur son sol, aux problèmes causés par les deux nations distinctes qui y cohabitent, et dernièrement aux effets d'une industrialisation accélérée.

"Les Canadiens ont dû se défaire d'une attitude pro-française ou pro-anglaise, d'un mélange d'orgueil et de subordination, et puis, plus tard, d'un nationalisme rigide et par trop péremptoire, a-t-il ajouté. Mais notre expérience a représenté quelque chose de plus profond que l'opposé ou l'inverse d'une mentalité coloniale. Elle a fait naître une psychologie commune d'endurance et de survivance.

M. Massey a décrit ensuite le régime économique qui prévaut chez nous, ce "capitalisme conservateur" souvent timide et sans imagination qui a forcé les grandes compagnies de la Couronne à agir dans maints domaines. Et pourtant des mots comme "planification gouvernementale ou contrôle gouvernemental" font peur . . . paradoxes sur lesquels M. Massey a prié les délégués de ne pas porter de jugements hâtifs.

*Le Québec en profiterait*

# Hamilton promet de l'aide aux fermes à faible revenu

NANTON, Alberta. (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclaré hier soir que bientôt le boeuf détrônerait le blé en tant que produit le plus important de l'agriculture canadienne. Il parlait devant quelque 350 fermiers et éleveurs.

Le ministre a par ailleurs dit que ce sont les fermes à faible revenu qui ont le plus besoin d'aide, que ces fermes se trouvent surtout dans le Québec et les Maritimes et que par conséquent, la plus grande partie de l'aide à l'agriculture au cours des quatre ou cinq prochaines années devait être accordée à ces fermes, où les besoins sont plus pressants.

Il a aussi énoncé une politique agricole en six points, comprenant l'encouragement à la production de grain autre que le blé, la création de nouveaux pâturages, et de nouveaux entrepôts, le développement de l'irrigation, le reboisement et l'encouragement à une politique commune d'exportation des produits agricoles.

Enfin, M. Hamilton a esquissé un programme de production et de distribution d'électricité qui coûterait $300 millions. Ce programme comprendrait l'aménagement de la Rivière-à-la-Paix et du Columbia, puis du fleuve Yukon, la construction d'une centrale électrique au Manitoba et l'installation de réseaux de distribution en Saskatchewan.

# Les Arabes ripostent en Algérie

ALGER. (PA) — A la suite de la contre-attaque lancée hier par des commandos du FLN, l'OAS a repris ce matin ses attentats à un rythme accéléré et les autorités algériennes craignent qu'une véritable bataille éclate entre les deux communautés.

Une vingtaine de musulmans, dont une femme, ont été tués à Alger aujourd'hui ; une dizaine ont été blessés. La plupart des attentats ont eu lieu dans le quartier de Hussein Dey. Quatre Européens ont également été tués et quelques-uns blessés par des commandos FLN.

La nuit dernière a été calme à Alger, par suite du couvre-feu imposé par l'armée après les attentats FLN qui ont fait 19 morts parmi les Européens. La police a tué quelques-uns des commandos terroristes et en a arrêté quelques autres. Deux magasins à rayons ont été incendiés par des cocktails Molotov lancés par des jeunes musulmans.

Malgré l'action des commandos FLN, les services d'ordre musulmans continuent de contenir la foule dans les quartiers indigènes en vue d'éviter toute représaille de masse.

## Eichmann : décision pour le 29 mai

(D'après AFP) — La décision de la Cour suprême au sujet de l'appel d'Adolf Eichmann contre la sentence le condamnant à la peine capitale sera annoncée le 29 mai, annonce-t-on officiellement à Tel Aviv.

Dans le cas où son appel serait rejeté, il ne demeurerait d'autre possibilité à Eichmann que de formuler un recours en grâce auprès du chef de l'Etat, M. Itzhak Benzvi.

Qui vit sans folie, n'est pas si sage qu'on croit.

LA ROCHEFOUCAULD, "Maximes".

# 5,348,000 Québecois en avril

OTTAWA. (PC) — La population du Canada était de 18,508,000 au 1er avril dernier, d'après le Bureau fédéral de la statistique. Ce chiffre indique une augmentation de 270,000 personnes, soit 1.5 pour cent, sur celui du 1er juin 1961, date du recensement décennal.

C'est le Québec qui vient en tête avec une augmentation de 89,000 pour porter sa population à 5,348,000. Ce pourcentage de 1.7 est cependant moins élevé que celui du gain en Alberta, où l'augmentation de 31,000 (pour porter la population de la province à 1,364,000) représente un gain de 2.3 pour cent.

L'Ontario a obtenu un gain de 85,000, ou 1.4 pour cent, pour atteindre 6,321,000. Les augmentations des autres provinces sont les suivantes : Terreneuve, 10,000 (468,000), Ile-du-Prince-Edouard, 1,000 (106,000), Nouvelle-Ecosse, 7,000 (744,000), Saskatchewan, 3,000 (928,000) et la Colombie Britannique, 25,000 (1,653,000).

# Madrid consulte les prélats au sujet des grèves

MADRID. (UPI-AFP) — On apprend de sources autorisées que son Em. le cardinal Enrique Pla y Deniel, archevêque de Tolède, et Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, nonce apostolique sortant de charge, ont été convoqués hier soir au ministère de l'Intérieur à propos des grèves en cours depuis un mois et demi. Assistaient à l'entretien, outre le ministre de l'Intérieur, M. Camillo Alonso Vega, MM. Fernando M. Castiella et Antonio Iturmendi, ministres des Affaires étrangères et de la Justice. On ignore le résultat de l'entretien.

D'autre part le généralissime Franco vien d'envoyer aux Asturies M. José Solis Ruiz, ministre secrétaire de la Phalange et directeur général des syndicats d'Etats, seuls légaux en Espagne. Les grèves se propagent; 1,200 ouvriers d'une fabrique de camions de Barcelone ont cessé le travail; les mineurs en chômage de Puertollano, au sud-ouest de Madrid, sont maintenant au nombre de 6,000. Une cinquantaine d'arrestations a suivi une manifestation féminine à la Puerta del Sol, au coeur de Madrid. On remarquait parmi les femmes impliquées des notabilités du monde des lettres et des sciences, du théâtre.

*Le Dr Couturier*

# Nous devons assurer la santé de la population

par Gilles DANSEREAU

Un montant encore inégalé dans l'histoire de la province de Québec, sera dépensé dans le domaine de la santé au cours de l'exercice financier 1962-63. Le Dr Alphonse Couturier a en effet rappelé hier soir que son ministère disposera de $164,563,300 pour la prochaine année, soit $28 millions de plus qu'au cours de l'exercice 1961-62.

Le ministre de la Santé, qui parlait devant les membres du Victorian Order of Nurses, réunis au restaurant Hélène-de-Champlain, a aussi annoncé que dans le seul domaine de l'assurance-hospitalisation les dépenses seront portées de $144,000,000 environ à près de $168 millions. On sait que les coûts de l'assurance-hospitalisation sont partagés par les gouvernements fédéral et provincial. De plus, le gouvernement augmentera de $6,709,000 les crédits affectés au traitement des maladies mentales.

"Dans une collectivité qui jouit déjà d'un niveau de vie supérieur, a dit le Dr Couturier, on ne saurait tolérer que des familles ou des individus soient, faute de revenus suffisants, privés des soins infirmiers essentiels . . . Si nous voulons que notre prospérité économique grandisse toujours davantage et que notre essor intellectuel se décuple, nous devons d'abord assurer la santé de notre population par l'établissement et le développement progressif de tous les services propres à la protéger".

Parlant en anglais, le ministre avait au préalable insisté sur l'importance de la garde-malade comme assistante et partenaire du médecin et a finalement exprimé le souhait que des sociétés comme le "Victorian Order of Nurses" collaborent avec les autorités du ministère de la Santé afin que la collectivité tout entière puisse en bénéficier.

SOULIERS PERFORÉS FRAIS ET LÉGERS

7.95

Cuir souple perforé et travaillé au point de vannerie; beige pâle pour l'été.

A) Talon étagé, empeigne unie, ornée d'une fine courroie.

B) Talon moyen compensé, effet de langue renversée sur l'empeigne.

C) Talon compensé, empeigne décorée d'une jolie tresse en cuir. (Non-illustré.)

Pointures AA, 6½ à 10; B, 6 à 10.

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711
Jusqu'à épuisement du stock

OGILVY'S — Salon du soulier, au deuxième

OGILVY'S


# Djilas condamné à 9 ans de prison

BELGRADE. (AFP) — Un tribunal spécial de Belgrade a condamné, hier, Milovan Djilas à 8 ans et 8 mois de prison pour avoir "divulgué des informations secrètes recueillies dans l'exercice de ses fonctions officielles". Plus précisément, l'intraitable Monténégrin a été condamné à 4 ans sous l'accusation précitée et il devra purger aussi les 4 ans et 9 mois qui lui restaient à faire au moment de sa libération "sous condition", en janvier dernier.

# La météo

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa :** Nuages et éclaircies aujourd'hui et demain. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 55 et 70.

**Laurentides et Cantons de l'Est; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles:** Nuages et éclaircies aujourd'hui et demain; averses ou orages très dispersés demain. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Sainte-Agathe, 50 et 65; Sherbrooke, 45 et 65; Québec, 45 et 60; Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 45 et 55; Gaspé, 40 et 55; Baie Comeau, 40 et 50; Sept-Iles, 35 et 45.

## MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

sistance partielle, en faisant "la preuve de leur manque de ressources". L'établissement de ce système coûterait à peu près $100 millions par an au début. Il serait confié aux assureurs qui protègent actuellement certains citoyens moyennant prime.

Il est à remarquer que les recommandations qui précèdent occupent le douzième et quinzième rang compris dans le mémoire de l'association. Celle-ci accorde priorité au recrutement du personnel des services de santé. Viennent ensuite les subventions aux écoles de médecine, aux recherches, à la construction d'hôpitaux; aux hospices et maisons de convalescence; aux services de soins à domicile.

**Les services de réhabilitation**

L'association recommande d'améliorer "les services de réhabilitation, sous tous leurs aspects". Elle recommande un "nouveau départ" du traitement des aliénés, chaque hôpital se bornant à 200 patients, sauf les grands établissements régionaux. Elle propose d'étendre les prestations de l'assurance hospitalisation aux aliénés et aux tuberculeux, au service de la dette et aux frais d'amortissement des hôpitaux. Elle conseille "une attention spéciale aux hôpitaux enseignants."

L'association demande que l'administration fédérale des aliments et médicaments soit chargée non seulement du contrôle de la qualité de tous les produits pharmaceutiques, mais de l'instruction du public à cet égard, et d'une aide à l'épreuve des produits. Elle propose l'abolition de la taxe de vente fédérale sur les médicaments. Enfin, elle conseille d'étudier les moyens d'utiliser plus efficacement les services du ministère des anciens combattants.

L'homme est une marionette inconsciente qui a l'illusion de la liberté.

F. LE DANTEC, Science et Conscience.

## ROUTIERS

SUITE DE LA PAGE 1

lais prévus, comme on l'a fait à Montréal.

Le porte-parole syndical de Montréal ajoutait que la Fraternité des camionneurs a recommandé à ses membres des états du Michigan et de New York de refuser, à l'intérieur des Etats-Unis, le transport des carrosseries pour le compte des compagnies canadiennes présentement en grève. Il ajoutait même que ces camionneurs débrayeront pour appuyer leurs confrères canadiens, dans leurs revendications.

Aucune rencontre n'est prévue à Montréal entre les représentants des huit compagnies en grève et le syndicat. Les trois séries de séances de conciliation n'ont pas aidé à rapprocher les parties. Les procureurs, Me Ross Drouin, pour les compagnies, et Me Phil Cutler, pour la Fraternité, ne se sont pas rencontrés depuis une semaine.

Les compagnies ont offert finalement une augmentation de 22 cents l'heure pour trois ans. Le syndicat en désire 30, et tient à conserver au moins les conditions de travail prévues dans l'ancien contrat, tandis que les compagnies, de leur côté, optent pour la sentence arbitrale majoritaire.

**Si les pourparlers ne reprennent pas d'ici une semaine, les camionneurs seront invités à retourner au travail "aux conditions faites par les compagnies", déclarait ce matin, un porte-parole patronal.**

**Les huit compagnies en grève s'en tiennent à la décision majoritaire d'un tribunal d'arbitrage (qui n'a pas été paraphée par le procureur syndical). En vertu de cette sentence, estiment les syndiqués, les conditions de travail seraient inférieures à celles du contrat précédemment en vigueur.**

**Les compagnies soutiennent qu'en accédant aux demandes syndicales, elles cèdent leurs droits de la gérance, déjà passablement amochés par le contrat précédent, dit-on.**

## FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

**en juin ou juillet un cahier complet des revendications.**

**Les employés de la fonction publique tiennent à obtenir les droits reconnus à tous les autres travailleurs. Les sentences arbitrales obligatoires et le refus du droit de grève les privent d'un atout précieux dans la négociation collective.**

**En janvier dernier, le professeur Roger Chartier a démontré que la conception selon laquelle seuls les services publics sont toujours d'urgence nationale et que de travailler pour l'Etat (fédéral ou provincial, ou les gouvernements municipaux et scolaires, ou les régies d'Etat) est toujours essentiel à la vie nationale, ne résiste à l'examen. "Certains services privés ou le droit d'association existe dans toute sa plénitude (y compris l'exercice du droit de grève) sont d'une importance tout aussi vitale pour la vie de l anation que des services régis par l'Etat et vice-versa", disait-il.**

**Le mémoire portera sur tous les articles des lois les concernant (municipales, scolaires, ouvrières ou autres) et des suggestions seront formulées pour les améliorer.**

**Les syndicats et associations participants à ce Carrefour sont les suivants : La Corporation des instituteurs catholiques du Québec; la Centrale professionnelle des employés des corporations municipales et scolaires; la Fédération des services de la CSN; l'Union nationale des employés des services publics; le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal; la Fédération provinciale des pompiers du Québec; la Fraternité de police municipale de la province de Québec; la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité; la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer; le syndicat des employés des services d'édifices; le Syndicat national des fonctionnaires provinciaux; l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé; le Syndicat des employés de bureau de la Shawinigan Water and Power; le Syndicat national des employés de Carrier et Frères Limitée; et le Syndicat national catholique du transport de Québec Inc.**

**En terminant leur assemblée, hier, les délégués ont nommé les membres d'un comité chargé de rédiger définitivement les textes des projets à soumettre au gouvernement provincial, après approbation par chacun des groupements intéressés. Ils ont aussi pour mission de préparer l'entrevue avec le gouvernement de M. Jean Lesage.**

## LE PORT

SUITE DE LA PAGE 1

merce, dit le mémoire, il ne fait pas de doute qu'on pourrait mettre sur pied un ensemble de manifestations touristiques de valeur."

**C'est pourquoi le mémoire préconise, autour de la fête de la Saint Jean-Baptiste, plusieurs manifestations telles : un festival de danses folkloriques où chacune des régions de la province serait représentée; un festival de chansons de folklore avec prix; un concours provincial de tous les corps de cadets; un festival de musique militaire; un concours de fanfares; un festival de gardes indépendantes; une semaine du Conseil de la Vie française.**

La Chambre de commerce fait également de nombreuses suggestions au sujet des Olympiques des Parcs, du festival du film et du festival de Montréal.

"Parallèlement à ces manifestations, poursuit le mémoire, il y aurait lieu d'organiser une semaine de la marine, une semaine des fleurs avec défilé, une semaine gastronomique où chaque hôtel et restaurant préparerait un menu spécial établi selon ses propres spécialités et sa propre clientèle, une semaine indienne (rendez-vous de tous les Indiens du Canada); une semaine des musées et autres.

## LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

*un chef politique canadien-anglais s'exprimer en français de façon soutenue, sauf pour quatre ou cinq phrases.*

*Nous avons l'impression qu'il tentait lui-même l'expérience pour la première fois.*

*Il faut admettre qu'elle n'a soulevé aucun enthousiasme, quoique l'auditoire semblait un peu plus vivant que celui des assemblées où les chefs politiques se sont adressés à peu près exclusivement en anglais.*

*Et ceci nous permet d'observer un phénomène qui devient de plus en plus évident au cours de cette campagne.*

***Une très faible partie de la population assiste aux assemblées politiques, et ceux qui s'y rendent ne semblent y apporter que très peu d'enthousiasme.***

*Ce phénomène n'est pas particulier à la province de Québec. Les journalistes des autres provinces nous affirment que l'apathie règne ailleurs comme ici.*

*Les confrères des journaux anglais d'ailleurs faisaient remarquer que l'assemblée de Jonquière, avec son auditoire de 700 personnes, était une des plus belles à date.*

*Si l'on en est rendu à considérer comme une belle assemblée le ralliement de 700 personnes, dans une région qui en compte 200,000, il y a lieu de se demander si les Canadiens s'intéressent, même un peu, à la formation d'un nouveau Parlement canadien.*

*Nous en faisons la remarque à quelqu'un qui nous a répondu en guise d'explication : "Ah bien, c'est un bien mauvais soir pour une assemblée. Ici c'est le soir où les gens regardent le programme de télévision "La poule aux oeufs d'or."*

*(Tous droits réservés)*

## RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

Le président Kennedy souligne que l'envoi de forces américaines en Thaïlande est rendu nécessaire "à la suite d'attaques récentes au Laos par des forces communistes ainsi que par le déploiement d'unités militaires communistes en direction de la frontière thaïlandaise.

"Une menace à la Thaïlande constitue un sujet de grave préoccupation pour les Etats-Unis. En conséquence, j'ai donné l'ordre à certaines forces militaires américaines supplémentaires de débarquer en Thaïlande afin que nous puissions nous acquitter rapidement des engagements auxquels nous avons souscrit aux termes du pacte de Manille de 1954. Il s'agissait d'un accord défensif qui avait été approuvé à une majorité écrasante par le sénat américain". M. Kennedy a ajouté que les Etats-Unis sont à présent en consultation avec les autres gouvernements membres de l'OTASE au sujet de la situation dans cette partie du monde.

M. Kennedy a par ailleurs précisé que la politique américaine au Laos n'avait pas changé et qu'elle continue d'avoir pour but le rétablissement d'un cessez-le-feu efficace et la poursuite des négociations en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale.

PORT-D'ESPAGNE, Trinité. (AFP) — Les travailleurs des plantations de canne à sucre, en grève depuis deux semaines, ont défilé hier dans les rues de la ville de Port-d'Espagne en criant des slogans hostiles au Congrès des syndicats qui a désapprouvé leur attitude.

**Un fils de M. Lesage dans le clergé**

— M. René Lesage, fils du premier ministre Jean Lesage, a décidé d'être prêtre. Il figure parmi neuf diplômés du Séminaire de Québec qui ont décidé de faire des études en vue de devenir prêtre. Ils se propose d'être séculier et fera ses études au Grand Séminaire de Québec.


Ogilvy's

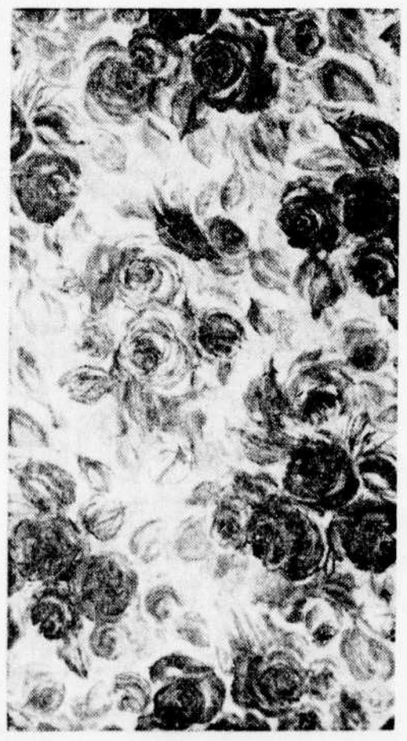

Rabais ⅓ à ½

COTON À LA VERGE UNI OU IMPRIMÉ

Régulier 1.98 à 3.98

.98 et 1.98

Décors unis aux teintes ravissantes, imprimés floraux ou motifs géométriques. Vous reconnaîtrez les fameuses marques telles que :

Liberty de Londres
Boussac de France
Horrockses d'Angleterre
Tootal d'Angleterre

Choix également de voile et de coton satiné venant de France, Italie et Suisse.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Cercle de couture, au troisième

OGILVY'S



POUR LE CONFORT DE BEBE

1. Couches Chix
de Johnson & Johnson. Gaze ayant légères imperfections. Environ 21" x 40". Reg. 4.98 (si parfaites) 3.69

5. Piqués blancs
Coton solide bien piqué; bords sutietés prévenant effilage. Dimension : 17" x 18". .59
Reg. .79.
Dimension : 18" x 27". .79
Reg. .98

2. Culottes plastique
Transparent imprimé d'étoiles. Taille et jambes élasticisées. Blanc, rose, bleu; petit, moyen, grand, très grand. 4 pour $1

6. Ens. 3 pièces
Pour cadeau. Robe de nuit et jolie couverture en flanellette, débarbouillette. Blanc/rose, blanc/bleu. Reg. 1.98 1.39

3. Chaudes couvertures
DIMENSION : 36" x 50"
Pour lit d'enfant, laine 50%, vis-rose 50%. Bordure satin 3". Blanc, bleu, maïs, rose; boîte individuelle. Reg. 4.98 3.98

7. Ens. de serviettes
Ratine 1ère qualité. Serviette 36" x 27", débarbouillette 9" x 9". Blanc, blanc/rose, blanc/bleu. Sac polyéthylène. Rég. 1.98 $1

4. Sacs à couches
2 sections à glissière, bandoulière réglable; plastique blanc, bleu ou vaisi imprimé floral. Reg. 1.98 $1

8. Coussins protecteurs
Protège 3 côtés d'un lit d'enfant. Rembourré "Viafoam", solides attaches. Blanc imprimé fantaisie. 3.49

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

RABAIS 15% à 50% sur importations

a) Châles en tricot de laine, frange faite à la main. Rég. 5.98 à 19.98 ..... 4.98 à 10.98
b) Robes de baptême en fin coton. Rég. 24.98 à 39.98 ..... 19.98 à 24.98
c) Coquettes robes en coton. Rég. 5.98 à 15.98 ..... 3.98 à 10.00
d) Culottes imperméables en laine. Rég. 2.49 ..... 1.49
e) Ensemble 2-pces en coton pour bambins. Rég. 5.6 à 9.98 ..... 4.98

SVP Pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Coin du bébé, au troisième

OGILVY'S

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 15 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 178



## Les infirmières de Prévost s'insurgent

# Appel au gouvernement

Plusieurs infirmières de l'Institut Albert-Prévost sont sur le point de quitter leur travail pour protester contre la suspension indéfinie de l'une de leurs camarades.

Hier soir, les infirmières et les gardes-malades de l'institut ont envoyé un télégramme au ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier. Elles sollicitent des autorités gouvernementales une intervention prompte et efficace pour régler "la situation intolérable qui règne actuellement à l'Institut Albert-Prévost."

Les infirmières ajoutent que leur travail auprès des malades est rendu extrêmement difficile à cause des conflits qui résultent des récentes décisions du Conseil d'administration de l'institut.

L'infirmière psychiatrique qui a fait circuler le télégramme a été suspendue hier pour une période indéfinie, ce qui entraîne la suppression de son salaire et équivaut à une mise à pied.

Selon l'équipe professionnelle de l'Institut Albert-Prévost, les autorités administratives auraient eu vent de la démarche en cours et auraient mis cette infirmière en demeure de leur remettre le texte et les signatures, sans quoi une sanction sévère serait prise contre elle. Devant le refus de cette dernière d'obéir à ses directives, l'administration l'aurait suspendue.

Devant cette décision, le personnel infirmier a manifesté le désir de quitter immédiatement le travail. C'est grâce à l'intervention de certains membres du personnel médical que la décision a été reportée à plus tard.

L'infirmière dont il est question est aussi membre de la corporation de l'institut. Le mois dernier, elle avait protesté avec deux autres membres de la corporation contre le refus du conseil d'administration de discuter le rapport de la Commission Bédard lors de la dernière assemblée générale annuelle de la corporation.

Un autre membre de la corporation qui avait fait une semblable objection, selon l'équipe professionnelle de l'Ins-

Voir APPEL en page 6

## Requête d'hommes d'affaires

# Usines d'épuration jugées un urgent besoin à Ahuntsic

Dans un mémoire soumis à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Cité, l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic insiste particulièrement sur l'opportunité de construire des usines d'épuration à proximité de la rivière des Prairies.

"La santé de la population, la vie sportive du secteur d'Ahuntsic, la rentabilité du projet militent en faveur d'une action rapide en ce sens", ont noté les délégués dirigés par M. André Bédard, le président.

M. Saulnier a expliqué pour sa part que des études entreprises en vue de construire une importante usine d'épuration se poursuivent et que la Cité entend se prévaloir de l'aide offerte par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour réaliser ce projet.

Les délégués ont félicité les administrateurs pour les mesures prises en vue de construire un métro.

"Nous sommes convaincus que notre beau quartier d'Ahuntsic sera le premier à en ressentir les bons effets, notèrent les délégués qui ont toutefois demandé que le tronçon sud-nord qui doit actuellement prendre fin au boul. Crémazie soit plutôt prolongé jusqu'au terminus d'Ahuntsic.

Au sujet de l'élargissement de la rue Fleury, M. Saulnier a révélé que les travaux requis seront exécutés l'an prochain parce qu'il faut d'abord procéder à l'enfouissement des fils.

Après avoir dit que l'administration étudie présentement le problème du stationnement dans le voisinage de l'hôpital Fleury, M. Saulnier a expliqué que des travaux seront entrepris en vue d'améliorer les approches du pont Viau, que des négociations se poursuivent entre la Cité et la Commission des écoles catholiques de Montréal en vue de transformer le parc du Sault-au-Récollet en parc-école, et qu'une piscine sera construite l'automne prochain dans le cas du centre civique projeté dans le parc Ahuntsic.

Concernant les travaux de dynamitage exécutés dans des carrières sises en bordure du boul. Métropolitain, M. Saulnier a demandé que des cas précis soient portés à l'attention du comité exécutif.

## Drame politico-folklorique au conseil de St-Michel

# "Le conseil n'est pas assez sérieux; il devrait démissionner en bloc!"

-- M. J. Lagassé, échevin

(**L.L.B.**) — "Le conseil n'est pas assez sérieux; il devrait démissionner en bloc! Vous montrez à quel point vous êtes de pauvres administrateurs!"

Voilà l'essentiel de la sortie "un peu" virulente de l'échevin Jean Lagassé contre ses collègues et le maire après un caucus qui, normalement, aurait dû permettre au conseil de présenter un front uni devant les quelque 40 contribuables présents à la réunion d'hier. Le caucus a été sans effet et ces messieurs se sont enguirlandés à qui mieux mieux.

Depuis déjà deux mois, le conseil tente d'acheter d'une communauté religieuse une parcelle de terre afin d'agrandir un terrain de jeu devenu trop exigu; lors de la dernière rencontre entre le conseil et la communauté, cette dernière a présenté un ultimatum : ou la ville acquiert **toute** la terre, ou elle n'a rien du tout ! Le conseil, ne voulant pas acheter pour $1,000,000 parce que seulement $200,000 de ladite terre étaient nécessaires, a rejeté "l'offre" des religieuses; elles ont donc vendu la terre aux Entreprises Cherrier Inc.

C'est la présentation d'un plan de subdivision par les Entreprises Cherrier qui a servi de prétexte au caucus. Pendant cette "réunion intime", hors de portée des oreilles indiscrètes des contribuables et

Voir DRAME en page 6

## ANNEXION

### Montréal-Sud disparaît sur le plan scolaire

*(par T. C.) — Le gouvernement provincial a décidé de faire droit à la requête, tant des parents et contribuables de Montréal-Sud, que des autorités scolaires de cette ex-ville.*

*En effet, nous avons appris de très bonne source que d'ici le premier juin, la Commission scolaire de Montréal-Sud n'existera plus. La partie de la paroisse St-Jude, sise entre le pont Jacques-Cartier et la cité de St-Lambert, sera purement et simplement annexée à la Commission scolaire de St-Lambert.*

*Quant à l'ex-ville de Montréal-Sud, qui se situait entre le pont Jacques-Cartier et la cité de Longueuil, celle-ci passera sous l'autorité des commissaires d'école de Longueuil.*

*De ce fait, la Commission scolaire de Longueuil s'enrichira d'un apport nouveau d'environ 2,600 élèves. Par*

Voir ANNEXION en page 6

## On ne prolongera pas le métro pour le moment

**L'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic demandait également, dans un mémoire soumis au Comité exécutif, que le métro soit prolongé plus au nord. Mais le président Lucien Saulnier a coupé court aux aspirations des marchands en affirmant que le métro ne saurait être prolongé pour le moment.**

**Les hommes d'affaires de ce quartier estiment que le métro servira bien leurs intérêts, mais ils auraient voulu que la ligne projetée sur la rue Berri s'étende jusqu'au terminus Ahuntsic, à l'intersection des rues Millen et Henri Bourassa. Cette station, assurent les hommes d'affaires d'Ahuntsic, répondrait aux désirs des résidents de Bordeaux, Montréal-Nord, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, tout autant que d'Ahuntsic.**

**MOULIN ANCESTRAL ET EDIFICE MODERNE** — Cette photo, qui est l'oeuvre de Michel Giroux, de notre service de photographie, a été croquée sur le vif au coeur de la métropole. Contrairement aux légendes, cette fois c'est cet antique moulin qui a trouvé refuge à l'ombre du gratte-ciel de la Banque Impériale du Canada, sur le square Dominion. Le moulin à vent a été installé à l'occasion de la Semaine de l'embellissement.

## Commission Salvas

### Des documents n'avaient pas été déposés

La Commission Salvas a tenu une séance de cinq minutes ce matin, pour enregistrer officiellement comme exhibits cinq documents attestant que cinq sociétés financières ont acheté des actions de la classe "B" de la Corporation de gaz naturel. Ces documents n'avaient pas été déposés lorsque le cas de ces sociétés avait été examiné, parce que les procureurs de la Commission avaient alors jugé que ce n'était pas nécessaire. Par la suite, le juge Elie Salvas avait demandé que les documents fassent partie de la preuve.

## Contre le péage sur le pont Champlain

# Verdun part en guerre

par Luc BEAUREGARD

Le conseil de Verdun a résolu hier soir de faire pression auprès du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, et du ministre des Transports, M. Léon Balcer, afin d'obtenir qu'il n'y ait pas de péage sur le pont Champlain. Le conseil de ville a pris cette décision à la suite de l'intervention du conseiller Bryce Mackasey dans les délibérations.

Celui-ci a souligné que le pont Champlain avait été projeté d'abord et avant tout afin d'alléger la circulation sur les ponts Victoria et Mercier. "Mais voilà qu'en rendant le pont Champlain le seul pont à péage, de dire M. Mackasey, le gouvernement oublie la raison d'être du pont et le rend même inutile".

Le conseiller a déclaré que les citoyens de Verdun avaient droit à autant d'égards que ceux des abords des ponts Jacques-Cartier et Victoria ...

"Le péage sur le pont Champlain est une discrimination et une insulte pour la population de Verdun, a-t-il dit. Cela retardera et peut-être remettra à jamais le développement de l'île des Soeurs."

Le conseilelr a ajouté que beaucoup de jeunes couples attendaient le développement de l'île des Soeurs pour construire leur propre maison, parce que les prix de la construction dans Verdun même étaient trop élevés. "Mais avec des kiosques à péage sur le pont Champlain, de dire M. Mackasey, ces jeunes couples vont chercher à se bâtir ailleurs, car, pas plus que les citoyens de Saint-Lambert, ne sont-ils intéressés à payer sur les ponts. Pourquoi ces jeunes couples s'installeraient-ils sur l'île des Soeurs puisqu'ils peuvent le faire tout aussi bien ailleurs, sur la rive-sud, sans avoir à payer pour les ponts ?"

Le conseiller a signale enfin que ce péage devenait au fait une taxation directe pour la ville de Verdun et qu'il était donc une mesure injuste pour la communauté verdunoise.

# Sur quels investissements calculer les tarifs du gaz ?

par Claude GENDRON

Quels investissements doivent servir de base (rate base) au calcul des tarifs du gaz naturel à Montréal ?

Doit-on considérer en entier les capitaux investis par la Corporation de gaz naturel, lors de l'achat du réseau gazier de l'Hydro-Québec en avril 1957 ?

Doit-on en soustraire les actifs que la Corporation de gaz ne possède plus ? Doit-on en soustraire également les investissements ultérieurs qui n'ont pas rapporté le rendement prévu en certains secteurs ?

Ce sont des questions de ce genre que les témoignages des experts de la ville de Montréal ont soulevées, au cours de la journée, hier, devant la Régie de l'électricité et du gaz. Et l'on se posait encore les mêmes questions à l'ajournement, en fin d'après-midi.

Pour les avocats de la CGN, les questions soulevées par la ville ne se posent pas. Selon eux, la loi (articles 3, 4 et 5 du chapitre 54, 5-6 Elisabeth II, 1956-1957) est claire. "Le prix effectivement payé pour ces biens (le réseau gazier de l'Hydro) est réputé être la juste valeur et faire partie des investissements ... Quant aux autres biens engagés dans l'entreprise, la juste valeur en est estimée sur la base du coût de leur remplacement moins la dépréciation".

Mais, pour les avocats de la ville, ce n'est pas si clair. Et la Régie, pour apprécier à leur valeur les témoignages des experts de la ville et les documents que ceux-ci ont versés aux dossiers, leur a permis d'expliquer ce qu'ils comprenaient, eux, de la loi.

Dans la matinée, M. Pierre Mercier-Gouin, ing. p., a déclaré que, pour calculer les tarifs du gaz en vue d'assurer un taux de rendement raisonnable, il ne retenait des investissements que ceux qui étaient réellement faits et ceux qui étaient rentables actuellement.

Son témoignage ressembla à une longue conversation d'experts avec les trois membres de la Régie et porta surtout

Voir TARIFS en page 6

## Prochain témoin : un jésuite de la maison Bellarmin

*Intrigué par ce qu'il avait vu dans les journaux, le président de la Régie de l'électricité et du gaz, le juge Jacques Vadboncoeur, a demandé aux avocats de la ville si le prêtre qu'ils doivent amener comme témoin était bien un jésuite ...*

*—Un jésuite de la maison Bellarmin, fit Me Pierre Cimon.*

*—Et ce n'est pas mon frère, Paul, qui est jésuite, ajouta-t-il.*

*—C'est peut-être le confesseur du maire? lança Me Edouard Angers, avocat de la CGN.*

# FAITS divers

### Deux vols à main armée

Deux vols à main armée ont été commis au cours de la matinée aujourd'hui, à quelques minutes d'intervalle, dans la province.

A Ormstown, comté Châteauguay, quatre gunmen ont fait irruption dans la succursale de la Banque Canadienne de Commerce et ont raflé environ $10,000 après avoir mis les employés en joue.

Un échange de coups de feu entre les bandits et les employés a malheureusement blessé le gérant et son adjoint, M. J. Britton et Jean-Paul Beaudry. Les apaches ont pris la fuite dans une automobile stationnée à la porte et dont le moteur était en marche.

Un peu plus loin, ils ont barré la route à un camionneur et forcé ce dernier à descendre. Ils ont continué leur fuite dans le camion.

A la même heure, la Caisse Populaire de St-Justin, comté de Maskinongé, recevait la visite de trois cagoulards qui, à la pointe du revolver, ont enlevé la somme de $4,000 des tiroirs-caisses et se sont enfuis dans une Buick '58 ne portant aucune plaque d'immatriculation. Le gérant, M. Hector Deshaies, a appelé la police provinciale de Louiseville, mais, à l'arrivée des agents, les bandits étaient déjà au large. Dans les deux cas, la PP enquête.

### Coups de feu, à N.-D.-G.

Deux cambrioleurs en fuite ont fait feu en direction de l'agent Jean-Claude Gascon, de la police de Montréal, à 1 h. 30 ce matin, à l'arrière du 6894 de l'avenue Somerled, à Notre-Dame-de-Grâce.

Le policier a riposté par quatre coups de feu, mais les fuyards ont disparu dans la nuit, tandis que plus d'une douzaine d'autres agents patrouillaient les rues de ce quartier.

### Trois morts dans une collision

La PP a dévoilé, en fin de matinée, l'identité des trois victimes de la collision d'un camion-citerne et d'une auto, survenue hier soir, sur la route no 78, au nord de Maniwaki.

Les victimes sont MM. Gilbert et Normand Thellend, deux frères âgés de 23 et 26 ans, domiciliés à Bourlamaque, comté d'Abitibi-Est; ainsi que Claude Florent, 17 ans, de St-Edouard, même comté.

M. Horace Fournel, de Val d'Or, conducteur du camion-citerne, propriété de la compagnie Gervais petroleum, du même endroit, est dans un état critique à l'hôpital St-Joseph de Maniwaki.

La violence de l'impact a provoqué l'explosion du camion et les trois occupants de l'auto ont été brûlés vifs.

L'identification des victimes a eu lieu à la morgue de Maniwaki, en présence du Dr Jean-Thomas L'Ecuyer, coroner, et de M. Roland Proulx, agent de la PP, chargé de l'enquête dans cette affaire.

Voir FAITS DIVERS en page 6

# LES ELECTIONS SUR LA RIVE-SUD

par Teddy CHEVALOT

**Saint-Basile-le-Grand.** — Le résultat des élections complémentaires d'hier a été totalement néfaste au maire de St-Basile-le-Grand, M. Jean-Charles Michaud.

Les trois candidats qu'il soutenait ont tous été battus par des majorités, dans l'ensemble, confortables.

De ce fait, il aura donc une opposition de trois échevins dans son conseil, et il est à prévoir qu'il devra user souvent de son vote prépondérant.

M. Roland Leblanc a triomphé de son adversaire M. Bernard Labelle, en obtenant 313 votes là où ce dernier n'en totalisait que 287. Pour sa part, M. Martial Lalande a évincé l'échevin sortant Roger Desmarais, avec 314 voix contre 286. Enfin, l'échevin Jean-Guy Robert a été facilement reporté au pouvoir, en obtenant 371 votes en sa faveur contre 229 pour son adversaire M. Henri Vandervoode.

Les deux tiers des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote sur un total d'environ 1,000 électeurs, quelque 618 se sont présentés aux urnes.

**Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.** — Dans cette municipalité de quelque 2,500 habitants, le maire Stedman a lui aussi perdu hier le contrôle de son conseil municipal. Il nous a été impossible d'obtenir de chiffres, toutefois il appert que MM. Rowland Booker et Léopold Richard, deux échevins sortant de charge, ont facilement battu leurs adversaires MM. Roméo Pichette, autre échevin sortant et William Fournier. Quant à M. Walter Steele, nouveau venu dans l'arène municipale, et membre du groupe Booker-Richard, il a lui aussi remporté la victoire sur son adversaire M. James Darby.

**St-Lambert.** — Des élections scolaires se tiendront à St-Lambert le 11 juin. Parmi les commissaires sortant de charge, on trouve MM. Horace Bissonnette et Léo McCarthy.

Or, il se peut que St-Lambert, pour la première fois de son histoire, ait peut-être, au poste de commissaire d'écoles, une femme.

Celle-ci, Mme Marielle Brossard-Hosley, a accepté sa poser

Voir ELECTIONS en page 6

## M. Philip Fainer élu à Outremont

M. Philip Fainer a été élu hier pour un second mandat, échevin du quartier nord de la ville d'Outremont, avec une majorité de 49 voix sur son adversaire, M. Joseph Y. Nadler. M. Fainer a récolté 289 voix et son opposant, 240.

Lundi dernier, lors de la mise en nomination des candidatures dans deux autres quartiers, les quartiers sud et ouest, Me Jacques Trahan et le Dr Conrad Archambault ont été élus par acclamation : le premier, échevin du quartier sud, et le second, échevin du quartier ouest.

SANDWICHES
ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES
Assortiment varié tel que JAMBON POULET OEUFS SMOKED MEAT en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.
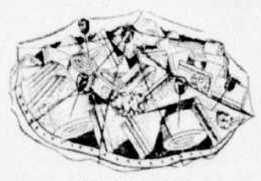
Une boite de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40
TELEPHONEZ
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
PEGROIDS VI. 4-3901

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE • PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE

2 PAIRES
régulièrement $22.50
SPECIAL $13.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
VI. 5-7251
QUANTITE LIMITEE
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Maico APPAREILS AUDITIFS
ils sont adaptables

• à l'oreille
• aux verres
• aux cheveux
• Aussi, modèles de type classique.
Réparation de toutes les marques d'appareil auditif. Piles disponibles.
TERMES FACILES
* Audiologistes diplômés en prothèses auditives.
1286, rue Berri (coin Ste-Catherine) VI. 9-6440
Bureau principal 1529 Sherbrooke O. WE. 5-5293

AUVENTS en CANEVAS et en ALUMINIUM
BELLO LA MARQUE DE QUALITE BRAND
POUR FENÊTRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, ETC.
LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA DE TISSUS ET DE COULEURS
Aussi: Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMES GRATUITS À DOMICILE Tél. LA. 7-1555*
LOUAGE DE TENTES ET ACCESSOIRES DE CAMPING

CHANGEZ VOTRE MOTEUR POUR AUSSI PEU QUE $3.45 par semaine

PAS DE COMPTANT
INSTALLATION en 8 heures
MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques
Vous aurez la performance d'une voiture neuve.
GARANTIE 3 mois ou 4,000 milles inspection gratuite
Aussi transmission automatique $2 par semaine
Delisle 25 ans d'expérience à votre service
AUTOMOBILE LTEE
2815 est, SHERBROOKE à l'est d'Iberville LA. 6-2813

# Querelle électorale à Sainte-Philomène

Une nouvelle querelle est amorcée sur un front municipal, cette fois à Ste-Philomène de Châteauguay où des élections pour choisir deux conseillers doivent avoir lieu demain, mercredi.

La Ligue des propriétaires de l'endroit se plaint de ne pas avoir eu de listes électorales. "Beaucoup de gens, dit le secrétaire, M. Gérard Poulin, ignorent même le lieu des polls. Dimanche soir, une délégation de six hommes s'est rendue chez le président d'élection, M. Albert Tremblay, dans le but d'obtenir ces listes, mais celui-ci n'a pas daigné les recevoir."

Interrogé à ce sujet, le maire de Ste-Philomène, M. Dieudonné Constantineau, déclare que les listes ont été remises ce matin à 9 heures, mais que ce n'est là qu'un pur effet de bonté de la part du président d'élection, puisque, selon lui, le code ne l'obligeait aucunement à publier ces listes.

D'autre part, le maire Constantineau nie absolument avoir déclaré que "la Ligue des propriétaires avait retenu les services de la "gang" de Johnny Rougeau". La Ligue soutient que le maire avait fait cette déclaration publiquement.

Bref, l'élection de demain promet d'être fort troublée.

La ligue des propriétaires appuie deux candidats, MM. Wilrose Côté et Emile Lazure. Leurs adversaires sont MM. Raymond Dubuc et Louis Lamoureux.

Le maire Constantineau estime qu'il s'agit d'une ligue de propriétaires fantoche qui ne connait rien aux lois électorales. L'an dernier, sa propre élection a été contestée par la ligue et l'affaire est toujours pendante devant les tribunaux.

Le secrétaire de la ligue dit qu'il s'est adressé à un conseiller juridique à Québec mais que celui-ci lui a suggéré de retenir les services d'un avocat pour obtenir un "mandamus". "Il nous est impossible de prendre ces mesures, dit M. Poulin, il serait trop tard".

La ligue des propriétaires doit tenir une réunion d'urgence ce soir, à 8 heures, à l'école St-René.

## FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

### Heurtée par une auto

Une femme repose dans un état critique à l'hôpital Maisonneuve après avoir été heurtée par une automobile, à l'angle de la rue Bélair et du boul. St-Michel.

Les autorités de l'hôpital ont refusé de donner tout renseignement concernant l'état de Mme Annie Distaulo, âgée de 54 ans, domiciliée au 7169, 18e Avenue, à Ville St-Michel.

Un policier a déclaré que Mme Distaulo aurait eu une jambe coupée en plus d'avoir une fracture du crâne.

### Mitraillettes

Les quatre mitraillettes utilisées par cinq bandits la semaine dernière lors d'un hold-up de plusieurs milliers de dollars à la succursale de la banque Provinciale, à Saint-André Avelin, provenaient du lot de 13 armes de ce genre volées il y a une quinzaine aux dépôts militaires de Valcartier.

C'est ce qu'a confirmé ce matin l'inspecteur Gérard Houle, porte-parole de la PP, en précisant qu'il croit connaitre l'identité des suspects. "Nos hommes semblent suivre une bonne piste, a continué M. Houle. Nous espérons retrouver les 9 autres mitraillettes que nous croyons encore au pays. La rumeur voulant qu'elles aient été volées pour le compte de belligérants d'Afrique, ne semble pas fondée."

### Jeunes accusés

Deux adolescents, membres d'une même famille, doivent comparaitre jeudi en Cour du bien-être social, pour répondre à plusieurs chefs d'accusation de vols, de recels et de cambriolages.

Les deux détenus, qui sont âgés de 13 et 14 ans, ont été arrêtés, vers midi hier, par les sergents détectives Avila Larocque et Fred Savage.

Au moment de la capture, les policiers ont trouvé, enterrée le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique, à l'angle du boulevard St-Laurent et Van Horne, la somme de $130.

Les adolescents auraient avoué avoir cambriolé dix-huit maisons, dévalisé quatre magasins et volé huit bicyclettes, au cours des derniers mois.

Un des cambriolages leur aurait rapporté la somme de $350, dans un appartement de l'avenue Waverly.

De plus, ils ont dit aux détectives que la marchandise volée était immédiatement vendue à un receleur que la police devait appréhender aujourd'hui. D'autres personnes devaient également être mises sous arrêt en marge de cette affaire.

### Vol à main armée

Un bandit a commis un vol à main armée, peu avant 5 h., ce matin dans un poste d'essence à l'entrée du pont Jacques-Cartier.

La victime de ce vol, qui a rapporté à son auteur la somme de $60, est M. Claude Papillon, employé de la station-service B-A, 1830 rue Bordeaux, à l'angle de la rue Lafontaine.

Avant de prendre la fuite, le voleur a forcé M. Papillon à se réfugier à l'arrière de l'établissement.

## ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

sa candidature le 4 juin, jour de la mise en nomination. Elle sera soutenue dans son élection par le Comité d'action scolaire de St-Lambert, et c'est à la demande d'environ 40 parents membres de ce comité qu'elle a accepté de poser ce geste.

**Jacques-Cartier.** — L'élection scolaire de Jacques-Cartier qui, à cause des groupes en présence, est vitale pour l'avenir de la commission scolaire, suscite elle aussi divers remous.

On sait qu'en vertu de la nouvelle loi électorale le secrétaire-trésorier d'une commission scolaire est d'office président d'élections. Ce qui veut dire que M. Marc Lambert, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Jacques-Cartier, agira les 4 et 11 juin à ce titre.

Or, en dernière nouvelle, nous avons appris que la raison principale qui a motivé l'absence de trois commissaires à l'assemblée du 10 mai, n'est nulle autre que le désir, manifesté par le commissaire Gaston Bouchard, de changer de président d'élections, et donc, de secrétaire-trésorier.

Comme MM. Jean-Charles Duret et Lucien Cardinal étaient opposés à ce projet, ils ont tout simplement trouvé comme parade l'arme absolue de la non-présence à la commission scolaire ce soir-là. Et, par leur absence, ils ont fait rater la réunion.

## TARIFS

SUITE DE LA PAGE 3

sur les principes et les généralités, bien qu'à un certain moment le président lui demanda d'être plus concret. C'est ainsi que M. Gouin dit ne pas trouver rentable une bonne partie des investissements de $3,500,000 que la CGN a dépensés pour construire le gazoduc de la rive sud, sous le pont Jacques-Cartier.

M. Gouin trouve aussi non utile, dans une grande proportion, les investissements de la CGN dans la division LaSalle Coke, qui fabrique du gaz "manufacturé", parce que ces investissements "ne servent pas les consommateurs".

Sur la loi, M. Gouin dit que le législateur n'a certainement pas voulu faire payer les clients pour la dépréciation d'un capital qui n'existe plus en réalité.

Me Pierre Cimon, l'un des avocats de la ville, avait auparavant demandé à M. Glenn O. Maddock, président de la CGN, laquelle des mesures était la plus importante pour assurer un taux de rendement raisonnable aux actionnaires de la CGN, de la hausse des tarifs du gaz ou de l'augmentation des ventes éventuelles.

Les deux sont d'égale importance", fit le témoin. Et Me Cimon de rappeler que, dans une déclaration précédente, M. Maddock avait attaché plus d'importance à l'augmentation des ventes qu'à la hausse des tarifs.

Un autre directeur de la corporation fit également savoir ce matin, à la demande des avocats de la ville, que la CGN comptait 1,801 clients sur la rive sud, qui ont rapporté $745,069 pour les 12 mois terminés le 28 février 1962, alors que le gazoduc a coûté $3,440,585.

## ANNEXION

SUITE DE LA PAGE 3

*cette décision, Québec règle une anomalie pour le moins surprenante. On sait que Montréal-Sud, en tant que ville, n'existait plus depuis le 29 janvier 1960, et que deux commissions scolaires, soit celles de Longueuil et de Montréal-Sud, cohabitaient dans ce nouveau Longueuil. A partir du premier juin, la situation redeviendra régulière, puisqu'il n'y aura plus, dans Longueuil, qu'une seule administration municipale et une seule administration scolaire.*

## APPEL

SUITE DE LA PAGE 3

titut Albert-Prévost, s'est vue remplacée sans délai au conseil d'administration. Il s'agit de Mme Andrée Prévost, la belle-fille du fondateur de l'institut.

L'équipe d'Albert-Prévost soutient que ces actes s'insèrent dans toute la série de décisions arbitraires qu'ils ont portées à l'attention du public récemment. "Ces nouveaux développements soulignent l'urgence d'une intervention énergique et immédiate du gouvernement dans cette institution."

## DRAME

SUITE DE LA PAGE 3

du représentant de LA PRESSE, le conseiller Lagassé aurait demandé le refus du plan de subdivision et l'homologation de la terre. En homologuant, selon M. Lagassé, le conseil aurait pu, dans un avenir plus ou moins rapproché, exproprier la partie de la terre nécessaire à l'agrandissement du terrain de jeu; il semble que son idée n'ait pas fait long feu!

A la reprise de la réunion, M. Lagassé, après avoir légèrement vexé le conseil, a voté contre l'adoption du plan de subdivision; les contribuables l'ont chaudement applaudi et c'est suivi de la quasi-totalité de ces derniers que M. Lagassé s'est retiré de la salle du conseil en disant: "Ça ne vaut pas la peine de siéger avec un conseil pareil!"

Le maire, M. Bergeron, s'est dit déçu de l'attitude du conseiller Lagassé. "Je ne laisserai pas M. Lagassé conduire à lui seul le conseil; s'il n'est pas content, qu'il démissionne!", s'est écrié M. Bergeron.


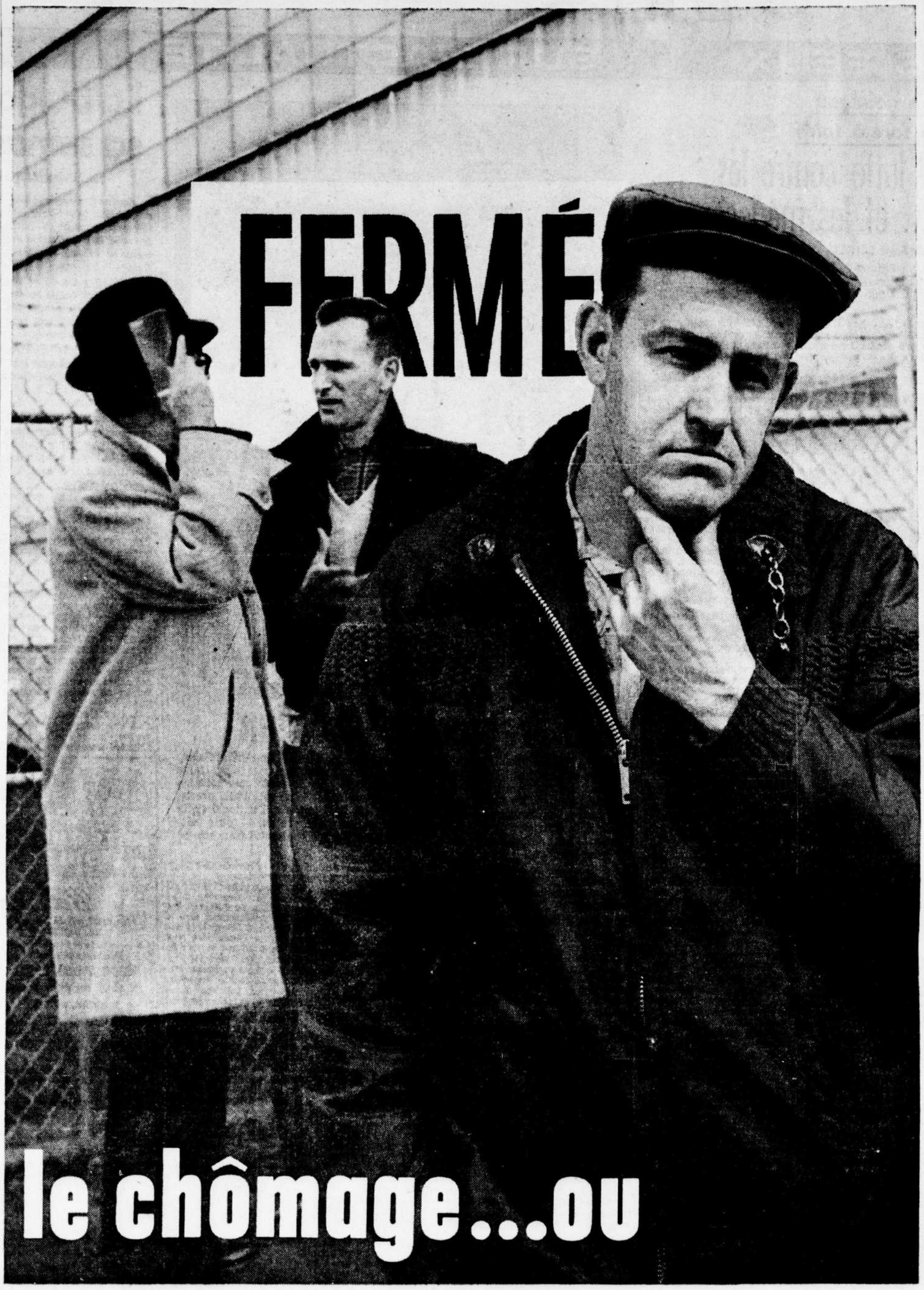


# LE PLEIN EMPLOI

*Depuis 1958, le chômage n'a cessé de s'aggraver et menace tous les travailleurs de chez nous. Un nouveau gouvernement libéral paiera le prix qu'il faut pour remettre les chômeurs canadiens au travail. Au moyen des vingt-cinq mesures pratiques énumérées ci-contre, le Parti libéral du Canada rétablira le plein emploi.*

LES 75

l'équipe
la volonté
la force du Québec
dans

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Parti libéral du Canada

**URBANISME ET LOGEMENT** — Création, avec le concours des provinces, d'un Fonds de prêts aux municipalités.

**ÉLIMINATION DES TAUDIS** et rénovation des zones tarées.

**LOGEMENTS À LOYER MODIQUE** — La construction de logements constitue l'aspect positif de l'élimination des taudis.

**AMÉLIORATION DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION** afin que les prêts puissent servir aussi à l'achat de maisons déjà construites.

**L'HABITATION RURALE**—Un nouveau gouvernement libéral apportera à la politique fédérale d'habitation la souplesse requise dans les plans, les normes et le financement pour faire face aux besoins particuliers des différentes régions.

**MISE EN VALEUR DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES** — Création d'un organisme fédéral qui travaillera en étroite collaboration avec les provinces.

**ENCOURAGEMENT AUX INDUSTRIES NOUVELLES** pour favoriser le développement économique des régions qui souffrent de chômage chronique.

**SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX PUBLICS ESSENTIELS** — Les programmes fédéraux de travaux publics s'adresseront tout particulièrement aux régions défavorisées.

**SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX MUNICIPALITÉS POUR LES TRAVAUX D'HIVER** proportionnées au niveau du chômage dans chaque municipalité. Dans les régions les plus touchées par le chômage, la contribution fédérale atteindra le coût total de la main-d'oeuvre pour les travaux d'hiver.

**SUBVENTIONS POUR FINS D'INVESTISSEMENT AUX MUNICIPALITÉS** dans les régions où le chômage est chronique. Un nouveau gouvernement libéral se joindra aux provinces pour aider à la réalisation de projets sérieux qui favoriseront l'expansion économique.

**STIMULANTS FISCAUX POUR LES NOUVELLES ENTREPRISES ET POUR CELLES QUI SE DÉVELOPPENT** — On accordera des priorités: (a) aux industries des régions où la création de nouveaux emplois sera la plus urgente; (b) aux industries qui augmenteront leurs exportations.

**FONDS D'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE** — Les entreprises ayant droit à un stimulant fiscal, toucheront des subventions d'appoint durant une période limitée.

**SUBVENTIONS D'APPOINT POUR LA RÉADAPTATION INDUSTRIELLE** — Le fonds d'assistance à l'industrie accordera une priorité (a) aux entreprises qui se développent en vue de tirer parti de nouvelles perspectives commerciales; (b) aux entreprises qui doivent s'adapter à une concurrence étrangère accrue.

**UNE BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE** dynamique en vue de procurer du capital canadien à des fins d'expansion. La Banque d'expansion industrielle sera transformée. Son administration sera distincte de celle de la Banque du Canada, et son capital accru.

**AIDE ÉQUITABLE AUX PETITES ENTREPRISES** visant à ouvrir de nouveaux débouchés dans le secteur de la fabrication, du commerce de détail et des services.

**IMPULSION À LA RECHERCHE** — Programme d'études détaillées sur les moyens économiques d'ouvrer au Canada nos matières premières.

**RELEVÉ DE NOS RICHESSES NATURELLES** et construction de routes d'accès. Un nouveau gouvernement libéral, de concert avec les provinces, procédera à l'exploration et à la découverte de nos richesses naturelles.

**AIDE À L'INDUSTRIE PRIMAIRE**—Aide concrète et efficace à nos industries primaires, qui sont actuellement aux prises avec de graves difficultés, comme l'industrie du charbon, de l'or et de l'uranium.

**DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DU NORD** au bénéfice des Canadiens. Vaste programme comportant l'amélioration du transport aérien, la construction de routes et le développement des localités de ces régions.

**SAGE ADMINISTRATION DES FINANCES** — Un nouveau gouvernement libéral fera le nécessaire pour rétablir la confiance dans la valeur du dollar canadien.

**ÉQUILIBRE DU BUDGET** — Un nouveau gouvernement libéral équilibrera le budget dans des conditions de plein emploi.

**AUGMENTATION DE NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR** — Un nouveau gouvernement libéral présentera un plan favorisant une plus grande mesure de libre-échange, avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et le marché commun européen, comme première étape en vue de la récréation d'une Communauté économique atlantique.

**REVISION FISCALE** — Un nouveau gouvernement libéral procédera à la revision de notre système de taxation dans le but de distribuer les taxes plus équitablement, d'encourager l'esprit d'initiative et de diminuer les entraves à l'expansion économique.

**POLITIQUE MONÉTAIRE** au service d'une expansion économique stable. Un nouveau gouvernement libéral améliorera les marchés financiers du pays pour mettre plus de capitaux canadiens à la disposition de l'industrie et pour protéger le consommateur contre les abus qui se glissent dans le crédit à la consommation.

**CRÉATION D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE** qui fera des recommandations sur la planification des activités gouvernementales et les mesures propres à favoriser le progrès de l'économie.

(Extrait du manifeste du Parti libéral du Canada)

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 690 | 47¾ | 47¼ | 47¾ |
| Abitibi pr | — | 25 | 25 | — |
| Acadia Atl | — | 23½ | 23½ | — |
| Algoma | 1350 | 48¼ | 48 | 48¼ |
| Alumin | 1335 | 25⅝ | 25½ | 25⅝ |
| Alum 4 pr | — | 23¾ | 23¾ | — |
| Alum 4¼ pr | — | 50 | 49¾ | — |
| Anglo Am | — | 43½ | 43½ | — |
| Ang C P pr | — | 54 | 54 | — |
| A T 4½ pr 100 | | 46 | 46 | 46 |
| A T 2.90 pr | | 54½ | 54½ | — |
| Argus | 670 | 43¾ | 41 | 41 |
| Arg 2.50 pr | — | 52½ | 52½ | — |
| Arg 2.60 pr | — | 53 | 53 | — |
| Asbestos | 175 | 34½ | 34 | 34 |
| Atlas Steel | — | 30⅝ | 30¾ | — |
| Banque CN | 50 | 76 | 76 | 76 |
| Ban Mont 1240 | | 66 | 65¾ | 65½ |
| Ban N-E | 350 | 74¾ | 74½ | 74¾ |
| Banque P C | 50 | 49¾ | 49¾ | 49¾ |
| Bath Pow | — | 19 | 19 | — |
| Bath Pow A | — | 53¾ | 53¾ | — |
| Bell Phone | 2295 | 55 | 54¾ | 55 |
| Bw Cor 5 pr | 100 | 51¾ | 51¼ | 51¼ |
| B Cor 5½ pr | — | 54 | 54 | — |
| Bow M pr | — | 56 | 56 | — |
| Bow Papr | 2800 | 6¼ | 6 | 6 |
| Brazil | 1445 | 440 | 425 | 440 |
| BA Oil | 600 | 32 | 31¾ | 32 |
| BC Forest | 300 | 13 | 13 | 13 |
| BC Power | 4550 | 17½ | 17¼ | 17¾ |
| BC Phone | — | 54 | 54 | — |
| Brocky Ch 8 | — | 8¾ | 8¾ | — |
| Brown | — | 14¾ | 14¼ | — |
| Bruck A | — | 16 | 16 | — |
| Bruck B | — | 300 | 300 | — |
| Build Pd | — | 33 | 33 | — |
| Cal Pow | 1275 | 20¾ | 20⅝ | 20⅝ |
| Cal Pw 5 p | — | 103 | 103 | — |
| Can Cem | 650 | 30½ | 30 | 30 |
| Cn Cm p | — | 29¼ | 29¼ | — |
| Cn Dm Sg | 200 | 24 | 24 | 24 |
| Cn Fdry A | — | 17½ | 17½ | — |
| Can Iron | 275 | 24¼ | 24 | 24¼ |
| Cn Ltn 4¼ p | 60 | 87 | 87 | 87 |
| Cn Malt | — | 76½ | 76¼ | — |
| CSL | 100 | 60 | 60 | 60 |
| CSL p | — | 12¾ | 12¾ | — |
| C Aviatn | — | 22 | 22 | — |
| C Brew | 4125 | 10⅝ | 10⅜ | 10⅜ |
| C Br Al | — | 9¾ | 9¾ | — |
| C Bronze | — | 19 | 19 | — |
| C Bronze p | — | 95 | 95 | — |
| C Cel | 450 | 33¾ | 33¼ | 33¾ |
| C Cel 1.75 p | 25 | 37¼ | 37¼ | 37¼ |
| C Cel 1.00 p | — | 20 | 20 | — |
| C Chemic | 200 | 8¼ | 8 | 8¼ |
| C Chemi w | — | 2¾ | 2¾ | — |
| C Conve A | — | 3½ | 3½ | — |
| C Conve B | — | 4½ | 4½ | — |
| C Fairb A | — | 8 | 8 | — |
| C Fairb B | — | 5 | 5 | — |
| C Husky | — | 5¾ | 5¾ | — |
| C Hydroc | 700 | 14 | 14 | 14 |
| Clmp B C | 300 | 64½ | 64 | 64½ |
| CIL | 625 | 13⅜ | 13⅜ | 13⅜ |
| CIL pr | — | 79¾ | 79½ | — |
| C Int Pow | — | 10⅞ | 10½ | — |
| C Int Po p 50 | | 39¾ | 39¾ | 39¾ |
| C Loco | — | 6½ | 6½ | — |
| C Marco | 1000 | 5¾ | 5¾ | 5¼ |
| C Oil | 200 | 30⅜ | 30⅜ | 30⅜ |
| C Oil 5p | | 102¾ | 102¼ | — |
| CPR | 1225 | 26 | 25¾ | 25¾ |
| C Pet p | 400 | 13 | 13 | 13 |
| C Vickers | — | 24¼ | 24¼ | — |
| Cockshu | 100 | 19¼ | 19¼ | 19¼ |
| Coghlin | — | 65¼ | 65¼ | — |
| Col Cel | — | 410 | 410 | — |
| Com Ent | — | 14 | 14 | — |
| Con M&S | 625 | 22⅜ | 22¼ | 22¾ |
| Con Textile | | 385 | 385 | |
| Consum G | 25 | 32 | 32 | 32 |
| Corby "A" | — | 18½ | 18½ | — |
| id B | — | 17¾ | 17¾ | — |
| Cor Credit | — | 8 | 7¾ | — |
| Credit Fonc | — | 130 | 130 | — |
| Crown Cork | — | 80 | 80 | — |
| Crown Z A | — | 24 | 24 | — |
| Crush Int | — | 9 | 9 | — |
| D Seag | 1050 | 46¾ | 46 | 46¾ |
| D Pete | 200 | 11⅜ | 11⅛ | 11⅜ |
| D Bridge | 500 | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| D Coal Pr | 4 60 | 4 60 | — | — |
| D Corset | — | 18 | 18 | — |
| D Fndry | 185 | 61 | 60¾ | 61 |
| D Glass | — | 77½ | 77½ | — |
| id Pr | — | 15½ | 15½ | — |
| D Steel | — | 10¾ | 10⅝ | — |
| D Stores | 300 | 13¾ | 13¼ | 13¼ |
| D Tar | 1000 | 20¼ | 20 | 20¼ |
| id Pr | — | 23 | 23 | — |
| D Text. | 500 | 17⅛ | 17 | 17⅛ |
| id pr | — | 146 | 146 | — |
| Donohue | — | 25 | 25 | — |
| Dow Brew | 25 | 56 | 56 | 56 |
| Du Pont | 250 | 31¼ | 31¼ | 31¼ |
| Dupuis Frères A | — | 9¾ | 9¾ | — |
| D-Lime Ld | 400 | 7¼ | 7 | 7¼ |
| E Koot | — | 126 | 126 | — |
| Eddy Match | — | 31½ | 31½ | — |
| Eddy Pap | — | 25 | 25 | — |
| Electrolux | 220 | 49 | 48 | 49 |
| Enam Prod A | — | 8 | 8 | — |
| Fam Play | — | 17¼ | 17¼ | — |
| Fleetw Cp | 10 | 23 | 23 | 23 |
| Ford US | — | 101 | 101 | — |
| Foundation | 500 | 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| Fraser | 150 | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| French Pet pr | | 340 | 340 | — |
| Gatineau | 125 | 21 | 20¾ | 20¾ |
| Gat 5 pr | | 101 | 101 | — |
| Gat 5½ pr | | 106 | 106 | — |
| Gen Dynam | | 33 | 33 | — |
| Gen Motors | | 58½ | 58½ | — |
| GS Wares | | 12½ | 12½ | — |
| Greatr Wpg | | 6¾ | 6¾ | — |
| Greatr Wpg wt | | 16¾ | 16¾ | — |
| GL Paper | 750 | 19¾ | 19¼ | 19¾ |
| Guardian Ass | | 18½ | 18½ | — |
| Handy Andy | | 19 | 19 | — |
| Handy Andy wt | | 11 | 11 | — |
| Home Oil A | 200 | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| Holt Ren | | 20 | 19¾ | — |
| Home O B | | 12 | 11½ | — |
| Horne Pit | 1300 | 340 | 335 | 335 |
| H Smith pf | 50 | 45 | 45 | 45 |
| Hud Bay MS | 125 | 58 | 58 | 58 |
| Hud Bay C | 700 | 13 | 12½ | 13 |
| Imp Oil | 835 | 56½ | 56¼ | 56½ |
| Imp Tob | 300 | 15¼ | 15¼ | 15¾ |
| Imp Tob p | | 61½ | 61½ | — |
| Ind Acc pf | 665 | 27 | 27 | 27 |
| Ind Ac2¼p | | 49½ | 49¼ | — |
| Inr Ac2¾p | | 53½ | 53½ | — |
| Ind Ac4½p | | 98 | 98 | — |
| Inglis | | 5¾ | 5¾ | — |
| Inland pr | | 17¾ | 17¾ | — |
| Int Bronze | | 20 | 20 | — |
| Int Bronz p | | 26 | 26 | — |
| Int Nickel | 720 | 80½ | 79¼ | 79½ |
| Int Paper | 243 | 34½ | 34½ | 34½ |
| Int Util | 25 | 45¾ | 45¾ | 45¾ |
| Int Utl p | | 50¾ | 50¾ | — |
| Intrpr PL | 1425 | 83 | 82 | 82½ |
| Iroqu Gl p | | 11⅝ | 11⅝ | — |
| Jamica | | 17½ | 17½ | — |
| Jamaica Pr | | 110 | 110 | — |
| Labatt | z25 | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| Laura Sec | | 18¾ | 18¾ | — |
| Laur Fn A | 275 | 18 | 18 | 18 |
| Laur Fn1.40 | | 26 | 26 | — |
| Laur Fn 6¼ | | 22½ | 22½ | — |
| Lr Fin 1¼ | | 21¾ | 21¾ | — |
| Lr Fin 2.00 | | 32 | 32 | — |
| Lewis Brs | | 7¾ | 7¾ | — |
| Leob M | | 13¾ | 13¾ | — |
| Lower St L | | 30 | 30 | — |
| Maclaren p | | 22 | 22 | — |
| Maclm Pap | | 24 | 24 | — |
| MacKinnon | | 6 | 6 | — |
| Memll Pw | 285 | 20¼ | 19¾ | 20¼ |
| Mail Cnv | | 26 | 26 | — |
| Martim Tl | 29 | 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| Mass Fer | 1705 | 12¾ | 12¼ | 12¾ |
| Mc Fer 4½p | | 104 | 104 | — |
| Fer 5½p | | 108½ | 108½ | — |
| Metro Store | | 7¾ | 7¾ | — |
| Metro St P | | 23 | 23 | — |
| Micron Pr | 200 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| Mich Rob | | 8¾ | 8¾ | — |
| Molson A | 100 | 28 | 28 | 28 |
| Molson B | 124 | 27¾ | 27¼ | 27¾ |
| Molson Pr | | 43 | 43 | — |
| Mtl Loco | | 14¾ | 14¼ | — |
| Mtl Trust | | 90 | 90 | — |
| Morgan Pr | | 100¾ | 100¼ | — |
| Maritime | 2451 | 57 | 56 | 56 |
| Nat Drug | | 19 | 19 | — |
| Nat Stl Ca | 310 | 20¾ | 20¼ | 20¾ |
| Nag Wire | | 13¾ | 13¾ | — |
| Nag Wire | | 13¾ | 13¾ | — |
| Noranda | 717 | 64½ | 63¼ | 63¾ |
| N S Light | | 20¾ | 20 | — |
| Ogilvie | 75 | 50 | 50 | 50 |
| Ogilvie Pr | | 147¼ | 147¼ | — |
| Ont Steel | 575 | 26 | 25½ | 26 |
| Oshawa | | 25¾ | 25¾ | — |
| Pacific P | 2135 | 14¼ | 14 | 14 |
| Pacific Pete | | 800 | 800 | — |
| Page-Hers | 300 | 22½ | 22½ | 22½ |
| Penmans | | 35¼ | 35¼ | — |
| Penmans P | | 113 | 113 | — |
| Placer | | 28 | 27¾ | — |
| Pow Cor | 450 | 58⅛ | 58 | 58 |
| Premium I | | 290 | 290 | — |
| Price Br | 25 | 30 | 30 | 30 |
| Price Br | | 88½ | 88½ | — |
| Prov Trans | | 108½ | 108½ | — |
| Q Gas | 300 | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| Q N Gas w | 1 30 | 1 30 | — | — |
| Q N Gas p | — | 83 | 83 | — |

## Valeurs en demande

| | Ventes | Haut | Bas | Clôt. | Variat. |
|---|---|---|---|---|---|
| Atlas Tele | 7750 | 3 70 | 3 55 | 3 70 | +10 |
| Trans Can Corp | 7065 | 12⅛ | 12¼ | 12¼ | —¼ |
| Steel of Can | 6518 | 20 | 19⅝ | 19⅝ | —⅜ |
| Cdn Brew | 6035 | 10½ | 10¼ | 10½ | +¼ |
| Bell Tel | 4865 | 55 | 54¾ | 54¾ | —⅛ |
| Noranda | 4815 | 64 | 62¼ | 63¾ | —¼ |
| CPR | 4500 | 25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | —⅛ |
| Cdn Kodiak | 4500 | 1 10 | 1 05 | 1 10 | + 5 |
| Shawinigan | 4265 | 22¾ | 22½ | 22⅝ | —¼ |
| Dom Tar | 4063 | 20 | 19⅝ | 20 | —½ |
| Mt Pleasant | 34700 | 1 70 | 1 57 | 1 64 | —11 |
| New Jack Lake | 28000 | 17 | 15½ | 16½ | —½ |
| New West Amulet | 21600 | 15 | 14 | 15 | + 2 |
| Talisman | 19200 | 80 | 72 | 74 | — 6 |
| Helium Cor | 16875 | 1 90 | 1 79 | 1 90 | + 5 |

**Virement total : Industriels, 142800, mines et pétroles, 328200.**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Que Pow | 365 | 32¼ | 32 | 32¼ | Glen L S | 6300 | 1.94 | 1.88 | 1.88 |
| Que Phone | 30 | 46½ | 46½ | 46½ | Gold Age | 1000 | 28 | 28 | 28 |
| Q Phone w | | 25 | 25 | — | Gui-P Ur | 1500 | 8 | 8 | 8 |
| Q Pho 1958 | 100 | 21 | 21 | 21 | Helium | 21000 | 1.99 | 1.90 | 1.97 |
| Q Phon 1961 | — | 22 | 22 | — | Hast Mini | — | 1.00 | 1.00 | — |
| Reed Albert | — | 5 | 5 | — | Hillcrest | — | 3.70 | 3.70 | — |
| Reitman's | — | 14 | 14 | — | Hollinger | 100 | $ 23⅜ | 23½ | 23⅜ |
| Reitman's A | — | 12½ | 12⅜ | — | H. Oil & G | — | $ 16⅜ | 16¾ | — |
| Robert | — | 10¾ | 10¾ | — | Int. Heliu | — | 2.50 | 2.50 | — |
| Roe A Can | 600 | 6¼ | 6 | 6¼ | Inl. Chem | — | 1.75 | 1.75 | — |
| Roe A C p | — | 80 | 80 | — | Int. Cera | 2000 | 9 | 9 | 9 |
| Rolland A | 1100 | 11 | 11 | 11 | Int. Heliu | 200 | 3.55 | 3.50 | 3.55 |
| Rolland B | — | 13¼ | 13¼ | — | Int. P "A" | — | $ 8½ | 8½ | — |
| Rolland p | — | 86½ | 86½ | — | Israel Cont | — | 9 | 9 | — |
| Rothman L | z50 | 8 | 8 | 8 | Jubil Iron | 1000 | 350 | 340 | 350 |
| Royal Bank | 965 | 79¾ | 79½ | 79¾ | Jockey Club | — | 355 | 355 | — |
| Royalite | — | 11 | 11 | — | Keeley | — | 40 | 39 | — |
| Royal p | — | 24⅜ | 24⅜ | — | Kelly Dg A | 100 | $ 8½ | 8½ | 6½ |
| Russell | 200 | 10½ | 10½ | 10½ | Kerr Addis | — | 900 | 800 | — |
| St L Ce A | 100 | 17½ | 17½ | 17½ | Kontiki | — | 4½ | 4½ | — |
| St L Corp | — | 22½ | 22½ | — | Labrador Ac | — | $ 9¼ | 9¼ | — |
| S L C A p | — | 102 | 102 | — | Labrador | — | $ 27½ | 27½ | — |
| Salada-Fds | 980 | 14¼ | 14¼ | 14¼ | Laduboro | — | 105 | 105 | — |
| Shawin | 1655 | 24¼ | 22¾ | 24¼ | Lake Dufau | — | 545 | 545 | — |
| Shaw A | — | 23½ | 23 | — | L. Shore | — | 295 | 295 | — |
| Shaw 4 p | 50 | 42 | 42 | 42 | Lamb 'A' | z150 | $ 22½ | 22½ | 22½ |
| Shaw 4½ p | 25 | 45 | 45 | 45 | Lamb 'B' | — | $ 47¾ | 47¾ | — |
| Sher Will | — | 29½ | 29½ | — | Lamonta 'A' | — | $ 11 | 11 | — |
| Sh Wil p | — | 130 | 130 | — | Lingside | 2000 | 3½ | 3½ | 3½ |
| Sicard | 100 | 7½ | 7½ | 7½ | Lith. Corp | — | 13 | 13 | — |
| Sicard Pr | — | 20½ | 20½ | — | Loblaw 'A' | — | 355 | 355 | — |
| Simpsons | — | 29 | 29 | — | Loblaw 'B' | 100 | $ 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| Sogem Pr | — | 15¾ | 15¾ | — | Lorado Uran | — | 195 | 195 | — |
| Southam | — | 31¼ | 31¼ | — | Lowney | — | $ 25 | 25 | — |
| S. Can. Pow | — | 49 | 49 | — | M Leaf Mill | — | 14¾ | 14⅝ | — |
| Std. S. Steel | — | 9¼ | 9¼ | — | Maritime | — | 70 | 70 | — |
| Steel Can. | 2440 | 19¾ | 19¾ | 19¾ | Massval | — | 9 | 9 | — |
| Steinbg' A | 25 | 21½ | 21½ | 21½ | McIntyre | — | $ 48 | 48 | — |
| Steinbg' Pr. | — | 104 | 104 | — | Melchers | — | 10 | 10 | — |
| Texaco Can. | — | 50 | 50 | — | Melchers 7% | — | 5¼ | 5¼ | — |
| Texaco Pr. | — | 90 | 90 | — | Merc Chip | 6000 | 32 | 31 | 32 |
| T. D. Bank | — | 65 | 64¾ | — | Merc Chp w | — | 5 | 5 | — |
| T. Fin A | 520 | 15⅜ | 15¼ | 15¼ | Merrill | — | 70 | 70 | — |
| T. Fin B | — | 49 | 49 | — | Mid-Chb | — | 21 | 20 | — |
| T. C. Cem. | 2245 | 12¼ | 12⅜ | 12¼ | Mo Paper | 600 | 22½ | 22¼ | 22¼ |
| T-C. Pipe | z15 | 22 | 22 | 22 | Min-Cp | — | 15¾ | 15¾ | — |
| Triad Oil | — | 1 60 | 1 60 | — | Min-Ore | — | 14⅜ | 14¾ | — |
| Third C. P | — | 51¼ | 51¼ | — | Mogador | 500 | 7 | 7 | 7 |
| Un. Oil Co. | — | 14½ | 14½ | — | Molyb | — | 70 | 70 | — |
| U. Sil Corp | — | 6¾ | 6¾ | — | Monpre | — | 5 | 5 | — |
| Vendomatic | — | 7½ | 7½ | — | Moore | 315 | 52½ | 52⅜ | 52½ |
| Viau Ltée | — | 13½ | 13½ | — | Mt Pleas | 1235 | 165 | 155 | 165 |
| Walk GW | 17365 | 58 | 58⅜ | 58 | MR Dairies | 100 | $ 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| Webb Kn | 1000 | 240 | 235 | 235 | MR Rice | — | $ 8¼ | 8¼ | — |
| Westcoat | 252 | 18 | 18 | 18 | Mt Wright Ir | — | 60 | 60 | — |
| Weste vte | — | 16¾ | 16¾ | — | Murray | 7200 | 125 | 120 | 123 |
| Westmaid A | 200 | 17¾ | 17¼ | 17¼ | Mussens | — | 11 | 11 | — |
| West A wt | — | 970 | 970 | — | Marchand | 4500 | 63 | 62 | 63 |
| Weston 'B' | 50 | 20 | 20 | 20 | Malartic | — | 85 | 85 | — |
| West 4½ pr | — | 99¾ | 99¾ | — | Nat Aut Vn | 100 | 245 | 245 | 245 |
| Zeller's | — | 36 | 36 | — | Nat Miner | 1500 | 12 | 11 | 12 |
| Zellers Pr | — | 49 | 49 | — | N. Formq | 2100 | 6½ | 6½ | 6½ |
| | | | | | Nfld Light | — | 80 | 80 | — |
| | | | | | N. Goldvue | — | 4¼ | 4¼ | — |
| | | | | | N. Jack L. | 7200 | 17 | 15 | 17 |
| | | | | | N. Man | — | 21 | 21 | — |
| | | | | | N. W. Am | 1000 | 16 | 16 | 16 |
| | | | | | Nick Min | — | 49½ | 49 | — |
| | | | | | Noeana | 2000 | 6 | 6 | 6 |
| | | | | | N. A. Ashes | — | 8 | 8 | — |
| | | | | | N.A.R.M. | 3000 | 59 | 58 | 59 |
| | | | | | N.Q. Pow. | — | $ 31¾ | 31¾ | — |
| | | | | | N.Q.P. 1p | — | $ 31⅜ | 31½ | — |
| | | | | | Northw Ind | — | 325 | 325 | — |
| | | | | | New Rich | 3000 | 17 | 17 | 17 |
| | | | | | Needco C. | 200 | 490 | 470 | 490 |
| | | | | | O'Brien | — | 25 | 25 | — |
| | | | | | Opem. E. | 3500 | 22 | 22 | 22 |
| | | | | | Opemiska | — | 600 | 600 | — |
| | | | | | Orenada | — | $ 5⅜ | 5⅜ | — |
| | | | | | P. Ati. Inv. | 100 | 315 | 315 | 315 |
| | | | | | Paton | — | $ 9⅜ | 9⅜ | — |
| | | | | | Paton 7 pr | — | 21 | 21 | — |
| | | | | | Paudash | — | 8½ | 8½ | — |
| | | | | | Pembina | — | 7¾ | 7¾ | — |
| | | | | | Pembec | — | 7¾ | 7¾ | — |
| | | | | | Pitt Gold | 1000 | 5 | 5 | 5 |
| | | | | | Pitt Product | — | $ 11 | 9¾ | — |
| | | | | | Place G & O | — | 78 | 78 | — |
| | | | | | Porcupine | — | 6½ | 6½ | — |
| | | | | | Pw Cor 1 p | — | $ 46¾ | 46¾ | — |
| | | | | | Pow Cr 2 p | — | $ 68¾ | 68¾ | — |
| | | | | | Prem Steel | — | 16½ | 16½ | — |
| | | | | | Provo | — | 185 | 185 | — |
| | | | | | Que Chib | 2000 | 23 | 23 | 23 |
| | | | | | Que Cobalt | 300 | 400 | 360 | 400 |
| | | | | | Que Lob | 2000 | 6 | 6 | 6 |
| | | | | | Que Lith | — | 310 | 310 | — |
| | | | | | Que Oil | — | 2½ | 2½ | — |
| | | | | | Que Smelt | 5500 | 13 | 10 | 13 |
| | | | | | Que Tel 50 p | — | 20¼ | 20¼ | — |
| | | | | | Q Tel 55 pr | — | 20½ | 20½ | — |
| | | | | | Reglan | — | 60 | 60 | — |
| | | | | | Red Crest | 3000 | 3 | 3 | 3 |
| | | | | | Renoid | — | 15 | 15 | — |
| | | | | | Rexpar | — | 12 | 12 | — |
| | | | | | Roberval | — | 5 | 5 | — |
| | | | | | Ruby Foo's | 100 | 215 | 215 | 215 |
| | | | | | Ruby F wts | — | 40 | 40 | — |
| | | | | | San Anton | — | 190 | 190 | — |
| | | | | | Sherritt | — | 41¼ | 41 | — |
| | | | | | Steep Rock | — | 615 | 615 | — |
| | | | | | St. L. Col | 500 | 675 | 670 | 675 |
| | | | | | St. L. Diver | 300 | 115 | 115 | 115 |
| | | | | | Saucon | 4800 | 36 | 35 | 36 |
| | | | | | Sh & Save | 300 | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| | | | | | Siscalta | — | 65 | 65 | — |
| | | | | | Sobey's St | — | 17 | 16¾ | — |
| | | | | | Soca | — | 100 | 100 | — |
| | | | | | S. Dufault | 1000 | 10 | 10 | 10 |
| | | | | | S C P 6 pr | | $105 | 105 | — |
| | | | | | Spar Air | 17200 | 180 | 160 | 175 |
| | | | | | Sp Air wt | 1500 | 36 | 36 | 36 |
| | | | | | Stand Gold | — | 5 | 5 | — |
| | | | | | Steeloy | — | 4½ | 4½ | — |
| | | | | | Sullivan | 200 | 155 | 155 | 155 |
| | | | | | Supiest Ord | — | 15½ | 15½ | — |
| | | | | | Talisman | 3700 | 74 | 71 | 74 |
| | | | | | Tache | 9500 | 34 | 34 | 34 |
| | | | | | Tazin | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| | | | | | Tib Expl | 1000 | 8¼ | 8 | 8¼ |
| | | | | | Titan | 300 | 7 | 7 | 7 |
| | | | | | Tooke | — | 25 | 25 | — |
| | | | | | T Fin 5% pr | — | 41¼ | 41¼ | — |
| | | | | | Tr Can Fr | — | 325 | 325 | — |
| | | | | | Trans Mt | 8725 | 15½ | 14¾ | 15½ |
| | | | | | Union Gas | 100 | 21½ | 21½ | 21½ |
| | | | | | Union G A p | — | 615 | 615 | — |
| | | | | | U Asbestos | — | 515 | 515 | — |
| | | | | | U Corp B | 300 | 25½ | 25¼ | 25¼ |
| | | | | | U Corp pr | — | 30½ | 30½ | — |
| | | | | | U Keno | — | 825 | 825 | — |
| | | | | | U Principal | 200 | 65 | 65 | 65 |
| | | | | | U Oils | — | 155 | 155 | — |
| | | | | | U Tow Elec | 50 | $ 12 | 12 | — |
| | | | | | U A Obals | 300 | 33 | 33 | 33 |
| | | | | | Val-Mar | 810 | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| | | | | | Vander H | — | 325 | 325 | — |
| | | | | | Vanguard | — | 8 | 7½ | — |
| | | | | | Vauze | — | 145 | 145 | — |
| | | | | | Ventures | — | 59¾ | 59¾ | — |
| | | | | | Virginia | — | 4¼ | 4¼ | — |
| | | | | | Waite Am | — | 815 | 815 | — |
| | | | | | Wendell | — | 3½ | 3½ | — |
| | | | | | Westeel | — | 68 | 68 | — |
| | | | | | West C Brew | — | 11½ | 11½ | — |
| | | | | | W. Decalta | — | 10 | 10 | — |
| | | | | | Woodford A | — | 9½ | 9½ | — |
| | | | | | Woodford B | — | 50 | 50 | — |
| | | | | | Wood Joh A | — | 10 | 10 | — |
| | | | | | Woods Mfg | — | 42¾ | 42¾ | — |
| | | | | | Wr. Marg | — | 38 | 38 | — |
| | | | | | York Spec I | — | 300 | 300 | — |

## Bourse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Ajax | — | 28 | 28 | — |
| Alb G A | 100 | $ 30½ | 30½ | 30½ |
| Alb. G w | | $ 12½ | 11½ | — |
| Alscope | — | 35 | 30 | — |
| Am. B. R. | — | 9 | 9 | — |
| Ameranium | — | 2½ | 2½ | — |
| Amer. Mo | 1800 | 350 | 345 | 350 |
| Ang C P | — | $ 39 | 39 | — |
| Anglo-Nfld | — | $ 9¼ | 9 | — |
| Anglo-Se. | — | $ 9¾ | 9 | — |
| Anthonia | 1000 | 6 | 6 | 6 |
| Arno | 2000 | 6 | 6 | 6 |
| Asso Arc | — | 68 | 67 | — |
| Atlas | 9000 | 8 | 7 | 7 |
| Atla Tel | 7400 | 385 | 370 | 385 |
| Augustus | 4000 | 40½ | 40 | 40 |
| Aval Tel | — | $ 15½ | 15½ | — |
| Black Ri | 1500 | 7¾ | 7¾ | — |
| Bail S. A | 100 | 800 | 800 | 800 |
| Baker Talc | — | 10 | 9 | — |
| Band-Ore | — | 4 | 4 | — |
| Barnat | — | 134 | 134 | — |
| Barvalee | — | 3½ | 3½ | — |
| Bateman | 5000 | 7 | 7 | 7 |
| Beatric | 5500 | 5 | 5 | 5 |
| Beauce Pla | — | 50 | 50 | — |
| Beld-Cort | — | $ 14½ | 14½ | — |
| Belgium pr | — | $ 18⅜ | 18⅜ | — |
| Bellechasse | — | 18 | 18 | — |
| Bibis | — | 8 | 8 | — |
| Blue Bon | 100 | $ 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| Blue Bon w | 100 | 650 | 650 | 650 |
| Bluewater | 1000 | 17 | 17 | 17 |
| Bornite | 8800 | 23 | 22 | 22 |
| Bouzan | — | 53 | 51 | — |
| B.C. Pack B | — | $ 14½ | 14½ | — |
| Burns | — | $ 9½ | 9½ | — |
| Butterfly | — | 250 | 250 | — |
| Calvan Ed | — | 220 | 210 | — |
| Cderil M6 | 25 | $ 14½ | 14½ | 14½ |
| Cal Ed | 100 | $ 24¼ | 24¼ | 24¼ |
| Calumet | — | 4 | 3½ | — |
| Camp Chib | — | 600 | 545 | — |
| Can Flour B | — | $ 17¾ | 17¾ | — |
| Can Pack B | — | $ 58 | 56 | — |
| Can S Pete | — | 370 | 370 | — |
| C. Arena | — | $180 | 180 | — |
| C. Cillieries | — | 6¾ | 6½ | — |
| C Collie pr | — | 85 | 85 | — |
| Can Delhi | — | 430 | 430 | — |
| Can Div | — | 425 | 420 | — |
| C. Dredge | — | $ 10¾ | 10½ | — |
| C Gen Inv | — | $ 40½ | 40 | — |
| C I Inv Tr | — | $ 24¾ | 24¾ | — |
| C. Kodiak | 100 | 110 | 110 | 110 |
| C. Power | — | $ 7¾ | 7¾ | — |
| Can Silica | — | 112 | 112 | — |
| Canalask | — | 3½ | 3½ | — |
| Canorama | — | 13 | 12½ | — |
| Cantexas | — | 175 | 175 | — |
| Canuba | — | 2½ | 2½ | — |
| Carbec | 1000 | 15 | 15 | 15 |
| Cartier-Qu. | — | 9 | 9 | — |
| Casiar | 100 | $ 12½ | 12½ | 12½ |
| Castle Oil | — | 25 | 25 | — |
| Catelli "A" | — | $ 34 | 34 | — |
| Cent D Dio | 300 | 675 | 675 | 675 |
| Cent Man | — | 4 | 4 | — |
| Chemalloy | 600 | 130 | 130 | 130 |
| Chess Min | — | 3½ | 3½ | — |
| Chib M | — | 49½ | 49½ | — |
| Chib Cop | 9000 | 11 | 10 | 11 |
| Chipman | — | 4 | 4 | — |
| Clev Cop | — | 5½ | 5½ | — |
| Cominga | — | 5½ | 5½ | — |
| C C Cad | 10000 | 3½ | 3 | 3 |
| Div Sec A | — | 165 | 160 | — |
| id Pr | — | $ 25 | 25 | — |
| C Monpas | — | 6 | 6 | — |
| C. N. Pac | — | 58 | 58 | — |
| C Paper | 2950 | $ 42½ | 42 | 42 |
| Cons Gas | 200 | $ 19¾ | 19¾ | 19¾ |
| C Qn Cold | — | 49 | 49 | — |
| C Q Yell | — | 5 | 5 | — |
| Cop Rand | 3200 | 1.35 | 1.35 | 1.35 |
| Copperstr | — | 30 | 27 | — |
| C. & Prov. | 200 | $ 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| Crusader | — | 25 | 25 | — |
| Daltens Ltd | — | 90 | 90 | — |
| David Fr A | — | $ 48 | 48 | — |
| Denault A | — | $ 18 | 18 | — |
| Denault wt | — | $ 10¾ | 10¾ | — |
| Dolsan | — | 10 | 10 | — |
| Dome | — | $ 28¾ | 28¾ | — |
| Dom. Expl. | — | 28 | 28 | — |
| D. Leaseh | — | 48 | 48 | — |
| D. Oilcloth | — | $ 25½ | 25½ | — |
| Dr Welding | — | $ 11½ | 11½ | — |
| Dumont | — | 37 | 36 | — |
| Duvan | — | 14 | 13½ | — |
| Dumagrami | — | 40 | 38 | — |
| Capital B | 1100 | 4 25 | 4 15 | 4 25 |
| East Sull. | — | 1 73 | 1 73 | — |
| Elder | — | 1 57 | 1 57 | — |
| El Sol | — | 8 | 8 | — |
| Emp Oil | — | 4 | 4 | — |
| Fabi | 300 | $ 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| Fab | 11000 | 10 | 10 | 10 |
| Falcon | 300 | $ 59 | 58 | 59 |
| Fanny F. | — | $ 32¾ | 32¾ | — |
| Fano | 4500 | 4 | 4 | 4 |
| Feralco | — | 35 | 35 | — |
| Fleet Mfg | — | 95 | 95 | — |
| Fontana | 2500 | 5 | 5 | 5 |
| Ford Motor | — | $14 7¼ | 14 7¼ | — |
| For. Power | — | 4 75 | 4 75 | — |
| Fort Relia | 500 | 42 | 42 | 42 |
| Fundy | 2000 | 8 | 8 | 8 |
| Futurity | — | 18 | 18 | — |
| Gaspe Oil | — | 4 | 3½ | — |
| Glory Min | — | $ 27¾ | 27¼ | — |
| Giant Yk | — | $ 12 | 12 | — |
| Glacier | — | 28 | 28 | — |

### BANQUES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Canadienne | | 1.80 | 77 | 2.33 |
| Montréal | | 1.80 | 67 | 2.71 |
| Nova Scotia | | 2.20 | 74 | 2.97 |
| Provinciale | | 1.20 | 80 | 2.04 |
| Royale | | 2.20 | 80 | 2.75 |
| Tor.-Dom. | | 2.40 | 85 | 2.92 |

### MINES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Dome | | 70 | 29 | 2.41 |
| Hollinger | | 70 | 23 | 3.03 |
| Hudson Bay | | 3.00 | 59 | 5.08 |
| McIntyre | | 1.80 | 65 | 2.08 |
| Nat Ald. | | .40 | 9 | 4.48 |

# La hausse continue en Place locale

Les cours continuent leur ascension aux deux Bourses de **MONTREAL**, accentuant la reprise amorcée en fin de séance lundi. L'activité est grande parmi les industrielles et relativement faible au secteur minier.

Shawinigan, l'une des valeurs les plus actives, a pris une fois de plus ¾ de point à 23½. B.C. Power, en hausse de ⅛ lundi a pris de nouveau ⅜ à 17½.

Au secteur des métaux usuels, Aluminium a pris ⅜ et Noranda a fait un bond de 1⅛. Aluminium a été très actif.

Mcore a avancé de ½ et Consolidated a glissé de ⅛.

Au compartiment des aciéries, Algoma a pris ¼, mais Stelco, qui avait abandonné ½ lundi, a glissé encore de ⅛.

Plusieurs autres titres, dans la liste principale, ont progressé modestement.

Chez les mines, Talisman, très actif, a abandonné trois cents, et Mount Pleasant deux cents.

* * *

Le virement est moins fort à TORONTO qu'à Montréal, et les gains y sont cependant plus nombreux que les pertes.

Dans la liste principale, Abitibi, Trans Canada Pipe Line, Imperial Oil et Aluminium ont été des progrès variant entre ⅛ et ⅜. B. C. Power et Interprovincial Pipe Line ont progressé de ½.

Moore Corporation a pris ¼ et B.A. Oil ⅛, de même que Consumers Gas. Parmi les autres valeurs en avance, on relève Consolidated Paper, Canadian Breweries et Canada Cement.

Par contre, Royal Bank, Distillers Seagrams Bell Telephone et Canadian Imperial Bank of Commerce ont perdu un peu de terrain.

Le secteur des mines et celui des valeurs spéculatives étaient également en bonne posture, avec des gains modestes mais nombreux.

Même situation au secteur des pétroles.

* * *

Les cours à **NEW YORK** continuent à faire leur profit de la

reprise commencée à la fin de la séance de lundi. Le virement est considér